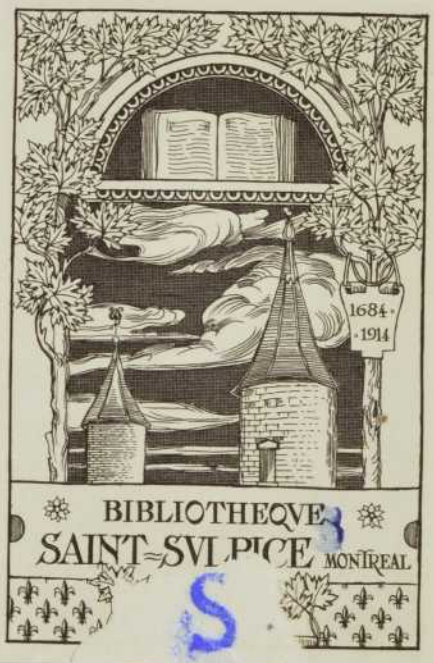

1684
1914
BIBLIOTHEQVE
SAINT-SVLPICE
MONTREAL

LIBRAIRIE DEOM

L'ANALYSE DES STRUCTURES SOCIALES RÉGIONALES

Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme

FERNAND DUMONT et YVES MARTIN

professeurs au Département de sociologie et d'anthropologie
de l'Université Laval

L'ANALYSE DES STRUCTURES SOCIALES RÉGIONALES

Étude sociologique de la région de Saint-Jérôme

Ouvrage publié
avec le concours du
ministère des Affaires culturelles du Québec

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
Québec
1963

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

HN
110
S3D8

B. Q. R.
NO. 6762

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

Copyright 1963, by Les Presses de l'Université Laval.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

AVANT - PROPOS

En la présente conjoncture de notre société, est-il besoin de souligner longuement la nécessité des études régionales ?

Dans la littérature courante aussi bien que dans les hypothèses des sociologues, on a un peu trop tendance à se représenter les Canadiens français et leur milieu de façon monolithique. On l'aura vu, par exemple, à l'occasion des discussions sur le nationalisme. On le constate encore si on se reporte aux propos plus récents sur le patronage politique et ses enracinements dans nos structures sociales. Pour l'heure, et de toute évidence, la réflexion sociologique sur notre société doit se diversifier. Les études régionales, entre autres, revêtent ainsi une signification toute particulière. Nous soupçonnons que beaucoup de caractéristiques distinguent les Canadiens français de la Gaspésie de ceux de Montréal. Bien plus, certains mécanismes très importants de notre société, en particulier au plan de l'organisation sociale, ne peuvent bien apparaître que dans le contexte de l'analyse régionale.

Cette urgence de la recherche scientifique rejoint des préoccupations politiques, récentes elles aussi, plus soucieuses des situations et des genres de vie concrets. Dans les cercles des partis comme dans les administrations, on parle

*de plus en plus de planification et d'aménagement du territoire. Ces propos resteront fort généraux et fort abstraits si on ne dispose pas, avant longtemps, d'une connaissance plus concrète et plus nuancée du territoire. Et nous croyons que, parmi les sciences de l'homme, la sociologie devrait occuper, dans ce genre d'investigations, une place éminente : en effet, il ne s'agit pas simplement de repérer des ressources ou même des pôles économiques de développement, mais tout aussi bien de connaître, pour chaque unité de l'espace, les attitudes de la population vis-à-vis ses propres problèmes et les points d'appui comme les obstacles que l'organisation sociale offre à une planification à la fois démocratique et efficace.**

Cette double perspective a inspiré la monographie régionale que nous publions aujourd'hui. Et comme les études sociologiques de ce genre sont à peu près inexistantes dans notre milieu, nous avons accordé une assez large place aux considérations théoriques et méthodologiques. Pour les auteurs, cette recherche sur le terrain a d'abord été une « expérience » au sens le plus large : elle devait leur permettre de féconder des réflexions de plus ample portée dont ils projettent de rendre compte de manière plus exhaustive dans un avenir pas trop éloigné. C'est pourquoi nos trois chapitres purement monographiques ont été encadrés par un premier chapitre sur le mode d'approche sociologique de la région et par un dernier chapitre qui tente de généraliser certaines de nos observations à l'ensemble du territoire québécois et, plus largement encore, de cerner certaines hypothèses sur les recherches plus proprement méthodologiques à poursuivre pour l'analyse des structures sociales régionales.

* On nous permettra de renvoyer à des articles où chacun des auteurs a développé ce thème : Fernand DUMONT, « L'aménagement du territoire : quelques perspectives globales », *Recherches sociographiques, I*, 4, octobre-décembre 1960, 385-399 ; Yves MARTIN, « L'aménagement des régions rurales », *Agriculture, XIX*, 2, mars-avril 1962, 34-39.

Cette monographie a été élaborée en des circonstances dont il nous faut dire quelques mots. En 1956, Monseigneur Emilien Frenette, Evêque de Saint-Jérôme, confiait au Centre de recherches de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval une étude sociologique de son diocèse ; cette enquête devait servir, en particulier, à la préparation d'une mission diocésaine analogue à celles qui se pratiquent en France depuis quelques années. La mission devait couvrir tout le diocèse et, du moins au stade où elle était au moment où débutait notre travail, ses responsables n'avaient pas l'intention de la faire porter sur tel point particulier de pastorale. On voit les dimensions du problème : la vie religieuse dans un diocèse comptant alors quarante-huit paroisses. Il nous était donc interdit de procéder, au départ, à un quelconque échantillonnage de localités ou de populations : nous devions étudier l'ensemble du territoire sans, pour cela, en négliger les éléments de diversité. Les exigences de la mission diocésaine, la nature même de la réalité à étudier nous obligeaient à reconstituer, dans une première phase de recherche, la structure sociale de la région. Le présent ouvrage ne reproduit pas le rapport qui fut remis aux autorités diocésaines ; nous en avons largement utilisé la matière tout en procédant à un ordonnancement nouveau plus conforme aux intentions spécifiques que nous exposons dans notre premier chapitre. On remarquera aussitôt que la délimitation de la région étudiée nous a été imposée par les circonstances ; nous reviendrons d'ailleurs sur la question plus loin. D'autre part, les statistiques utilisées ici se rapportent à une période qui ne dépasse pas 1956 : ce décalage ne nous paraît pas important eu égard aux objectifs poursuivis et à la démarche adoptée dans la présente étude. Nous sommes très conscients que la région*

* La seconde partie des recherches empiriques sur le diocèse de Saint-Jérôme a porté sur les groupements religieux. On en trouvera quelques résultats, encadrés dans des perspectives théoriques plus larges, dans un ouvrage qui paraîtra peu après celui-ci : Fernand DUMONT, *Recherches sur les groupements religieux.*

en question se transforme rapidement : mais pour comprendre ces changements, il faudra toujours se reporter à une perspective génétique semblable à celle qui a été la nôtre.

*Au lecteur qui nous suivra jusqu'au bout, certaines descriptions minutieuses paraîtront souvent un peu appuyées. Il n'y a pas lieu de nous en excuser. Nous avons essayé de rendre compte de la vie concrète des hommes dans une région de notre pays. Tentant de réagir contre des généralisations traditionnelles, nous avons voulu retrouver des sources neuves d'hypothèses sociologiques sur le milieu. L'existence de nos compatriotes nous est apparue plus quotidienne et plus prosaïque que dans bien des rêveries idéologiques habituelles. Sans doute sommes-nous ainsi plus près de ces petits combats incessants d'où naissent les idéologies — et plus fidèles aussi aux intentions premières de la sociologie.**

* Nous tenons à remercier vivement les personnes et les institutions qui nous ont accordé l'assistance et l'aide financière nécessaires à la poursuite de nos travaux. Nous sommes d'abord très reconnaissants à Monseigneur Emilien Frenette, Evêque de Saint-Jérôme, qui en a été le premier instigateur et qui nous a permis d'utiliser librement les résultats de notre enquête. En outre de l'aide financière fournie par le Diocèse, nous avons bénéficié, grâce à la subvention accordée par la *Carnegie Corporation* de New-York, des services du Centre de recherches de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Dans le travail préliminaire de dépouillement et d'analyse de notre documentation, nous avons eu la collaboration active et intelligente de MM. Marc Lessard et Robert Sévigny qui furent alors nos assistants au Centre de recherches. Parmi nos informateurs, nous tenons à rappeler les noms de Mgr Paul-Emile Charbonneau et de M. le chanoine Maurice Matte chez qui nous avons toujours trouvé une aide attentive et amicale. L'appareil cartographique de cet ouvrage a été mis au point par M. Jacques Lemieux, à l'aide d'une documentation gracieusement fournie par M. J. Jacques Lefebvre du Bureau fédéral de la statistique et par M. Georges Côté du Ministère des Terres et Forêts de Québec. Enfin, madame Jacques Matte et mademoiselle Gisèle Labrie ont exécuté avec leur compétence coutumière le fastidieux travail de transcription du manuscrit. A toutes ces personnes, nous exprimons notre gratitude profonde.

Chapitre premier

VOIES D'APPROCHE

Traditionnellement, la sociologie se propose l'analyse des *ensembles* sociaux. Cela ne signifie pas simplement que le sociologue tient compte de plusieurs variables sociales ; c'est ce que fait, par exemple, l'économiste qui ne se contente pas d'étudier étroitement les phénomènes économiques, mais qui met ceux-ci en relation avec des traits culturels ou autres ; il reste que l'économiste travaille constamment par référence à un ordre de faits privilégiés qui constitue sa variable principale. Ce n'est pas là le contexte de pensée du sociologue. Celui-ci n'évoque pas non plus des « ensembles » dans une sorte de volonté de syncrétisme où s'entasseraient pêle-mêle les éléments hétéroclites de la vie sociale : ce qui, évidemment, n'aurait rien de scientifique. C'est plutôt la *structuration comme telle* des phénomènes sociaux, de quelque catégorie qu'ils soient, qui constitue proprement le point de vue de la sociologie.

Mais le sociologue ne met pas toujours en relation des phénomènes sociaux singuliers et un cadre général de référence à la structure sociale. Souvent, c'est dans un contexte social circonscrit que se situent les références fonctionnelles. En d'autres termes, un territoire déterminé doit être considéré

comme un des facteurs de structuration. Il est alors étonnant de constater que, dans la littérature sociologique consacrée à la structure sociale, la notion de région occupe une place si minime.[1] Ce n'est pas le lieu, dans un ouvrage consacré à une recherche empirique, de combler cette lacune théorique : nous nous proposons de nous y attacher longuement ailleurs. A cette place, nous voudrions tout au moins tenter de situer le problème.

Au cours de ce chapitre, nous essaierons donc de rappeler, en premier lieu, le point de vue global de la sociologie en termes d'analyse du territoire : nous évoquerons les disciplines sociologiques particulières qui traduisent cette perspective en problématiques, pour, nous plaçant dans un contexte plus étroitement méthodologique, dire quelle interprétation générale le sociologue peut donner de la notion de région. Dans une seconde section, nous aborderons quelques difficultés concrètes que rencontre le chercheur-sociologue lorsque, placé devant un territoire déterminé, il doit effectuer des délimitations de frontières et donner un contenu opératoire aux grandes variables sociologiques habituelles. Ce qui nous amènera logiquement à définir les démarches de notre travail empirique. Ces préalables, que nous avons voulus les plus sobres possibles, laisseront suffisamment entendre, nous le souhaitons, que par delà les analyses empiriques de cet ouvrage, nous sommes intéressés avant tout à l'expérience concrète

[1] Rappelons, par exemple, l'observation récente de Vincent H. WHITNEY : « Despite the pioneering work of Howard W. Odum and a number of his students at North Carolina, regional study has remained outside the main stream of sociology except for the analysis of complex urban areas and their hinterlands, that is, the metropolitan region. I have the impression that sociologists have by and large accepted a highly restricted — and indeed inaccurate — conception of regionalism as nothing more than the study of the structure, functions, and interrelations of groups which happen to be located in a contiguous physical setting arbitrarily defined as a region » (« Potential contributions of regional science to the field of sociology », dans : *Papers and Proceedings of the Regional Science Association*, volume III, 1957, 24).

que constitue l'analyse sociologique des régions et aux problèmes théoriques qui y sont impliqués. Dans la troisième partie de ce chapitre, nous présenterons une première esquisse d'ensemble de la région de Saint-Jérôme, en définissant les sectionnements territoriaux qui ont servi de cadres à nos analyses.

I

Considérons le sociologue devant une société quelconque : celle-ci peut être une entité très vaste, une région ou une simple localité. Qu'est-ce que cette société ? A cette interrogation, toute une série de thèmes d'analyse surgissent dans l'esprit du sociologue. Sur un plan très général, voici comment on pourrait les schématiser ; la société en question, c'est :

1. *une population :* un ensemble démographique avec des taux de natalité, de mortalité caractéristiques ; des processus de migrations ; etc. ;

2. *une économie :* un système agraire ou une infrastructure industrielle ; des marchés ; etc. ;

3. *des occupations :* des modes divers de travail qui constituent un indice privilégié de la situation des individus dans une société donnée ;

4. *une organisation sociale :* les individus et les groupes aménagent la société en question par une armature juridique, politique et administrative et par un réseau de diverses associations volontaires ;

5. *une culture :* c'est-à-dire un langage, des traditions, des coutumes, etc., constituant ce que l'on a appelé « l'outillage mental d'une société donnée ».

Ces divers paliers d'une entité sociale sont, on le remarquera aisément, liés étroitement les uns aux autres. Contentons-nous de relever quelques exemples simplistes. Si, dans

une région donnée, l'infrastructure économique est pauvre, on constatera sans doute des migrations au niveau de la population ; la pyramide des âges révélera probablement une population « vieille ». Que l'économie soit de type industriel ou de type agricole, la « mentalité » des individus sera très différente dans l'un et l'autre cas, les associations volontaires revêtiront des caractéristiques très diverses... Suivant une voie de raisonnement inverse, si l'organisation sociale et la culture d'une société donnée sont marquées par la prédominance de formes patriarcales d'autorité et de traditions, on a peu de chances de voir s'instaurer, dans ce milieu, une économie de type industriel : incidemment, on sait que c'est là que réside en gros le problème des pays dits « sous-développés ».

Les relations que le sociologue détecte entre les divers niveaux du social ne sont pas toutes aussi élémentaires ; elles se multiplient à l'infini ; dans beaucoup de cas, elles n'apparaissent qu'à une analyse très subtile. Les exemples que nous avons rapportés suffisent pour indiquer que ces divers niveaux d'une société *s'expliquent*, pour ainsi dire, les uns par les autres, se *définissent* réciproquement les uns et les autres.

On comprend dès lors que la mise en relation, par l'analyse sociologique, des diverses couches du social permette au chercheur de formuler des quantités d'hypothèses. Nos exemples de tantôt le montraient déjà. Ajoutons un cas plus complexe. Si l'on constate, dans une région donnée, un phénomène de double occupation (culture de la terre avec résidence rurale, travail à la ville prochaine), on peut faire des suppositions sur la transformation des systèmes agraires (par exemple, spécialisation de la production) et sur l'existence de tensions entre des attitudes « rurales » et des attitudes « urbaines » chez les cultivateurs ; on pourra imaginer aussi pourquoi il n'y a pas de syndicalisme dans la petite ville des environs ; les cultivateurs y cherchant un complément de revenus n'ont pas besoin de cette forme d'organisation sociale et, par ailleurs, les patrons et les ouvriers de la ville en question

connaissant l'existence d'une forte main-d'oeuvre disponible ne s'affronteront pas dans une grève où les ouvriers urbains seraient inévitablement les perdants... La chaîne des hypothèses pourrait ainsi s'allonger sans fin en couvrant toute la trame des divers niveaux de la société.

Le sociologue sait bien que ce ne sont là que des questions qui appellent recherches et vérifications. Mais cela montre que l'analyse sociologique n'a rien à faire avec la *description*, que l'on confond souvent avec l'enquête, c'est-à-dire avec l'accumulation de données hétéroclites sur la réalité sociale à connaître. Cette formulation des hypothèses engage, au contraire, l'analyste dans la recherche *cohérente* d'indices significatifs (statistiques ou qualitatifs). Cette cohérence, pour le sociologue, renvoie directement à la considération des « ensembles » que nous évoquions au départ. Ces ensembles — dont la liste de niveaux sociaux proposée plus haut constitue un exemple à la fois très général et très élémentaire — correspondent à des *modèles* d'analyses. Ces modèles sont très nombreux. Il est rare qu'un sociologue en utilise ou en construise un seul pour une enquête : on procède plutôt par montages de modèles. Mais, dans tous les cas, les traits fondamentaux de l'analyse restent les mêmes.

Par rapport au thème qui nous occupe, on comprendra que le sociologue serait porté à distinguer « aménagement » et « réaménagement » du territoire. Une société « sous-développée » ou « déprimée » est toujours aménagée selon des équilibres complexes. Ce sont ces équilibres qui sont remis en question par le réaménagement ; c'est cette remise en question qui intéresse, avant tout, le sociologue. Par exemple : les conséquences d'une politique de limitation des naissances imposée par les nécessités du développement économique ; l'apparition d'associations volontaires dans une société qui se détache de ses traditions culturelles ; les tentatives (souvent inconscientes) d'unification culturelle supposées par l'intensification de la planification ; les conséquences sur la conscience

ouvrière, plus précisément sur le syndicalisme, des politiques de décongestion industrielle ; etc.

Pour le sociologue, l'aménagement du territoire est ainsi, fatalement, réaménagement d'une société.

Les sociologues ne se contentent pas de projeter ainsi sur le territoire ce qui constitue leur perspective propre ; ils ont essayé de traduire cette projection dans les termes de deux disciplines : la Morphologie sociale propre à l'Ecole française de sociologie et l'Ecologie humaine d'origine américaine. Nous les évoquerons brièvement toutes les deux.

Nous n'avons pas, ici, à analyser les conceptions générales de l'Ecole sociologique française de Durkheim et de ses collaborateurs. Rappelons seulement que, pour ce groupe de chercheurs, la sociologie comportait deux divisions principales que désignait ainsi Marcel Mauss : « En fait, il n'y a dans une société que deux choses : le groupe qui la forme, d'ordinaire sur un sol déterminé, d'une part ; les représentations et les mouvements de ce groupe d'autre part. Au premier phénomène, le groupe et les choses, correspond la *morphologie*, étude des structures matérielles ; au deuxième phénomène correspond la *physiologie sociale*, c'est-à-dire l'étude de ces structures en mouvement, c'est-à-dire leurs fonctions et le fonctionnement de ces fonctions ».[2]

Par le terme de morphologie sociale, on désignait donc cette branche de la sociologie qui étudie, selon l'expression de Durkheim, « le substrat matériel des sociétés ». Durkheim avait d'ailleurs défini clairement le champ de cette discipline dès 1898 dans un texte qu'il faut considérer attentivement

[2] Marcel MAUSS, « Divisions et proportions de la sociologie », *Année sociologique*, nouvelle série, tome II, 1924-25, 129-130. Il faut souligner, incidemment, l'ambiguïté de la notion de « structure » chez les représentants de l'école durkheimienne ; voir la note de Mauss à la page 129 de l'article précité.

pour comprendre l'intention qui animait ceux qui ont proposé la constitution de la morphologie sociale.[3] Durkheim part du fait que « la vie sociale repose sur un *substrat* qui est déterminé (ou donné) dans sa grandeur comme dans sa forme ». Ce qui constitue ce substrat, c'est 1° la *masse* des individus qui composent la société (c'est-à-dire la population au sens démographique du terme) ; 2° la *manière* dont ils sont disposés sur le sol (répartition de la population, dispersion ou concentration, etc.). Il ajoute aussi un troisième élément plus général (plus ambigu aussi, nous y reviendrons plus loin) : la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives.

Durkheim observe que le substrat social sera différent « suivant que la population est plus ou moins considérable, plus ou moins dense, suivant qu'elle est concentrée dans les villes ou dispersée dans la campagne, suivant la façon dont les villes et les maisons sont construites, suivant que l'espace occupé par la société est plus ou moins étendu, suivant ce que sont les frontières qui le limitent, les voies de communication qui le sillonnent, etc., etc. Voilà donc tout un ensemble de problèmes qui intéressent évidemment la sociologie et qui se référant tous à un seul et même objet, doivent ressortir à une même science ».

Cette discipline s'est évidemment constituée en opposition à la géographie humaine naissante : « Il s'agit, en effet, prétendait Durkheim, d'étudier non les formes du sol, mais les formes qu'affectent les sociétés en s'établissant sur le sol... Sans doute, les cours d'eau, les montagnes, etc., entrent comme éléments dans la constitution du substrat social ; mais ce ne sont pas les seuls, ni les plus essentiels. »

Comme la morphologie, l'écologie humaine a été élaborée aussi par des sociologues, mais dans un autre contexte. Les

[3] *Année sociologique*, tome II, 1897-98, 520-521.

fondateurs de l'écologie humaine américaine — Robert E. Park et Ernest W. Burgess — ont présenté leurs premières propositions vers 1920 sans se reporter aucunement aux suggestions de l'Ecole française de sociologie relatives à la morphologie sociale.[4] Ils ont trouvé leur inspiration du côté de la biologie : pour une grande part, ils n'ont fait que transposer dans le domaine social des hypothèses et des concepts déjà mis au point par l'écologie végétale ou l'écologie animale, toutes deux d'inspiration darwinienne.

Ramenée à sa plus simple expression, l'hypothèse sur laquelle se fonde l'écologie humaine tiendrait à peu près dans la formule suivante : l'adaptation de l'homme à son milieu — c'est-à-dire à son habitat et aux autres individus — se réalise sous la forme d'une lutte pour l'existence, d'où résultent, par voie d'agrégation et de différenciation, une distribution spatiale des populations et une interdépendance (au sens le plus large du terme) entre les membres d'une collectivité humaine fixée sur un territoire : l'ensemble des conditions ainsi créées par la concurrence constitue un ordre et même, selon l'expression de Park, un « super-organisme » possédant une fonction propre, qui règle le nombre et assure l'équilibre entre les individus, les groupes et leur habitat. Ce « super-organisme », Park l'appelle la *community* biotique. S'il existe une réalité telle que la *community* ainsi conçue, ce sera l'objet de l'écologie humaine d'en faire l'étude, tout comme l'écologie végétale et l'écologie animale ont pour objet l'étude des *communities* de plantes ou d'animaux.

Ces deux disciplines appellent évidemment des critiques. A première vue, on y perçoit, surtout dans le cas de l'écologie humaine américaine, des analogies abusives par rapport à la biologie. Par ailleurs, la délimitation d'un cadre de référence

[4] Voir : Robert E. Park et Ernest W. Burgess, *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, The University of Chicago Press, 1921.

cohérent, pour l'une et l'autre disciplines, ne cesse de faire problème : il est curieux de constater que, par des voies bien différentes, les théoriciens plus récents de l'un et l'autre courants (par exemple, Halbwachs, d'une part, et Hawley, d'autre part) ont été amenés à élargir indûment le champ de travail jusqu'à recouvrir pratiquement tout le domaine de la sociologie.[5] Ce qui, sans doute, était fatal dans le contexte des objectifs de la sociologie dont nous avons dit le caractère global. Malgré tout, l'inspiration sous-jacente à ces deux disciplines a suscité et provoque encore des travaux importants et originaux, en particulier dans le secteur des études urbaines. Nous pourrions ainsi rappeler, parmi d'autres, les travaux classiques de Burgess[6] sur Chicago et les études récentes de Chombart de Lauwe sur Paris.[7]

Pour esquisser, en définitive, une sorte de bilan, nous pourrions résumer ce que nous avons dit de l'étude proprement sociologique du territoire en soulignant deux aspects : 1° la sociologie projette, sur l'espace, une perspective bien spécifique, mais que l'on n'a pas pu, jusqu'à présent, traduire dans les termes d'une discipline particulière bien cohérente ; 2° des travaux empiriques inspirés par cette perspective sont néanmoins, dès maintenant, disponibles en nombre considérable. On peut donc penser que les recherches à venir devront être axées principalement sur les fondements *théoriques* de l'intégration de l'espace dans l'analyse sociologique.

Dans cette direction, il nous semble que l'on devra passer, en une première phase, par la constitution d'une théorie pro-

[5] Maurice HALBWACHS, *Morphologie sociale*, Paris, Colin, 1946 (1ère éd.: 1938) ; Amos H. HAWLEY, *Human Ecology. A Theory of Community Structure*, New-York, Ronald Press, 1950.

[6] Ernest W. BURGESS, « The Growth of the City », dans R. E. PARK, E. W. BURGESS, R. D. MCKENZIE, *The City*, Chicago, The University of Chicago Press, 1926, 47-58.

[7] Paul-H. CHOMBART de LAUWE *et al.*, *Paris et l'agglomération parisienne*, Paris, Presses Universitaires de France, 2 vols, 1952.

prement sociologique de la région. Plus précisément, on devra chercher, dans le concept de région, une traduction opératoire du concept de structure sociale.

Si le terme de « région » évoque quelque chose de simple, c'est-à-dire une aire territoriale quelconque, il désigne une idée assez confuse. Qu'est-ce qu'une région ? C'est une question dont on discute depuis plus d'un siècle, d'abord chez les géographes, puis chez les économistes, les anthropologues et les sociologues. On aura une idée de la complexité de la question si on consulte, par exemple, l'ouvrage de Odum et Moore, *American Regionalism*,[8] où l'on note que vingt-huit auteurs donnent de la région quarante définitions différentes. On peut en arriver ainsi à une conclusion quasi désespérée comme celle du géographe André Cholley : « On emploie le terme de région à tout propos et même hors de propos : tout est région . . . ».[9] L'économiste Walter Isard écrit de son côté : « Le concept de région est trompeur, puisque c'est une généralisation de l'esprit, dont le choix dépend du problème particulier à étudier et qu'il n'existe pas de séries fixes de régions significatives valables pour tous les problèmes ».[10]

Mais on peut tout de même, à travers l'apparente confusion, distinguer nettement deux conceptions de la région.

D'une part, par la notion de région, on veut désigner une certaine uniformité qui caractérise une étendue, ou encore une unité spatiale homogène dans ses parties par rapport à un critère donné : c'est ainsi qu'on parle de région climatique, de région du blé, de région linguistique, de région culturelle, etc.

[8] Howard W. ODUM et Harry Estill MOORE, *American Regionalism*, New-York, Henri Holt and Co., 1938.

[9] André CHOLLEY, *Guide de l'étudiant en géographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, 30-31.

[10] Cité dans Claude PONSARD, *Economie et espace, Essai d'intégration du facteur spatial dans l'analyse économique*, Paris, S.E.D.E.S., [1955], 117.

D'autre part, par le concept de région, on veut désigner un ensemble spatial hétérogène possédant une structure interne et comprenant un foyer ou un centre et une aire qui est fonctionnellement reliée à ce foyer ou à ce centre.

On distinguerait ainsi, selon les expressions convenues, une région *uniforme* et une région *nodale.*

La tâche essentielle, dans l'état actuel de la recherche, serait de traduire en termes sociologiques la notion d'*uniformité* ou d'homogénéité, d'une part, et celle de *nodalité,* d'autre part. Si l'on veut bien se replacer dans l'esprit de nos premières réflexions où nous indiquions que la sociologie s'intéresse avant tout aux facteurs de structuration, on admettra peut-être que ces notions d'uniformité et de nodalité sont, en regard de la tradition propre à la pensée sociologique, des problèmes décisifs. Pour le sociologue, en effet, l'homogénéité et la nodalité constituent les deux pôles entre lesquels oscille sa pensée lorsqu'il doit définir une structure sociale concrète, même s'il ne se place pas immédiatement dans la perspective de l'espace. Ce problème est spécifiquement sociologique, en ce sens que la variable définissant l'*homogénéité* et la *nodalité* ne peut être désignée une fois pour toutes, quelle que soit la société considérée. Ainsi, dans les sociétés de type dit « traditionnel », les occupations sont déterminées par la culture, tandis que, dans une société de type technologique, elles sont fixées par les exigences de l'économie. Autrement dit, une discipline qui, dans son intention propre, privilégie une variable de la structure sociale ne peut prétendre éclairer en profondeur les notions d'homogénéité et de nodalité.

Ces remarques n'ont pas qu'une portée purement « théorique », au sens péjoratif du terme ; elles ne sont pas non plus un signe, entre autres, de l'impérialisme que l'on attribue parfois à la sociologie. En effet, la première ambiguïté que soulève le problème de la région, quelle que soit la discipline qui s'y intéresse, réside précisément dans la confusion entre

techniques de délimitation et *facteurs de sructuration.* Sur le plan des techniques de délimitation, nous possédons déjà un arsenal considérable de critères ou d'indices : la densité de la population, les réseaux de transports, l'extension du marché du travail, la répartition du commerce de gros et de détail, les modes d'utilisation du sol, l'étendue des juridictions administratives, les lieux de recrutement des institutions d'enseignement et des établissements de loisirs, les patois et les dialectes, les aires de diffusion des journaux, la conception que les habitants eux-mêmes ont de leur appartenance territoriale, etc. De toute évidence, l'effort doit porter désormais sur les facteurs de structuration.

Soulignons aussitôt que nous ne nous bornons pas ainsi à indiquer des avenues de la recherche à venir. Déjà, dans notre discipline, certains travaux empiriques nous paraissent se situer dans la perspective que nous adoptons. C'est le cas, en particulier, des recherches axées sur le phénomène métropolitain.

Ce qu'on entend par phénomène métropolitain, c'est, en termes stricts, le fait que certaines villes, relativement très populeuses, jouent un rôle central dans la dynamique de l'urbanisation en même temps que dans le processus global d'intégration et de structuration d'un territoire et d'une société donnés. C'est cette conception qu'on trouve explicitée dans les ouvrages classiques de l'historien économique N.S.B. Gras et du sociologue R.D. McKenzie.[11]

Gras a proposé une voie féconde pour l'interprétation de la période moderne de l'histoire économique — période qu'il présente d'ailleurs comme celle de « l'économie métropolitaine » — en mettant en relief le rôle déterminant que jouent certains grands foyers urbains (Londres, New-York, par ex-

[11] N. S. B. GRAS, *An Introduction to Economic History*, New-York, Harper, 1922 ; R. D. McKENZIE, *The Metropolitan Community*, New-York, McGraw-Hill Book Co., 1933.

emple) dans l'orientation et l'organisation de l'activité économique à l'intérieur d'un ensemble territorial donné. Ce schéma d'interprétation, fondé sur l'analyse du dynamisme des métropoles comme facteur de structuration des économies territoriales, se retrouve, appliqué de façon plus ou moins systématique, dans les oeuvres d'historiens canadiens parmi les plus éminents : Innis, Creighton, Lower, en particulier.[12]

Les hypothèses formulées par McKenzie dans *The Metropolitan Community* se rapportent plus immédiatement au rôle des grandes villes dans la dynamique du peuplement. Analysant les tendances observées aux Etats-Unis sur le plan de la répartition de la population, McKenzie distingue trois périodes principales caractérisées l'une et l'autre par un type particulier de structure de l'habitat. La première période s'étendrait depuis les débuts de la colonisation jusqu'à l'avènement du chemin de fer. Avant le milieu du siècle dernier, le peuplement demeurait, dans l'ensemble, confiné aux territoires accessibles par eau ; les villes, peu nombreuses, ne groupaient qu'une faible proportion de la population totale ; le pays consistait, en fait, en une juxtaposition de collectivités locales vivant repliées sur elles-mêmes.

La deuxième période correspondrait à la seconde moitié du XIX[e] siècle, au cours de laquelle on a assisté au développement rapide des chemins de fer et à l'impressionnante poussée du peuplement vers l'ouest du pays. Le chemin de fer constitua un puissant facteur d'intégration des diverses parties du territoire en un ensemble économique unifié. Entre les villes, noeuds du trafic et des échanges, une hiérarchie s'établit, fondée sur la dimension variable de l'arrière-pays que les unes et les autres en sont venues à desservir et à dominer. Ces transformations entraînèrent un réaménagement du

[12] Renvoyons, à ce propos, à l'excellent article de J. M. S. CARELESS, « Frontierism, Metropolitanism, and Canadian History », dans *The Canadian Historical Review, 35*, 1, mars 1954, 1-21.

territoire, désormais constitué, non plus de « segments quasi indépendants », mais de régions interdépendantes.

Par suite de l'apparition de l'automobile, grâce aussi à l'expansion de la presse et des autres modes de communication, les relations fonctionnelles entre la ville et son *hinterland* devinrent de plus en plus étroites, après le début du siècle. Sous la direction du foyer urbain principal — la métropole — la région devint ainsi, de façon décisive, la nouvelle unité territoriale de vie sociale aux Etats-Unis. C'est cette nouvelle unité territoriale que McKenzie a appelée la *metropolitan community*.

De tels travaux empiriques nous paraissent, par leurs cadres de référence, indiquer une des voies principales de la recherche de notre discipline par rapport au problème qui nous occupe. Ils nous semblent se situer tout à fait dans la ligne de la perspective sociologique sur le territoire. Surtout, ils délimitent un univers plus circonscrit où désormais de nouveaux progrès théoriques seront possibles.

II

Encore une fois, ce n'est pas le lieu d'élaborer une théorie générale. En tout cas, un travail de cet ordre ne serait pas un simple bilan des monographies régionales. Il reste que si ce ne sont pas les *résultats* de telle étude empirique qui peuvent y apporter des contributions décisives, *l'expérience vécue* que constitue, pour le sociologue, le long contact avec telle population concrète circonscrite dans l'espace donne lieu, à chaque coup, à un riche foyer d'intuitions. Celles-ci sont d'abord confuses, mais c'est justement pourquoi elles sont riches, entre autres, de résonances théoriques. Dans les études régionales, bien davantage peut-être que dans toutes autres, le sociologue remonte, comme à un univers originel, aux démarches premières de sa discipline.

C'est dire que nos considérations de tantôt ne sont pas tout à fait décisives. Elles nous indiquent, il est vrai, la primordiale nécessité d'un renvoi à l'histoire : c'est dans la perspective d'un aménagement historique global du territoire que la délimitation et l'analyse d'une région doivent être faites. C'est pourquoi, dans notre monographie, nous avons accordé la primauté aux processus de peuplement. Mais, en ce domaine, comme dans tous les autres de la sociologie, une inévitable dichotomie de la pensée existe entre *genèse* et *structure*. Et comme nous ne disposons pas encore d'étude historique un peu globale sur l'aménagement du territoire québécois,[18] il n'est même pas question encore de poser vraiment, pour notre milieu, les problèmes fondamentaux que soulève l'intégration des deux modes d'approche de la région. Il faut donc accepter provisoirement, sur ce terrain de recherche, une relative distinction entre le point de vue historique et la perspective structurale. Beaucoup de réflexions au cours de cet ouvrage (et nous y reviendrons encore en conclusion) montreront que, pour la recherche empirique dont nous rendons compte, la compatibilité des deux démarches nous a quand même constamment préoccupés.

Pour la saisie des ensembles régionaux, l'Ecole géographique française, dans ses principes les plus traditionnels, a toujours insisté sur « le paysage ». On se souvient des pages magnifiques de Vidal de la Blache sur ce thème. Les auteurs y voyaient, avant tout, une sorte de saisie totale et concrète d'un « pays » où se fondaient à la fois les genres de vie des populations et les traits humanisés de la nature. Dans ces vues globales jouait donc, chez les meilleurs analystes, une sorte d'imagination du géographe analogue à celle du peintre. Il n'en reste pas moins que ces démarches intuitives intégraient d'autres points de référence très « objectifs » : données sur l'activité économique, études plus ou moins quanti-

[18] L'un de nous espère bien combler cette lacune.

fiées sur les réseaux de transport ou sur le rôle intégrateur des villes, etc. Avec le renouveau actuel d'intérêt pour l'analyse spatiale, chez les économistes, les géographes sont quasi forcés d'insérer dans leur travail encore d'autres indices « objectifs » et quantifiés. Faudra-t-il donc admettre l'existence d'une contradiction irréductible, dans l'étude régionale, entre la saisie du paysage concret et la dissociation analytique de facteurs objectifs ?

L'antinomie est réelle. Mais les éléments qui la définissent trouvent peut-être leur fondement commun dans une vision initiale de l'ensemble régional à laquelle il faut, à moins de voir éclater la notion même de région, subordonner la détermination et l'utilisation des indices objectifs. Ce qui nous amènerait à réexaminer l'idée ancienne de « paysage ». Il faut rapporter ici les réflexions d'un excellent ethnographe et géographe. « Il n'est sans doute pas utile, écrit Gilles Sautter, d'insister sur la distinction à faire entre cette vue immédiate que l'oeil prend des choses, d'un point bien placé ou par le truchement d'une photographie aérienne, et le paysage auquel on serait tenté d'accorder un grand P, tel que petit à petit il s'élabore dans l'esprit du géographe : un lent travail de décantation opère, à partir des images successivement enregistrées, une sorte de synthèse visuelle, qui retient les éléments les plus caractéristiques, dans leurs relations de position habituelles. Il est d'ailleurs presque toujours possible de trouver un point privilégié, d'où se découvre effectivement une vue conforme à cette représentation ».[14] Plus loin, l'auteur souligne aussi que les transformations récentes des territoires nous ramènent paradoxalement à la considération du paysage : « Entre la région-paysage et la région-structurée, il n'y a pas de coupure. Les deux facteurs de l'unité régionale peuvent aussi bien se combiner, en toutes proportions, que

[14] Gilles SAUTTER, « L'étude régionale. Réflexions sur la formule monographique en géographie humaine », *L'homme*, revue française d'anthropologie, *I*, 1, janvier-avril 1961, 79.

s'exclure, coïncider sur le plan géographique, qu'être en discordance. Il est clair qu'avec le temps, l'élaboration des structures politiques, l'intensification de la production et des échanges, les éléments fonctionnels gagnent en importance. Cependant, les choses ne sont pas simples, et même dans les pays de vieille civilisation ou placés à la pointe du développement économique, l'unité du paysage reste réelle en bien des régions et garde sa valeur de critère. On peut même se demander si, détruite ou affaiblie, avec le passage de l'économie de subsistance à l'économie d'échange, elle ne tend pas à se reconstituer à partir du moment où, les échanges prenant de l'ampleur et débordant de plus en plus le cadre régional, des régions entières commencent à se spécialiser dans une fonction productive étroitement définie ».[15]

En ce sens, la progressive appréhension des complexes régionaux relève fondamentalement de ce sentiment des ensembles qui, dans la grande tradition sociologique héritée de la pensée de Comte, caractérise essentiellement la sociologie. Allons plus loin. Relevant, admettons-le, d'intuitions globales à composantes hétéroclites, où des totalités concrètes intègrent avec peine des critères objectifs, les reconstitutions régionales ressemblent fort aux manières de penser de la psychologie clinique. On peut voir dans l'étude régionale, nous semble-t-il, un terrain favorable (parmi d'autres) pour la constitution de cette sociologie clinique dont nous sommes plusieurs à ressentir la nécessité.

Du même coup, la recherche empirique ne saurait — de par la richesse même de ses possibilités — échapper à certains tâtonnements. Mais le travail concret sur le terrain acquiert ainsi un caractère passionnant dont l'ethnographe, davantage peut-être que le sociologue, est susceptible de ressentir toute la fécondité.

[15] *Ibid.*, 80.

Si l'on nous a suivis dans les quelques pensées qui précèdent, on admettra que le problème de la délimitation de la région à étudier n'est pas le plus important. Nous avons déjà noté que, pour notre part, le sectionnement adopté nous était imposé par des conditions fort pratiques. Mais ce n'est pas là un argument de grand poids. On se rappellera surtout ce que nous avons dit de la nécessité d'une analyse historique des processus de constitution d'un territoire plus global. Et, avant tout, il faut insister à nouveau sur la difficulté essentielle: une fois délimitée extérieurement une région, comment en saisir et en analyser la configuration d'ensemble? Cette question nous a surtout retenus dans le présent ouvrage. Nous proposons, dans notre dernier chapitre, quelques premiers éléments de réponse.

La recherche devait ainsi fatalement être axée sur deux grandes préoccupations qui, d'ailleurs, peuvent être facilement inférées de nos considérations de tantôt. D'une part, il nous fallait déterminer quelques repères pour l'analyse structurale de cet ensemble que constitue la région; d'autre part, nous devions préciser, cette fois-ci dans la perspective du territoire comme tel, comment pouvaient être esquissées par le découpage de zones plus petites nos approximations de l'espace envisagé.

La définition des critères ou des niveaux d'analyse sociologique de la structure régionale relève d'une étude théorique complexe que nous reprendrons ailleurs. On peut affirmer, en tout cas, qu'elle nécessite une redéfinition des schémas proposés pour la structure sociale en général. Si l'on se réfère aux thèmes énumérés dans la première partie de ce chapitre, une restriction paraît s'imposer au premier abord: il faudrait n'en retenir que ce qui ressortit proprement à la perspective régionale. On aura fait un grand pas dans l'étude des régions quand on aura compris vraiment qu'il ne s'agit pas de résumer toute la vie sociale qui s'y déroule. Parmi les divers aspects de la vie

sociale, qu'est-ce qui définit une structure régionale comme telle? Voilà la question décisive.

Pour y répondre, toujours pour les fins de notre monographie, nous avons réduit à trois nos paliers d'analyse structurale: *les processus de peuplement et la structure démographique; l'économie et les occupations; l'organisation sociale et la culture.* Ces trois thèmes définissent tour à tour les chapitres ultérieurs de notre ouvrage. Chacun appelle des remarques spécifiques qui trouveront mieux leur place au début de ces chapitres. Nous aurons alors l'occasion de souligner, en particulier, comment le palier de l'organisation sociale et de la culture permet, toujours dans le contexte de l'analyse régionale, de prendre une vue d'ensemble de la structure sociale.

Les moyens dont nous disposions, dans notre enquête, pour repérer les indices de ces diverses variables étaient réduits.

Les recensements du Canada fournissent des données statistiques abondantes, mais — nous l'indiquerons au cours de l'analyse — ils comportent souvent, pour un travail comme celui-ci, de graves lacunes. Les *Inventaires des ressources naturelles et industrielles* des comtés, [16] élaborés par l'Office économique provincial, nous ont été communiqués ;[17] ils contiennent des renseignements précieux que nous avons largement utilisés, mais si l'*Inventaire* de Terrebonne date de 1954, celui d'Argenteuil remonte à 1942 : beaucoup de ces données ont donc vieilli et étaient proprement inutilisables; le Ministère de l'Industrie et du Commerce a fait, pour certaines municipalités seulement, une remise à jour de quelques chiffres dans de brefs bulletins intitulés *Inventaires économiques et indus-*

[16] Désignés au cours du travail par l'expression: *Inventaire des ressources.*

[17] Par M. Fortunat Fortier, alors directeur de l'Office provincial de recherches économiques, à qui nous sommes très reconnaissants.

triels. La plupart du temps, les renseignements fournis par les *Inventaires* ne sont que du matériel brut devant être traité par l'analyse sociologique ; de plus, ces documents ne comportent que de très rares indications sur l'organisation sociale et la culture. Les rapports de Messieurs les curés à Monseigneur l'Evêque nous ont fourni aussi des données statistiques abondantes : on sait par ailleurs que leur valeur n'est pas toujours très sûre. Si l'on ajoute les ouvrages classiques de Blanchard [18] et quelques monographies historiques, l'on aura à peu près toute la documentation disponible. Tout cela est très mince si l'on compare à d'autres régions de la province pour lesquelles existent au moins quelques études économiques ou géographiques.

C'est en tenant compte de ces lacunes des documents que nous avons élaboré nos interviews. Celles-ci n'ont visé qu'incidemment à détecter des attitudes; avant tout, il s'est agi d'interviews d'information devant permettre de repérer les indices de structure sociale que ne pouvait fournir l'analyse des documents. Ici encore, il faut souligner une nouvelle limitation : comme nous n'étions que deux personnes à travailler « sur le terrain » et qu'il avait fallu dépouiller sur place les documents diocésains dont nous avons parlé plus haut, ces interviews furent relativement peu nombreuses étant donné l'ampleur et la diversité du territoire.

Quant à la saisie de l'espace régional comme tel, nous ne pouvions — malgré notre souci d'appréhender un ensemble — y parvenir de façon trop directe. Le territoire de la région étudiée est vaste et divers : quel rapport peut bien unir, à première vue, Argenteuil et Terrebonne, Montfort et Sainte-Thérèse-de-Blainville ? Tout en visant essentiellement

[18] Raoul BLANCHARD, *Le Centre du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1947, 577 p. ; *L'Ouest du Canada français*, Tome premier: *Montréal et sa région*, Montréal, Beauchemin, 1953, 401 p.; *id.*, tome deuxième : *Les pays de l'Ottawa — L'Abitibi — Témiscamingue*, Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p.

les ensembles, l'analyse structurale ne doit pas en masquer la diversité. D'où une démarche méthodologique qui s'imposait : découper le territoire en zones humaines plus restreintes. Ce qui permettait d'assumer, au départ, la diversité des localités, des « microcultures » ; et ce qui constituait, du même coup, une première étape de généralisation pour parvenir à la structure globale. Nous avons donc procédé par esquisses partielles. De sorte que la répartition du territoire en dix zones nous a constamment servi de recoupement pour notre division en paliers de la structure sociale. Ce procédé est mis en évidence dans la forme même de cet ouvrage : nos chapitres sont ordonnés suivant l'ordre des variables structurelles, mais chacun de ces chapitres est divisé par zones.

Divers critères nous ont inspirés dans la délimitation de ces ensembles : nous les indiquons dans la troisième partie de ce chapitre. On remarquera que ces critères ne sont pas les mêmes dans chaque cas : c'est que les éléments qui font l'intégration ou simplement l'homogénéité d'un ensemble social se situent à des niveaux différents de la structure. Par exemple, la seconde zone, par son développement démographique et industriel, manifeste une véritable intégration dynamique du territoire ; tandis que la première montre tout au plus une certaine homogénéité (pauvreté du sol, population dispersée, etc.). C'est dire que la généralisation ultime ne pourra se faire uniquement à partir des critères de sectionnement.

Dans la pratique, ce découpage en zones n'a évidemment pas été fait au hasard. Il a été opéré par étapes, par tentatives successives au cours du travail sur le terrain. Remarquons seulement que, dès l'abord, le premier critère a été sociologique — en ce sens qu'il référait à la façon même dont des gens de la société impliquée en voyaient le fractionnement : au cours d'interviews préliminaires, nous avons demandé à certaines personnes choisies en raison de leur « situation » de partager la région en petites entités. Leurs

réponses, transcrites sur cartes, ont fourni le point de départ de nos sectionnements successifs du territoire.

On notera que nous avons effectué notre découpage en tenant compte des limites municipales : ce qui implique que les frontières des zones n'ont rien de très précis — au moins pour certaines d'entre elles (voyez, par exemple, les frontières des première et troisième zones). Il est bien certain que la réalité sociale ne change pas brusquement de caractère avec telles limites de municipalité. Mais nous étions contraints de procéder ainsi : toutes nos analyses statistiques reposaient sur des données fournies par le Bureau fédéral de la statistique dans les cadres des municipalités.

Une dernière limitation : la répartition en zones écologiques devait respecter la continuité du territoire. Par conséquent, il arrive que certaine localité — du point de vue de l'homogénéité de la structure sociale — aurait été peut-être mieux placée dans telle autre zone que celle où elle se trouve effectivement dans notre découpage ; mais comme elle ne se localisait pas à la frontière de la zone délimitée, il n'était pas question de la rattacher à une autre que celle où elle est enclavée par la géographie. Ainsi la municipalité du Lac-des-Seize-Iles ressemble beaucoup — par certains de ses traits sociologiques — à des localités de la troisième zone ; comme elle n'est pas cependant à la frontière de la première zone, nous ne pouvions l'en extraire sans briser la continuité de l'espace écologique. Ces divers inconvénients (inhérents à un travail de ce genre) n'ont rien de très grave, étant donné le but ultime poursuivi.

III

Les dix zones de la région constituant, comme nous venons de le souligner, les approximations partielles de l'en-

semble, il nous faut les présenter et les caractériser ici brièvement. [19]

1. *Un territoire déprimé*

Située à l'extrême ouest de la région, cette première zone, d'environ 260,500 acres, est entièrement située dans le comté provincial d'Argenteuil dont elle couvre un peu moins de la moitié de la superficie. Elle comprend les municipalités de Grenville, Calumet, Grenville-et-Augmentation, Wentworth, Harrington, Montcalm, Lac-des-Seize-Iles, Barkmere, Arundel et Huberdeau. [20]

Tout le secteur « rural » de cette zone est remarquablement homogène. D'abord par rapport à la nature du sol et aux possibilités de développement. Sauf dans la plaine du sud où l'on trouve un peu de terre argileuse forte et de la terre franche argileuse, tout le reste de la zone est fait de granit, de rocailles et de terre franche souvent superficielle ; de plus, des techniques rationnelles d'exploitation agricole seraient difficiles à instaurer, par suite de l'éparpillement des étendues arables sur les bords des lacs et des rivières. La forêt est abondante, mais son exploitation n'exige pas d'établissements stables. Donc, aussi bien la nature du sol que l'exploitation forestière ne favorisent aucunement un peuplement continu. Le tourisme n'a atteint la première zone, de façon significative, que depuis quelques années ; il est surtout attiré par les lacs et ne peut contribuer à implanter une population permanente très considérable ; de toutes façons, ce sera encore là un peuplement en plaques.

[19] On se reportera aux cartes publiées en appendice.

[20] Ces municipalités correspondent aux paroisses suivantes: Notre-Dame-de-la-Merci (Huberdeau), Notre-Dame-de-la-Sagesse (Lac-des-Seize-Iles), Notre-Dame-du-Rosaire (Montfort), Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Grenville), Saint-Ludger (Calumet) et les dessertes de Saint-Michel-de-Wentworth, Pointe-au-Chêne, Harrington, Kilmar, Weir.

En plus de ce secteur « rural », la zone comprend au sud quelques agglomérations urbaines. Celles-ci sont reliées au secteur précédent par des courants de migrations que nous analyserons plus loin. De plus, la faiblesse de leurs structures économiques les situe tout naturellement dans la première zone, dont la caractéristique fondamentale est d'être économiquement « déprimée ».

Un dernier facteur d'homogénéité nous est fourni par la définition même qu'on donne de ce territoire dans les autres secteurs de la région. A cause surtout de son ancienne appartenance au diocèse d'Ottawa, à cause aussi des traits particuliers de son écologie, ce territoire forme un milieu à part : par exemple, les curés de cette zone ont peu de relations avec les autres ... C'est là un trait de culture que l'on ne doit pas minimiser.

2. *De la richesse agricole au prolétariat urbain*

La deuxième zone comprend les villes de Lachute et de Brownsburg, le village de Carillon et les municipalités rurales de Chatham, de Saint-Jérusalem et de Saint-André-d'Argenteuil.[21]

Ce territoire apparaît d'emblée comme formant un ensemble relativement intégré et assez homogène. Le complexe urbain Lachute-Ayersville constitue le pôle principal d'intégration de ce secteur. Brownsburg, centre secondaire à fonction essentiellement industrielle, a joué un rôle important dans l'évolution de la zone — particulièrement depuis la deuxième guerre mondiale.

[21] Ces municipalités renferment les sept paroisses suivantes: Sainte-Anastasie et Saint-Julien de Lachute, Immaculée-Conception d'Ayersville, Saint-Louis-de-France de Brownsburg (desserte de Saint-Michel-de-Wentworth non comprise), Saint-Philippe, Saint-Joseph-de-Carillon et Saint-André.

Entre toutes les agglomérations de la zone existe un réseau de relations économiques et sociales. Par exemple, Brownsburg recrute sa main-d'oeuvre industrielle dans toute la zone ; cete ville constitue en particulier un débouché pour la main-d'oeuvre féminine de Lachute. Cette dernière ville influence tout le territoire et le déborde même (nous verrons par exemple le cas de Saint-Hermas dans la huitième zone).

D'autres facteurs donnent encore à la zone un visage bien spécifique. Comme nous le montrerons, l'histoire de son peuplement en fait un ensemble — qui déborde d'ailleurs le territoire que nous avons délimité. Partout, on retrouve une répartition ethnique et confessionnelle de la population curieusement semblable. Enfin, la structure de l'agriculture est assez uniforme dans les diverses localités rurales.

3. *Tourisme et structure sociale*

Cette zone comprend les municipalités suivantes : Mont-Rolland, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Val-Morin, village et paroisse de Sainte-Adèle, Saint-Adolphe-d'Howard, Morin Heights, village et paroisse de Saint-Sauveur, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs (Lac Marois).[22]

Le critère fondamental qui a présidé au découpage de cette zone ne nécessite pas une longue justification : le tourisme est le phénomène social central de tout ce territoire. Non pas seulement parce qu'il est là beaucoup plus considérable que partout ailleurs dans la région, mais parce que, dans les diverses municipalités qui composent la troisième zone, toute la société est en quelque sorte structurée en fonction du tourisme. Sur le plan économique, il a joué un rôle

[22] Ces municipalités correspondent aux paroisses suivantes: Saint-Joseph-de-Mont-Rolland, Sainte-Marguerite, Saint-Norbert-de-Val-Morin, L'Immaculée-Conception-de-Sainte-Adèle, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Eugène-de-Morin Heights, Saint-Sauveur et Sainte-Anne-des-Lacs.

de suppléance vis-à-vis un premier genre de vie — l'agriculture — condamné par l'expérience. Cela s'est automatiquement répercuté sur la structure des occupations. Et la mentalité elle-même de la population résidente s'axe tout naturellement sur la présence du tourisme.

Tout au long des analyses qui porteront sur ce secteur, le tourisme sera donc constamment présent. Et pourtant, il ne sera pas étudié vraiment pour lui-même : on mesurera sans peine les moyens en techniques et en personnel que nécessiterait pareille investigation. Dès maintenant posons le problème essentiel : celui des répercussions sur une société de la présence périodique d'une population hétérogène drainant avec elle d'autres moeurs et, plus profondément, des facteurs de dissociation sociale.

4. *Un territoire déprimé à la veille des transformations décisives*

La quatrième zone renferme les quatre municipalités de Saint-Canut, de Saint-Colomban, de Gore et de Mille-Iles.[23] Ce territoire, relativement vaste (70,000 acres) mais bien peu peuplé (1,696 h. en 1956), constitue par rapport à l'ensemble de la région une sorte d'enclave restée traditionnellement à l'écart des progrès du milieu ambiant. Etranger à la prospérité agricole caractéristique de la huitième zone, très en retard par rapport au développement touristique de la troisième zone, ce secteur se situe toutefois assez bien dans le prolongement de la première zone, dont le caractère le plus marquant est d'être économiquement « déprimée ».

On ne saurait pas dire qu'il s'agit là d'un territoire bien intégré autour d'un pôle d'attraction nettement circonscrit :

[23] La paroisse de Saint-Canut recouvre exactement le territoire de la municipalité du même nom. La paroisse de Saint-Colomban comprend les trois autres municipalités (la desserte de Rivière-à-Gagnon est rattachée à la sixième zone).

la vie économique s'ordonne surtout en fonction de Saint-Jérôme, la vie sociale et religieuse des gens de langue anglaise et des protestants subit surtout l'influence de Lachute et même de Morin Heights. Mais, à l'intérieur de la zone, Saint-Canut exerce tout de même un certain rôle dynamique.

La quatrième zone ne se présente pas, il s'en faut, comme un ensemble homogène en tout point. La répartition ethnique et religieuse de la population offre, en particulier, des contrastes très marqués. Il ne manque pas, par ailleurs, de traits donnant à l'ensemble une figure spécifique. Sous-développement économique, incohérence et éparpillement des relations sociales, retard culturel se dégagent comme les principaux caractères communs aux collectivités de la zone.

5. Difficulté d'être une banlieue...

Dans les limites de la cinquième zone, on compte les trois municipalités rurales de Sainte-Sophie, de Saint-Hippolyte et de Lesage et les trois villages de Shawbridge, Prévost et New-Glasgow. [24]

Au premier abord, il peut sembler singulier de voir réunies en un même ensemble des localités aussi disparates en apparence que Sainte-Sophie et Saint-Hippolyte, par exemple. Le secteur Lesage-Shawbridge-Prévost se découpe assez naturellement comme un territoire homogène, mais on ne voit pas tout de suite peut-être en quoi on est fondé à l'adjoindre à celui de Sainte-Sophie — New-Glasgow ou à celui de Saint-Hippolyte. A l'analyse, pourtant, se dégagent bon nombre de traits communs à ces diverses localités.

Sur le plan démographique, ce n'est pas tellement dans l'évolution passée qu'il faut rechercher les similitudes. Il en

[24] La paroisse de Saint-Hippolyte coïncide avec la municipalité du même nom. La paroisse de Sainte-Sophie englobe New-Glasgow, en plus de la municipalité rurale de Sainte-Sophie. Les trois autres localités forment la paroisse de Lesage.

existe. Mais il faut davantage insister sur une tendance qui se manifeste depuis peu et qui s'accusera très probablement dans les années à venir: la cinquième zone s'oriente vers une fonction de banlieue résidentielle. Déjà, on le verra, la zone n'a pratiquement plus de structure économique qui lui soit propre. L'agriculture a cédé devant le tourisme d'abord, mais surtout devant l'attraction des emplois industriels dans les villes proches, Saint-Jérôme ou Montréal. Le rôle de la zone comme banlieue résidentielle est dès maintenant inscrit assez profondément dans la structure des occupations. On n'est guère surpris de la faiblesse de l'organisation sociale et de l'organisation paroissiale sur ce territoire dont la vocation semble avoir constamment été remise en question.

En bref, nous sommes ici devant une zone marginale, sans cohérence interne, vivant en dépendance de Saint-Jérôme et de Montréal. A ce titre, elle pose des problèmes spécifiques qu'il fallait chercher à mettre en évidence.

6. Le centre d'un territoire à faible structure

La sixième zone correspond à l'agglomération de Saint-Jérôme avec sa banlieue immédiate. En outre de la ville même de Saint-Jérôme, ce territoire englobe la municipalité rurale de Saint-Jérôme (Rivière-du-Nord), les municipalités de la paroisse et du village de Saint-Antoine-des-Laurentides.[25]

Le découpage de cette zone s'impose presque d'emblée, mais il suppose tout de même qu'on a cherché à délimiter l'espace qui constitue, autour de la ville, sa véritable banlieue. Lesage, Saint-Janvier, voire Saint-Canut et Sainte-Sophie, subissent assez profondément l'influence de Saint-Jérôme, mais

[25] La zone comprend ainsi les paroisses de Saint-Jérôme : Cathédrale, Sainte-Paule, Sainte-Marcelle, Saint-Lucien, Saint-Antoine-des-Laurentides et la desserte Notre-Dame-de-la-Salette de Rivière-à-Gagnon.

on ne saurait les considérer comme des prolongements de la ville, comme des secteurs de la banlieue immédiate. Ces diverses localités n'appartiennent pas à l'aire d'attraction incontestée de Saint-Jérôme. Cette aire a peu d'extension, en fait: c'est presque à ses portes que la ville rencontre la "concurrence" de l'envahissement métropolitain. L'analyse des occupations révélera que la ville est déjà elle-même engagée de façon significative sur la voie de la dépendance à l'égard de la structure économique de la métropole.

7. Résidence rurale et occupations urbaines

Cette zone comprend les municipalités de Sainte-Anne-des-Plaines, de Saint-Janvier et de Sainte-Monique.[26] Ces diverses localités ne sont généralement pas considérées, par les habitants de la région, comme formant un territoire unifié. Il semble difficile, en effet, de leur trouver un pôle commun d'intégration — bien que l'on puisse légitimement supposer que, dans un avenir plus ou moins rapproché, la municipalité de Saint-Janvier en constituera le pivot dynamique.

Certaines relations économiques existent entre les municipalités de cette zone, entre Sainte-Anne-des-Plaines et Saint-Janvier surtout. Mais sur le plan des structures sociales, elles ont une importance minime. D'autres facteurs montrent que les relations des diverses municipalités avec des territoires situés hors de la zone sont plus fondamentales: ainsi les lieux de travail non agricoles et les endroits où les jeunes prennent leurs loisirs se trouvent en dehors de l'aire comprise dans la zone. Si l'on ne considérait, par exemple, que le facteur loisir, une localité comme Sainte-Monique devrait plutôt être intégrée dans la neuvième zone.

Ce n'est donc pas en référence à des schémas de relations et d'échanges que peut s'opérer le découpage de la septième

[26] Qui correspondent aux paroisses du même nom.

zone. D'autres facteurs de cohérence ont été pris en considération. Comme on pourra le voir plus loin, les trois localités ont une structure agricole fort semblable. Et surtout, elles ont un dynamisme social analogue: toutes les trois sont engagées dans un même processus d'urbanisation. A Sainte-Anne-des-Plaines et à Sainte-Monique s'effectue très rapidement une transmutation de la population rurale traditionnelle en une population à double occupation, rurale et industrielle; Saint-Janvier subit une immigration considérable de travailleurs urbains. Dans les trois cas, la transformation s'opère sans accrocs trop sensibles au niveau de vie: les gens des trois localités sont à l'aise; dans aucune, on ne trouve de pauvres en nombre un peu considérable. Enfin, dans les trois localités, les problèmes psycho-sociologiques sont profondément similaires: ce sont ceux que produit toute transformation rapide des occupations dans un milieu rural traditionnel.

Pour toutes ces raisons, il semble parfaitement fondé de faire de ces trois localités une même zone humaine; non pas, encore une fois, par l'existence de réseaux nombreux de relations internes, mais par l'analogie très profonde des structures sociales et des processus d'évolution économique et culturelle.

8. Prospérité et faiblesses d'un territoire rural

La huitième zone comprend les municipalités suivantes: Sainte-Scholastique (village et paroisse), Saint-Hermas, Saint-Augustin (village et paroisse), Saint-Benoît (village et paroisse) et Saint-Placide (village et paroisse).[27]

Cette zone constitue la plate-forme rurale de la région. On le répète souvent dans les milieux informés: Saint-Hermas

[27] Ces municipalités correspondent aux paroisses du même nom.

est l'une des localités agricoles les plus prospères de la province de Québec. Et les autres municipalités de la zone la suivent de près sous ce rapport. Cette prospérité date de l'entre-deux-guerres et elle coïncide avec la spécialisation dans l'industrie laitière: il y a trente ans, le comté des Deux-Montagnes était le douzième ou quinzième comté pour la fourniture du lait à Montréal; aujourd'hui il détient le premier rang. Ici l'influence de la ville s'est manifestée surtout, pourrait-on dire, par une modernisation et une technicisation de l'agriculture, alors que dans d'autres secteurs de la région le dynamisme social a d'abord transmué le rural en ouvrier d'usine. C'est assez, il nous semble, pour faire de ces diverses municipalités un milieu humain cohérent.

Mais s'il s'agit là de l'allure générale que prend l'évolution sociale de la zone, certains de ses traits ne sont pas sans rapport avec d'autres phénomènes généraux qui se produisent à la dimension du milieu plus vaste. A Saint-Augustin, à Sainte-Scholastique, à Saint-Benoît, des cultivateurs travaillent de plus en plus à l'extérieur, dans la construction et dans l'industrie. Beaucoup de jeunes gens, dans toutes les municipalités de la zone, doivent émigrer en ville pour trouver du travail. Ce sont là des phénomènes qui rapprochent la huitième zone de la septième et permettent de la situer aussi dans une aire d'attraction urbaine.

9. Expansion économique et décalages culturels

La neuvième zone comprend les trois municipalités suivantes : ville Sainte - Thérèse, Sainte - Thérèse - de - Blainville, Sainte-Thérèse-Ouest. [28]

La délimitation de ce territoire se justifie facilement: il s'agit d'une ville et de son environnement. Celui-ci ne consti-

[28] Elles correspondent aux paroisses suivantes : Sainte-Thérèse, Notre-Dame-de-l'Assomption, Sacré-Coeur-de-Jésus, Coeur-Immaculé-de-Marie, Notre-Dame-de-Fatima.

tue pas exactement une banlieue de Sainte-Thérèse: beaucoup des gens qui y habitent travaillent à Montréal, et Sainte-Thérèse est loin de constituer l'unique centre de gravitation de la région. Nous sommes, de toute façon, devant un territoire qui s'urbanise et s'industrialise très rapidement: l'analyse de l'agriculture le montrera avec évidence. Il y a donc là des groupes confrontés à des problèmes analogues; en ce sens, ils forment un ensemble que nous étudierons comme tel.

La coexistence de couches culturelles disparates constitue ici le phénomène principal qui nous servira à caractériser la structure d'ensemble de cette zone.

10. Quelques « quartiers » de Montréal

Quatre municipalités forment la dixième zone: la ville de Terrebonne, le village de Bois-des-Filion, les municipalités de Saint-Louis-de-Terrebonne et de Rosemère.[29] Ces localités s'alignent sur la rive nord de la rivière des Mille-Iles, à l'angle sud-est du comté de Terrebonne.

Le trait qui constitue le lien fondamental entre les agglomérations de la zone est leur étroite dépendance commune par rapport à Montréal. Il est vrai que tout le territoire de la région de Saint-Jérôme dépend, en définitive, de Montréal, mais le phénomène ne se manifeste pas partout avec la même intensité ni selon le même schéma. Depuis la dernière guerre et surtout depuis cinq ou six ans, la zone est engagée dans un processus extrêmement rapide d'intégration à la banlieue ré-

[29] Nulle part on ne trouve une exacte correspondance entre les limites paroissiales et les limites municipales. La paroisse Saint-Louis-de-Terrebonne ne s'étend pas, en dehors de la ville même, à toute la municipalité portant le même nom. En plus du village de Bois-des-Filion, la paroisse Saint-Maurice englobe des portions du territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Terrebonne et de celui de Sainte-Thérèse-de-Blainville. La paroisse Sainte-Françoise-Cabrini de Rosemère déborde les limites municipales vers l'ouest, sur le territoire de Sainte-Thérèse-Ouest.

sidentielle de la métropole. Elle fait désormais partie, peut-on dire, du complexe métropolitain à peu près au même titre que la plupart des localités de l'île Jésus, par exemple. C'est d'ailleurs de plus en plus le cas aussi des municipalités situées le long de la rivière des Mille-Iles, entre Sainte-Thérèse et Oka.

Terrebonne, on le notera, n'est pas aussi complètement dominée que Bois-des-Filion et Rosemère par la fonction strictement résidentielle. Ainsi, la ville conserve une activité industrielle autonome. Ce fait suggère une certaine analogie entre Terrebonne et Sainte-Thérèse. Les deux localités ont d'ailleurs ceci de commun, malgré de nombreux éléments de diversité, qu'elles peuvent encore offrir quelque résistance à l'envahissement métropolitain. Pendant leur longue histoire rurale, les deux collectivités ont acquis une originalité et une cohésion que l'évolution récente a à coup sûr altérées assez profondément mais sans les effacer.

La ville de Terrebonne n'exerce pas pour autant une influence marquée sur le territoire environnant; d'ailleurs, elle entretient des échanges sans doute plus nombreux avec des centres comme Saint-François-de-Sales, Lachenaie et Mascouche qu'avec Bois-des-Filion et Rosemère. Secteur de banlieue, la dixième zone ne possède pas, à vrai dire, à l'intérieur de ses frontières, les éléments essentiels de son dynamisme. A la limite, on pourrait considérer les municipalités qui la composent comme des «quartiers» urbains: en tout cas, le terme convient tout-à-fait à Rosemère et à Bois-des-Filion, si l'on met à part le fait du tourisme. «Quartiers» différents bien sûr, associés à des degrés divers à l'espace métropolitain, mais confrontés pour l'heure à des problèmes de même nature.

Chapitre deuxième

PEUPLEMENT ET STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Notre première variable d'analyse renvoie aux *processus de peuplement* et à la *structure démographique.* Nous avons déjà dit la primordiale importance, en cette matière, de la démarche historique: l'étude des processus de peuplement en constitue indubitablement l'étape initiale et la plus facile à déterminer. Par ailleurs, la variable démographique se prête bien, d'un point de vue un peu plus statique, à un traitement par la manipulation des données chiffrées que fournissent les recensements de diverses espèces.

Pour déterminer nos indices, nous avons retenu les grands traits suivants: phases et caractéristiques du peuplement; évolution du volume de la population; sa densité; les groupes d'âges — de façon à pouvoir évaluer la «jeunesse» ou la «vieillesse» de la structure démographique des zones; la répartition par sexes, par groupes ethniques, par confessions religieuses; enfin, la population touristique. Pour toutes ces caractéristiques, nous avons tâché de faire constamment la comparaison entre l'ensemble que forme chaque zone et les unités, paroisses ou municipalités, qui le constituent.

I

La première zone étant très vaste, sa population très dispersée et hétérogène, on ne s'étonnera pas de nous voir consacrer d'assez longues analyses à la structure de la population de ce territoire.

A l'origine, l'occupation du sol fut l'oeuvre des Ecossais: un colon s'installe à Grenville en 1810; Grenville-et-Augmentation est atteinte en 1816, Harrington après 1830. « Les gens de Lost River, en 1850, ne parlaient encore que le gaélique» note Blanchard. Un Anglais s'installe dans Wentworth en 1815, mais d'autres colons ne l'y suivront qu'après 1830. Des Irlandais (dont bon nombre sont protestants) viendront s'établir dans la zone, à partir de 1825. Enfin viennent les Canadiens français attirés par le bûcherage et la «drave» du bois et par le travail dans les multiples scieries qui s'installent sur le territoire; ces scieries auraient employé, en été, de 1,500 à 2,000 hommes, surtout des Canadiens français.

Le tableau 1* indique l'évolution globale de la population dans la zone. On voit qu'il n'y a pas eu d'accroissement continu. On décèle, par ailleurs, deux coupures: une pour chacune des décennies correspondant aux deux guerres mondiales. Des jeunes gens furent appelés à l'armée; surtout, des jeunes et des plus vieux quittèrent la campagne pour l'usine. Ce mouvement a facilement pu prendre des proportions considérables dans ce secteur où l'agriculture ne suffit pas à nourrir les cultivateurs. Pour l'ensemble de la zone, le taux d'accroissement a été de -2.7% entre 1931 et 1941, de 10.2% entre 1941 et 1951 et de -0.8% entre 1951 et 1956. Au premier coup d'oeil, il est clair que ces chiffres couvrent une réalité très peu ho-

* On trouvera tous les tableaux en appendice.

mogène (voir tableau 2) :[1] la variation des taux d'accroissement d'une municipalité à l'autre est généralement marquée.[2]

De ces indications se dégage une impression que confirme l'examen de la répartition par âges de la population (voir tableau 3) : sur le plan démographique, la zone montre peu de dynamisme. Il s'agit, dans l'ensemble, d'une population vieille, où la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est élevée, alors que celle des jeunes – de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans surtout — est relativement faible.

Le vieillissement démographique constitue une caractéristique particulièrement nette dans le cas des municipalités de Montcalm, d'Arundel et de Harrington. Si l'on analyse des statistiques plus détaillées que celles que renferme le tableau 3,[3] seule la population de Grenville-et-Augmentation présente un profil quelque peu régulier, à cause sans doute de la présence des établissements de la *Canadian Refractories Limited.* Quant à Calumet, l'examen y révèle l'existence de deux

[1] Malheureusement les données statistiques disponibles ne sont pas très diversifiées. De 1851 à 1921 (inclusivement), les municipalités rurales sont continuellement groupées et, ce qui est plus grave, certaines passent d'un groupe à l'autre. Nous éliminons, pour cette zone, les chiffres antérieurs à 1931.

[2] Il faut aussi nous demander quel rôle ont joué les migrations dans l'évolution démographique de la zone. Pour la décennie 1931-1941, les rédacteurs de l'*Inventaire des ressources* (1942) ont proposé des évaluations sur ce point. Parmi les résultats auxquels ils parviennent, on peut citer les suivants: de 1931 à 1941, une émigration de 167 personnes pour Huberdeau, de 149 pour Grenville-et-Augmentation, de 91 pour Arundel, de 67 pour Calumet. Ces données ont pour nous, aujourd'hui, le seul intérêt d'indiquer quelles municipalités sont le plus susceptibles de réagir de façon importante dans des circonstances qui favorisent l'émigration. Les plus sensibles seraient donc Huberdeau, Arundel, Grenville-et-Augmentation et Calumet. Par des interviews, nous savons qu'il y a aussi actuellement des migrations : c'est le cas de Grenville, Montfort, Pointe-au-Chêne, Kilmar, Harrington et Saint-Michel-de-Wentworth. Evidemment, il ne s'agit pas toujours d'une émigration hors de la zone: ainsi, dans le cas de Kilmar, on signale des migrations vers Grenville.

[3] Données publiées par le Bureau fédéral de la statistique, à la suite du recensement de 1956, dans un bulletin intitulé: *Population par certain (sic) groupe d'âge, comtés et subdivisions de recensement*, public. 6009-580, 13-9-57.

«blocs» de population: on observe une coupure marquée entre les jeunes de moins de 15 ans et la population adulte âgée de plus de 25 ans; ce fait tient à ce que les possibilités d'emploi y sont limitées aux chefs de famille, comme on le verra plus loin. La structure démographique de Grenville ressemble à celle de Calumet : ici, la faiblesse relative des groupes d'âges 15-19 ans et 20-24 ans tient surtout à l'implantation récente, dans la localité, de jeunes ménages tirant leur subsistance de la mine de Kilmar et de l'usine de Marelan en particulier. La répartition par âges de la population de Lac-des-Seize-Iles reflète le progrès du tourisme à cet endroit depuis la guerre. La municipalité compte, en effet, une forte proportion d'adultes de 25 à 40 ans environ, de même qu'un nombre important de jeunes de moins de 15 ans.

Ces observations sur la répartition par âges de la population mettent déjà en évidence certaines déficiences de la structure économique de la zone. Dès maintenant apparait, par exemple, le grave problème de l'orientation des jeunes au moment où ils atteignent l'âge de travailler. Nous y reviendrons.

La population de la zone est de faible densité, on le sait déjà. Il faut aussi considérer comment elle est répartie à l'intérieur des municipalités. Si l'on met à part les deux villages du sud, Grenville et Calumet, la population est éparpillée aux quatre coins du territoire. Dans Grenville-et-Augmentation, il y a quatre agglomérations distantes de trois à six milles, et les fermes sont dispersées dans les montagnes. Dans Harrington, il y a cinq points de concentration et des fermes plus ou moins dispersées. Dans Wentworth, l'habitat est encore plus morcelé : on y relève huit hameaux, tous de très faible dimension. La population d'Huberdeau est un peu plus concentrée; il n'y a que deux agglomérations, dont un village principal assez important. De même pour Arundel. Mais dans les deux cas, les fermes ne sont pas groupées. Dans Montcalm, il n'y a que deux petites agglomérations autour de

deux gares de chemin de fer; le nord de la municipalité est inhabité. A Lac-des-Seize-Iles, il y a un petit village et cinq fermes autour du lac. Barkmere constitue un cas spécial: hormis un petit noyau de maisons à la tête du lac, toutes les autres habitations sont des chalets.

Deux traits de la population de la première zone restent à analyser : l'origine ethnique et l'appartenance religieuse de la population. Ils constituent des facteurs importants d'hétérogénéité dans le territoire qui nous occupe. Nous avons souligné au début que les divers groupes ethniques étaient arrivés à des dates différentes sur le territoire. Le tableau 4 montre l'évolution de chacun. En 1941, la zone est en majorité française. D'après l'allure générale de l'accroissement et le témoignage de nos informateurs, la proportion de Français doit être encore plus grande actuellement. C'est d'ailleurs un phénomène général dans toute la province (Cantons de l'Est, en particulier) : les Français remplacent partout les Anglais dans les régions rurales ; le taux de natalité des Français est aussi plus élevé que celui des gens de langue anglaise. Dans la zone que nous étudions, après un peu plus d'un siècle de peuplement, les Français forment près de 60% de la population. Mais on note que certains hameaux ou localités sont encore à très forte majorité anglaise (Harrington, Lost River, Avoca, Arundel . . .). La différenciation de la population selon les groupes ethniques correspond en général à la répartition par confessionnalité.

Sur cette catégorie particulière de la population de la zone que constituent les touristes, il ne nous a pas été possible de réunir des données statistiques précises, mais nos interviews nous permettent de souligner certains traits.

On peut délimiter un premier secteur au nord-ouest: lac Louisa (environ 240 familles, surtout protestantes), Montfort (environ 210 familles dont 175 de langue anglaise), Saint-Michel-de-Wentworth (200 familles, à peu près toutes catho-

liques), Laurel, Lac-des-Seize-Iles (250 familles, dont une dizaine seulement de langue française), lac des Pins, Weir (environ 75 familles), Barkmere (80% de langue anglaise) — et peut-être aussi Arundel et Huberdeau. La pénétration touristique est moins intense vers l'ouest. D'est en ouest, nous rencontrons une population de touristes pauvres à Montfort, des villégiateurs à revenu modeste dans le reste de Wentworth, des familles à l'aise et même riches au lac des Seize-Iles, au lac des Pins, à Weir et à Barkmere et des gens modestes ou pauvres plus à l'ouest. On constate aussi une différenciation par groupes ethniques : des majorités anglaises à Montfort, lac Louisa, Laurel, Lac-des-Seize-Iles, Weir et Barkmere ; des majorités françaises à Saint-Michel et sans doute au lac des Pins.

Dans le sud, nous pouvons difficilement parler d'un mouvement touristique. Il est cependant probable que le tourisme s'étendra de Wentworth à Harrington de façon significative d'ici peu. M. le curé de Pointe-au-Chêne nous révèle la présence, dans sa paroisse, d'une centaine de Canadiens français. Ces touristes, dit-il, sont, dans l'ensemble, propriétaires de leurs chalets. Ce sont des gens à l'aise. Ils viennent pour la plupart de Montréal ; quelques-uns sont d'Ottawa et d'Hawkesbury. On mentionne aussi un petit centre secondaire de dix familles de touristes catholiques venant de Montréal et de Kilmar; il s'agit d'un tourisme saisonnier. Il semble que ce soient là les deux seuls centres de villégiature dans le sud de la zone.

II

On peut faire remonter l'histoire du peuplement de la deuxième zone [4] à l'arrivée, en 1796, du premier colon, origi-

[4] Sur ce point, nous renvoyons à Raoul BLANCHARD, *L'Ouest du Canada français*, 9-159 — où nous puisons les quelques données historiques qui suivent.

naire du Vermont, qui vint s'établir à Lachute. Celui-ci fut suivi de quelques compatriotes : en 1803, on signale trente familles américaines à Lachute. Carillon, Saint-André, Saint-Philippe reçoivent aussi leurs premiers colons des Etats-Unis. Ce fut vite le tour des Ecossais : à Saint-André (1802), à Brownsburg (1818), à Lachute (1818) où ils arrivent en groupe. Mais la colonisation proprement dite fut plus tardive. « Une trentaine d'années après l'arrivée des premiers colons d'Argenteuil, l'occupation humaine s'étire déjà tout au long de l'Ottawa, s'essaie timidement, sur les traces des entrepreneurs en bois, à grignoter l'intérieur... La décade suivante est une période de grands progrès. Les colons arrivent nombreux ; les familles se développent ; les travaux publics sont amorcés... Les temps étaient propices, à partir de 1825, pour une active poussée de peuplement. Une large politique de travaux publics d'ordre gouvernemental exigeait aux rives de l'Ottawa la présence de nombreux travailleurs, les chantiers de bois, en se développant, avaient besoin d'hommes. Ce fut l'émigration d'Irlande qui les fournit et pour plusieurs décades cet afflux d'Irlandais allait noyer les autres éléments ». Jusqu'alors, les Canadiens français avaient surtout pénétré dans la zone pour travailler aux chantiers — sauf peut-être en ce qui concerne Saint-André. Attirés par l'éveil industriel provoqué par l'exploitation minérale, ils vont graduellement s'installer en nombre. De 1881 à 1941 s'affirme la prépondérance française : Blanchard l'explique par l'émigration des Britanniques et leur faible natalité.

Le tableau 5 donne une vue d'ensemble de l'évolution de la population. On discerne tout de suite une poussée démographique, surtout entre 1931 et 1941 ; elle se situe probablement de façon plus précise après 1939 et serait due à l'appel de population que l'industrie de guerre a provoqué dans la zone.

L'évolution démographique de chacune des municipalités appelle quelques remarques (voir tableau 6).

Pour bien comprendre le mouvement de la population dans Chatham, il faut, en consultant le tableau, tenir compte du fait que la municipalité de Brownsburg en a été détachée en 1936 et celle d'Ayersville après le recensement de 1951. Si l'on ajoutait la population de Brownsburg en 1941 (3,105 h.) et en 1951 (3,238 h.) aux chiffres donnés pour Chatham à ces deux années, on obtiendrait 5,941 h. en 1941 et 7,252 h. en 1951 dans Chatham. Ce sont ces derniers chiffres qu'il faut comparer à ceux qui sont consignés dans le tableau pour les décennies précédentes. La population de Saint-Jérusalem augmente rapidement: elle est passée de 874 en 1931 à 1,558 en 1956. Cela est dû à la proximité de la municipalité par rapport à Lachute – dont elle constitue véritablement une banlieue, à la suite d'une évolution décisive depuis 1940. A Carillon, le volume de la population fluctue depuis longtemps sans qu'on puisse discerner une tendance nette. Ce qui reflète bien l'état de stagnation où se trouve la municipalité. Quant à Saint-André, on discerne une faible augmentation; celle-ci est relativement récente. Sur une longue période apparaît une diminution importante.

Le fait fondamental qui se dégage de l'analyse du tableau, c'est l'urbanisation de la zone : Lachute et Brownsburg apparaissent avec évidence comme les pôles de l'évolution démographique actuelle. Le tableau 7 en constitue une illustration encore plus nette. En 1931, 71.4% de la population est urbaine ; en 1941, ce chiffre est porté à 81.4% et il atteint 87% en 1956.

C'est aussi par référence à ce trait fondamental de l'urbanisation qu'il faut considérer la répartition de la population par groupes d'âges donnée dans le tableau 8. On distingue trois localités à population plutôt jeune : Ayersville

surtout, Lachute et Brownsburg. Les autres localités comptent une population plutôt vieille.[5]

La répartition de la population par confessionnalités constitue un des traits démographiques les plus importants de la deuxième zone.

Le caractère fondamental à retenir, pour l'ensemble du territoire, c'est la prépondérance graduellement affirmée des catholiques : le court historique du peuplement que nous avons esquissé le laissait d'ailleurs entendre. Les catholiques formaient 37.7% de la population de la zone en 1851, 40.5% en 1871, 51.4% en 1901, 63.7% en 1931, 68.7% en 1941, 73.5% en 1951. A cette dernière date, la situation est la suivante, pour chacune des municipalités : 87.8% de catholiques à Carillon, 80.4% à Saint-André, 78% dans Chatham, 77.4% à Lachute, 67.6% à Brownsburg, 42.1% à Saint-Jérusalem. Les traits d'évolution de la répartition entre catholiques et non catholiques dans chaque municipalité sont essentiellement les mêmes que pour l'ensemble de la zone.[6]

[5] La plus vieille est celle de Saint-André; viennent ensuite celles de Carillon, de Chatham et de Saint-Jérusalem. Cette dernière municipalité semble ainsi échapper au corollaire que nous avons proposé entre population urbaine et population jeune : mais si l'on examine non pas le tableau 8, très sommaire, mais le tableau détaillé des groupes d'âges, il semble bien que le vieillissement de la population de Saint-Jérusalem a été freiné par l'arrivée durant la guerre d'une population jeune.

[6] Brownsburg présente un cas aberrant parmi les localités de la zone: la proportion des catholiques dans la population n'a pas varié de 1941 à 1951 (67.7% en 1941, 67.6% en 1951). Avant 1941, les proportions étaient cependant inverses — et nous retrouvons ici la caractéristique générale de la zone: si l'on se réfère aux recensements paroissiaux, les protestants ont formé juqu'à 60 et 70% de la population de Brownsburg entre 1914 et 1941. La consultation des recensements paroissiaux récents semble indiquer que la proportion des catholiques tend à s'approcher de 75%. Il est intéressant de noter, par ailleurs, qu'à Saint-Jérusalem — la seule municipalité de la zone comptant une majorité de non catholiques en 1951 — les deux groupes, catholiques et protestants, ont diminué de façon à peu près constante

En étudiant la répartition confessionnelle, nous avons déjà, du même coup, indiqué les grands traits de la distribution de la population selon l'origine ethnique : les catholiques sont en très grande majorité canadiens-français. Il n'y a cependant pas identité absolue entre les deux groupes à cause de la présence des Irlandais. Mais ceux-ci sont loin d'être tous catholiques, comme le montre le tableau 9.[7] La zone comptait, en 1941, 67% de Français, 31.9% de personnes d'origine britannique et 1.1% qualifiées « autres ». Le tableau 10 permet de voir la proportion des groupes respectifs depuis 1871 (et pour les années où il y a des données disponibles dans les recensements). On peut en déduire que les Français composaient 37.2% de la population en 1871, 47.6% en 1911 et, comme nous l'avons noté, 67% en 1941.

La zone compte relativement peu de touristes. Seul Saint-André est un centre assez important : près de 150 familles y passent l'été.

III

Pour la troisième zone bien davantage que pour les autres, les phases et les problèmes historiques du peuplement expliquent l'état actuel de la structure sociale. Nous nous y attarderons donc assez longuement.[8]

---

et sensiblement au même rythme de 1851 à 1911; depuis 1931, les deux groupes augmentent, mais le nombre des catholiques croît beaucoup plus rapidement que celui des protestants: alors qu'ils ne formaient que 21.8% de la population en 1931, les catholiques comptent pour 42.1% en 1951 — soit le double.

[7] Rappelons que le recensement de 1951 ne fournit pas de données sur la répartition ethnique dans les petites localités.

[8] Jusqu'à 1870 surtout, nous puisons certaines données dans BLANCHARD, *Le Centre du Canada français*, 423 et suiv. — nous réservant cependant la liberté d'utiliser d'autres schèmes d'explication

Le peuplement de la zone a été tardif ; il n'a débuté qu'avec « l'encombrement des vieilles paroisses au début du XIX^e^ siècle ». Bien auparavant, on y faisait l'exploitation de la fourrure, mais c'est la coupe forestière qui a marqué les timides commencements de la colonisation. Ce que Blanchard appelle « la colonisation du bois de sciage », et dont il fixe le début aux alentours de 1820, n'a pas ou n'a que très peu touché ce teritoire. En 1823, on compte cinq ou six maisons à Saint-Jérôme ; des Irlandais sont à New-Glasgow et Shawbridge vers le même temps. Mais, en 1830, on n'a pas encore franchi les premiers contreforts des montagnes.

Parlant de toutes les Laurentides, Blanchard situe « la poussée agricole » entre 1830 et 1860. Pour ce qui est de la zone que nous étudions, il nous semble que cette *première phase* s'étend plutôt de 1840 à 1870 environ.

La colonisation s'engage avec des gens venant de Terrebonne et des Deux-Montagnes. « C'est la vraie tache d'huile. Dépassant les Irlandais de Shawbridge, les colons canadiens font de la terre dès 1840 dans le haut d'Abercromby ; à eux se joint en 1842 un commissaire des Terres de la Couronne, A. M. Morin qui établit une ferme [à Sainte-Adèle] et attire de nouveaux arrivants ; ces pionniers vivent en vendant du bois de chauffage, du bardeau, des étoffes de leur fabrication et surtout de la perlasse. Leur nombre croît si vite que la paroisse de Saint-Jérôme n'y suffit plus: il faut créer en 1854 deux nouveaux centres religieux, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle. A cette date, les colons d'avant-garde sont déjà beaucoup plus loin : sur les bords du lac Masson où la paroisse [Sainte-Marguerite] est de 1866 ».[9] Morin Heights a déjà son conseil municipal en 1855.

---

que les siens. Pour le reste, nous nous fondons sur des analyses historiques et surtout démographiques faites par nous-mêmes.

[9] BLANCHARD, *op. cit.*, 438-39.

En 1870, le territoire de la zone est loin d'être touché en son entier ; mais après cette date, l'élan se ralentit, les établissements dont nous avons parlé se consolident. Alors s'amorce une *seconde phase* caractérisée par une stagnation relative, une stabilisation de la population agricole. De 1871 à 1911, on observe une sorte de recherche d'un équilibre entre la population et les ressources agricoles et forestières du milieu : la population, qui était de 4,926 en 1871, revient au même niveau en 1911. Durant cette période, une seule paroisse nouvelle est érigée canoniquement (Saint-Adolphe-d'Howard, 1894).

L'émigration constitue le phénomène central de cette seconde phase. Peut-être y a-t-il eu émigration vers les Etats-Unis, mais le courant le plus important est sans aucun doute celui que le Curé Labelle a dirigé vers les terres vierges plus au nord. Entre 1881 et 1891, la population de la zone passe de 4,992 à 4,597 (voir tableau 11) : soit une baisse de 7.9%, à laquelle il faudrait ajouter la perte de l'accroissement naturel. De 1891 à 1901, le mouvement d'émigration se ralentit : la population augmente de 6.9% en dix ans ; la zone ne perd donc alors qu'une partie de l'accroissement naturel. Durant la période 1901-1911, l'émigration s'accroît : tout l'accroissement naturel disparaît.[10]

[10] Saint-Sauveur paraît particulièrement affectée par l'émigration durant cette seconde phase. Le flot des départs y est continu : la population passe graduellement de 1,845 en 1871 à 1,616 en 1881, à 1,460 en 1891, à 1,511 en 1901 et à 1,283 en 1911. A Sainte-Adèle, l'émigration est mieux contenue et cesse plus tôt qu'à Saint-Sauveur (1,570 en 1871, 1,663 en 1881, 1,493 en 1891, 1,546 en 1901, 1,814 en 1911). Sainte-Marguerite, comme Saint-Sauveur, perd constamment des habitants : la population passe de 954 en 1871 à 805 en 1911. Les cantons de Morin (558 en 1881 et 498 en 1911) et d'Howard (557 en 1871 et 513 en 1911) perdent aussi plus que leur accroissement naturel.

Une *troisième phase* commence en 1911 : dès lors, le rythme des progrès du tourisme devient le facteur essentiel de l'évolution de la population.[11]

Le tourisme avait pénétré dans la zone avant cette date : la construction des chemins de fer (celui de Saint-Jérôme date de 1876) avait favorisé sa venue. En 1891, Arthur Buies voit déjà à Saint-Jérôme des « trains de plaisir amenant, presque chaque dimanche de la belle saison, une affluence considérable de nombreux employés de Montréal avides de jouir ... de l'atmosphère et des sites pittoresques ».[12] Malgré tout, à la dimension de la zone, le phénomène touristique est encore, au moment où Buies en parle, relativement peu considérable.

A partir de 1911, par suite de la nouvelle orientation de son économie conséquente à l'afflux du tourisme, le territoire retient mieux sa population ; il attirera même, à certaines périodes, des éléments venus de l'extérieur. Le tableau 11 met en relief cette progression constante et les rythmes divers de l'augmentation d'un recensement à l'autre. On remarquera que le mouvement d'accroissement ne devient décisif qu'à partir de 1941. Bien plus : jusqu'à 1931, c'est seulement un nombre d'habitants équivalent à une partie de l'accroissement naturel qui s'ajoute à la population de la zone. Mais nous allons étudier plus en détail la troisième phase de peuplement.

Entre 1911 et 1921, la population passe de 4,913 à 5,227 : ce qui correspond à une augmentation annuelle moyenne de 0.6% (l'accroissement naturel se situe entre 1.5 et 2.0%). Sainte-Marguerite et Saint-Adolphe-d'Howard continuent de perdre des effectifs. Morin Heights gagne une centaine d'habitants et Saint-Sauveur, une cinquantaine. Sainte-Adèle voit sa population baisser considérablement, à la suite de l'incor-

[11] Une exception: Mont-Rolland, où l'établissement du moulin remonte à 1904.

[12] Arthur BUIES, *Au portique des Laurentides*, Montréal, Darveau, 1896, 38.

poration de Mont-Rolland (1918) ; mais sur le territoire de la paroisse de Sainte-Adèle, tel qu'il était délimité en 1911, la population est, en 1921, de 2,144 : soit une augmentation de plus de 300 personnes. La hausse est attribuable principalement au développement de la production à l'usine de Mont-Rolland.

Ainsi, le tourisme n'agit que comme un frein à l'émigration : il n'est pas encore facteur de dynamisme démographique. Il ne le deviendra d'ailleurs pas beaucoup avant la phase de prospérité amenée par la seconde guerre mondiale.

Entre 1921 et 1931, l'augmentation est encore peu sensible : au total, un peu moins de 200 personnes (soit un accroissement annuel moyen de 0.3%). Pendant ces dix années, on assiste toutefois à un réaménagement de circonscriptions municipales qui constitue un indice d'une orientation plus marquée du territoire vers l'activité touristique. Tout d'abord, Val-Morin reçoit son statut civil en 1922 et devient paroisse canonique, sous le vocable de Saint-Norbert, en 1925. La paroisse de Sainte-Adèle perd ainsi 398 habitants. Par ailleurs, l'évolution de l'activité non agricole est telle, dès 1922, qu'on décide de l'incorporation du village de Sainte-Adèle. La même chose se produit à Saint-Sauveur un peu plus tard : en 1927, le village devient une municipalité autonome ; quatre années auparavant, en 1923, on avait prélevé un secteur de la municipalité pour former le village de Piedmont. Ces fondations n'ont pas eu pour conséquence une augmentation de la population : le territoire de Saint-Sauveur, tel qu'il était délimité en 1921, comptait 1,331 habitants ; on n'en relève plus que 1,181, en 1931, dans les municipalités réunies de Piedmont, du village et de la paroisse de Saint-Sauveur. Donc, à l'exception de Mont-Rolland dont l'industrie assure le développement, les autres localités restent à peu près au même point au cours des années 1921-1931 (voir le tableau 12).

Les vingt-cinq dernières années marquent un accroissement considérable de la population : celle-ci, entre 1931 et

1956, augmente de 88.6%. Fait remarquable: c'est pendant les années 1931-41 que l'accroissement se poursuit au rythme le plus rapide (3.6% par année, en moyenne). Toutes les municipalités voient leur population augmenter sensiblement au cours de ces années: Mont-Rolland: 23%, Sainte-Marguerite: 46%, Saint-Adolphe: 50%, Val-Morin: 17%, Morin Heights : 13%, Sainte-Adèle-village : 59%, Sainte-Adèle-paroisse : 40%, Saint-Sauveur-village : 63%, Saint-Sauveur-paroisse : 10%, Piedmont: 104%. Trois facteurs expliquent sans doute cette poussée démographique. La dépression a forcé les gens à rester sur place; la misère partout présente immobilise les populations obligées de tirer parti des ressources locales. Quant aux personnes qui ont immigré dans la zone, un certain nombre ont pu venir ou revenir s'y établir pour fuir des conditions de vie plus mauvaises ailleurs, à la ville ou à la campagne. Enfin, le retour de la prospérité et, avec elle, la remontée du tourisme ont dû contribuer, entre 1937 et 1941, à contenir dans le territoire de la zone la population que la crise avait immobilisée.

Durant la guerre et les années qui l'ont suivie (1941-1951), la population augmente annuellement en moyenne de 2% — soit un peu plus que l'accroissement naturel. Le progrès continu du tourisme constitue ici l'explication essentielle; la vocation touristique de la zone s'affirme de façon décisive. Mais, contrairement aux dix années précédentes, il y a diversification de l'évolution d'une municipalité à l'autre. De 1951 à 1956, la population a augmenté au rythme d'environ 3.0% par année; la croissance a surtout été considérable à Sainte-Adèle et à Saint-Sauveur. L'analyse de l'évolution récente fait ainsi ressortir le phénomène de la concentration de l'activité touristique dans les centres les mieux équipés pour le tourisme d'hiver et d'été et les plus facilement accessibles par la route. La stagnation relative des autres centres pose des problèmes que nous retrouverons plus loin.

La répartition par âges de la population de la zone, telle qu'elle apparaissait au moment du recensement de 1956 (voir le tableau 13), porte la marque des importantes transformations démographiques caractéristiques des quinze ou vingt années antérieures. Nous avons déjà noté les faits: il s'est agi d'une période où le territoire, en plus de mieux retenir sa population, a reçu de l'extérieur des effectifs nouveaux. Il en est résulté un gonflement des groupes d'âges englobant la population adulte âgée surtout de 20 à 45 ans et, en même temps, une augmentation de la proportion des jeunes de moins de 10 ans. De forts groupes de jeunes ont atteint vers 1956 l'âge de travailler. On peut dès maintenant se demander si le marché du travail dans la zone pourra absorber ces nouveaux venus ou si ces derniers devront, pour travailler, grossir le volume des migrations quotidiennes vers Montréal ou celui des migrations définitives. Les données sur lesquelles s'appuient les commentaires qui précèdent se rapportent à l'ensemble de la zone: elles fournissent un schéma général auquel ne se conforme évidemment pas la structure démographique de chacune des municipalités. L'examen de la répartition par âges de la population dans les diverses municipalités permet de reconnaître tout de suite les localités vers lesquelles le mouvement d'immigration s'est surtout porté : Sainte-Adèle-village, en particulier, et Saint-Sauveur. [18]

[18] Morin Heights, de même, a vu sa population augmenter par des apports extérieurs, mais la construction du Radar au lac Saint-Denis a contribué sans doute plus que le progrès du tourisme à cet accroissement. D'ailleurs, cet afflux de jeunes adultes a surtout comblé des vides, puisque la proportion des personnes âgées reste élevée. A Sainte-Marguerite, la population n'a plus augmenté de façon sensible après 1941; elle reste toutefois relativement jeune et se répartit assez régulièrement du point de vue de l'âge. Les données de 1951 indiquent pour Val-Morin une augmentation de 222 personnes par rapport à 1941, mais il est à peu près sûr que ce mouvement de croissance s'est surtout manifesté avant 1946. Depuis 1951, la municipalité a perdu l'équivalent de son accroissement naturel. M. le curé de Saint-Norbert notait d'ailleurs que sa paroisse compte peu de jeunes familles, « parce qu'il n'y a pas d'ouvrage pour les jeunes; ceux-ci s'en vont à Montréal. Il n'y a peut-être pas 15 jeunes gens

Depuis 1871, la proportion des catholiques dans la population de la troisième zone oscille autour de 90% (tableau 14). Le recensement de 1911 enregistrait la proportion la plus élevée: 92.1%. Ce qui peut s'expliquer par la diminution importante du nombre des Irlandais entre 1901 et 1911 (de 427 à 294). Ces Irlandais ont quitté Saint-Sauveur surtout, Morin Heights, Saint-Adolphe et Sainte-Marguerite. On note, de 1931 à 1941 — période de fort accroissement démographique —, une baisse sensible du pourcentage des catholiques: de 91.3% à 87.1%. Les fluctuations dans les proportions des non catholiques tiennent en grande partie aux variations qu'on a enregistrées dans la municipalité de Morin Heights (tableau 15). C'est là où le nombre des non catholiques a toujours été le plus élevé (51% de la population totale en 1951).[14]

Mont-Rolland, Sainte-Marguerite, Val-Morin, Sainte-Adèle, Saint-Adolphe et Sainte-Anne-des-Lacs réunissent une population essentiellement catholique et canadienne-française: dans aucune de ces localités, la proportion des non catholiques n'atteint 10%. Ce sera un trait à retenir quand nous

---

et 10 jeunes filles » (ces évaluations paraissent un peu faibles: il y avait 64 jeunes de 10 à 14 ans et 62 de 15 à 19 ans, en 1951). Il y a eu émigration à Saint-Adolphe entre 1941-51. Sainte-Anne-des-Lacs perd constamment des effectifs, des éléments jeunes surtout. M. le curé du Lac-Marois soulignait ce phénomène d'émigration; il insistait aussi sur le fait que sur 75 foyers, onze ne comptent qu'une seule personne, célibataire ou veuf. La municipalité de Piedmont a perdu près de 40% de sa population entre 1941-51; elle est restée au même point depuis lors. L'émigration a touché, semble-t-il, là aussi, surtout les jeunes, puisque l'écart entre population adulte et population jeune est considérable. A Mont-Rolland, où la population a augmenté de façon constante, sans brusques à-coups entre 1921 et 1951, on trouvait, à cette dernière date, plus de régularité dans la distribution de la population selon l'âge. Depuis 1951, toutefois, la tendance s'est renversée: la population baisse, les jeunes doivent quitter la localité pour assurer leur avenir.

[14] Morin Heights constitue d'ailleurs la seule localité de la zone où l'on trouve une concentration importante de personnes non catholiques ou d'origine autre que française. C'est aussi le seul endroit où la poussée démographique des années 1931-1951 a favorisé notablement l'élément non catholique et non français.

évoquerons les problèmes que suscitent, au plan de la culture, les contacts entre résidents et touristes.

Nous n'aborderons le tourisme, au chapitre de la population, que sous l'angle «quantitatif». Nous chercherons à discerner l'ampleur des mouvements de population qu'il implique, à évaluer le nombre des touristes avec lesquels viennent en contact, pendant l'été comme pendant l'hiver, les résidents de la zone.

Mais il est extrêmement difficile d'arriver à une approximation suffisante du volume de la clientèle touristique. Celle-ci est variée et cette diversité n'est pas facile à repérer avec exactitude. Les touristes passant la saison estivale dans la zone possèdent souvent leur propre résidence; d'autres louent des chalets ou des chambres dans des hôtels ou des maisons de pension. Le tourisme «de fin de semaine» est plus complexe encore; des gens sont invités par des villégiateurs permanents, d'autres logent quelques jours dans des hôtels ou des maisons de pension; et il y a tous les gens «de passage», en ballade, etc. Le tourisme d'hiver est varié aussi: des propriétaires de chalets viennent en fin de semaine à peu près toute l'année ou pendant une partie de l'année; il y a aussi les skieurs, etc. Nous disposons de sources peu sûres: l'*Inventaire des ressources*, les rapports annuels de MM. les curés, des interviews. Elles fournissent des données disparates qui concordent rarement les unes avec les autres et qui, au surplus, ont été relevées parfois à des dates diverses. Une enquête systématique, attentive à saisir le phénomène sous toutes les formes où il se manifeste, pourrait seule atteindre à une évaluation suffisante; mais on imagine quels moyens elle devrait mettre en oeuvre. Pour l'heure, c'est avec beaucoup de prudence que nous soumettrons quelques observations sur la population touristique dans l'ensemble de la zone.

Pour suggérer, tout d'abord, l'ampleur du phénomène touristique dans les Laurentides, reproduisons quelques données établies à partir d'observations s'étendant à des territoires diversement délimités. L'*Inventaire des ressources* du comté de Terrebonne — basé sur des enquêtes effectuées en 1954 — propose l'évaluation très approximative que voici : «Le relevé fait dans les livres des municipalités permet d'affirmer que la région des Laurentides du Comté de Terrebonne renferme près de 10,000 chalets, ce qui représente une population estivante de quelque 50,000 âmes, sans compter la clientèle des hôtels et des maisons de pension, ni les affluences de fin de semaine». Un géographe, R. Viau, a tenté d'atteindre à plus de précision.[15] La « région des Laurentides », telle qu'il la définit, ne correspond toutefois ni au territoire ainsi dénommé dans le texte cité plus haut, ni à celui de notre troisième zone. Il s'agit, pour cet auteur, de la région traversée par la route no 11, depuis les portes de Saint-Jérôme jusqu'à Mont-Laurier: la région englobe les centres touristiques situés de part et d'autre de la route, parfois à dix ou quinze milles de celle-ci. A partir d'informations recueillies auprès des secrétaires municipaux, auprès des hôteliers, auprès des compagnies de transport et des officiers de la circulation, M. Viau a pu établir une statistique (qui reste une approximation, il va sans dire) pour l'année 1953. Cette année-là, 250,000 touristes auraient passé au moins un soir dans la région; le nombre des «visiteurs de passage» aurait atteint 120,000 durant l'hiver et 130,000 durant l'été: *soit, au total, 500,000 au cours de l'année.*

Notre troisième zone ne constitue qu'un secteur assez restreint de la région délimitée comme on vient de le voir, mais elle en forme en quelque sorte le noyau. Même sans évo-

[15] *La clientèle touristique des Laurentides*, communication présentée au Congrès de l'A.C.F.A.S., section de géographie, le 3 novembre 1956.

quer des statistiques particulières à cette zone — statistiques qui nous font défaut — il est loisible de se représenter le va-et-vient des touristes qui s'y déroule chaque année comme un phénomène massif, d'une ampleur considérable.

Retenons certains indices. Le nombre des chalets, par exemple, révèle l'emprise du tourisme à la saison d'été. Sur la base des indications contenues dans l'*Inventaire des ressources* (1954), on peut affirmer qu'il y avait, au bas mot, 4,000 chalets dans la zone en 1956: environ 1,000 à Val-Morin, 900 à Sainte-Adèle, 450 à Sainte-Marguerite, 450 à Saint-Sauveur, 400 à Morin Heights, 350 à Sainte-Anne-des-Lacs, 300 à Saint-Adolphe, une centaine à Piedmont, une centaine à Mont-Rolland. Ce qui signifie que de 15,000 à 20,000 touristes environ ont séjourné dans la zone de façon quasi permanente de juin à septembre ou octobre; un certain nombre de personnes se sont succédé à intervalles plus ou moins réguliers dans les chalets mis en location. Des milliers d'enfants ont par ailleurs fréquenté divers camps de jeunes.[16] A quoi il faut ajouter la clientèle moins stable des hôtels et des maisons de pension: il y a 60 hôtels dans la zone, et sûrement autant de maisons de pension.[17]

La vogue du tourisme d'hiver ne remonte guère à plus de vingt-cinq ans. De plus en plus, deux courants de tourisme d'hiver se dessinent: celui qui est lié aux sports d'hiver, évidemment, et un courant plus récent, celui des propriétaires revenant habiter leurs chalets aux fins de semaine. Ce phénomène s'observe principalement à Sainte-Adèle; on le rencon-

[16] Par exemple, au moment de sa visite, M. le curé de Saint-Adolphe a relevé 1,010 enfants (dont 460 catholiques, 440 juifs, 110 autres non catholiques) dans les sept camps de jeunes de la localité.

[17] Nous ne mentionnerons que les principaux centres. On compte, en gros, une trentaine d'hôtels et de maisons de pension à Sainte-Adèle (environ 500 chambres), une vingtaine à Saint-Sauveur (environ 300 chambres), une vingtaine à Val-Morin (environ 275 chambres), une quinzaine à Morin Heights, une quinzaine à Sainte-Marguerite.

tre aussi à Saint-Sauveur, à Morin Heights, à Mont-Rolland, à Sainte-Marguerite et, depuis moins longtemps, à Val-Morin. Ailleurs, le mouvement n'est qu'amorcé.

Du point de vue de l'origine ethnique, trois groupes principaux composent la population touristique de la zone: des Canadiens français, des Canadiens anglais, des Juifs. R. Viau, dans la communication déjà citée, a étudié la composition ethnique de la clientèle ayant passé un soir au moins, en 1953, dans la région des Laurentides. Pour le secteur englobant Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin Heights, Mont-Rolland, Sainte-Marguerite, Val-Morin et le lac Marois, il arrive aux proportions suivantes: Canadiens français: 46.0%; Canadiens anglais et Américains: 31%; Juifs: 17.5%; autres: 5.5%. De notre propre documentation, on peut tirer des indications portant principalement sur les occupants (propriétaires ou locataires) de chalets. Sainte-Adèle et Mont-Rolland réunissent une forte proportion (environ 80%) de Canadiens français; ces derniers sont aussi en majorité à Saint-Adolphe et à Sainte-Marguerite (entre 60 et 70%). La population estivante de Val-Morin se partage à peu près également entre Canadiens français et Juifs; on n'y compterait que quelques familles d'origine anglo-saxonne. A Saint-Sauveur, c'est entre Canadiens français et Canadiens anglais que la population touristique se partage à peu près également. Morin Heights est anglo-saxonne à plus de 80%. Dans Sainte-Anne-des-Lacs, à côté de groupes à peu près équivalents en nombre de Canadiens français et de Canadiens anglais, il y a un contingent non négligeable de représentants de diverses nationalités (Néo-Canadiens). A Piedmont, les Canadiens français occupent peu de place: on trouve là surtout des Canadiens de langue anglaise et des Juifs.

Sur la stratification sociale de la clientèle touristique dans l'ensemble de la zone, nous ne pourrions rapporter que des indications trop floues parce que les informations recueil-

lies dans les différentes municipalités ou paroisses sont elles-mêmes très imprécises et fondées davantage sur des impressions que sur des relevés un peu étendus. A peu près partout, on signale l'existence de deux classes de touristes occupant l'une et l'autre une portion particulière du territoire. A Sainte-Adèle, les gens sont, en général, de condition aisée; mais il faut faire une distinction entre «le haut» de la localité où les touristes sont plutôt riches et « le bas » où ils sont de condition moyenne. A Val-Morin existe une distinction beaucoup plus marquée encore entre deux classes de touristes: au fond de la vallée, surtout entre le village et le lac Raymond, s'installent des gens aux revenus modestes; ailleurs s'étalent des villas souvent somptueuses. Morin Heights réunit aussi deux groupes assez différenciés de touristes. A Saint-Sauveur, la population touristique paraît particulièrement hétéroclite du point de vue des conditions sociales. Deux ou trois centres semblent un peu plus homogènes que les autres: Sainte-Anne-des-Lacs, où domine la catégorie des professionnels; Mont-Rolland, où les touristes sont surtout de classe moyenne; Piedmont, où se rassemblent des gens de condition plutôt modeste.

IV

Les premiers efforts de mise en valeur du territoire de la quatrième zone ont suivi de peu ceux qui sont à l'origine de Lachute et des environs; ils sont à peu près contemporains de la poussée de colonisation qui a donné naissance à Saint-Jérôme.

Située à la base des Laurentides, dans une région au relief souvent accidenté, cette zone a curieusement attiré des populations bien différentes, venues aussi par des voies très diverses. Des Irlandais protestants, de souche ulstérienne,

ont commencé à pénétrer dans Argenteuil vers 1820; c'est l'un d'entre eux qui s'établit le premier dans Gore, en 1824: « il a frayé la voie à plusieurs familles de ses coreligionnaires qui ont entièrement monopolisé le canton, l'occupant jalousement encore aujourd'hui... Ce sont eux encore qui se sont infiltrés après 1837 dans le canton voisin de Mille-Iles ». [18]

L'immigration irlandaise au Canada a atteint, on le sait, une grande intensité vers les années 1830-1840. Certains compatriotes déjà établis au pays ont voulu se préoccuper du sort des nouveaux arrivants; c'est ainsi qu'en 1836, l'évêque de Kingston, Mgr Phelan, a suscité la fondation de la paroisse de Saint-Colomban en dirigeant vers ce territoire une colonie d'Irlandais catholiques.

Quant à la paroisse de Saint-Canut, ce sont des Canadiens français qui en ont été les premiers occupants. Issus principalement des établissements plus anciens du sud de Deux-Montagnes, ils formaient, en 1857, une collectivité assez nombreuse pour constituer une paroisse distincte. Celle-ci, détachée de Saint-Colomban, de Sainte-Scholastique et de Saint-Hermas, s'étendait sur une longueur de douze milles et une largeur de trois milles.

Dans l'ensemble de la zone, on comptait, en 1871, 2,617 personnes: la courbe d'évolution de la population avait atteint, dès cette date, son point maximum. Depuis lors, la décroissance démographique a été constante, quoique irrégulière, jusqu'à 1941 (voir tableau 16); entre 1941 et 1956, il y a eu remontée, mais on verra que celle-ci tient essentiellement à l'évolution particulière de la paroisse de Saint-Canut.

Pendant toute cette période qui va de 1871 à 1956, Saint-Canut se détache nettement d'ailleurs, du point de vue démographique, des trois autres localités. On n'observe pas

[18] Raoul BLANCHARD, *L'Ouest du Canada français*, II, 72.

d'augmentation bien sensible entre 1871 et 1941 ; comptant 645 habitants en 1871, cette paroisse n'a gagné que vingt personnes quarante ans plus tard en 1911. Il y a eu hausse jusqu'à 784 en 1921, mais chute à 728 en 1941. Pendant les quinze dernières années, la municipalité a fait plus que retenir ses propres effectifs : elle a reçu de l'extérieur un apport important qui a fait passer sa population à 1,010 en 1956.

Les trois autres municipalités comptent aujourd'hui beaucoup moins que la moitié de leur population de 1871 ; 686 personnes en 1956, par rapport à 1,972 en 1871. Voilà un indice majeur sur le degré de vitalité de ce secteur ! C'est dans Gore que le phénomène de régression se manifeste avec le plus d'intensité et le plus de régularité : de 717 en 1871, la population diminue à un rythme à peu près constant — sauf entre 1931 et 1941, période de crise économique — jusqu'à 157 habitants, en 1956. Moins prononcée dans Mille-Iles, la baisse a tout de même réduit de 579 à 231 le chiffre de la population ; encore ici, l'influence de la dépression des années '30 apparaît. A Saint-Colomban, la régression n'a pas suivi une pente aussi nette ; ainsi, la chute est brusque entre 1881 et 1891, il y a une très légère reprise entre 1911 et 1921, nouvelle reprise entre 1931 et 1951, mais nouvelle diminution depuis cette date. Au lieu de 676 personnes en 1871, on n'en compte que 298 en 1956, c'est-à-dire 56% de moins.

L'exode de ces populations irlandaises vers les villes canadiennes ou américaines n'a rien qui puisse surprendre quand on sait combien souvent le phénomène a pu être observé dans la province. Ce qui est à noter ici, c'est que dans le cas de Gore et de Mille-Iles tout au moins, les Canadiens français n'ont pas cherché à remplacer les partants. Il est vrai que ces terroirs ne pouvaient exercer sur eux qu'un bien faible attrait : les conditions du défrichement sont difficiles, le sol est aride, les réserves de bois ont vite échappé aux propriétaires de fermes. D'autres facteurs ont pu jouer, parmi lesquels la ténacité des vieilles générations d'agriculteurs irlan-

dais. Ceux-ci, par leur attitude sévère et autoritaire, auraient souvent découragé leurs fils de se fixer sur la terre paternelle, mais ils s'y maintiendraient eux-mêmes avec détermination. Les Irlandais catholiques de Saint-Colomban ont été remplacés, eux, par des Canadiens français et, plus récemment, par des immigrés venus d'Europe : Ukrainiens surtout et Polonais, catholiques pour la plupart. Mais cela ne rend pas compte de la complexité des mouvements de population dont Saint-Colomban a été le théâtre ; beaucoup de familles canadiennes-françaises ou d'origine européenne n'ont fait qu'y passer.

Tout au long de l'évolution démographique que nous venons de retracer, chacune des localités de la zone est restée assez remarquablement homogène quant à l'appartenance religieuse et à la qualité ethnique de ses habitants. Gore et Mille-Iles demeurent des fiefs d'Irlandais non catholiques ; à Saint-Canut, les Canadiens français dominent constamment ; Saint-Colomban présente un cas un peu particulier. Dans cette dernière municipalité, les Irlandais ont perdu la majorité, en 1911, au profit des Canadiens français, mais les Irlandais qui s'y maintiennent sont toujours des catholiques.[19]

On devine déjà, par ce qui précède, les caractéristiques de la structure par âges des populations que nous étudions. Les localités en voie de dépeuplement doivent avoir une population vieille : la proportion des personnes âgées va jusqu'à 20.8% dans Gore, alors que les jeunes de 0 à 19 ans forment moins du tiers de la population ; Mille-Iles compte 37 jeunes et 14 vieillards pour 100 individus ; à Saint-Colomban, les proportions sont semblables. Foyer d'immigration depuis une

[19] Ici, il ne faut pas s'attendre à trouver une corrélation entre le nombre des catholiques et le nombre des Canadiens français. On regrette d'autant plus de ne pas posséder de données officielles récentes sur la répartition ethnique de la population.

quinzaine d'années, Saint-Canut a aujourd'hui une population jeune. Près de la moitié des gens de la municipalité ont moins de 20 ans, tandis que 6% seulement dépassent 65 ans. Un informateur soulignait d'ailleurs qu'il y a, dans sa paroisse, beaucoup de jeunes mais très peu d'adolescents. Le petit nombre des jeunes gens et des jeunes filles tient non seulement à l'installation récente de beaucoup de familles, mais aussi à la nécessité pour plusieurs de s'établir à Saint-Jérôme ou à Montréal pour gagner leur vie.

La population de la zone fait plus que doubler au cours de la saison d'été. C'est là un phénomène qui ne manque pas d'étonner si on considère les seuls attraits naturels de la zone. De ce premier point de vue, le territoire se caractérise comme une zone marginale de tourisme. On y vient quand on n'a pas les moyens de fréquenter les meilleurs centres touristiques de la troisième zone ou de s'éloigner beaucoup de la ville.

Ainsi, il n'y a pas de lac naturel dans Saint-Colomban ni dans Saint-Canut et la rivière du Nord n'est pas propice au bain. On a dû aménager des lacs artificiels, à Saint-Colomban et à Saint-Canut. Sur le reste du territoire, le tourisme est encore peu développé, malgré les avantages qu'on y trouve. Mais il s'agit d'une région difficile d'accès. Gore, en particulier, est bien dotée, les lacs y sont nombreux ; dans Mille-Iles, les lacs sont plus rares et de peu d'étendue.

Malgré tous les inconvénients, au moins 550 familles viennent passer l'été dans la zone. Saint-Canut ne compte qu'une centaine de familles de touristes y demeurant l'été ou une partie de l'été, mais c'est quand même le noyau touristique le plus important. Il y a là une forte rotation chez les occupants des chalets. Le tourisme de fin de semaine y atteint des proportions impressionnantes. A Saint-Colomban, le tourisme de type familial prédomine. Environ 350 familles y ont leur chalet, dont ils sont, pour la plupart, propriétaires.

« C'est la vie de famille qui continue, selon un informateur. Par exemple, les gens qui travaillent dans le nord de la ville de Montréal voyagent soir et matin ». De 25 à 30% des familles environ sont de langue anglaise. Les touristes se groupent en petits îlots selon leur appartenance ethnique et religieuse. Un informateur évalue à 110 le nombre de familles de villégiateurs dans Gore et Mille-Iles ; 50 seraient catholiques et 60, protestantes. Il fournissait là des estimations personnelles que nous serions portés à croire un peu faibles. Ce secteur se développe rapidement, en particulier depuis que des gens de Saint-Jérôme, des ouvriers surtout, ont commencé à s'y installer comme touristes. Ce phénomène n'apporte pas de perturbations dans la stratification sociale chez les touristes de la zone. Partout, en effet, on nous a décrit ceux-ci comme des gens de condition modeste, des ouvriers, des petits salariés. Il y a évidemment un lien entre ce territoire, qu'on peut qualifier de marginal au point de vue touristique, et la population qui y séjourne durant l'été.

V

Ce sont des Britanniques, Irlandais et Ecossais surtout, qu'on trouve à l'origine du peuplement de la cinquième zone.[20] Poussant au delà des bonnes terres de la plaine déjà occupées par les Canadiens français, les nouveaux colons, des immigrants de fraîche date pour la plupart, s'établissent sur le rebord méridional des Laurentides. Ils ne dépasseront pas beaucoup cette limite, comme l'a montré notre historique du peuplement de la troisième zone.

Arrivés en nombre de leur pays d'origine, vers 1820-1830, les Irlandais sont les premiers à prendre pied sur le territoire.

[20] Voir: Raoul BLANCHARD, *Le Centre du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1948, 428-440.

Ils occupent le site de Shawbridge en 1826 ; il s'en trouve déjà à New-Glasgow quand, après 1830, des Ecossais y parviennent. Mais les Canadiens français participent bientôt au peuplement ; ainsi, dès avant 1840, certains d'entre eux ont atteint le haut du canton d'Abercrombie. Au recensement de 1851, ils forment près du tiers de la population de Sainte-Sophie-New-Glasglow et sont presque seuls sur le territoire de Saint-Hippolyte (664 sur 710). Le nombre des Canadiens français et des Irlandais catholiques a justifié la fondation d'une paroisse à Sainte-Sophie en 1862. A Saint-Hippolyte, l'érection de la paroisse date de 1869.

Il n'est pas facile de rendre compte de façon satisfaisante de l'évolution démographique de la zone depuis les débuts jusqu'à maintenant : à trois reprises depuis 1909, on a annexé au territoire initial des secteurs détachés de la municipalité rurale de Saint-Jérôme ou de celle de Saint-Sauveur (voir tableau 17) ; rien ne nous permet de mesurer exactement l'incidence de ces apports sur la courbe de la population.

Dans l'évolution démographique antérieure à 1901, on reconnaît sensiblement les mêmes phases que celles que nous avons découpées en étudiant le peuplement de la troisième zone. Tout d'abord, une phase de colonisation et d'occupation du sol commençant sans doute un peu plus tôt, mais se terminant aussi aux environs de 1880. Phase, ensuite, de stabilisation, de recherche d'une sorte d'équilibre entre la population et les ressources agricoles du territoire ; mais, entre 1881 et 1901, la cinquième zone perd tout son accroissement naturel et, en plus, quelque 550 habitants. On émigre alors plus au nord, vers les villes ou aux Etats-Unis.

La population augmente à peu près constamment depuis 1901, et surtout depuis 1921. De 2,285 à cette dernière date, elle passe à 3,533 au recensement de 1956. Mais à cause des modifications territoriales que nous avons signalées, on ne

peut rien conclure de certain sur le dynamisme démographique de la zone dans son ensemble.[21]

Les données relatives à l'appartenance confessionnelle ou ethnique mettent en évidence l'instabilité et l'hétérogénéité des populations. On possède déjà là des indices permettant de cerner le caractère marginal de ce secteur et la précarité de ses assises économiques.

On a vu plus haut comment des groupes religieux et ethniques divers ont participé au peuplement de la zone. Saint-Hippolyte faisait exception ; fondée par des Canadiens français, cette municipalité n'a jamais compté de Britanniques. Sainte-Sophie a connu, de ce point de vue, une histoire plus complexe. Un peu après les débuts, en 1851, les Canadiens français ne formaient que 31% de la population (454 sur 1,460), mais, à cause de la présence d'un fort contingent

[21] Examinons quelque peu l'évolution de la population dans les diverses municipalités. Sainte-Sophie a déjà compté 1,625 habitants, en 1881, mais la population avait diminué jusqu'à 906 personnes en 1921, avant qu'on enregistre une reprise. Celle-ci s'est maintenue entre 1921 et 1941. Les dix années 1941-1951 n'ont apporté aucun changement, tandis que de 1951 à 1956, la population a crû, curieusement, de façon notable. Quant à New-Glasgow, la stabilité du chiffre de la population y est de règle depuis longtemps. Tout en tenant compte des divers changements apportés aux limites de la municipalité, on peut aussi caractériser Saint-Hippolyte comme une localité relativement stable, du point de vue démographique, depuis de nombreuses années. Stabilité de la population, on le sait, ne signifie pas, particulièrement dans un centre de tourisme, santé de l'organisme économique. Cela implique, en tout cas, le départ, chaque année, de l'équivalent du croît naturel. Le village de Prévost, dont l'incorporation date de 1927, a doublé ses effectifs de 1931 à 1941, mais il y a eu, en 1932, annexion d'une partie de la municipalité rurale de Saint-Jérôme. Quoi qu'il en soit, la diminution est très marquée depuis 1941 (216 h.) jusqu'à 1956 (127 h.). Le site de Shawbridge explique sans doute l'accroissement constant du chiffre de la population depuis l'érection du village, en 1909, jusqu'à 1951 — malgré une diminution de son territoire à la fondation de Lesage en 1948. Des gens travaillant à Saint-Jérôme ou à Montréal forment le gros de la population. Lesage compte 486 habitants, en 1951, trois ans après les débuts de la municipalité. On en a relevé 523 au recensement de 1956. Cette banlieue résidentielle est susceptible de voir s'accroître sensiblement sa population au cours des années à venir.

d'Irlandais, la proportion des catholiques atteignait 62%. Les Français avaient conquis la majorité dès 1871 avec 53% de la population, mais leur emprise ne s'affirme pas beaucoup davantage quatre-vingts ans plus tard : ils comptent pour moins des deux-tiers (64.4%) au recensement de 1941. La situation actuelle ne doit pas être tellement différente. Le nombre des Irlandais diminue constamment depuis 1871 (ils étaient 497 en 1871 et 91 en 1941), mais d'autres groupes ont pris la relève (Ukrainiens, Russes, Polonais, etc.). La proportion des catholiques dans la population a pu se maintenir aux environs de 80% par suite de ces échanges entre groupes d'origines différentes mais de même religion. La faible population de New-Glasgow se partage depuis longtemps entre trois nationalités principales : Canadiens français, Irlandais et Ecossais ou Anglais. Prévost a compté, au recensement de 1941, 30 Juifs, mais depuis lors le village est en très grande majorité canadien-français et catholique. C'est aussi le cas de Lesage, où l'on n'a relevé que 24 non catholiques sur 486 habitants en 1951. A Shawbridge, en 1951, pour la première fois, les catholiques forment la majorité (63%). Les nationalités représentées dans ce village ont toujours été nombreuses.

Du point de vue de la structure par catégories d'âges de leur population, les municipalités de la cinquième zone appartiennent à deux types bien distincts. Les trois municipalités de fondation plus ancienne (New-Glasgow, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie) ont aussi une population plus « vieille ». Dans Prévost et Lesage, localités plus ouvertes aux mouvements de population, les jeunes de moins de vingt ans prédominent. Shawbridge présente un cas particulier : la présence du *Boy's Farm* introduit une perturbation dans la pyramide des âges, c'est-à-dire un gonflement anormal des catégories 10-14 ans et 15-19 ans.

De ce qui précède, il est difficile de dégager une tendance bien nette. Dépourvue, ou à peu près, d'un dynamisme éco-

nomique qui lui soit propre, cette zone n'évitera le dépeuplement et le vieillissement que dans la mesure où s'affirmera son rôle de banlieue résidentielle en dépendance de Saint-Jérôme et de Montréal. Il y a lieu de croire que cette fonction se développera effectivement, surtout par suite de la construction de l'autoroute.

Le tourisme, dans la cinquième zone, constitue un phénomène plus considérable peut-être, toutes proportions gardées, que celui qu'on observe dans la troisième zone. Mais il présente ici des caractères particuliers et cela seul, à notre sens, justifierait le découpage du territoire tel que nous le proposons. En ce qui a trait au tourisme, nous sommes en effet dans une zone de transition.

La géographie d'abord nous en avertit. Au pied des Laurentides, la nature offre encore bien peu d'attraits aux villégiateurs : le relief commence seulement à s'animer, les lacs ne foisonnent pas encore, les cours d'eau qui sillonnent le territoire n'ont rien de particulièrement pittoresque. On a dû solliciter la nature pour l'accommoder à l'exigence touristique. C'est ainsi, par exemple, que les lacs de Sainte-Sophie ne sont que l'élargissement, en certains points, au moyen de barrages artificiels, de petits cours d'eau. A Shawbridge, à Prévost et à Lesage, on ne trouve à peu près que la rivière du Nord (où il est d'ailleurs défendu de se baigner depuis un certain temps). Le secteur est de Lesage et Saint-Hippolyte font exception quant aux avantages naturels favorables au développement du tourisme : en se dirigeant vers Saint-Hippolyte, on s'engage vraiment dans les Laurentides. Mais d'autres critères se rapportant aux divers éléments de la structure sociale permettent de rattacher Saint-Hippolyte à la cinquième zone. En ce qui concerne le tourisme en particulier, on trouvera là, comme dans l'ensemble de la zone, des villégiateurs de condition moyenne et même parfois de condition modeste — mis à part le cas du lac Achigan, centre plus

huppé. De même, à Saint-Hippolyte comme dans les autres localités, le tourisme de type « familial » prédomine nettement.

On le voit, les caractères du tourisme ne sont pas sans analogie avec ceux de la quatrième zone. La diversité des situations se révèle toutefois, à l'analyse, assez grande.

Le progrès du tourisme semble s'être manifesté ici en même temps que dans la troisième zone, c'est-à-dire à partir de 1910 environ et surtout à partir de 1921. Le phénomène atteignait une grande ampleur sur le territoire dès avant la seconde guerre mondiale. Nos analyses démographiques ont montré que le développement touristique n'a pas eu d'effet marquant sur la courbe d'évolution de la population ; c'est là un trait parmi d'autres qui distinguent le présent territoire de la troisième zone.

Quelles sont aujourd'hui les dimensions du phénomène touristique ? Soulignons de nouveau, sans insister, les lacunes de la documentation dont il nous faut tirer parti pour répondre à cette question. Indiquons d'abord un premier chiffre, très significatif : en compulsant les livres des secrétaires-trésoriers des diverses municipalités, les rédacteurs de l'*Inventaire des ressources* ont pu fixer à 1,777 le nombre des propriétaires de chalets.

Saint-Hippolyte vient au premier rang avec 1,052 propriétaires de chalets. C'est autour du lac Achigan qu'on dénombre le plus de chalets — occupés en majorité par des villégiateurs à l'aise. Les autres points de concentration sont le lac des Quatorze-Iles, le lac Connely, le lac Abîme près du village, le lac En Coeur, les lacs Fournel et du Pin Rouge. Ces endroits sont fréquentés par des gens de condition moyenne en général ; ils sont d'ailleurs assez mal desservis, du point de vue des routes. Jusqu'ici l'industrie hôtelière n'a pas atteint un grand développement. Au rôle d'évaluation de la municipalité de Sainte-Sophie apparaissaient, en 1954, les noms de 334 propriétaires de chalets : surtout aux lacs Alouette, Rivière, Brière et Hirondelle. Il s'agit d'un tourisme de type familial ; les

familles viennent de Montréal et aussi de Saint-Jérôme. La fonction touristique de Prévost, comme celle de Sainte-Sophie et de Shawbridge d'ailleurs, s'expliquerait assez mal si on ne l'attribuait pas d'emblée à la proximité de Montréal et à la facilité d'accès par la route. Sur un espace restreint, peu attrayant, on a relevé en 1954 près de 200 chalets, pour moitié occupés par leur propriétaire et pour moitié par des locataires. L'entassement ici a quelque chose d'urbain... Prévost reçoit surtout des Juifs, de condition plutôt modeste. Grâce à son site, Shawbridge est un centre de sports d'hiver de quelque importance. A Lesage, c'est dans le secteur est (territoire détaché de Saint-Hippolyte) que se concentre l'activité touristique : aux lacs Echo et Renaud. Ici encore, les familles sont de classe moyenne.

VI

Au Nord de Montréal, la colonisation, on le sait, fut lente à quitter les bords de la rivière des Mille-Iles et à pénétrer dans la plaine jusqu'au rebord des Laurentides. Terrebonne était paroisse dès 1727, le territoire de Sainte-Thérèse reçut ses premiers colons vers 1740 mais ne devint paroisse qu'en 1789, à peu près en même temps que Sainte-Anne-des-Plaines ; vers 1880, Saint-Janvier portait le nom de « pays-fin », sans doute parce qu'on y était à la limite de la civilisation. Les colons étaient venus là de Terrebonne et de Sainte-Anne-des-Plaines par la rivière Mascouche, seule voie de pénétration avec la rivière du Nord coulant plus à l'ouest. Avant l'ouverture de « la grande-ligne », reliant Sainte-Thérèse à Saint-Janvier, en 1805, les voies de communication ne favorisaient pas la poussée vers le Nord. Aussi les débuts de Saint-Jérôme ne remontent-ils qu'un peu avant 1820.

Sur le site initial, qui a retenu jusqu'à maintenant le nom de La Chapelle, s'élevait déjà un temple dédié, en 1821, à

Saint-Jean-Chrysostome et desservi par le clergé de Sainte-Anne-des-Plaines. La paroisse est officiellement érigée, en 1834, sous le patronage de Saint-Jérôme.[22] Le territoire ainsi constitué en paroisse correspondait à l'« augmentation » de la seigneurie des Mille-Iles, fief des seigneurs Dumont et de Bellefeuille, et à l' « augmentation » de la seigneurie des Deux-Montagnes, concession des MM. de Saint-Sulpice. Le village consistait alors en un petit pâté de maisons entre les moulins des seigneurs sur la rivière du Nord, mais le territoire de la paroisse était immense : « Quand le curé Blyth avait quitté sa première cure en 1840, Saint-Jérôme, comme paroisse, n'avait pour ainsi dire pas de limites. Elle s'étendait indéfiniment vers le nord, englobant tout l'espace où sont comprises aujourd'hui (en 1882) les paroisses environnantes de Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie, Sainte-Lucie et d'autres encore ».[23] En 1845, c'est un territoire « d'environ six milles de front sur dix-huit milles de profondeur » qu'on érige en paroisse civile; on y relevait, l'année suivante, 4,000 âmes, dont 1,600 jeunes non communiants.

L'importance et le rôle de Saint-Jérôme s'affirment avec la naissance officielle du village en 1856. De 1861 à 1881, la population s'y accroît de 705 à 2,032 habitants. Pendant ces vingt-cinq années, de 1856 à 1881, Saint-Jérôme se donne l'organisation typique d'un gros centre de services en pays rural. Après avoir énuméré les paroisses et les cantons détachés du territoire initial de Saint-Jérôme, Arthur Buies définissait ainsi la fonction du village de ce temps : « Ces paroisses nouvelles, unies de coeur et d'âme avec leur alma mater, l'étaient de plus par des intérêts identiques ; c'est ce qui explique la merveilleuse vitalité de Saint-Jérôme, sa force d'expansion et les liens intimes qui l'unissent à la région du

[22] Voir : Abbé J. Elie AUCLAIR, *Saint-Jérôme de Terrebonne*, Saint-Jérôme, Imprimerie-Photogravure J.-H.-A. Labelle, 1934, 366 p.
[23] Arthur BUIES, *Au Portique des Laurentides. Une paroisse moderne. Le Curé Labelle*, Québec, s.é., 1891, 17.

nord ».[24] Saint-Jérôme est d'abord village-marché, centre commercial « de la vaste région qui s'étend à plus de vingt lieues en arrière ». On y construit un marché public en 1862-63. C'est le chef-lieu du comté de Terrebonne ; c'est aussi un centre d'éducation : les Soeurs de Sainte-Anne y ouvrent un couvent dès 1864 et les Frères de Sainte-Croix, un collège commercial, dix ans plus tard. Une société villageoise se constitue et se donne des institutions : la Société Saint-Jean-Baptiste y existe avant 1855 ; une société littéraire et scientifique de tendance libérale, l'Institut des Artisans de Dumontville, paraît avoir été active entre 1856 et 1863 ; en 1878, un notaire ressuscite un hebdomadaire, *Le Nord*, qui avait paru d'abord à Sainte-Scholastique et qui vivra jusqu'en 1901. Au moment où arrive le Curé Labelle, en 1868, le village compte une centaine de maisons, disposées le long d'une rue unique, soit une population de 800 à 900 âmes. On n'y trouve encore que des industries élémentaires : moulins à scie et à farine pour usages locaux.

Le grand bâtisseur de Saint-Jérôme, il est devenu banal de le dire, a été le Curé Labelle. Dès son arrivée, il entreprend des démarches qui aboutiront, huit ans plus tard, en 1876, à l'inauguration du chemin de fer du Nord reliant Saint-Jérôme à Montréal. C'est le point de départ de la transformation du village-marché en ville industrielle. « Le village de Saint-Jérôme, lit-on dans un vieil almanach ou directoire de 1877, édité chez Lovell à Montréal, qui a toujours été, par l'initiative de ses principaux citoyens, l'âme du progrès de sa région, est admirablement situé pour commander dans l'avenir à un grand commerce, pour continuer à servir de point d'appui à un puissant mouvement de colonisation vers la vallée de l'Outaouais et pour être avant longtemps une forte ville manufacturière, l'une des meilleures succursales de Montréal. On peut affirmer que sa position est stratégique...

[24] *Ibid.*, 25.

C'était bien, en tout cas, la conviction du Curé Labelle et de ses gens. Leur village était à point, pensaient-ils, pour se muer en ville ».[25] Le village devint ville effectivement en 1881, avec une population de 2,032 habitants ; la municipalité rurale comptait à cette date 2,567 âmes (voir tableau 18). Avant même l'érection de la ville, le Curé Labelle, le maire et quelques autres citoyens entreprenants s'étaient ingéniés à attirer sur Saint-Jérôme l'attention des industriels. C'est ainsi que le Curé Labelle qui rencontrait souvent, à Montréal, M. Jean-Baptiste Rolland, alors libraire, incita celui-ci à établir à Saint-Jérôme l'usine de papier qu'il songeait à fonder depuis quelque temps ; en 1881, le Conseil de ville vota une exemption de taxes pour vingt-cinq ans en faveur de Rolland. La même année, le Curé Labelle persuada aussi d'autres Montréalais, les MM. Délisle, d'établir dans la localité leur entreprise de pulpe et de papier ;[26] eux aussi ont profité d'une exemption de taxes.

Il est bon de le noter : l'industrialisation de la localité tient peu aux ressources naturelles de l'endroit ; la rivière du Nord n'est pas susceptible de fournir une très grande quantité d'énergie. L'industrie fut une création artificielle dans une large mesure. On le voit par la propagande intense qui fut faite et par la politique généralisée des exemptions de taxes et des bonus.[27]

De 1881 à 1891, la population est passée de 2,032 à 2,868 : l'établissement de la Compagnie Rolland dans la localité est sûrement pour beaucoup dans cette augmentation de 41.1%.

[25] AUCLAIR, *op. cit.*, 97.

[26] Passé, en 1893, à la firme *J. C. Wilson*, cet établissement existe encore.

[27] Joseph Désormaux, qui fonde une fabrique de gants en 1888, jouit d'un bonus de $4,000 et d'une exemption de taxes pour dix ans ; la même année, une manufacture de meubles profite d'avantages analogues; en 1889, une manufacture de meubles et une manufacture de montres reçoivent aussi bonus et exemption. De semblables avantages seront ainsi consentis durant plusieurs années.

Pendant ces dix années, la ville a bien attiré les gens de la campagne environnante, puisque la municipalité rurale perd 606 habitants pendant que la ville en gagne 836.

L'implantation de nouvelles industries s'intensifie durant la décade suivante. Le Conseil offre toujours les mêmes avantages. Ainsi en 1896, on accorde un bonus de $50,000 à la *Boston Rubber* (qui deviendra plus tard la *Dominion Rubber*). Mais l'élan de la population ne se maintient pas au rythme de la décade précédente : de 1891 à 1901, l'augmentation est de 26.2%, ce qui dépasse sans doute un peu l'accroissement naturel d'une population jeune. De 1901 à 1911, la ville perd 4% de ses habitants : les offres répétées du Conseil municipal aux industriels de Montréal sont souvent restées sans réponse... De même, la campagne perd une partie de sa population, non seulement parce que Shawbridge est constitué en municipalité (1909), mais aussi par émigration.

La *Regent Knitting* s'établit à Saint-Jérôme en 1913. La première grande guerre marque le début véritable de l'essor industriel de la ville. De 1911 jusqu'à 1931, la croissance de la population se maintient au taux annuel de 8% environ. La campagne profite peut-être quelque peu du mouvement : sa population passe de 1,783 en 1911 à 1,917 en 1931 ; à cette dernière date, elle ne constitue pas vraiment encore la banlieue. La crise marque un temps d'arrêt: les gens sont forcés de rester sur place. La population passe de 8,967 à 11,329 durant la période 1931-1941 : soit une augmentation d'environ 2.6% par an en moyenne.

Comme la première, la seconde guerre mondiale sera un facteur d'accroissement pour Saint-Jérôme : de 1941 à 1951, la ville gagne 6,356 habitants, la population passant de 11,329 à 17,685 ; il s'agit d'une augmentation de 5.6% en moyenne par année. La période 1951-1956 indique une perte de dynamisme dont il faut sans doute chercher les causes dans la structure

économique. La population est passée de 17,685 à 20,645 : soit une augmentation de 3.3% par année.

Depuis la guerre, le rythme de l'expansion a entraîné l'éclatement des limites de la ville ; entre 1941 et 1956, la population de la banlieue immédiate passe de 2,105 à 4,747 (augmentation de 124%). L'accroissement est surtout marqué au sud de la ville où la municipalité rurale de Saint-Antoine-des-Laurentides est constituée en 1949 et le village du même nom, en 1956 ; à cette dernière date, le village compte 2,092 habitants et la municipalité rurale, 782. Dans la municipalité de Saint-Jérôme (Rivière-du-Nord), l'augmentation a été moindre ; il y a là, en 1956, 1,873 âmes.

En 1956, la population de la zone s'élève à 25,392.

Relevons brièvement quelques caractéristiques démographiques des paroisses de l'agglomération.[28] Il semble bien que la paroisse-mère ait une population stable. Les possibilités d'expansion y sont d'ailleurs restreintes : l'ouverture de nouveaux quartiers, comme celui du « Domaine », peut n'entraîner que des déplacements à l'intérieur des limites paroissiales. De 10,127 en 1951, la population atteint cinq ans plus tard environ 11,000. A Sainte-Paule, le nombre des familles a doublé depuis la fondation en 1946 : il est passé de 500 ou 550 à 1,000 (4,700 personnes environ). Beaucoup de nouveaux paroissiens, surtout ceux qui habitent le secteur le plus récemment bâti, sont venus du Nord : de Labelle, de Nominingue,

[28] Jusqu'en 1944, la paroisse centrale de Saint-Jérôme étendait sa juridiction à toute la zone. On a fondé, cette année-là, la paroisse Saint-Antoine-des-Laurentides. Sainte-Paule, à l'autre extrémité de la ville, date de 1946, de même que la desserte de Rivière-à-Gagnon. Viennent ensuite Sainte-Marcelle, en 1949, et Saint-Lucien, en 1951. Les données relevées dans les rapports annuels de MM. les Curés nous renseignent assez mal sur le dynamisme démographique des différents secteurs: de ces rapports se dégage, pour la période 1951-1956, une impression de stabilité, alors que la population de la zone augmente de 21,181 à 25,392 habitants.

etc. L'ensemble de la population de Sainte-Marcelle est assez stable (2,700 personnes environ en 1956) : « c'est l'ancien Saint-Jérôme », dit-on volontiers. Chaque année y arrivent des gens des autres paroisses de la ville, mais rarement d'en dehors. Saint-Lucien est une paroisse où sont juxtaposées deux couches de population : de vieilles familles auxquelles la permanence de leur emploi chez Rolland a permis de devenir propriétaires de leurs maisons; de jeunes familles, venues, pour beaucoup, de Mont-Rolland, de Saint-Jovite, etc. On peut évaluer les effectifs de cette paroisse à 2,800. L'accroissement démographique a été rapide à Saint-Antoine, depuis la fondation de la paroisse : de 224 familles, en 1944, on passe à près de 700 en 1956. Le nombre des paroissiens a crû de près de 45% entre 1951 et 1956, soit de 2,300 à 3,300 environ. Et le mouvement de vente des terres s'y poursuit : le projet d'autoroute a suscité des plans de construction domiciliaire. Rivière-à-Gagnon s'est accrue de peu d'habitants depuis 1948, mais la situation, du point de vue démographique, y est très peu stable. La population, au surplus, y est très dispersée. Il faut sans doute s'attendre à ce que le visage actuel de ce secteur subisse d'importantes modifications par suite de la construction de l'autoroute.

L'homogénéité ethnique et confessionnelle de la population est remarquable. Les Canadiens français y ont toujours formé entre 97 et 98% du total ; à 1% près, en 1951, toute la zone est catholique. En chiffres absolus, cela représente environ 400 personnes d'origine autre que française et un peu plus de 200 non catholiques. Ces gens sont dispersés sur le territoire sans qu'on puisse détecter quelque concentration caractéristique.

La répartition de la population par groupes d'âges à Saint-Jérôme est typique d'un centre industriel : le groupe 20-64 ans y est relativement plus nombreux que dans les autres localités. Les données relatives à Rivière-du-Nord et à Saint-

Antoine révèlent une récente poussée démographique. La prépondérance de l'élément féminin dans la population de la ville est un corollaire de la supériorité numérique des femmes parmi la jeune population active. Cette situation remonte nettement aux premiers jours de l'industrialisation de la ville.

La zone compte entre 110 et 115 familles de touristes. On en relève une dizaine sur le territoire de Sainte-Paule. Sainte-Marcelle en compte de quinze à vingt. La desserte de Rivière-à-Gagnon reçoit environ 85 familles.

VII

L'histoire de l'occupation du sol dans la septième zone a déjà été évoquée, à propos du peuplement de la zone précédente. Sainte-Anne-des-Plaines devint, en 1787, la première paroisse située au delà des bords de la rivière des Mille-Iles. Par la rivière Mascouche, la colonisation atteint vers la fin du dix-huitième siècle le territoire de Saint-Janvier, détaché en 1845 de celui de Sainte-Thérèse. La paroisse de Sainte-Monique fut aussi découpée plus tard, en 1872, à même le territoire de Sainte-Thérèse. Dans les trois localités de la zone, la limite du peuplement agricole a été vite atteinte. Ainsi, de 1881 à 1931, la population de l'ensemble du territoire demeure relativement stable (tableau 19). Depuis 1931 et surtout depuis 1941, on observe un changement assez radical : ces paroisses redeviennent un secteur d'immigration. C'est à Saint-Janvier, favorablement située sur la route du Nord entre Sainte-Thérèse et Saint-Jérôme, que le phénomène est le plus marqué : la localité gagne plus de 800 habitants en quinze ans, de 1941 à 1956. Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Monique ne reçoivent pas, au cours de cette période, d'apports de l'extérieur, mais elles retiennent désormais une part de leur excédent naturel.

Du point de vue de la répartition des âges, Sainte-Anne-des-Plaines apparaît comme une « vieille paroisse » ; elle compte une forte proportion d'adultes. La population de Saint-Janvier est plus jeune : cela est dû, sans doute, à l'immigration récente. Sainte-Monique révèle une structure assez typique du milieu rural.

La population est extrêmement homogène. On relève une famille non catholique dans la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, quatre dans celle de Saint-Janvier, deux dans celle de Sainte-Monique. On compte, par ailleurs, deux familles catholiques mais non canadiennes-françaises à Sainte-Anne-des-Plaines et trois à Saint-Janvier. En somme, du point de vue de l'appartenance religieuse ou de l'appartenance ethnique, on ne trouve que douze familles, dans toute la zone, qui ne soient pas comme toutes les autres (12 sur 1,077).

Le tourisme est un phénomène négligeable. M. le curé de Sainte-Anne-des-Plaines signale quatre familles de touristes pour chaque année, depuis 1951 ; M. le curé de Saint-Janvier en indique cinq pour chaque année depuis 1951. La paroisse de Sainte-Monique ne recevait qu'une famille de touristes en 1952 ; on n'en signale plus depuis lors.

VIII

C'est après 1760 que débute la colonisation du territoire formant l'actuel comté de Deux-Montagnes, dont fait partie la huitième zone. Lent, jusque vers 1800, le rythme du peuplement s'accélère au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle. Les dates de fondation des diverses paroisses religieuses de ce secteur fournissent un indice de la marche du peuplement ; Saint-Eustache : 1769 ; Saint-Benoît : 1799 ; Sainte-Scholastique : 1825 ; Saint-Hermas : 1837 ; Saint-Augustin : 1840 ; Saint-Placide : 1850.

Vers 1860, la poussée de colonisation agricole prend fin. Une deuxième phase de l'évolution démographique commence alors et s'étendra jusque vers 1910 : il s'agit d'une période d'intense émigration, vers Montréal surtout et vers les Etats-Unis. De 1911 jusqu'à 1941 et même jusqu'à 1951, la population globale fluctue autour d'un niveau qui demeure relativement constant (tableau 20). Dans presque toutes les localités, on note un accroissement entre 1951 et 1956, mais la hausse est vraiment significative seulement dans le cas de Sainte-Scholastique. Ces progrès récents, encore peu marqués, paraissent toutefois indiquer le début d'une transformation : grâce à la proximité de l'agglomération métropolitaine, des cultivateurs et des journaliers peuvent y travailler tout en continuant à résider dans la zone. D'autre part, nous savons que, de temps en temps, des rentiers de Montréal vont s'établir dans des villages de la zone, comme à Saint-Augustin et à Saint-Benoît, par exemple.

Malgré la légère augmentation du volume de la population, au cours des dernières années, la huitième zone continue cependant de perdre régulièrement une partie de ses effectifs (parmi les jeunes surtout) au profit des centres industriels. Durant la guerre, Sainte-Thérèse a absorbé une part de l'excédent de population (cela est sûr pour Sainte-Scholastique) ; depuis ce temps, les départs se font vers Montréal. Saint-Hermas constitue une exception : l'émigration s'est partagée surtout entre Montréal et les centres industriels du comté d'Argenteuil.

Dans les villages, on constate une proportion très considérable de personnes âgées. Saint-Benoît compte jusqu'à 18% de personnes âgées de plus de 65 ans ; viennent ensuite Saint-Augustin et Saint-Placide avec 15 environ, Sainte-Scholastique avec 13.

La population est remarquablement homogène. On compte cinq familles non catholiques à Saint-Augustin, deux à

Saint-Benoît ; le reste de la population est catholique. On relève deux familles de langue anglaise à Sainte-Scholastique, deux autres à Saint-Augustin, une famille d'origine italienne à Saint-Placide.

Cette homogénéité est renforcée par l'absence quasi complète de touristes dans les diverses municipalités, sauf à Saint-Placide. La situation d'exception de cette dernière localité s'explique évidemment par la proximité du lac des Deux-Montagnes. La population touristique de Saint-Placide comprenait, en 1955, 350 familles catholiques et 21 familles non catholiques : elles appartiennent surtout à la classe moyenne (fonctionnaires, contremaîtres, etc.). Il y a très peu de riches parmi elles : les chalets qu'elles possèdent ou qu'elles louent sont fort modestes. Elles viennent presque toutes de Montréal. Le tourisme est implanté à Saint-Placide depuis au moins une trentaine d'années. Pour une large part, ce sont encore les familles du début, leurs descendants ou leurs connaissances qui viennent chaque été. Contrairement à ce qu'on voit de plus en plus dans d'autres localités de la région, les touristes s'établissent rarement ici de façon permanente. L'hiver, les communications sont difficiles avec Montréal : la gare est à trois milles et demi du village ; il y a un service d'autobus pour Montréal via Saint-André, mais seulement en fin de semaine. Ces divers traits nous indiquent que le tourisme n'est pas, à Saint-Placide, un facteur de désintégration sociale comme il l'est pour tant d'autres localités de la région.

IX

La seigneurie des Mille-Iles, englobant le territoire de Sainte-Thérèse, a été concédée dès 1683 à Michel Sidrac Du Gué de Boisbriand ; celui-ci ayant négligé d'ouvrir son domai-

ne à la colonisation, le fief passa, en 1714, aux mains de Jean Petit et de Gaspard Piot de Langloiserie. Mais le peulement ne commença tout de même pour de bon, à Sainte-Thérèse, que vers 1740.[29]

Le rythme de l'occupation du sol demeura assez longtemps, semble-t-il, plutôt lent. L'érection canonique de la paroisse de Sainte-Thérèse ne date, en effet, que de 1789 ; auparavant, les colons avaient dû fréquenter l'église de Sainte-Rose, puis celle de Saint-Eustache. Avec la construction d'une église en 1806-1807 commence à prendre corps le noyau du futur village. La vocation de la nouvelle agglomération s'affirme, à partir des années 1820-1830 environ, grâce à l'initiative particulière de deux personnalités: le curé Ducharme (1816-1849) et un industriel, James Porteous. M. Ducharme établit les assises sur lesquelles s'édifiera la fonction de Sainte-Thérèse comme centre d'éducation : après avoir ouvert, en 1819, la première école de la paroisse, il inaugure dans son presbytère, en 1825, ce qui deviendra le séminaire. Vers le même temps, l'activité commerciale se développe et l'industrie apparaît timidement avec la distillerie de James Porteous surtout. Au recensement de 1831, la population s'élevait à 2,703 âmes ; il est vrai que le territoire de Sainte-Thérèse s'étendait alors à Saint-Janvier (devenue municipalité autonome en 1846), à Saint-Augustin (détachée en 1845) et à Sainte-Monique (détachée en 1872).

Le village de Sainte-Thérèse naît officiellement en 1849. Jusqu'à la fin du siècle, il progresse régulièrement, mais à un rythme assez lent. L'organisation paroissiale et l'organisation scolaire s'affermissent : le séminaire est devenu une vaste institution, le couvent fondé en 1847 a triplé ses effectifs

[29] Voir: Société historique de Sainte-Thérèse-de-Blainville, *Cahiers historiques, Histoire de Sainte-Thérèse*, Etoile du Nord, 1940, 364.

cinquante ans plus tard. Les distilleries et les autres petites entreprises des années 1830 n'ont pas suscité beaucoup de nouvelles initiatives, mais le commerce continue de prospérer et l'équipement économique du village s'enrichit peu à peu : soulignons l'arrivée de la première locomotive en 1875. Evolution, somme toute, paisible, qui se reflète dans les données relatives à la population de cette période : on trouve la population de Sainte-Thérèse, village et paroisse réunis, au même niveau en 1851 (3,028 h.) et en 1901 (3,084 h.). La campagne perd régulièrement des habitants au profit du village sans doute, mais aussi au profit de la ville de Montréal et des centres de la Nouvelle-Angleterre : la population de Sainte-Thérèse-de-Blainville passe ainsi de 1,899 à 1,483 de 1851 à 1891 ; il y a ensuite légère remontée à 1,543 en 1901. Au village, la population diminue de 1,129 en 1851 à 914 en 1871, elle s'accroît ensuite jusqu'en 1891 (1,662) et diminue à nouveau entre 1891 et 1901 (1,541).

C'est au tournant du siècle que commence vraiment l'industrialisation du village de Sainte-Thérèse. Dès avant la première guerre mondiale, on y avait implanté une fabrication originale, encore typique de la ville aujourd'hui : celle des pianos. De nouvelles usines seront mises en opération, désormais, à peu près chaque année : il s'agira presque toujours de petites entreprises, livrant des produits du bois ou des vêtements. A la veille de la dernière guerre, on comptait dix-sept manufactures à Sainte-Thérèse ; on verra plus loin ce qu'est aujourd'hui l'importance de la fonction industrielle de la ville.

La population augmente constamment, dans la ville, depuis 1901 (tableau 21). Cet accroissement accompagne l'industrialisation, au moins jusqu'en 1941 ; depuis cette date, le rythme de croissance démographique dépasse évidemment celui de l'amélioration des possibilités d'emploi. C'est que, depuis lors, un nombre grandissant de familles vivent d'un revenu gagné à Montréal. Malgré l'annexion, en 1949, d'une

partie de la paroisse au territoire de la ville, celle-ci déborde encore sur les municipalités de Sainte-Thérèse-de-Blainville et de Sainte-Thérèse-Ouest. Dans l'ensemble de la zone, la population a augmenté de 159% depuis 1931. Fait à noter, le rythme va en s'accélérant : augmentation annuelle moyenne de 3.5% de 1931 à 1941 ; de 4.6% en moyenne par année entre 1941 et 1951, bien que le territoire ait été réduit par la formation des municipalités de Rosemère et de Bois-des-Filion; enfin, augmentation moyenne de 6.5% chaque année de 1951 à 1956. La zone compte, à cette dernière date, 14,724 personnes, dont 8,266 pour la ville même, 4,848 pour Sainte-Thérèse-de-Blainville et 1,610 pour Sainte-Thérèse-Ouest.[30]

Les nouveaux venus dans la zone, c'est-à-dire essentiellement dans la ville et dans les quartiers urbains des deux municipalités rurales, arrivent pour la plus grande part de Montréal.[31] A Notre-Dame-de-Fatima, par exemple, 140 des 160 chefs de famille sont d'origine montréalaise. Les jeunes ménages que compte la paroisse Coeur-Immaculé-de-Marie viennent aussi, pour un bon nombre, de Montréal. Sainte-Thé-

[30] Jusqu'en 1951, une seule paroisse, celle de Sainte-Thérèse, recouvrait l'ensemble de la zone. Quatre nouvelles paroisses ont été fondées depuis: Notre-Dame-de-l'Assomption (1951), Sacré-Coeur-de-Jésus (1953), Coeur-Immaculé-de-Marie (1953), Notre-Dame-de-Fatima (1954). Les rapports de la visite paroissiale de 1956 indiquent une population totale de 14,861 personnes — soit un chiffre assez comparable à celui du recensement de juin 1956. La moitié de la population de la zone vit dans les limites de la paroisse-mère; 2,720 personnes relèvent de la paroisse Sacré-Coeur-de-Jésus; 2,401, de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption ; 1,833, de la paroisse Coeur-Immaculé-de-Marie et 480, de Notre-Dame-de-Fatima. C'est encore la paroisse centrale qui continue de progresser le plus vite sur le plan démographique ; ainsi, entre 1954 et 1956, sa population aurait augmenté de 18.8%, celle de Notre-Dame-de-l'Assomption, de 10.2%, celle du Coeur-Immaculé-de-Marie, de 7.5%. Après une augmentation substantielle en 1955, la paroisse Sacré-Coeur-de-Jésus revient en 1956 à peu près au niveau de 1954. Notre-Dame-de-Fatima a moins d'âmes en 1956 qu'en 1954 : 480 contre 501.

[31] Les trois paroisses de la ville étendent toutes trois leur juridiction à une partie du secteur rural. Notre-Dame-de-Fatima est située en totalité dans Sainte-Thérèse-Ouest et Notre-Dame-de-l'Assomption, en totalité dans Sainte-Thérèse-de-Blainville.

rèse reçoit beaucoup d'anciens Montréalais. On observe, dans la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption («Plan Bouchard»), un incessant va-et-vient. Selon un informateur, « il y a chaque année un mouvement d'une centaine de familles qui s'en vont ou qui viennent ; beaucoup arrivent de l'Abitibi, de Ville Jacques-Cartier ». On retrouve le même phénomène, à un moindre degré, dans la paroisse Sacré-Coeur-de-Jésus : « Il y a 40 ou 50 familles qui se renouvellent tous les ans, nous dit-on ; des gens qui viennent d'Abitibi, qui arrêtent à Sainte-Thérèse avant d'aller à Montréal. Il en vient aussi de partout ailleurs : des Cantons de l'Est, de la Gaspésie, etc. ». C'est depuis la guerre surtout que se manifestent ces courants d'émigration vers Sainte-Thérèse et les paroisses-banlieues : l'usine Bouchard, où l'on a compté jusqu'à 10,000 personnes occupées à la production de munitions durant la guerre, a évidemment joué un rôle déterminant à l'origine de ce mouvement. Une fois congédiés, à la fin de la guerre, beaucoup de travailleurs de l'usine Bouchard sont demeurés sur place, tout en occupant un nouvel emploi à Montréal. D'autres personnes venues directement de Montréal ou d'ailleurs, comme on l'a vu, se sont jointes à eux, confirmant ainsi la tendance de Sainte-Thérèse à ajouter à ses fonctions propres celle de banlieue résidentielle en dépendance de Montréal.

Le développement futur de cette dernière fonction paraît dès maintenant assuré, à moins que la croissance industrielle, probable aussi, ne soit suffisante pour retenir chez elle toute la main-d'oeuvre de l'agglomération. La construction de l'autoroute Montréal-Saint-Jérôme aura, en tout cas, des effets certains sur l'avenir de la zone. Des terres agricoles peuvent vite devenir disponibles pour la construction domiciliaire ou l'aménagement de sites industriels.

La population de la zone a toujours constitué un bloc assez homogène. Les catholiques ont constamment formé une majorité écrasante, atteignant à chaque recensement environ

95% de l'ensemble. Parmi les catholiques, on a rarement compté beaucoup d'Irlandais. La population non catholique est faite d'Anglais surtout, puis d'Ecossais ; son importance proportionnelle diminue quelque peu entre 1931 et 1951, passant de 6.2 à 4.3%. On retrouve d'ailleurs les non catholiques dans certains secteurs assez bien définis.

Comme dans tout centre d'immigration récente, deux catégories d'âges prennent une place particulièrement importante dans la structure démographique. Ce sont les jeunes de moins de 15 ans et les adultes âgés de 25 à 34 ans. On observait, en 1951, dans les diverses pyramides, un retrait correspondant à la catégorie 15-24 ans. Si la proportion des jeunes gens de cet âge n'a pas tendance à augmenter, puisque le rythme de l'immigration se maintient, leur nombre croît toutefois rapidement. Malgré quelques divergences de détails, le profil de la répartition par âges dans chacune des trois municipalités appartient nettement au même type. Cela tient à l'identité des mouvements de population qui s'y manifestent depuis une quinzaine d'années. La ville elle-même de Sainte-Thérèse a naturellement une population plus vieille, mais elle est aussi en voie de rajeunissement rapide.

Au bord de la rivière des Mille-Iles, que la paroisse longeait naguère sur une distance d'environ neuf milles, le tourisme a pris de l'expansion à partir des années 1920-1925. Raoul Blanchard signalait que, vers 1938, 3,000 touristes fréquentaient l'église de Sainte-Thérèse. Avec l'érection religieuse et civile de Rosemère et de Bois-des-Filion, l'importance du tourisme a évidemment diminué dans Sainte-Thérèse. Aujourd'hui, dans l'ensemble de la zone, on ne compte que 300 familles de touristes environ, relevant, pour la plupart, de la juridiction de Notre-Dame-de-Fatima. Il y a là, selon un informateur, « des touristes de tous les milieux : ouvriers, professionnels, industriels, marchands. L'île de Mai est un

milieu bourgeois ; on y trouve des professionnels. Aux Terrasses Turcotte, Robert, Rousseau, on trouve des gens qui n'ont pas les moyens d'aller à la campagne... Près du tiers de ces gens sont assez pauvres ; ils habitent parfois des taudis ».

X

L'origine du peuplement sur le territoire compris dans la dixième zone remonte à la première moitié du XIX[e] siècle. C'est là que se trouve la plus ancienne paroisse du diocèse : « Terrebonne est occupée au début du siècle, paroisse en 1723 ; le seigneur, qui est en même temps curé, attire dans l'arrière de sa concession vers 1730 des gens de l'Ile d'Orléans et de la Côte de Beaupré qui gagnent le long de la Mascouche, jusqu'à Sainte-Anne-des-Plaines, paroisse en 1787 ».[32] L'histoire démographique de Bois-des-Filion et de Rosemère se confond, presque jusqu'à maintenant, avec celle de Sainte-Thérèse. Or, les débuts de Sainte-Thérèse, devenue paroisse en 1789 seulement, se situent vers 1740 et l'on sait qu'en 1780, les concessions se succédaient sans interruption sur la rive nord de la rivière des Mille-Iles depuis Saint-Eustache jusqu'à la seigneurie de Terrebonne.[33]

Pendant près de deux siècles, le territoire actuel de Bois-des-Filion et de Rosemère n'a constitué qu'une branche du secteur rural de Sainte-Thérèse et de celui de Saint-Louis-de-Terrebonne. Le paysage rural n'y a été affecté, de façon décisive, que depuis la dernière guerre. Rosemère, il est vrai, possédait déjà l'équipement rudimentaire d'un petit centre : gare de chemin de fer (vers 1880), bureau de poste (1901),

[32] Raoul BLANCHARD, *L'Ouest du Canada français*, 63.
[33] Voir : La Société historique de Sainte-Thérèse-de-Blainville, *Cahiers historiques, Histoire de Sainte-Thérèse*, L'Etoile du Nord, 1940, 87 et suiv.

chapelle (1936). L'incorporation municipale vint en 1947, en même temps que l'érection canonique de la paroisse Sainte-Françoise-Cabrini. La naissance du village de Bois-des-Filion tient essentiellement à l'expansion du tourisme entre les deux guerres. La fondation de la paroisse, en 1940, a précédé de neuf ans l'érection civile officielle du village.

C'est le site de Terrebonne sur le rapide de la rivière des Mille-Iles qui explique l'apparition relativement hâtive de l'activité urbaine, commerciale et industrielle. On y voyait, dès 1815, selon Bouchette, « les moulins les plus complets et les mieux construits du pays » ; important centre de trafic de fourrures et de farine entre 1800 et 1830 surtout, le village comptait alors, parmi ses résidents, bon nombre d'entrepreneurs ayant amassé des fortunes dans le commerce des fourrures de la Compagnie du Nord-Ouest. L'industrie y apparait à bonne heure : l'usine Moody, par exemple, existe depuis 1845. Tout cela annonçait un progrès qui eût pu être rapide, mais les chiffres de la population témoignent au contraire d'un essor assez lent : aux portes de Montréal, les petites villes industrielles ont peu de chances de prospérer. Ici, comme dans beaucoup d'autres zones et comme à Rosemère ou Bois-des-Filion, c'est depuis les années 1931-1941 que l'accroissement démographique prend de l'importance. La population de la ville passe de 2,209 en 1941, à 3,200 en 1951 et à 4,097 en 1956 : soit pour la dernière période (1951-56) une augmentation de plus de 5% par année. Dans la municipalité de paroisse, la population augmente aussi : de 920 à 1,076 entre 1941 et 1951, de 1,076 à 1,268 entre 1951 et 1956 (tableau 22).

Le premier recensement à Rosemère et à Bois-des-Filion date de 1951. La comparaison de ces données avec celles du recensement de 1956 suffit à montrer l'ampleur exceptionnelle du mouvement de transformation en quartiers résidentiels de ces sites naguère fréquentés l'été seulement par les touristes. La croissance démographique de Rosemère frappe particulièrement. La population y a plus que doublé en cinq ans : de

1,839 en 1951, elle était de 4,179 en juin 1956 (une augmentation de 124%, c'est-à-dire de 25% en moyenne chaque année). Le rythme de l'accroissement n'est pas beaucoup moins rapide à Bois-des-Filion, mais les chiffres sont moins élevés : de 787 en 1951, la population atteint, cinq ans plus tard, 1,648. Et rien n'indique que le mouvement ait tendance à s'arrêter. Des chantiers s'ouvrent constamment dans le haut de Rosemère sur des terres achetées à fort prix par des syndicats de constructeurs; on y construirait, selon un informateur, de 200 à 250 résidences par année. M. le curé de Saint-Maurice croit, par ailleurs, que sa paroisse compterait de 900 à 1,000 familles de plus s'il s'y trouvait des logements en nombre adéquat.

D'où vient toute cette nouvelle population ? De Montréal, à quelques exceptions près. A Rosemère et surtout à Bois-des-Filion, beaucoup de nouveaux résidents sont d'anciens touristes. Terrebonne même reçoit des familles venant de Montréal : il en serait arrivé plus de cinquante au cours d'une seule année récente. On mentionne aussi un courant d'émigration de gens de la région du Bas du Fleuve (Kamouraska, Rimouski) vers Terrebonne.

S'il n'était pas superflu d'insister sur le fait de la transformation en « quartiers » des localités de cette zone, on pourrait, par exemple, analyser l'origine des conjoints dont le mariage y a été célébré durant les dernières années. Signalons seulement que sur 224 mariages contractés dans la zone entre 1952 et juin 1956, 126 ont uni un conjoint de l'extérieur à une jeune fille résidant dans la zone et sur les 126 jeunes gens, 78 étaient domiciliés à Montréal ou dans une localité de l'île Jésus.

Du point de vue de la répartition des âges, le tableau 23 révèle entre 1952 et 1955 (inclusivement) un accroissement de la population scolaire de 57% à Rosemère, de 54% à Saint-Maurice et de 19% à Saint-Louis-de-Terrebonne. On notera,

en passant, l'incidence de ce phénomène sur l'équipement scolaire. L'examen de la pyramide des âges de chaque localité conduit à des observations analogues. Pour Rosemère et Saint-Maurice, le profil de la population révèle une forte proportion de jeunes adultes et de jeunes de moins de 14 ans. Pour Terrebonne, il faut distinguer la municipalité rurale où la pyramide est plus régulière et la municipalité du village où la pyramide est plus étendue à la base. En résumé, la zone compte beaucoup de jeunes enfants, beaucoup de jeunes ménages et, pour le moment, peu d'adolescents ayant terminé leur scolarité.

La population de Terrebonne est très homogène: 98.6% de la population était catholique et canadienne-française en 1955 (d'après les données fournies par le rapport paroissial). On retrouve une majorité analogue, à un degré moindre, à Saint-Maurice, d'après les données de la visite paroissiale de 1956; il y avait, dans cette localité, 625 familles canadiennes-françaises, 24 familles non françaises, 47 familles protestantes. La population de Rosemère est beaucoup plus hétérogène: sur un total de 3,491 inscrit au rapport paroissial de 1955, on trouve 1,375 Canadiens français catholiques (39.5%), 380 autres catholiques, surtout irlandais (10.9%), 1,736 non catholiques (49.7%), 2,116 non Français (60.6%).

Comme dans les autres secteurs de la région, c'est dans l'entre-deux-guerres surtout que le tourisme se développe ici. Dès 1924, on signale des villas parsemées sur le bord de la rivière des Mille-Iles depuis l'île de Mai, au moins, jusqu'au site actuel de Bois-des-Filion, et même au delà.[34] Le mouvement ainsi lancé ne sera freiné que par la tendance relativement récente des touristes à se fixer en permanence dans les lieux de villégiature — Bois-des-Filion et Rosemère. Encore

[34] Voir : *Histoire de Sainte-Thérèse*, 213.

maintenant, un millier de familles viennent passer l'été dans la zone.

A Rosemère, il y aurait eu jusqu'à 400 chalets vers 1945. Il n'y a plus que 160 familles de touristes en 1955, d'après M. le Curé. Parmi celles-ci, on compte environ 25 familles non catholiques de langue anglaise et, pour la plupart, de condition aisée. A Bois-des-Filion, plus exactement dans la paroisse Saint-Maurice, l'invasion touristique perd chaque année un peu de son ampleur. Mais les chiffres restent considérables: 841 familles en 1951, 712 en 1956 – dont 576 dans le village et 136 dans le reste de la paroisse. Le temps de villégiature dure parfois jusqu'à six mois. Les touristes sont, en général, de condition modeste. Le tourisme est un phénomène de moindre importance à Terrebonne. Ici, il n'y a pas eu d'implantation massive. Depuis plusieurs années, le nombre de familles oscille autour d'une centaine; sauf cinq ou six, elles sont canadiennes-françaises; la plupart sont très à l'aise et habitent de confortables villas.

Chapitre troisième

STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET OCCUPATIONS

Nous avons réuni, à un second palier d'analyse, *l'économie et les occupations*. Ce qui pose la difficile et inévitable question: alors qu'il existe une science économique spécialisée, comment le sociologue doit-il parler des faits économiques? Ici encore, ce n'est pas le lieu d'élaborer et de justifier la problématique d'une sociologie de l'économie. Disons simplement que nous avons privilégié les indices qui permettaient de relier les phénomènes économiques aux autres types de phénomènes sociaux — de façon plus immédiate, aux données sur les occupations dont nous avons déjà souligné l'importance pour la détermination du statut des individus dans nos sociétés modernes.

Nous avons tâché d'évaluer sommairement les types d'exploitations agricoles et leurs transformations récentes, les indices de régression ou de dynamisme, les facteurs de pauvreté ou de richesse, les marchés et les possibilités de développement. Pour l'industrie, nous nous sommes attachés à étudier sa répartition, son dynamisme; les fluctuations de l'emploi et les salaires nous ont retenus tout particulière-

ment. Sur le commerce, notre documentation ne nous permettait de formuler que quelques indications éparses. Quant aux occupations, il est certain qu'il nous aurait fallu ici un dépouillement systématique de toutes les fiches paroissiales: ne pouvant y pourvoir faute de moyens financiers et de personnel, nous avons réuni et disséqué tous les renseignements le plus immédiatement disponibles.

I

A une simple observation superficielle, la première zone apparaît, dans sa plus grande partie, comme un territoire économiquement déprimé. L'agriculture est en régression, la structure industrielle est faible; mais ici encore, comme pour la population, la situation est complexe.

Soulignons d'abord que les possibilités agricoles sont restreintes, à ne considérer que le sol et le climat. La région est montagneuse, sauf pour une petite partie surtout occupée par les deux localités non agricoles de Grenville et de Calumet. La couche de sol arable est en général peu épaisse. Les rédacteurs de l'*Inventaire des ressources* ont estimé la période de végétation à 150 jours dans le sud et à 90 jours dans le nord. Donc, même avec l'avantage d'un terrain plat, la municipalité d'Arundel, au nord, n'est guère plus favorisée que le centre rocheux. Mais il semble qu'en région de bonne terre, cette période de 90 jours soit suffisante pour une agriculture rationnelle.

De 1931 à 1951, la superficie totale de la terre agricole occupée, les superficies défrichées et en culture sont en régression. La superficie en grande culture diminue de 22,133 acres à 16,840 acres. Il en est de même pour chacune des

grandes cultures sauf pour le seigle, le foin et les autres cultures fourragères: ces exceptions ne peuvent être des indices de spécialisation. Toutes les catégories d'animaux sur les fermes diminuent au cours des deux décennies 1931-1941 et 1941-1951, sauf celle des bovins de boucherie dont le nombre a un peu plus que doublé de 1941 à 1951: mais le total pour cette dernière catégorie n'est que de 271 en 1951. Il semble que cette augmentation soit plutôt due à l'abandon de la production du lait. On note, par ailleurs, un léger accroissement des petites cultures.

Un indice de régression nous est fourni par l'évolution du nombre de fermes et de la population agricole. De 1941 à 1951, le nombre de fermes passe de 469 à 372; durant le même temps, la population agricole passe de 2,237 à 1,785. Evidemment, il a pu y avoir réunion de plusieurs petites terres et nous ne pouvons en juger, ne possédant pas la classification par superficies pour 1941; mais il est très peu probable qu'en dix années, 97 fermes soient disparues de cette façon — surtout lorsque ce changement accompagne le phénomène que nous venons de signaler au sujet de la superficie de la terre occupée, de la grande culture et de l'élevage. Il semble bien plutôt qu'on ait tout simplement abandonné certaines exploitations complètement.

Le phénomène de régression de l'agriculture dont nous venons d'indiquer les diverses manifestations se produit au moins depuis vingt ans. Selon quel rythme ? Le tableau 23 nous donne les pourcentages de diminution pour certaines catégories, prises comme indices de la régression, et les pourcentages d'accroissement pour l'horticulture. Nous voyons que la régression est beaucoup plus accentuée de 1931 à 1941 que de 1941 à 1951. De même l'accroissement de la superficie en horticulture est beaucoup plus forte de 1931 à 1941 que de 1941 à 1951. C'est d'ailleurs pendant cette période (1931-1941) que nous avons noté une baisse de 2.7% de la population. Pendant la période suivante, il y a reprise au niveau de la

population, avec un taux d'accroissement de 10.2%, mais la régression se poursuit dans l'agriculture, quoique à un rythme ralenti.

Dans aucune des municipalités, sauf Grenville-et-Augmentation et Calumet, il n'y a d'industries importantes. On compte des scieries (une ou deux, parfois trois par municipalité), des fromageries, des beurreries et d'autres établissements du genre, qui, pour la plupart, n'opèrent que quelques mois durant l'année. On fabrique des portes et chassis et du bois à plancher à Grenville, des meubles à Calumet, des jouets à Huberdeau, des portes et châssis à Harrington. Ces petites entreprises fonctionnent toute l'année. La municipalité de Grenville-et-Augmentation compte des industries assez importantes : une mine de dolomie magnésitique à Kilmar, dont les ouvriers sont bien payés; une fabrique complémentaire de briques réfractaires près de Grenville; une carrière de granit... La *Canadian International Paper* possède une usine assez considérable à Calumet. D'après la convention collective de 1955-56, les salaires s'y échelonnent de $1.54 à 0.95 l'heure.

La structure économique de la zone apparaît donc comme très faible. D'une part, l'industrie du bois répartie un peu partout dans toutes les municipalités et un peu d'industrie laitière; d'autre part, une mine et une carrière auxquelles sont rattachées deux usines où n'est traitée qu'une petite quantité de la matière première. Il en est d'ailleurs de même pour le bois dont une bonne partie est ouvrée en dehors de la zone et même du comté. Les deux mines et les fabriques de produits du bois (sauf une à Huberdeau et l'autre à Harrington) sont situées à l'extrême sud de la zone.

Nous grouperons nos analyses sur les occupations par rapport à deux aires largement délimitées à l'intérieur de la zone: un territoire où l'occupation agricole a encore une cer-

taine importance et comprenant les municipalités de Huberdeau, Arundel, Barkmere, Lac-des-Seize-Iles, Montcalm, Wentworth et Harrington; un secteur industriel (de faible structure, comme nous l'avons indiqué) comprenant les municipalités de Grenville, Calumet, Grenville-et-Augmentation. Cette répartition comporte une part d'arbitraire, comme on le verra.

Le premier territoire conserve un indéniable caractère rural, mais l'agriculture est loin d'y être partout l'occupation dominante.

A *Arundel,* les cultivateurs sont les plus nombreux. Un bon nombre vivent exclusivement de la terre, mais certains travaillent à l'extérieur, en particulier au charriage du bois. Les journaliers sont employés surtout au moulin, l'été, et chôment l'hiver. Pour Arundel, on constate une régression de l'agriculture et une baisse de la population. Nous avons déjà noté que la municipalité avait une des plus vieilles populations de la zone. De plus, la pyramide présente un vide dans la classe 55-64 ans. On peut supposer que la population agricole ne se renouvelle pas.

A *Huberdeau,* les cultivateurs forment encore un groupe important de la population; mais plusieurs tirent une partie de leur subsistance d'emplois non agricoles (chantiers et travaux publics surtout). La localité compte un nombre de rentiers assez considérable. Ici aussi, le problème se réduit essentiellement au manque d'emploi pour la population non agricole; scieries et travaux publics n'offrent rien de stable comme occupations.

Pour *Lac-des-Seize-Iles,* nous avons déjà noté l'essentiel: « quatre ou cinq cultivateurs fanatiques cultivant des terres de roches », suivant l'expression d'un informateur. Les autres résidents sont chargés de la surveillance ou de l'entretien des chalets des touristes. Une dizaine d'hommes vont dans les chantiers d'hiver.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

Barkmere ressemble beaucoup, sur le plan des occupations et sur d'autres, à la localité précédente. On n'y trouve que quelques cultivateurs et journaliers qui tous, à des degrés divers, dépendent des touristes pour leur subsistance.

Dans la municipalité de *Wentworth,* les journaliers l'emportent de plus en plus sur les cultivateurs. Ils travaillent dans les chantiers ou dans les scieries; un certain nombre sont au service des touristes. La paroisse de Montfort, par exemple, ne compte pas un seul cultivateur. Les résidents (45 familles) vivent du tourisme, du travail sur le chemin de fer ou dans le bois. Auparavant, l'exploitation agricole de l'orphelinat faisait vivre une partie de la population, mais l'institution est fermée depuis 1955. A Saint-Michel, où on compte 58 familles résidentes, il n'y a que trois cultivateurs. Les gens sont occupés, de façon sporadique, à la coupe du bois ou à l'entretien des chemins ; certains travaillent à Brownsburg; beaucoup sont gardiens de chalets. L'hiver, le travail est rare. Les jeunes doivent s'en aller à Brownsburg ou à Lachute. « Les gens prennent ce qu'ils peuvent » : cette phrase d'un curé résume assez bien la structure occupationnelle de Saint-Michel — et d'une grande partie de la zone.

Dans *Montcalm* aussi, les journaliers sont plus nombreux que les cultivateurs. Bon nombre de ceux-ci d'ailleurs ne font pas que cultiver leur terre. Les gens travaillent pour les villégiateurs, pour la voirie et quelques-uns dans une scierie locale.

A *Harrington,* les chefs de famille demeurent, en général, sur les fermes; mais les garçons vont travailler à Kilmar. Il y a une entreprise nouvelle de portes et châssis dans le nord; elle est en opération toute l'année. Nous savons que l'agriculture est en régression et que le volume de la population décroît.

La municipalité de *Grenville-et-Augmentation* constitue une sorte de transition entre les deux aires que nous avons délimitées. Le groupe des journaliers y prédomine. Bon nom-

bre de cultivateurs partagent d'ailleurs leur temps entre la terre, la mine ou une occupation quelconque à la ville.

Nous abordons ainsi le territoire « industriel » de la zone.

Pour *Grenville,* un informateur nous indique un ordre de grandeur: 90% de la population est ouvrière; 40% des ouvriers travaillent à Kilmar, de 35 à 40% travaillent à l'usine de Grenville (briques réfractaires), 20% environ travaillent à la Compagnie Dansereau (bois de plancher) et quelques-uns à la *Canadian International Paper,* de Calumet, ou à Hawkesbury. Huit des dix cultivateurs de la paroisse se procurent un supplément de revenu (et parfois la plus grande partie), en travaillant comme journaliers à la mine de Kilmar ou à l'usine de Grenville. Il n'y a pas beaucoup de travail sur place pour les jeunes gens; plusieurs de ceux-ci doivent se diriger vers Hull, Montréal, Brownsburg et Hawkesbury. Si l'on considère ces indications en regard des données démographiques fournies plus haut, on ne peut manquer d'être frappé par le fait que la population de Grenville a crû de 45% environ depuis 1941; par ailleurs, il y a eu émigration. Il est fort probable que l'ouverture de l'usine a provoqué une immigration de main-d'oeuvre qui a pris tous les emplois et, faute d'expansion de l'entreprise, la génération nouvelle ne peut trouver du travail. Si l'on examine la pyramide des âges, cette hypothèse paraît très soutenable: on remarque tout de suite, en effet, un gonflement, certainement dû à l'immigration, des classes de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans. En somme, l'évolution de l'industrie est en retard sur le mouvement qu'elle a provoqué dans la population.

A *Calumet,* pendant l'été, presque tous les hommes mariés du village travaillent à la *Canadian International Paper ;* quelques jeunes de l'endroit ainsi que quelques ouvriers venant de l'extérieur (Fassett, Pointe-au-Chêne, Hawkesbury, L'Orignal) trouvent aussi de l'emploi dans le même établissement durant la belle saison. Mais l'hiver, on peut difficilement y offrir des emplois même à tous les hommes mariés.

Quelques hommes de la localité travaillent aussi à la mine de Kilmar ou à l'usine de Grenville. Bon nombre de jeunes filles vont travailler à la *Canadian Industries Ltd.* de Brownsburg ou dans les magasins de Hawkesbury. Considérant la pyramide des âges de l'endroit, nous observons, comme à Grenville, un gonflement des classes 25-34 et 35-44 ans; il y a donc eu immigration. Mais l'émigration des jeunes est considérable. Nous pouvons rappeler la remarque faite au sujet de Grenville: ici aussi, l'évolution de l'industrie est en décalage par rapport à l'évolution démographique qu'elle a contribué à provoquer. Et ce problème se complique ici du caractère saisonnier de l'emploi.

A *Pointe-au-Chêne,* il n'y a pas d'industrie. Les gens vont travailler à Ottawa ou à la mine de Kilmar. Plusieurs sont des journaliers souvent forcés de chômer. Il s'agit donc d'un village de résidence qui compte sur ses voisins pour sa subsistance.

A *Kilmar,* tout le monde travaille à la mine et nos informateurs n'y mentionnent pas de chômage. Mais il y a eu diminution de la population depuis l'ouverture de l'usine de Grenville. Sont-ce les derniers cultivateurs ou des ouvriers qui sont partis? Nous sommes réduits, sur ce point, à des conjectures. Comme la mine semble se développer, on peut croire que ce sont les cultivateurs des environs qui ont profité de la nouvelle source d'emploi. Peut-être aussi la baisse de la population est-elle simplement due au fait que les transports s'améliorant, les ouvriers ont préféré aller demeurer à Grenville, quittes à voyager tous les jours.

Ce second secteur de la zone dont nous venons de passer en revue les diverses localités forme-t-il vraiment un secteur industriel? Non, si l'on en juge strictement par la structure économique. Oui, si l'on considère le grand nombre de journaliers que le faible développement industriel a fait apparaître. Nous sommes devant un secteur économiquement sous-

développé qui ne peut occuper sa population entière et qui en emploie une portion variable suivant les saisons. Aussi le problème peut, sans doute, se réduire à ceci dans son aspect génétique: abandon trop rapide d'une structure agricole difficile à maintenir pour une structure industrielle dont on a trop attendu.

II

La vie économique de la deuxième zone est caractérisée par la prépondérance de l'activité industrielle, bien qu'on y trouve aussi une agriculture fort prospère. L'industrialisation a débuté à peu près en même temps à Lachute et à Brownsburg: c'est en 1880 qu'une manufacture de poudre s'établit à Brownsburg et qu'une usine de lainage s'ouvre à Lachute. Une des causes déterminantes de ce démarrage fut sans doute l'inauguration de la ligne de chemin de fer Montréal-Lachute-Ottawa (1877). Dès la fin du XIX^{e} siècle, la zone possédait son secteur industriel. Mais Lachute et Brownsburg devaient connaître une évolution assez différente. Les industries de Lachute sont vieilles: depuis très longtemps, il ne s'est pas établi d'entreprises nouvelles de quelque importance dans la ville. A la fonction du début s'en est ajouté une nouvelle : Lachute est devenue le fournisseur de services, en particulier le centre commercial de la zone. Brownsburg a, au contraire, développé sa fonction industrielle: il est possible que cette ville demeure, d'ici des années, le pôle de développement industriel de la zone.

Ce n'est probablement pas seulement parce que Lachute est devenue la ville-centre, groupant les grandes activités de service, qu'elle a perdu son dynamisme industriel. D'autres causes doivent être invoquées pour expliquer cette situation. Des patrons craignent la concurrence et ils disposent à Lachu-

te de bien d'autres armes que la puissance économique. Certaines entreprises ne sont pas intéressées à voir perturber, par l'implantation de nouvelles usines, leur politique des salaires. On a peu de terrain à concéder aux nouveaux industriels; les ressources en énergie électrique sont insuffisantes.

Trois entreprises importantes valent d'être mentionnées: *Ayers Ltd., Dominion Prime Wood, J. C. Wilson Ltd.* La compagnie *Ayers Limited*, établie à Lachute depuis 1880, fabrique des couvertures de laine, des feutres de laine, de coton, d'amiante et divers produits similaires. Elle possède sa propre usine d'énergie électrique. En février 1956, la compagnie employait 493 hommes et 142 femmes. La *Dominion Prime Wood* — où les intérêts des Ayers sont prépondérants — existe depuis 1954 (cette entreprise a remplacé la *Dominion Shuttle* qui opère maintenant à Saint-André). On y fabrique du contreplaqué et des portes. En février 1956, la compagnie employait 311 hommes et 25 femmes. On ne discerne pas de fluctuations importantes de l'emploi dans ces deux entreprises. La *Compagnie J. C. Wilson* fabrique du papier à Lachute depuis la fin du siècle dernier. L'usine employait 147 hommes et 43 femmes en février 1956. L'emploi y semble stable. Les employés sont groupés dans *The International Brotherhood of Paper-Makers.* On peut mentionner quelques entreprises de moindre importance: un gros atelier de menuiserie, *Lachute Lumber and Millwork Co.* (71 employés en février 1956); une grande scierie, *A. D. McGibbon and Sons Ltd.* (55 employés en février 1956); la Crèmerie de Lachute Ltée, qui fabrique du beurre et de la caséine, etc. Une énumération complète n'aurait aucun intérêt. On notera qu'à eux seuls, *Ayers Ltd., Dominion Prime Wood* et *Wilson* totalisent environ 85% de l'emploi.

Nous ne disposons malheureusement pas d'informations très précises sur les salaires payés dans toutes ces entreprises. Chez Wilson, d'après la convention collective de 1956, les rémunérations s'échelonnent de $1.12 à $1.49 l'heure pour les

hommes (contremaîtres non compris) et de 76 à 80 cents l'heure pour les femmes. Pour les entreprises Ayers, l'*Inventaire économique et industriel* (1955) nous permet une certaine évaluation en nous fournissant des données sur les salaires à Ayersville — où demeurent beaucoup des employés de *Ayers Ltd.* et de *Dominion Prime Wood.* A Ayersville, les ouvriers d'industrie gagnent entre 35 et 65 dollars par semaine, pour les hommes, et de 30 à 45 dollars par semaine, pour les femmes. On évalue à 85 cents l'heure, pour les hommes, et à 60 cents l'heure, pour les femmes, le salaire des manoeuvres. Les collets-blancs gagneraient de 35 à 45 dollars par semaine, pour les hommes, et de 20 à 35 dollars, pour les femmes.

La vie industrielle de Brownsburg repose presque entièrement sur les *Canadian Industries Ltd.* et sur une entreprise complémentaire, la *Canadian Safety Fuse Co. Ltd.* Une fabrique de cartouches existait depuis très longtemps dans la localité, mais c'est durant la dernière guerre mondiale que la fabrication des munitions a donné à Brownsburg son visage industriel: les *Canadian Industries* y employaient alors plus de 2,000 personnes. En février 1956, 658 hommes et 696 femmes y travaillent. D'après la convention collective du 7 juillet 1955, les salaires à la *C.I.L.* s'échelonnent entre $1.27 et $1.38 pour les journaliers; les ouvriers semi-spécialisés et spécialisés gagnent entre $1.50 et $2.00 l'heure. Pour les femmes, le salaire horaire est de $0.94 à $1.23. Quant à la *Canadian Safety Fuse Co.*, la convention du 5 septembre 1956 indique les taux suivants: entre $1.32 et $1.41 l'heure pour les journaliers, entre $1.47 et $2.06 l'heure pour les ouvriers spécialisés, entre $0.99 et $1.24 pour les femmes (lesquelles touchent en plus des primes diverses). La semaine de travail est de 40 heures dans les deux usines. Les employés des deux établissements sont inscrits à la *United Mine Workers of America, district 50.*

Brownsburg compte encore quelques petites entreprises — parmi lesquelles on peut citer la *Brownsburg Lumber Ltd.* (de 15 à 35 employés suivant les saisons). La liste des

entreprises de commerce de détail et des établissements de services met en évidence le caractère exclusivement industriel de la localité: peu d'établissements, absence de commerce de gros.

Lachute et Brownsburg réunissent l'essentiel de la structure industrielle de la zone. Il faut cependant mentionner encore Saint-André où, en plus des petits établissements habituels à ce genre de localités (moulange, scierie, etc.), existe maintenant l'usine de la *Dominion Shuttle* (auparavant d'Ayersville): celle-ci a acquis l'ancienne *St. Andrew's Woolen Mills*, et opère à Saint-André depuis 1954. Elle emploie une cinquantaine d'ouvriers. Les salaires sont, en moyenne, de $40 par semaine. Il n'y a pas de syndicat.

L'agriculture est en transformation. Le tableau 24 nous fournit un premier indice: le nombre de fermes diminue dans Chatham et dans Saint-Jérusalem; il demeure relativement stable à Saint-André. Dans l'ensemble de la zone, en quinze ans, de 1941 à 1956, 134 fermes disparaissent. Le tableau 7 nous avait aussi permis, plus haut, de mettre en évidence une diminution de la population agricole. Cette régression n'est que toute relative: l'agriculture est spécialisée depuis assez longtemps et ses rendements sont supérieurs. Contrairement à d'autres zones que nous étudierons, il est très probable que les diminutions que nous avons constatées sont un bon signe pour l'agriculture elle-même. Le sol d'abord est favorable. Mais c'est avant tout le mode d'exploitation qui fait la valeur de l'agriculture. Il est centré sur l'industrie laitière dont les rendements sont exceptionnellement élevés. Les producteurs expédient à Montréal et aussi à la Crèmerie de Lachute.

L'exploitation forestière constitue encore un complément de l'agriculture, mais à peu près exclusivement dans le nord de la zone où l'agriculture est moins bonne.

En 1951, la population active de Lachute se chiffrait à 2,156 personnes. Le tableau 25 indique la répartition de cette population entre les divers secteurs d'occupations.[1] Certains groupements sont intéressants à faire et montrent que: 40.3% des salariés sont employés dans les manufactures ou comme manoeuvres, 50.5% dans les services, 8% dans la construction. Par suite du classement différent des données dans les deux recensements, il est difficile de comparer la structure des occupations en 1951 et en 1941, mais les pourcentages suivants peuvent servir à une approximation: en 1941, 49.4% des salariés sont employés dans l'industrie ou comme manoeuvres, 39.3% dans les services, 8.3% dans la construction. L'évolution de la structure occupationnelle serait donc caractérisée par l'accroissement du nombre des employés dans les services; ce qui peut être mis en relation avec ce que nous avons dit plus haut de l'évolution de la fonction de la ville.

Lachute compte cependant, on le voit, une importante population ouvrière. Celle-ci est particulièrement homogène à Ayersville où plus de 80% de la population active est occupée dans l'industrie — en majorité dans les deux usines *Ayers*. Sur le reste de la population ouvrière, nous ne possédons que des approximations: des employés de *Ayers Ltd.* et de la *Dominion Prime Wood;* plusieurs ouvriers des usines de Brownsburg (des femmes et des jeunes filles surtout); quelques personnes travaillant à Montréal ou à l'usine de Marelan (Grenville).

Le tableau 26 donne la répartition des occupations, en 1941 et 1951, à Brownsburg. La population active de Brownsburg était de 1,279 en 1951: 62.3% des salariés étaient employés dans l'industrie ou comme manoeuvres, 32.6% dans les services, 4.1% dans la construction. L'*Inventaire économique et industriel* (1955) note que 75 personnes de Brownsburg

[1] Rappelons qu'au recensement de 1956, on n'a pas colligé de renseignements sur la population active.

ont un emploi à l'extérieur de la localité, à Lachute en particulier, et que 250 personnes résidant à l'extérieur travaillent à la *C. I. L.* de Brownsburg. Parmi les jeunes filles occupées dans l'industrie, de 80 à 100 sont de l'extérieur et pensionnent en ville; il en vient du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, etc.

Saint-André est une localité mi-ouvrière, mi-agricole. Elle comptait en 1954 quelque 155 cultivateurs; une cinquantaine d'ouvriers travailleraient à la *Dominion Shuttle* et une trentaine seraient employés dans deux autres petites industries; certains ouvriers (non spécialisés) travaillent à Lachute et d'autres, moins nombreux, à Montréal. Une centaine de personnes sont occupées dans les services. De toutes ces catégories, celle des cultivateurs constitue le groupe le plus à l'aise.

On évalue à près de 200 le nombre des cultivateurs que compte Saint-Philippe. Le reste de la population active travaille à Lachute, à Brownsburg et à Grenville. Une quarantaine de jeunes filles de la localité trouvent de l'emploi à Lachute et à Brownsburg; parmi elles se trouvent des filles de cultivateurs.

A Carillon, ce sont les journaliers qui dominent; c'est l'occupation habituelle. On compte huit familles de cultivateurs.

III

Dans la troisième zone, le tourisme est au centre de la vie économique. Nous ne pouvons (pour des raisons déjà mentionnées) évaluer avec précision les revenus qu'il apporte aux résidents; mais on n'a qu'à se rappeler les chiffres relatifs à la population touristique pour s'en faire une idée. La présence du tourisme a été le facteur déterminant de la récente croissance démographique; elle est à la source de la réorientation de l'agriculture dont la faible structure ne dépend pas que de la pauvreté du sol; enfin, la rareté des industries n'est pas non plus sans rapport avec l'activité touristique.

Ce que nous avons dit au sujet de la population permet de tenter une classification des centres touristiques en fonction de leur structure économique. Le tourisme de type « familial » prédomine nettement à Saint-Adolphe, à Sainte-Anne-des-Lacs, à Piedmont, à Mont-Rolland. Sainte-Marguerite et Val-Morin constituent des cas intermédiaires. Morin Heights et Saint-Sauveur relèvent du tourisme « commercialisé ». Sainte-Adèle appartient aussi à cette dernière espèce mais déjà apparaissent des initiatives qui annoncent un troisième type de centre touristique: l'existence d'un théâtre d'été, d'un centre d'art, etc. fait de Sainte-Adèle le pôle du développement touristique de la zone et révèle chez les leaders du mouvement une certaine prise de conscience de rôles nouveaux à jouer dans ce sens.

Ces divers types de tourisme impliquent des orientations différentes du développement économique et de l'évolution sociale en général. Dans les centres où prédomine le tourisme familial, les résidents vendent des produits agricoles et louent des services; si la population touristique est « modeste », comme nous l'avons indiqué pour certains endroits, les revenus qu'en tirent les résidents sont très faibles et, alors, il faudrait prévoir (ce qu'on ne semble pas avoir fait) des activités économiques complémentaires. Dans les centres de tourisme « commercialisé », des établissements d'affaires, des hôtels surtout, prennent en main plus ou moins consciemment le développement de l'activité économique dominante. L'emploi n'en est pas nécessairement plus sûr; on sait que les hôtels font souvent faillite, changent de mains, etc. Le tourisme commercialisé embauche probablement plus de jeunes gens que celui du premier type, mais, de toute façon, l'emploi pour les jeunes constitue le problème crucial d'une structure économique centrée sur le tourisme, de quelque type que soit celui-ci.

C'est en songeant à l'importance de plus en plus grande du tourisme dans l'activité économique qu'il faut considérer

l'état de l'agriculture. Celle-ci occupe, depuis une trentaine d'années, une place de plus en plus restreinte dans l'économie de la zone. A cet égard, les diverses municipalités présentent une remarquable homogénéité.

On n'a d'ailleurs pas à s'étonner de la moindre résistance à l'invasion touristique: la vocation agricole de ce territoire semble ne jamais avoir été bien assurée. Non pas que l'agriculture n'y soit pas viable, surtout si elle est associée à l'exploitation forestière, mais le nombre des facteurs défavorables est de nature à décourager facilement le cultivateur sollicité par d'autres activités plus aisément rémunératrices. Le relief constitue un premier obstacle: les pentes, les accidents de terrain ralentissent et compliquent les travaux agricoles. La période de végétation est courte; selon l'agronome du nord de Terrebonne, il se passe rarement soixante jours consécutifs sans que le thermomètre s'abaisse au point de congélation. Ce qui rend difficile le développement de l'horticulture; ce qui augmente aussi le coût de la production animale par suite de la longue stabulation et des faibles récoltes. Enfin le sol est pauvre presque partout : sûrement moins du quart de la terre défrichée est propice à l'agriculture.

La baisse de l'agriculture était déjà amorcée en 1921. Elle a été freinée entre 1931 et 1941 par suite de la dépression. Mais elle s'est accélérée de 1941 à 1951: on est surpris de constater à quel bas niveau elle est tombée en un temps tout de même relativement court. L'examen de quelques chiffres montrera à l'évidence l'ampleur de ce recul. La zone comptait 532 fermes en 1921; 21 disparaissent de 1921 à 1931 et 42 durant la décade suivante; enfin, de 1941 à 1951, le nombre des exploitations passe de 467 à 202.[2] La population agricole a

[2] On sait que parfois la diminution du nombre des fermes s'explique par des regroupements. Pour toute la troisième zone, ce n'est certainement pas le cas.

évidemment beaucoup diminué aussi. Il y a eu un mouvement de « repli » entre 1931 et 1941; à cause de la dépression, les fermes retiennent leurs occupants. Mais durant la même décade, la proportion de la population agricole continue quand même de décroître: elle passe de 44.7% à 33.4%. De 1941 à 1951, le même pourcentage tombe de 33.4% à 15.9%. La situation est telle aujourd'hui que, sur les quelque 200 fermes de la zone, on ne peut pas compter plus d'une vingtaine de cultivateurs tirant toute leur subsistance de l'agriculture.

La superficie agricole n'avait diminué que de 5% environ de 1921 à 1931. Depuis cette dernière date, elle a décrû de près des deux-tiers presque exclusivement au profit du lotissement destiné au tourisme. Il n'est pas nécessaire d'étendre l'examen à tous les secteurs; on retrouverait, à quelques différences près, le même processus d'évolution pour toutes les catégories du recensement: superficie défrichée, superficie en culture, productions animales. Même les exploitations qui ont subsisté ne paraissent pas, en général, pratiquer une agriculture très progressive. Si on considère le revenu en argent par ferme, on ne voit nulle part de chiffres élevés, sauf à Mont-Rolland où l'industrie laitière et l'exploitation forestière apportent des revenus plus importants qu'ailleurs.

Ce tableau d'ensemble de l'agriculture dans la zone vaut, dans ses grandes lignes, au plan des municipalités; mais celles-ci présentent parfois quelques traits particuliers que nous allons relever.

Sainte-Adèle est la localité où le recul de l'agriculture est le plus prononcé. Il n'y reste plus que 16 fermes et leurs occupants ne forment pas plus de 8.6% de la population de la paroisse et constituent moins de 5% de celle du village et de la paroisse réunis. La superficie agricole a diminué de près de 80% depuis 1931. A Sainte-Marguerite, où les conditions de sol et de climat sont particulièrement défavorables, l'agriculture ne représente que peu de chose aujourd'hui. Sur les fer-

mes ne demeure plus que 11% de la population. Le déclin de l'agriculture est presque aussi avancé à Morin Heights, à Saint-Adolphe-d'Howard et à Piedmont. A Sainte-Anne-des-Lacs, l'exploitation agricole n'a jamais eu quelque importance. A Mont-Rolland, l'agriculture n'a jamais eu non plus une place considérable; les 19 fermes qui y restent tirent toutefois des revenus intéressants de l'industrie laitière et de l'exploitation forestière. Saint-Sauveur présente un phénomène de déclin agricole relativement moins prononcé que les autres localités de la zone: 50% du sol y est assez fertile; les trois-quarts de la population de la municipalité de la paroisse habitent encore des fermes; la superficie agricole a diminué de la moitié depuis vingt ans alors que dans les autres municipalités la décroissance atteint 75% et même 80%. Le capital investi dans l'outillage et la machinerie agricole a presque doublé de 1941 à 1951.

Sauf à Mont-Rolland, l'industrie occupe peu de place dans la zone. De très petites entreprises existent dans presque toutes les municipalités (boulangeries, scieries, ateliers de menuiserie...); elles doivent subir la concurrence des producteurs de l'extérieur, de Montréal en particulier; de plus, certaines d'entre elles manquent du personnel technique nécessaire. Les propriétaires de l'industrie du bois se plaignent en outre de la rareté de la matière première. Une manufacture de vêtements opère à Saint-Sauveur depuis 1950. Elle emploie une centaine de femmes et une dizaine d'hommes. On y fait l'assemblage de pièces de vêtements taillées à Montréal. Il serait naïf de voir là une acquisition pour la localité; il est bien évident que la compagnie n'a pas transporté pour rien sa section d'assemblage à Saint-Sauveur. C'est que la main-d'oeuvre est moins chère: les employés féminins travaillant à la pièce y gagnent en 1956 de 18 à 25 dollars par semaine, et les hommes de 35 à 45 dollars. Une petite industrie du même genre existe à Morin Heights depuis 1955; une cinquantaine

de femmes et de jeunes filles y étaient employées, au début, mais il n'en restait plus qu'une vingtaine l'année suivante.

La zone comprend une seule usine importante: celle de Mont-Rolland, firme de la Compagnie Rolland établie dans la localité en 1904. Elle compte 224 hommes et 45 femmes en février 1956. On ne discerne pas de fluctuations mensuelles importantes dans l'emploi. Deux unions ouvrières sont représentées dans l'établissement: la *Fraternité internationale des Travailleurs de papier* et la *Fraternité internationale des Travailleurs de moulin de pulpe, de sulphite et de papier.* Selon la convention s'étendant du 1er mai 1956 au 30 avril 1957, les salaires des hommes varient entre $1.33 et $1.90 l'heure; la plupart des femmes travaillent à la pièce et gagnent un minimum de $1.10 l'heure.

La structure des occupations reflète évidemment la prépondérance du tourisme que nous avons vu partout présent. Dans l'ensemble de la zone, on peut évaluer à une vingtaine environ le nombre des véritables cultivateurs. L'exploitation forestière retient de moins en moins de main-d'oeuvre. L'industrie, nous l'avons vu, occupe peu de place, sauf à Mont-Rolland et à Saint-Sauveur (et encore, dans cette dernière localité, il s'agit surtout d'une main-d'oeuvre féminine). Il est facile de conclure que les journaliers forment la majorité de la population active ; beaucoup sont employés sur place, au service des touristes en particulier ; d'autres travaillent à Saint-Jérôme et surtout à Montréal.

Mais, ici encore, nous allons tâcher d'analyser la situation au niveau des diverses municipalités.

A Mont-Rolland, les journaliers forment le groupe le plus important ; la majorité travaillent à la Compagnie Rolland. Dans les « services », on compte 106 chefs de famille sur 420 : c'est une proportion considérable. Toujours parmi les chefs de famille, on relève 31 hommes de métier, 24 personnes

occupées dans les transports, 15 rentiers, 19 agriculteurs (pas un seul ne vit exclusivement de l'exploitation de sa terre). Parmi les jeunes filles, quelques-unes travaillent chez Rolland (45 en février 1956), une quinzaine sont commis dans les magasins, une quinzaine sont employées en service domestique. Quelques personnes travaillent à Montréal.

Sainte-Marguerite compte huit cultivateurs et deux éleveurs : aucun ne tire strictement tout son revenu de la ferme. Ici encore, les journaliers sont les plus nombreux (82 sur un total de 214 chefs de famille) et ils travaillent généralement pour les touristes. Le chômage saisonnier atteint de même la plupart des 15 menuisiers de l'endroit qui, eux aussi, vivent principalement du tourisme. Les rentiers atteignent le chiffre considérable de 43. Du côté féminin, cinq jeunes filles travaillent dans des hôtels, huit dans des bureaux, huit sont employées à l'extérieur. Beaucoup de jeunes gens doivent quitter la localité pour gagner leur vie.

On relève neuf cultivateurs à Val-Morin ; mais trois d'entre eux seulement tirent de la terre la plus grande partie de leur revenu. Parmi les chefs de famille, on compte 34 journaliers et 36 hommes de métiers ; 10 sont employés des transports, 44 dans les services ; 29 sont rentiers. On le voit : ici particulièrement, le tourisme fournit la très grande partie de l'emploi. Les jeunes s'en vont en grand nombre. Au dire d'un informateur, de 10 à 12 jeunes au plus travailleraient à l'extérieur.

A Sainte-Adèle, sur 28 cultivateurs, trois seulement vivent uniquement de leur terre. Parmi les 525 chefs de famille, on compte 210 employés du secteur des services, 88 journaliers, 67 hommes de métier et 100 rentiers. Plusieurs jeunes gens travaillent en dehors de la localité : à Mont-Rolland, à Saint-Jérôme, à Montréal.

A Saint-Adolphe-d'Howard, les gens vivent surtout du tourisme et de certains revenus provenant de la station de

radar ; en hiver, beaucoup perçoivent de l'assurance-chômage. Il n'y a qu'un seul véritable cultivateur dans la localité. Des jeunes filles travaillent dans les hôtels, sur place, et à Sainte-Agathe. Les jeunes sont, pour plusieurs, contraints d'émigrer.

Un informateur de Morin Heights compte six cultivateurs dans sa paroisse : ceux-ci partagent leur temps entre la terre et un autre emploi (la voirie surtout). Le reste de la population active masculine travaille pour les touristes ou dans la construction hors de la paroisse. La plupart des jeunes gens se dirigent vers Montréal ou Saint-Jérôme. Les jeunes filles travaillent comme bonnes dans la paroisse ou s'en vont à Saint-Jérôme ; la petite manufacture de vêtements établie dans la localité n'emploie plus qu'une vingtaine de femmes et de jeunes filles.

Saint-Sauveur ne compte qu'une dizaine de cultivateurs (sur 36) vivant exclusivement de leur ferme. Parmi les 442 chefs de famille de la localité, 146 sont employés dans les services, 68 sont journaliers, 73 sont des hommes de métier et 97 sont à leur retraite. On évalue à une soixantaine le nombre des hommes travaillant dans la construction à Montréal ou dans les environs. Une vingtaine de jeunes filles sont institutrices, bonnes et commis de magasin ; une cinquantaine sont employées d'usine.

A Piedmont, on mentionne 25 chefs de famille occupés dans l'agriculture ; mais la plupart travaillent aussi pour les touristes. De plus, certains d'entre eux — de même que bon nombre de leurs fils — sont employés à Montréal ou à Saint-Jérôme. Toujours parmi les chefs de famille, on relève 11 journaliers, 5 hommes de métiers, 4 rentiers ; 16 sont employés dans les services.

On indique 13 agriculteurs à Sainte-Anne-des-Lacs ; aucun ne tire tout son revenu de la ferme. Quarante-neuf chefs de famille sont journaliers, neuf sont employés dans les services, neuf sont rentiers. Trois entrepreneurs emploient des hommes

durant l'été, surtout à des travaux locaux pour les touristes. Deux personnes seulement travailleraient à Montréal ; mais bon nombre de journaliers quittent la localité pour la ville.

IV

Dans la quatrième zone où une seule des quatre localités échappe au dépeuplement, il est déjà évident qu'on ne découvrira pas une structure économique progressive.

Rien ici, tourisme, industrie, agriculture ou exploitation forestière, qui puisse assurer à la vie économique quelque vigueur et quelque stabilité. Peut-être davantage que dans certains secteurs de la première ou de la troisième zones, on y est forcé, pour vivre, de « prendre ce qu'on peut », soit sur place, soit à l'extérieur. Nous verrons plus loin comment les résidents de cette zone ressentent la faiblesse des assises de leur vie économique et comment cela se traduit dans leur comportement.

Le tourisme, d'abord, apporte bien peu de revenus à la population résidente, sauf bien entendu aux quelques propriétaires d'hôtels et à quelques marchands. On recourra parfois à la main-d'oeuvre locale pour la construction de chalets, mais on ne réclamera ses services que très rarement par la suite. Gens de condition modeste, dans l'ensemble, les touristes cherchent à exécuter eux-mêmes autant que possible tous les travaux nécessaires.

Quant à l'industrie, elle est à peu près inexistante. Bien qu'il s'agisse d'un secteur où l'exploitation forestière garde une certaine importance, l'équipement industriel pour la transformation du bois reste élémentaire : on ne dénombre que quatre scieries dans la zone. La seule industrie de quelque importance est la carrière de grès de la *Canadian Silica Corp. Ltd.*, près de Saint-Canut : elle emploie une cinquantaine de personnes.

L'agriculture ne laisse pas une impression de vigueur. Toutes les municipalités ne sont pas parvenues, sur ce plan, à un même stade de régression. L'agriculture de Gore et de Mille-Iles est à la baisse dans tous les domaines — et ce déclin se poursuit parallèlement à l'évolution démographique de ces deux localités. Saint-Colomban est à peine dans une situation plus favorable. Saint-Canut est la municipalité la moins déprimée : des progrès récents sur le plan de la production horticole et de l'élevage des poulets dénotent peut-être une volonté de spécialisation. Mais il faut noter, pour Saint-Canut aussi, la faiblesse des investissements dans l'équipement agricole. C'est là surtout la grande carence. Il faut y ajouter le manque d'organisation des marchés.

Evidemment, le sol n'est pas des plus riches. Il n'est pas sans offrir cependant des possibilités qui n'ont pas été exploitées. D'après un informateur, à Saint-Colomban par exemple, « ce serait bon pour la culture des patates ; mais pour que cela se fasse sur un plan commercial, il faudrait de l'équipement ». Et il ajoutait : « Les gens ont l'esprit du gain, ils n'ont pas celui du commerce ».

L'industrie forestière représente peut-être l'élément le plus important de la structure économique ; c'est d'ailleurs ce qui fait la précarité de celle-ci. Dans les municipalités de Gore et de Mille-Iles, toute la main-d'oeuvre disponible trouve de l'emploi dans les chantiers locaux durant l'hiver. A Saint-Colomban, les chantiers extérieurs et la coupe locale fournissent une grande partie du revenu. L'exploitation forestière occupe une place moins importante à Saint-Canut ; on y coupe surtout du bois de chauffage pour les besoins domestiques.

Nous disposons de peu de renseignements précis sur les occupations des habitants de la zone. Mais l'analyse de la structure économique indique déjà les grands traits d'ensemble.

Saint-Canut compte, parmi ses chefs de famille, une centaine de cultivateurs, 37 journaliers, 21 rentiers, 8 hommes de métier *(Inventaire économique et industriel)*. Au moins la moitié des cultivateurs gagnent leur vie à Montréal, dans la construction. Une douzaine de jeunes filles travaillent en dehors de la localité. Les jeunes gens, on l'a vu, sont peu nombreux ; il est difficile de déterminer leurs occupations exactes.

Ailleurs, les gens ont souvent un lopin de terre, mais peu en vivent exclusivement. « L'agriculture, nous disait un informateur, c'est ici l'entretien des chevaux et des vaches . . . » On fait souvent la coupe du bois durant l'été. Des hommes, en nombre difficile à préciser, travaillent à l'extérieur. Les jeunes doivent le plus souvent quitter la localité pour trouver une occupation : « Dès que vient le moment de travailler, selon un autre informateur, ils s'en vont à l'extérieur ; ils viennent souvent passer les fins de semaines ici ».

V

Les revenus des résidents de la cinquième zone proviennent, en proportions difficiles à préciser, du travail sur place et d'occupations à l'extérieur.

L'agriculture n'a quelque importance qu'à Sainte-Sophie et à Lesage. Selon l'*Inventaire des ressources*, on compte 205 fermes dans la première localité ; 32 sont inexploitées. La moitié des cultivateurs seulement tirent tout leur revenu de l'exploitation de la terre. On dénombre 42 fermes à Lesage, dont cinq inexploitées ; 25 cultivateurs vivraient exclusivement de leur ferme. Le village de Shawbridge possède, à l'intérieur de ses limites, cinq exploitations agricoles, parmi lesquelles il faut noter deux très grandes propriétés : l'*Ascot Farm* (350 acres) et la *Boy's Farm* (640 acres). Au recensement de 1951,

on relevait 37 fermes dans Saint-Hippolyte, mais la localité ne compterait aujourd'hui que deux cultivateurs vivant effectivement d'un revenu agricole ; la proportion des résidents habitant des fermes est d'ailleurs assez réduite (environ 30%).

Le sol est loin d'être partout favorable. Ainsi, à Sainte-Sophie, les possibilités sont très variables ; des travaux de drainage s'imposeraient. Le sol est plus propice à Lesage mais déjà les difficultés climatiques soulignées pour la troisième zone se font sentir dans cette localité : leur incidence sur l'horticulture ne paraît pas avoir été judicieusement évaluée.

A Sainte-Sophie, les producteurs semblent s'engager sur la voie de la spécialisation, sans qu'une orientation très nette soit perceptible. Les grandes cultures sont plutôt stationnaires, les étendues en pâturage diminuent. Malgré les possibilités du marché, l'horticulture progresse à peine. L'élevage du mouton, qui fut autrefois la grande caractéristique de la localité, ne représente plus rien. L'élevage du porc et du poulet est assez important ; on compte une cinquantaine de poulaillers, dont trois sont considérables. L'industrie laitière ne concerne qu'une dizaine de cultivateurs ; la production est faible. En somme, rien qui soit proportionné aux possibilités de développement agricole qu'offre la localité ; manifestement, les gens sont intéressés ailleurs.

A Lesage, on pratique l'horticulture. La production des fraises, par exemple, pourrait être rentable ; on se limite à la vente sur le bord de la route... La zone comprend les petites industries qu'on retrouve habituellement dans les régions rurales : boulangeries, petits ateliers de menuiserie. Une seule entreprise un peu importante : la *Shawbridge Lumber* qui emploie une trentaine de personnes. La petite conserverie de Sainte-Sophie achète peu de produits dans la localité.

Le tourisme apporte un revenu impossible à évaluer et d'ailleurs variable selon les divers secteurs du territoire. C'est

surtout, et de plus en plus, le travail à l'extérieur qui fournit la subsistance. Partout dans la zone, les occupations agricoles sont délaissées pour le travail à la ville. Nous avons déjà indiqué que la moitié des cultivateurs de Sainte-Sophie travaillent à l'extérieur de la localité. La plupart de leurs filles sont employées à Saint-Jérôme, en usine ou en service domestique. Les garçons émigrent ou voyagent chaque jour à Saint-Jérôme ou à Montréal. A Lesage, un certain nombre de cultivateurs vivent exclusivement de la terre. Les autres sont aussi journaliers à Saint-Jérôme et à Montréal. A Saint-Hippolyte, il n'y a plus que deux véritables cultivateurs ; quelques hommes travaillent à la construction ou à l'entretien des chalets des touristes ; les autres sont occupés en dehors de la localité. Prévost compte deux cultivateurs seulement ; le reste de la population active se partage surtout entre le travail pour les touristes et les occupations en ville. A Shawbridge, seulement parmi les chefs de famille, on relève 113 journaliers.

VI

Lorsque nous avons décrit les phases du peuplement de la sixième zone, nous avons vu que l'armature industrielle du Saint-Jérôme actuel existait déjà avant 1914 ; les trois industries principales — la *Compagnie Rolland*, la *Dominion Rubber*, la *Regent Knittting* — étaient installées sur le territoire. Depuis cette époque, seulement de petites entreprises se sont établies à Saint-Jérôme. Si les deux guerres mondiales ont suscité une intensification de la production, elles n'ont pas modifié la structure industrielle de la ville.

La *Compagnie Rolland* est, rappelons-le, établie à Saint-Jérôme depuis 1881. En février 1956, elle employait 365 hommes et 85 femmes. D'après la convention collective du 1er mai 1956, les femmes y gagnent de $1.09 à $1.23 l'heure ; pour les hommes, le salaire horaire varie entre $1.16 et $1.99. La

population de l'usine est plutôt « vieille » ; à partir des données d'avril 1956, nous avons calculé que 15% des employés ont plus de 50 ans, 37% plus de 40 ans, 71% plus de 30 ans ; sur 400 employés, 22 seulement ont moins de 20 ans (6%). On voit tout de suite qu'il s'agit de ce que les ouvriers appellent « la bonne place » : celle où l'on ne parvient qu'assez tard, rarement au moment où, à 15 ou 16 ans, on cherche du travail ; celle où l'on demeure une fois qu'on a réussi à y entrer. On remarque d'ailleurs que les fluctuations de l'emploi sont très peu considérables à la Compagnie Rolland ; le *turn-over* y est exceptionnellement bas.

La situation est différente dans les deux autres entreprises principales.

La *Dominion Rubber* est la plus importante industrie de Saint-Jérôme. En février 1956, on y comptait 1,282 employés, dont 724 hommes et 558 femmes. En août 1956, 11.9% des salariés ont plus de 50 ans ; 20% ont plus de 40 ans ; près de 50% ont moins de 30 ans ; près de 13% ont moins de 20 ans. Les fluctuations mensuelles de l'emploi ne manifestent pas de tendances caractéristiques ; elles atteignent parfois 10% (soit 111 personnes) et même 17% (soit 188 personnes). Le taux de rotation de la main-d'oeuvre se maintient à un niveau élevé : c'est, de loin, le plus haut qu'on puisse observer dans les trois usines principales de Saint-Jérôme. Les employés adhèrent à l'*Union fédérale no 144 des travailleurs en caoutchouc* (sic) (C.T.C.)

Nous avons déjà noté que la *Regent Knitting* a été établie à Saint-Jérôme en 1913. En février 1956, on y comptait 996 employés, dont 494 hommes et 502 femmes. D'après nos compilations de juillet 1956, 70 employés ont moins de 20 ans (soit 8.1%). 122 femmes ont entre 30 et 50 ans. Les fluctuations mensuelles de l'emploi ne sont pas considérables; le niveau le plus élevé atteint 4% (entre mars 1955 et février 1956). Nous savons que pendant les périodes creuses, les jeunes filles temporaire-

ment congédiées travaillent dans les restaurants, les hôtels et même sur les bateaux de la *Canada Steamship;* il ne semble pas que la *Regent,* pas plus que la *Dominion,* ait une politique très précise de réemploi. Le taux de rotation de la main-d'oeuvre se maintient à moins de 9%, sauf en août où il atteint 12%. Les employés adhèrent à l'*Union fédérale des Employés du textile.*

La *Laurentian Textile,* établie en 1940, produit des tissus de coton, de laine et de rayonne. En février 1956, on y comptait 34 hommes et 54 femmes (dont 10 femmes mariées). D'après notre compilation de juillet 1956, 29 employés (sur 93 à cette date) sont entrés en 1955-56; 48 ont moins de 5 ans de service, 31 en ont entre 6 et 10, 14 entre 11 et 16. 25.8% des employés sont âgés de 20 ans ou moins, 20.4% ont plus de 40 ans; 21 femmes ont 20 ans ou moins. Les salaires sont peu élevés: les femmes gagneraient entre $20 et $30 par semaine, dans l'ensemble; plusieurs recevraient moins de $20. Le taux de rotation de la main-d'oeuvre est élevé pendant les mois d'été.

La compagnie qui porte maintenant le nom de *La Diva Shoe* existe depuis 22 ou 25 ans sous des noms différents; elle s'est installée à Saint-Jérôme en 1950 après avoir quitté Richmond à la suite d'une grève. Question d'avoir de la suite dans les idées: l'entreprise a son « union indépendante » (lire: « syndicat de boutique »). En février 1956, 72 hommes et 76 femmes travaillaient dans cette usine. D'après notre compilation (27 juillet 1956), 44 employés étaient entrés en 1956, 35 en 1955: c'est-à-dire que 49% des employés étaient là depuis un an et demi; 20 hommes sur 68 sont entrés dès 1950. 68 employés ont 20 ans ou moins; 124 ont 30 ans et moins. L'emploi est très instable et le taux de rotation est élevé. Les salaires sont inférieurs à ceux qui sont payés dans les entreprises précédentes.

La compagnie *Eagle Lumber* est à Saint-Jérôme depuis 1913. L'entreprise employait 58 hommes en février 1956: ce nombre s'élève à 65 ou 67 durant l'été, mais il n'y a pas de

variations importantes au cours de l'année. On nous a défini ainsi la politique de la compagnie sur ce point: « On ne suit pas les fluctuations de la construction; on travaille l'hiver parce qu'on fait des réserves pour l'été ». Il n'y a pas eu de ralenti dans la production depuis longtemps. La plupart des employés sont des hommes mariés ; au 26 juillet 1956, 10 employés avaient 20 ans et moins, 15 avaient entre 21 et 30 ans. Les salaires ne semblent pas très élevés: ils varient entre $30 et $50 par semaine (la semaine normale de travail est de 54 heures). Les ouvriers adhèrent à l'*Association canadienne des Travailleurs de bois* (sic) affiliée à l'Association ouvrière canadienne.

La *Tower Company Ltd.* s'est établie à Saint-Jérôme en janvier 1952. Elle construit des maisons préfabriquées; la Défense nationale lui accorde des contrats. En février 1956, elle employait 74 hommes; à notre visite, le 21 juillet 1956, on ne comptait plus que 21 employés. L'emploi est très instable. Un représentant de la compagnie nous a expliqué que « la *Tower* suit la construction; d'où les fluctuations dans l'emploi. Il faut en particulier attendre le vote du budget pour connaître les commandes précises du gouvernement; il y a un gros coup à donner en avril et en mai ». Les salaires varieraient entre $30 et $40 par semaine.

La *National Heating Products Sales Ltd.* opère à Saint-Jérôme depuis 1947; son siège social est à Montréal. Elle produit des feuilles d'acier pour radiateurs. Elle employait 63 personnes, en février 1956; les variations sont importantes: l'industrie suit les fluctuations de la construction. La production est forte en été, en général d'avril à novembre. Les salaires s'échelonnent de $0.80 l'heure à $1.20. Les ouvriers appartiennent à une union rattachée à la Fédération américaine du travail.

La ville compte deux fonderies: *Saint-Jérôme Industries* (ou Fonderie Rochon), fondée en 1914. et *J. Viau et Fils* (établie en 1934). En février 1956, elles employaient, au total, 107

employés: 70 pour la première et une quarantaine pour la seconde. L'emploi y est relativement stable. En 1952, une union rattachée à la Fédération américaine du travail de Saint-Jérôme a tenté vainement de s'établir aux *Saint-Jérôme Industries.* Deux fabriques de meubles comptent 10 employés et plus: la *Monaco Mfg.* (fondée en 1949) et la *Douglas Sales Co.* (établie en 1947). On y relevait 56 personnes en février 1956; l'emploi est relativement stable, mais on note deux chutes brusques en avril et en décembre. En plus des entreprises mentionnées, Saint-Jérôme compte 11 petits établissements d'au moins 10 employés ; en février 1956, on y dénombrait, au total, 156 personnes dont 119 hommes et 37 femmes. L'emploi y est instable.

Nous pouvons maintenant tenter de dégager les grandes caractéristiques de la structure industrielle de Saint-Jérôme. Rappelons que trois industries y apparaissent comme dominantes: l'une d'entre elles, la Compagnie Rolland, peut être qualifiée de « leader », mais à cause de la production stable et des meilleures conditions de travail — et non pas parce qu'elle jouerait un rôle de dynamisme économique quelconque. L'industrie est diversifiée, mais on ne compte aucun secteur progressif ou susceptible de le devenir: inutile de souligner longuement que le textile et le caoutchouc sont deux secteurs faibles de notre économie nationale. Sauf chez Rolland, les salaires sont bas partout, malgré la présence d'unions ouvrières dans les entreprises importantes et ailleurs. Dans l'ensemble, les fluctuations de l'emploi ne sont pas très prononcées. Mais on discerne, chaque mois, des variations continuelles impliquant des centaines de personnes, comme l'indiquent les données du tableau 27. On constate aussi que le taux de rotation de la main-d'oeuvre se maintient à un niveau assez élevé; le taux moyen serait de 11% par mois; c'est-à-dire que chaque mois, en moyenne, 370 personnes sont impliquées dans un changement (embauchage ou cessation).

L'avenir industriel de la ville est loin d'être assuré. Plusieurs des entreprises établies à Saint-Jérôme ont, nous l'avons

vu, leur siège social à Montréal; de là-bas, les patrons ont peu à se soucier du développement économique de Saint-Jérôme. Nous verrons plus loin que les organisations qui, dans la ville même, se préoccupent timidement du problème ne manifestent aucune conscience bien claire de ses dimensions et des initiatives qui s'imposent.

En plus d'être une localité industrielle, Saint-Jérôme est une ville de services. Sa fonction commerciale avait autrefois plus d'extension; son aire d'influence, aujourd'hui plus réduite, demeure importante. On compte 277 établissements de détail; 770 personnes y sont employées, dont 424 hommes et 346 femmes. Par ailleurs, on ne relève que 13 établissements de gros (employant 39 hommes et 4 femmes): ce qui montre le peu d'étendue de l'aire commerciale; la proximité de Montréal est ici un facteur important.

Surtout depuis que les environs de Saint-Jérôme se sont mués en banlieue véritable, l'agriculture recule devant le lotissement. Il semble que ce mouvement s'est effectué assez lentement jusqu'à 1951; de 1951 à 1956, le nombre des fermes est passé de 235 à 196. En 1941, la population agricole représente 67% de la population totale du secteur rural; cette proportion n'est plus que de 38.6% en 1951. (L'écart est un peu accentué par le fait que Lesage a été détachée, en partie, du secteur en 1948: ce qui représente 28 fermes). C'est le sud du secteur rural qui est le plus urbanisé: la population des fermes ne représente, en 1951, que 29.7% de la population totale de Saint-Antoine. Dans le reste du territoire rural, la population agricole constitue encore, en 1951, un peu plus de la moitié de la population totale. Les grandes cultures sont en régression, surtout depuis 1941. L'industrie laitière occupe toujours une place assez importante. L'horticulture progresse depuis 1921: on lui consacrait alors 21 acres; elle en occupe 162 en 1951. L'élevage du

poulet et du porc prend aussi plus d'importance. Ce sont là, on le voit, des traits typiques d'une agriculture de banlieue. Et il reste que les cultivateurs (les jeunes surtout) sont de moins en moins intéressés à la vie agricole. Les terres rapportent beaucoup plus lorsqu'elles sont vendues pour du lotissement; Montréal et Saint-Jérôme offrent l'attrait du travail en ville. Nous verrons les conséquences au plan des occupations.

On peut suivre, en consultant le tableau 28, les grandes lignes de l'évolution de la population active de Saint-Jérôme entre 1941 et 1951. Ce tableau, synthèse de données détaillées fournies par les recensements, concerne la main-d'oeuvre âgée de plus de 14 ans résidant dans la ville même de Saint-Jérôme.

Pendant que la population totale de la ville augmentait, entre 1941 et 1951, de quelque 60%, la main-d'oeuvre s'y accroissait de 62.5%. Comme on l'a remarqué plus haut, cette période en a été une d'intensification de la production, mais non de transformation de la structure industrielle; c'est bien ce que confirme l'analyse de la répartition de la population active. Dans l'ensemble, et surtout dans le cas de la main-d'oeuvre féminine, on note un léger recul de la catégorie « services ». Mais le changement des proportions ne nous paraît pas très significatif. Les différences, d'une part, restent faibles: si on réunit les catégories « manufactures, manoeuvres » et « construction », on obtient, pour 1941, 59.9% et, pour 1951, 56.1%, tandis que la proportion des personnes engagées dans les « services » (professions libérales, services publics, transports, commerce, finance, etc.) passe de 38.0 à 41.5%. Les données citées se rapportant aux seuls résidents de la ville de Saint-Jérôme, elles ne sauraient indiquer, d'autre part, une atténuation de la fonction industrielle. C'est d'ailleurs précisément pendant ces années 1941-1951 que le voisinage immédiat de la ville a pris figure de banlieue, comme on l'a mentionné déjà.

Près de 60% de la population active de Saint-Jérôme s'adonnaient donc, en 1951, à une activité de type industriel. Nos analyses de l'évolution démographique et de la structure économique nous permettent de supposer que la répartition de la main-d'oeuvre n'a pas subi de modification importante; peut-être, avec le développement ininterrompu de la banlieue (du côté de Saint-Antoine surtout), la proportion des résidents de la ville même engagés dans les services a-t-elle continué de croître entre 1951 et 1956, comme entre 1941 et 1951. Nous savons quel niveau atteint l'emploi industriel à Saint-Jérôme: en février 1956, par exemple, on comptait dans les entreprises un peu importantes (10 employés au moins) 2,159 hommes et 1,319 femmes, soit 3,478 personnes au total. L'*Inventaire économique et industriel* (février 1956) signale, par ailleurs, qu'environ 500 résidents de la ville (310 hommes, 190 femmes) travailleraient à l'extérieur, à Montréal surtout: c'est là un chiffre assez considérable et qui en dit long sur l'évolution actuelle de la structure économique de Saint-Jérôme.

Dans les limites de la municipalité rurale de Saint-Jérôme (Rivière-du-Nord), on ne relève plus en 1956 que 99 exploitants de fermes. Le nombre des journaliers y dépassait déjà 200, en 1954: ceux-ci travaillaient, pour le plus grand nombre, dans les usines de Saint-Jérôme. On y comptait aussi une dizaine de rentiers et une trentaine de chefs de famille occupés sur place à des emplois divers. La banlieue comprise dans les limites des municipalités de Saint-Antoine-des-Laurentides (village et paroisse) est davantage tournée vers Montréal; beaucoup parmi les quelque 225 ou 250 ouvriers de métier ou journaliers travaillent dans la métropole.

Chacune des paroisses de la zone présente, du point de vue qui nous occupe, quelques caractères particuliers, mais la différenciation repose souvent sur des traits superficiels; elle ne traduit pas une stratification par classes sociales fondamentalement différente d'un territoire paroissial à un autre. C'est à peu près seulement dans la paroisse de la Cathédrale qu'on

trouve une hiérarchie sociale ayant quelque complexité: à côté des professionnels, qui sont environ une cinquantaine, on trouve la classe nouvelle des marchands et commerçants à l'aise, mais les ouvriers y forment un groupe numériquement important.

Sainte-Paule, Sainte-Marcelle et Saint-Lucien sont toutes trois des paroisses à très grande majorité ouvrière. Les ouvriers de Sainte-Paule travaillent surtout dans les usines situées sur le territoire paroissial: *Dominion Rubber, Laurentian Textile, National Heating, Diva Shoe.* On évalue à un maximum de 100 le nombre de ceux qui ont un emploi chez Rolland. Cent familles environ habitent le secteur rural de la paroisse; parmi elles, 50 ou 60 sont des familles de cultivateurs. Notons qu'une vingtaine de membres du personnel de direction de la *Dominion Rubber* (des non catholiques pour la plupart) résident dans Sainte-Paule. Les ouvriers de Sainte-Marcelle travaillent dans les usines locales, à la *Regent* en particulier, et à Montréal. Quinze cultivateurs relèvent de la juridiction de Sainte-Marcelle. A Saint-Lucien, un groupe d'ouvriers prédomine: celui des employés de la Compagnie Rolland; on en trouve, en plus petit nombre, travaillant dans les autres usines de la ville, mais plusieurs aussi travaillent à Montréal — à *Canadair* et dans la construction surtout. A cause de la présence de l'Hôtel-Dieu dans la paroisse, il s'y trouve beaucoup de jeunes filles (garde-malades, auxiliaires, etc.) en pension.

La paroisse Sainte-Antoine-des-Laurentides conserve un assez fort groupe de cultivateurs: plus d'une centaine; mais le tiers environ d'entre eux partagent leur temps entre le travail agricole et un autre emploi. Il y a sans doute autant de paroissiens qui travaillent à Montréal qu'il y en a dans les entreprises de Saint-Jérôme. Toutefois, peu de jeunes filles ont un emploi dans la métropole: on les trouve surtout dans les usines et les magasins de Saint-Jérôme.

Sur les 140 familles de la desserte de Rivière-à-Gagnon, 50 sont de vieilles familles de cultivateurs vivant assez à l'aise.

Les autres sont des familles de journaliers plutôt pauvres. Ce sont des prolétaires dont l'emploi, à Saint-Jérôme ou à Montréal, est instable et qui vivent souvent, durant l'hiver, des prestations de l'assurance-chômage.

VII

Dans les trois localités de la septième zone, on trouve quelques petites industries caractéristiques des milieux ruraux: moulanges, scieries, boulangeries. A Sainte-Anne-des-Plaines, depuis 1945, une conserverie occupe quatre ou cinq employés permanents et jusqu'à deux cents femmes et jeunes filles durant les mois d'été. A Saint-Janvier, une fabrique de boîtes de carton et une petite entreprise d'empaquetage emploient un peu de main-d'oeuvre. Rien en somme qui mérite une étude approfondie.

Par ailleurs, la structure agricole vaut d'être considérée avec beaucoup d'attention. Pour les trois localités, trois secteurs agricoles sont à étudier: l'horticulture, l'industrie laitière, les grandes cultures.

Partout l'horticulture monte en flèche. A Sainte-Anne-des-Plaines, la culture des petits fruits (de la fraise en particulier) se développe rapidement. Une cinquantaine de cultivateurs seraient actuellement intéressés à cette production. Certains s'y adonnent exclusivement: ils cultivent chacun une dizaine d'arpents de fraises qui leur rapportent annuellement de $4,000 à $5,000. Pour résoudre les problèmes de la sélection, ces cultivateurs se sont unis dans un syndicat qui fonctionne à merveille et qui paraît constituer un centre précieux d'éducation rurale. A Saint-Janvier, la spécialisation horticole s'oriente vers la culture de la carotte. Cette production est loin d'être rémunératrice comme celle de la fraise à Sainte-Anne-des-Plaines, mais elle est en nette ascension. A Sainte-Monique aussi, l'horticulture s'implante rapidement; mais elle est plus diversifiée que

dans les deux localités précédentes (haricots, fraises, concombres, betteraves, etc.). Une cinquantaine de cultivateurs sont engagés dans cette production; ils sont loin de disposer d'une aussi bonne organisation que celle que nous avons signalée pour Sainte-Anne-des-Plaines.

L'industrie laitière constitue un secteur important de l'économie agricole des trois localités. Elle est en baisse dans chacune et ce déclin a sans doute commencé lors de la dernière guerre.

Les grandes cultures servent surtout à l'alimentation des animaux laitiers. Elles sont, sinon en lent déclin (Sainte-Anne-des-Plaines), du moins dans un état stationnaire (Saint-Janvier, Sainte-Monique). Le progrès de l'outillage et de la mécanisation est un phénomène capital à signaler pour l'évolution de l'agriculture dans les trois municipalités. C'est principalement ce qui permet à une grande partie de la population rurale de la zone de travailler à l'extérieur tout en ne délaissant pas trop la terre: ainsi le nombre de fermes n'a pas diminué de façon sensible de 1941 à 1951. De plus en plus, les habitants de Sainte-Anne-des-Plaines, de Saint-Janvier et de Sainte-Monique tirent leurs revenus d'activités économiques situées hors de la zone. C'est ce que fera voir l'analyse des occupations.

On ne comprend bien la structure des occupations qu'en situant chacune de nos trois localités dans le processus d'urbanisation dont nous parlions plus haut. A Sainte-Anne-des-Plaines, l'agglomération villageoise est, depuis assez longtemps, plus nombreuse que la population de la campagne. A Saint-Janvier, l'immigration que nous avons signalée amène dans la localité des travailleurs urbains; les locataires sont nombreux. Mais il faut souligner aussi que beaucoup de fils de l'endroit, tout en ne cultivant plus la terre, se construisent quand même une maison dans la localité. A Sainte-Monique, la situation est différente: des cultivateurs travaillent à la ville tout en conti-

nuant d'assumer la culture de leur terre. Dans les trois cas, les occupations urbaines sont en train de supplanter les occupations rurales traditionnelles; cette transformation s'effectue à un rythme extrêmement rapide.

Nous ne pouvons fournir de statistiques précises sur le nombre de personnes qui, dans chaque localité, participent à ces occupations urbaines. Nous sommes cependant parvenus aux approximations suivantes. A Sainte-Anne-des-Plaines, sur les 170 cultivateurs mentionnés par les statistiques officielles, une trentaine seulement vivent exclusivement de la terre. A Saint-Janvier, une grande partie des «cultivateurs» travaillent de quelque façon à l'extérieur. A Sainte-Monique, une quinzaine de familles seulement s'adonnent entièrement aux activités agricoles.

La situation est donc complexe. Des hommes et des femmes combinent l'exploitation de la terre avec le travail à Saint-Jérôme, à Sainte-Thérèse ou à Montréal. Pour d'autres, il s'agit simplement d'un travail saisonnier à l'extérieur (surtout dans la construction et les chantiers). Un bon nombre de jeunes filles, surtout à Sainte-Anne-des-Plaines et à Saint-Janvier à notre connaissance, émigrent à Saint-Jérôme ou à Montréal.

Fait important sur lequel nous aurons l'occasion de revenir: la quasi-totalité de ces personnes qui travaillent à l'extérieur sont des journaliers.

VIII

Nous l'avons déjà indiqué: l'activité économique de la huitième zone est centrée sur une agriculture prospère. La spécialisation agricole y est très poussée: l'industrie laitière en constitue le pivot. Cette orientation remonte avant la guerre de 1939; elle semble avoir atteint aujourd'hui un point optimum.

A Sainte-Scholastique, on signalait, déjà en 1950, 86 producteurs de lait en nature pour le marché de Montréal. Tous les cultivateurs de Saint-Hermas, à une exception près, produisent du lait en nature pour les marchés de Montréal et de Lachute. A Saint-Augustin, à Saint-Benoît, à Saint-Placide, l'industrie laitière est aussi la production-clé. Mais elle est moins poussée que dans les deux localités précédentes.

L'horticulture ne prend pas encore une grande place dans la zone. A Sainte-Scholastique, seulement une vingtaine de cultivateurs sont intéressés à l'horticulture commerciale, mais leur première préoccupation va à la production laitière. A Saint-Hermas et à Saint-Benoît, la culture de la fraise vaut à peine d'être notée. A Saint-Placide, les cultures horticoles sont en expansion: la présence du tourisme a été ici déterminante, mais on ne compte pas encore de cultivateurs exclusivement spécialisés dans cette production. Les grandes cultures ne constituent pas un secteur important. Nous savons, par exemple, qu'à Sainte-Scholastique, la récolte de grains est insuffisante pour la consommation des fermes. Par ailleurs, la culture de la pomme de terre progresse à Sainte-Scholastique, Saint-Augustin et Saint-Hermas. Les autres produits agricoles sont pratiquement négligeables si on les considère par rapport à l'ensemble. L'aviculture est partout à la baisse, semble-t-il. La mécanisation agricole est très avancée dans toutes les localités. On trouve aussi la gamme des petites industries rurales accoutumées: beurreries, moulanges, scieries, ateliers de menuiserie, etc.

On voit ce qui définit, en résumé, l'économie de cette zone. Une agriculture très spécialisée, orientée essentiellement vers les marchés de Montréal (et de Lachute, pour Saint-Hermas). Des cultivateurs le plus souvent prospères et parfois riches. Il y a évidemment des différences notables de niveau entre les localités: Saint-Hermas dépasse toutes les autres sur la voie du progrès; Saint-Augustin paraît plus lente à évoluer que les localités voisines. Mais ce progrès agricole s'est accompli paral-

lèlement à une émigration constante d'un surplus de population vers les centres urbains. Et depuis la guerre surtout, voici que s'ajoute un autre phénomène, celui-là même qui nous a paru caractériser la septième zone: le travail à l'extérieur d'une partie de la population. Le mouvement est encore très loin d'avoir l'ampleur qu'il connaît ailleurs dans la région; il ira cependant sûrement en s'intensifiant. Il n'atteint pas au même degré les diverses localités, comme le fera voir l'analyse des occupations; mais il est un apport non négligeable à l'économie de la plupart d'entre elles.

Pour Sainte-Scholastique, on compte 213 exploitants de ferme. Un informateur nous indique pour l'ensemble de la localité, 25 hommes (chefs de famille et fils de cultivateurs) travaillant dans la construction à Montréal et une dizaine de jeunes filles travaillant également à Montréal, dans la couture.

A Saint-Hermas, on relève 117 exploitants de ferme, 48 journaliers; une centaine d'ouvriers travaillent dans des industries de Lachute. Pour Saint-Augustin, on signale 173 cultivateurs. Plusieurs d'entre eux travaillent à Montréal de façon permanente ou intermittente; ce qui toucherait une cinquantaine de familles. Pour Saint-Benoît, on mentionne 167 exploitants de ferme. Plusieurs journaliers travaillent à Montréal, à Sainte-Thérèse ou à Saint-Jérôme. Des cultivateurs, en petit nombre semble-t-il, sont occupés de façon sporadique à Montréal, dans la construction. A Saint-Placide, on compte 86 exploitants de ferme. Beaucoup d'hommes travaillent dans l'industrie. D'après une enquête de l'U.C.C., un tiers des cultivateurs de cette paroisse sont occupés périodiquement ou de façon permanente à Montréal, surtout dans la construction.

Il est difficile, on le voit, de tirer un bilan précis de ces diverses approximations. On peut, semble-t-il, esquisser une vue sommaire dont voici les principaux traits: l'occupation dominante demeure l'agriculture; les rentiers sont nombreux

dans toutes les localités; avec les précédents, les journaliers occupent la place la plus importante dans les villages. Certains évidemment sont adonnés à des travaux locaux (voirie, etc.). Peu travaillent pour les cultivateurs: la mécanisation a évincé un peu partout la main-d'oeuvre étrangère à la famille. Le travail à la ville, depuis la guerre surtout, absorbe donc de plus en plus la population active non spécialisée. L'importance de ce phénomène va croître de toute évidence; sur ce point, cette zone est sur la même ligne d'évolution que la précédente. La localité la plus « avancée » en ce sens est incontestablement Saint-Placide, à cause sans doute de sa situation sur la route de Saint-Eustache.

IX

Nous l'avons souligné: il semble que Sainte-Thérèse ait eu, très tôt, une sorte de vocation à l'industrie. En 1832, Bouchette décrivait ainsi la localité: « C'est un village de 90 maisons jouissant d'un commerce étendu. Une distillerie de whisky et une brasserie de bière opérant sur une grande échelle appartenant à M. James Porteous, une petite brasserie établie par le Dr Buchanam amènent ici plusieurs cultivateurs des seigneuries adjacentes, où ils trouvent un marché excellent pour vendre leur orge et leur seigle et y acheter en retour différents articles nécessaires pour l'usage de leurs familles ». Mais l'ère de l'industrialisation ne commença vraiment qu'à la fin du siècle dernier; elle fut sans doute consécutive au développement des chemins de fer, à partir de 1875. En 1889, M. Foisy fondait une usine de pianos dans la localité; il allait avoir des imitateurs et peu à peu allait s'édifier ainsi un secteur original de l'économie de Sainte-Thérèse. La fabrique de machines agricoles Dion et Frères, fondée en 1920, contribua aussi à donner à Sainte-Thérèse son visage industriel spécifique. L'accès facile aux matières premières allait susciter la fondation de plusieurs ateliers de menuiserie et fabriques de meubles; l'industrie du

vêtement, profitant de la main-d'oeuvre à bon marché, établit à Sainte-Thérèse des ateliers de couture. Ces deux secteurs ont connu, ici comme ailleurs, des vicissitudes diverses. « Dans les deux dernières décades, note M. Bertrand,[3] nombreuses furent les petites usines de confection qui s'ouvrirent dans des logis privés, vécurent quelques années pour clore leurs opérations quand les contracteurs montréalais n'eurent plus de commandes à leur accorder ». Plus récemment, surtout après la seconde guerre mondiale, s'établissaient, dans la localité, de petites usines de produits chimiques. De 1950 à 1955, on compte une dizaine d'entreprises nouvelles: c'est là, sans doute, un signe de dynamisme.

Le bilan des industries de quelque importance peut s'établir de la façon suivante. Dans le secteur de la fabrication des pianos, on relève trois usines: en février 1956, 127 personnes y étaient employées. A la même date, 103 personnes travaillaient à l'usine Dion et Frères. On relève six ateliers un peu importants où s'effectue l'assemblage de pièces de vêtements; ils employaient, au total, en février 1956, 43 hommes et 321 femmes. Une manufacture de tapis comptait, au même moment, 53 hommes et 67 femmes. Les fabriques de meubles et les ateliers de menuiserie sont nombreux; en février 1956, on dénombrait 201 hommes et 18 femmes dans l'ensemble des entreprises de ce genre employant plus de dix personnes. Un établissement important, la *Commonwealth Plywood*, fabrique du contreplaqué à Sainte-Thérèse depuis 1940: on y relevait, en février 1956, 291 hommes et 34 femmes.

Les industries de produits chimiques sont les suivantes: *Zonite Products Corp., Reichold Chemicals, Canadian Resin & Chemicals.* Deux de ces usines employaient, en février 1956, 40 hommes et 8 femmes. A la même date, 20 hommes et 17 femmes travaillaient à la *Precision Rubber* et 91 personnes à l'*Aluminum Extruders.*

[3] *Histoire de Sainte-Thérèse*, 248.

Comme on le voit, l'emploi est, à Sainte-Thérèse, très diversifié. Il est aussi relativement stable, si on considère les chiffres globaux (voir tableau 29). Les taux de rotation sont élevés, en particulier pour la *Commonwealth Plywood* et les entreprises de vêtements. Dans la plupart des entreprises, les salaires sont bas: selon l'information recueillie, on peut les évaluer à environ $35 ou $38 par semaine. Un informateur nous a dit: « Il y a déjà eu des démarches entreprises pour obtenir des augmentations, mais elles furent boycottées par les petites industries de la place »... A notre connaissance, il n'y a qu'une seule union ouvrière à Sainte-Thérèse, à la *Whitehouse Industries.* Il y en a déjà eu ailleurs, par exemple à la *Plywood;* celle-ci, lors de conflits au sujet des salaires, aurait simplement congédié les leaders syndicaux.

La région de Sainte-Thérèse était depuis longtemps renommée pour son agriculture lorsque les occupations urbaines sont venues, surtout à la faveur de la guerre, supplanter le travail de la terre. En effet, dans les deux municipalités rurales de la zone, l'activité agricole décline rapidement, comme le montrent clairement certains indices statistiques; le nombre de fermes passe de 253 à 181 durant la période de 1931 à 1951; les fermes comptaient 64.4% de la population totale en 1931 et elles n'en réunissent plus que 27.3% en 1951. Ces régressions sont surtout sensibles pour la décade 1941-51. Depuis 1941, on observe aussi une forte diminution des étendues en grandes cultures. On discerne une augmentation seulement pour les petites cultures.

C'est que partout la terre se mue en lotissement et que les cultivateurs travaillent à Montréal. Ainsi, dans la paroisse de Sainte-Thérèse, plusieurs familles demeurent encore sur la terre; mais la plupart de leurs membres travaillent à Montréal. Il resterait encore une quinzaine de véritables cultivateurs dans la paroisse de Coeur-Immaculé-de-Marie. Dans Sacré-Coeur-de-Jésus, il n'y aurait plus que quatre ou cinq cultiva-

teurs et d'ailleurs leurs fermes sont sous option. A Notre-Dame-de-l'Assomption, une quinzaine de familles travaillent la terre; ce sont bien davantage des jardiniers que des cultivateurs. Notre-Dame-de-Fatima compte une vingtaine de vieilles familles de cultivateurs.

Sainte-Thérèse-Ouest est supérieure à Sainte-Thérèse-de-Blainville du point de vue agricole. L'industrie laitière y est encore importante: en 1954, les cinq-sixièmes de la production étaient écoulés sur le marché de Montréal. La culture maraîchère fournit la majeure partie du reste de la production agricole. L'aviculture intéresse quelques individus. Dans Sainte-Thérèse-de-Blainville, l'industrie laitière est peu considérable. L'horticulture ne s'y développe que depuis peu. Ici encore, on dénombre quelques aviculteurs.

Il est clair que la structure économique du territoire — industrie et agriculture — ne répond pas aux besoins de la population.

Le tableau 30 fournit une première vue globale des occupations. On remarque, en particulier, qu'environ 60% de la population masculine est engagée dans des occupations de type industriel, soit à Sainte-Thérèse même, soit à l'extérieur; il ne resterait plus que 3.1% de la population active dans l'agriculture. Le même tableau indique 800 personnes travaillant à l'extérieur. Nous savons d'autre part, par la compilation de données provenant du Bureau de l'Assurance-chômage, qu'en février 1956, dans les entreprises locales de plus de 10 employés, travaillaient 1,434 personnes (960 hommes et 474 femmes); tous ces gens ne demeurent pas, il est vrai, à Sainte-Thérèse. A l'aide de nos interviews, nous allons tâcher de diversifier quelque peu ces indications.

Nous avons déjà noté que la majorité des cultivateurs résidant dans la paroisse Sainte-Thérèse travaillaient dans la métropole. On dit qu'ils vendront fatalement leurs terres; la plupart ont des dettes.

Les cultivateurs ne sont plus que trois ou quatre dans la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus. La moitié des chefs de l'extérieur de la zone: à la *Canadair*, aux usines *Angus*, dans la famille travaillent dans les entreprises locales et les autres, à construction à Dorval, L'Abord-à-Plouffe, Rosemère.

Dans la paroisse du Coeur-Immaculé-de-Marie, 15 familles sur 180 vivent de la terre. D'autres demeurent encore sur des fermes, mais ne cultivent plus; certaines partagent les récoltes avec un locataire. Environ un quart des travailleurs seraient occupés dans les deux usines situées sur le territoire de la paroisse ou ailleurs dans la ville; les autres sont employés à Montréal. Il y aurait peu de chômage.

Dans la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, sur 500 familles, une quinzaine seulement seraient occupées à l'agriculture, au jardinage presque exclusivement. La population active comprend surtout des journaliers travaillant pour la plupart à Sainte-Thérèse et à Montréal.

Il reste 19 cultivateurs parmi les 160 chefs de famille de Notre-Dame-de-Fatima. Les autres sont presque exclusivement des ouvriers: quelques-uns travaillent à Sainte-Thérèse, mais la plupart, à Montréal.

X

Autrefois, et jusqu'à il y a quelques années, la dixième zone était un territoire agricole. Aujourd'hui, l'agriculture est presque disparue de Bois-des-Filion et de Rosemère; elle est en pleine évolution à Terrebonne. Il n'y a d'industrie que dans cette dernière localité. Le tourisme rapporte peu, sauf sur le plan du commerce d'urgence.

Dans la paroisse de Saint-Maurice, on relève 52 cultivateurs, mais à peine une quinzaine d'entre eux vivent seulement de la terre; ils s'occupent de grandes cultures et produisent du lait pour la vente à Montréal. Les autres travaillent à l'exté-

rieur, le jour, et cultivent le soir; ce sont surtout des maraîchers. A Rosemère, plusieurs agriculteurs ont vendu leur ferme à des syndicats de construction; une bonne partie des terres a été transformée en lots. Il ne reste plus qu'une douzaine de cultivateurs occupés exclusivement aux travaux agricoles; ils sont horticulteurs et producteurs de lait pour les marchés de Montréal et de Sainte-Thérèse.

Dans la paroisse de Terrebonne, la population des fermes a augmenté à peine de 5% entre 1931 et 1951 (de 649 à 678), alors que le nombre de ceux qui ne cultivent pas a doublé (192 et 398 pour les deux années); en 1951, la terre ne fait donc pas vivre un nombre plus grand de personnes qu'en 1931. Mais on discerne une transformation structurelle de l'agriculture. Celle-ci repose maintenant surtout sur la production du lait, des poulets et des oeufs, et sur l'horticulture. L'analyse démographique a montré que les agglomérations de Rosemère et de Bois-des-Filion se transforment en banlieues de Montréal. Il apparaît maintenant que la campagne de Terrebonne subit aussi l'influence de la métropole: c'est en fonction de celle-ci que la structure agricole évolue.

Nous avons déjà souligné que l'industrie est totalement absente des municipalités de Rosemère et de Bois-des-Filion. Au contraire, à Terrebonne, le travail de manufacture est une longue tradition.

D'après des renseignements fournis par le Bureau de l'Assurance-chômage, Terrebonne compte huit entreprises employant dix personnes ou plus. Le personnel de ces établissements s'établissait, en février 1956, à 529 hommes et 52 femmes. Les fluctuations de l'emploi, du moins pour la période de septembre 1955 à février 1956, n'ont pas été fortes. Nous ne possédons pas de données sur les salaires. Mais nous savons, par ailleurs, qu'il n'y a aucun syndicat ouvrier dans la ville: à moins qu'on veuille qualifier ainsi les syndicats de boutiques

dissimulés sous les étiquettes pudiques de « comité coopératif », d'« association des employés » ou d'« association indépendante ».

L'entreprise dominante est la *Canada Flushwood Door Ltd.*, fondée en 1931. En février 1956, elle employait 285 hommes et 8 femmes. On y relève un « Comité coopératif ». L'*Industrial Steel and Fibre Ltd.* fabrique des barils, des étuis et des tubes de fibre. Soixante-dix-neuf hommes et 15 femmes y travaillaient en février 1956. On y a fondé une « Association des employés ». *Matthew Moody and Sons* fabrique des machines agricoles et des pièces de rechange. Cinquante-quatre hommes y trouvent du travail. On mentionne une « Association indépendante des employés de Matthew Moody ». La *Home Shoe and Footwear Ltd.* est établie à Terrebonne depuis 1932. En février 1956, on y comptait 35 hommes et 21 femmes. Il faut indiquer encore deux manufactures de meubles (61 employés en tout, en février 1956).

Sur le plan des occupations, les données dont nous disposons sont fort incomplètes : par exemple, nous ne savons pas exactement quels sont les gens qui travaillent à Montréal, quelles sont leurs occupations, etc. On ne pourra qu'indiquer ici les traits essentiels.

Ainsi, en 1954, 301 des 338 chefs de famille du village de Bois-des-Filion travaillaient à Montréal, selon l'*Inventaire des ressources*. Parmi les 87 autres, on relevait alors : 36 rentiers, 16 marchands, 12 cultivateurs, 12 ouvriers spécialisés, etc. Sa paroisse débordant les limites du village, M. le curé peut compter 52 cultivateurs, dont 15 seulement ne font que s'occuper de grande culture et d'industrie laitière ; une trentaine partagent leur temps entre le travail à la ville et la culture.

Rosemère est le lieu de résidence de marchands, d'industriels, de professionnels, de techniciens, de collets-blancs ayant leur bureau à Montréal.

Terrebonne compte deux types de populations actives: l'une est employée dans les entreprises locales, l'autre à Montréal. Le second groupe serait composé en grande partie de personnes occupées dans les services : professions libérales ; commerce, finance, transports ; emplois de bureaux ; administration ; etc. On indique que quelques hommes seulement travaillent dans la construction à Montréal. C'est bien ce que suggère la répartition de la population active telle qu'elle apparaissait au recensement de 1951 (voir tableau 31) : le nombre des salariés de l'industrie y est en effet tout juste supérieur à ce qu'il aurait été si on n'avait tenu compte que des entreprises locales.

Chapitre quatrième

APERÇUS SUR LA STRUCTURE SOCIALE D'ENSEMBLE

Dans la troisième variable que nous abordons maintenant, nous avons inséré l'organisation sociale et la culture. C'est à ce niveau surtout que doit jouer la restriction dont nous parlions, dans notre premier chapitre, à propos du recours aux indices structurels disponibles pour l'étude sociologique d'une région. C'est ici aussi que ces intuitions des ensembles sur lesquelles nous avons insisté doivent rencontrer leurs plus sérieuses mises à l'épreuve.

Comment cette structure spécifique que constitue la région, avec sa configuration et son dynamisme propres, assume-t-elle, par la médiation de pouvoirs, d'associations, d'équipements qui la caractérisent, sa situation particulière ? Comment, au niveau des traits originaux des modèles culturels de sa population, la région définit-elle les conditions qui lui sont faites et que nous pouvons apercevoir par les analyses effectuées aux autres paliers ? Par ces questions, nous éliminions toutes les préoccupations qui eussent pu donner naissance à des monographies sur les comportements politiques ou sur les attitudes religieuses, par exemple. Il s'agissait, encore une fois, de ne retenir que ce qui paraissait

spécifiquement régional, et non pas de réunir dans les cadres de l'analyse régionale toutes les questions que l'on pourrait se poser sur une société donnée. Du même coup, l'analyse de notre troisième variable donnait lieu à l'élaboration de ce diagnostic d'ensemble dont nous avons suggéré l'analogie avec celui de la clinique psychologique. C'est ainsi que nous avons été amenés à attacher beaucoup d'importance à des phénomènes aussi divers que l'équipement scolaire ou l'influence du tourisme. Et sachant, par les principes de l'analyse fonctionnelle, combien profonde est la dépendance du palier culturel par rapport aux autres variables structurelles, il nous était permis de déduire de l'analyse de celles-ci certains traits de la mentalité ; ces diagnostics qui composent essentiellement notre quatrième chapitre comportent donc, de toute évidence, une marge d'incertitude.

I

La première zone est le secteur le plus désorganisé de la région : population dispersée, en continuelle mouvance ; des gens qui se débrouillent, qui « prennent ce qu'ils peuvent » ... et qui doivent se déplacer pour le faire. L'on ne peut s'attendre à trouver une solide organisation sociale dans un pareil milieu.

A Pointe-au-Chêne, on nous signale un Cercle de fermières. A Harrington, il n'y a pas d'association. A Lac-des-Seize-Iles, tous les membres du Conseil municipal, sauf un, sont des résidents de Montréal et tiennent d'ailleurs leurs réunions dans cette dernière ville. Saint-Michel-de-Wentworth est autonome sur le plan scolaire, se rattache à Brownsburg au point de vue religieux et fait partie de la municipalité de Chatham. A Harrington et à Saint-Michel, il n'y a même pas de village, de centre ; à Lac-des-Seize-Iles, la situation est un peu analogue, surtout l'été où les hommes sont dispersés

tout autour du lac pour le service des touristes. A Grenville, il n'existe que des Chevaliers de Colomb. A Calumet, il y a une Ligue du Sacré-Coeur ; de même à Huberdeau. Des unions ouvrières existent à Calumet et à Kilmar. Tout cela est bien pauvre.

La situation n'est guère plus brillante du côté de l'organisation scolaire. A Pointe-au-Chêne, l'école mène à la 8e année. A Calumet, on relève une école dirigée par les Soeurs pour les filles et les jeunes garçons, et une école de garçons de deux classes. A Kilmar, on s'arrête à la 4e année ; ensuite il faut aller à Grenville. A Harrington existe une école de deux classes fréquentée par 35 ou 40 enfants ; on compte une école à Saint-Michel, une autre à Montfort ; dans les deux localités, une camionnette ou un autobus amènent les enfants à l'école. Une école centrale a aussi été construite à Lac-des-Seize-Iles, mais 15 enfants de la paroisse fréquentent l'école de Montfort, 20 autres celle d'Huberdeau. Les enfants de Weir vont à l'école d'Huberdeau. A cet inventaire, il faut ajouter le juvénat des Pères du Sacré-Coeur de Pointe-au-Chêne. Cet équipement scolaire est manifestement inadapté à la réalité sociale particulière qu'est cette zone.

Nous touchons là à l'essentiel. D'une part, il est parfaitement normal qu'un territoire comme celui que nous avons décrit soit dépourvu d'une organisation sociale un peu solide. Il serait inutile d'essayer d'implanter là des associations ou un équipement culturel du type habituel à d'autres milieux plus cohérents. C'est à une organisation sociale d'un type nouveau qu'il faut songer. Il faudra que celle-ci soit non seulement fidèle à la spécificité du territoire, mais aussi qu'elle « précède » celui-ci dans son évolution pour lui imposer, au sens fort du terme, un développement systématique.

Cette désorganisation que nous venons de diagnostiquer se reflète évidemment au plan des mentalités. Là doit ré-

gner l'incertitude qui exclut toute prise de conscience un peu profonde de la situation. Comment pourrait-elle avoir une définition cohérente de son destin, cette population livrée essentiellement au morcellement et à l'instabilité dans les aspects fondamentaux de son existence (chômage, migrations, rareté des associations) ?

Sur ce plan de la culture, comme sur celui des structures économiques, on peut distinguer deux aires à l'intérieur de la zone ; elles ont toutefois bien des traits communs.

Le territoire dit « rural » n'est, en somme, qu'un bric-à-brac de micro-cultures : celles-ci sont toutes assez semblables, mais ne forment pas un ensemble homogène. Un cas extrême, en ce sens, est présenté par Saint-Michel-de-Wentworth où presque tous les habitants ont plus ou moins des liens de parenté entre eux. De par leur dimension même, ces micro-cultures n'ont pas d'élite. Un autre exemple extrême est ici fourni par Lac-des-Seize-Iles où, comme nous l'avons noté, le Conseil municipal, sauf un membre, est formé de Montréalais qui ne se réunissent même pas sur place.

Ces îlots sont des sociétés de vieillards. Ils perdent systématiquement leurs jeunes, comme nous l'avons vu. Ceux-ci, sachant que leur avenir n'est pas sur place, ne sont aucunement incités par leur situation à tâcher de comprendre ou de réorienter leur milieu d'origine. Ce qui doit introduire, au surplus, une coupure particulièrement profonde entre les générations.

Si les habitants de ces petites sociétés sont livrés au hasard de situations instables, les îlots eux-mêmes peuvent avoir une certaine stabilité. Mais c'est qu'ils sont devenus des mécanismes fonctionnels : ils répondent à des problèmes psychologiques qu'ils ont eux-mêmes créés. Parfois ce rôle fonctionnel se joue par rapport à la société plus vaste : ainsi, on trouve beaucoup de ménages « irréguliers » dans certains hameaux qui offrent un havre discret à ce type de statut.

Petits milieux malsains, en somme. Ou bien les gens y acceptent l'instabilité due au chômage et aux multiples occupations, et alors ils témoignent d'un phénomène qu'on pourrait qualifier de rétrécissement de la personnalité. Ou bien cette instabilité de leur situation se traduit en instabilité psychologique. Dans les deux cas, nous sommes devant des traits culturels à caractère pathologique.

La situation est sensiblement différente dans cette partie de la zone que l'on peut appeler « urbaine ». Mais ici aussi la faiblesse de la structure industrielle a engendré la précarité de l'emploi et l'émigration, générateurs d'instabilité psychologique. Grenville représente un cas extrême : à cause de la faiblesse des associations profanes et de l'état de l'organisation paroissiale, les jeunes sont désorientés ; mélangés, au surplus, à une population anglo-protestante, à proximité de l'Ontario, ces jeunes ne peuvent avoir une idée bien nette de ce qui se passe en eux et dans leur société. Là non plus, il n'y a pas d'élite ; fait révélateur, le grand personnage de l'endroit, « celui qui menait tout dans la paroisse depuis 21 ans », au dire d'un informateur, était le seul cultivateur de la localité. On ne peut pas dire que cette culture sélectionne des élites qui la reflètent.

Comme on le voit, les gens sont livrés à de multiples processus contradictoires. Ce phénomène doit être mis en corollaire avec une absence inévitable de sentiment d'appartenance à un destin commun. Cette population ne retrouvera pas toute seule les voies d'une nouvelle culture. A ce niveau, il faudrait d'abord « penser à sa place », élaborer des processus cohérents par où les hommes qui la composent puissent accéder à des situations humaines. Dans la première zone, la planification économique, rendue évidemment nécessaire par l'état que nous avons décrit, devra s'accompagner d'une véritable planification culturelle.

II

L'organisation sociale n'est pas seulement insuffisante dans la deuxième zone ; elle est incohérente.

Voyons d'abord la situation dans les localités rurales.

Les associations agricoles n'y semblent avoir quelque vigueur que chez les Canadiens anglais. Saint-Jérusalem compte un *Farmers Club* et *The Cooperative Milk Shippers Syndicate.* De plus, des sociétés agricoles diverses ont des membres dans la localité. L'U.C.C. n'y existe pas. Dans Chatham, l'U.C.C. végète. A Saint-André, le cercle de l'U.C.C. est, paraît-il, « assez vivant » ; on y relève aussi une caisse populaire. On a tenté d'expliquer cette pauvreté des organismes agricoles par le mélange des Canadiens français et des Canadiens anglais ; cela ne nous paraît pas très probant étant donné que nous retrouverons la même pénurie des organismes agricoles dans d'autres zones où le problème ethnique ne se pose pas.

D'ailleurs, la pauvreté de l'organisation sociale se manifeste sur tous les plans dans les mêmes localités. A Saint-André, les associations paroissiales végètent. La cohérence même de la communauté paroissiale n'est pas très profonde et paraît avoir été longtemps négligée. La paroisse ne compte pas non plus d'école centrale. Nous avons vu que la *Dominion Shuttle* s'était établie dans la municipalité ; mais on n'y compte pas de syndicat ouvrier. A Saint-Philippe, on ne signale qu'une association paroissiale. Ici, la dispersion de la population est défavorable et aux associations et à la communauté paroissiale : la paroisse a neuf milles de long et sept de large ; en plus du village de Saint-Philippe même (53 familles), elle comporte d'autres petits hameaux (comme Greece's Point et Cushing). Il y existe une école centrale, mais son établissement a provoqué de vives dissensions entre

ouvriers et cultivateurs, ces derniers craignant une augmentation du taux de taxation.

A Carillon paraît exister un sentiment communautaire assez vif ; en tout cas, les gens résistent fermement à une transformation de la paroisse en desserte. Mais la population est évidemment trop peu nombreuse pour former une véritable paroisse. On relève deux associations paroissiales.

Voyons maintenant le secteur urbain de la zone.

A Brownsburg existe un syndicat ouvrier que nous avons déjà mentionné et aussi une caisse populaire. On relève : les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, les *Rotary* et les *Lions,* le Cercle des fermières, le *Brownsburg Social and Athletic Club,* la *Canadian Legion.* Sur le plan paroissial, aucun mouvement d'Action catholique ; on compte par ailleurs une Ligue du Sacré-Coeur, une section de la *Catholic Women's League,* un cercle Lacordaire et un Conseil paroissial. Ici aussi, la communauté paroissiale paraît peu solide : on explique ce fait par l'hétérogénéité ethnique de la population de la ville et la longévité de l'ancien curé . . .

A Lachute, la classe professionnelle est coupée de la classe ouvrière : on fait partie des *Lions,* des Richelieu, etc. ; on ira jusqu'à s'intéresser à la Fédération des Oeuvres de charité ; les Chevaliers de Colomb y végètent. Dans ce milieu, on dira volontiers que la Ligue du Sacré-Coeur, par exemple, « c'est bon pour le peuple ». Nous rencontrerons une situation analogue à Saint-Jérôme.

Parmi les organisations paroissiales, seule la Ligue du Sacré-Coeur existe vraiment dans les trois paroisses. Au plan des mouvements d'Action catholique, le bilan est très mince. Un seul couvre toute la ville : la L.I.C.F. dont font partie une quarantaine de femmes. La J.O.C. et la J.O.C.F. sont « en formation » depuis longtemps à Sainte-Anastasie. La J.O.C.F. est née et morte en 1955 à Saint-Julien. Ces deux associations

n'existent pas non plus à Ayersville — où d'ailleurs il y a très peu de jeunes gens et de jeunes filles. La L.O.C.F. réunit une douzaine de membres à Saint-Julien et une quinzaine à Ayersville. La Société Saint-Jean-Baptiste a des sections à Saint-Julien et à Ayersville. Dans cette dernière localité, elle semble très active : elle organise des conférences, des concerts et c'est sur elle qu'on paraît compter pour créer un esprit communautaire dans cette jeune paroisse.

Mais ce qui frappe avant tout à Lachute, c'est l'inorganisation de la classe ouvrière : un seul syndicat ouvrier, chez *Wilson*. Et nous venons de constater l'absence de mouvements d'Action catholique ouvriers et pour les jeunes et pour les adultes. Evidemment, il existe une coopérative, une caisse populaire, une bibliothèque et un centre sportif dus à l'initiative d'un même industriel. Il n'y a pas d'organisation sociale chez les ouvriers de Lachute, en particulier parce que la place a été largement occupée par une sorte de féodalité.[1]

Un des traits les plus frappants sur le plan de la culture, c'est l'existence d'un nombre important de non pratiquants sur le territoire de la zone. A Saint-Philippe, plus de cent personnes n'assistent pas régulièrement à la messe ; il faut dire qu'un bon nombre de ces gens demeurent assez loin de l'église. Aussi, le cas de Lachute est plus probant. Dans la classe inférieure de cette dernière ville, un informateur estime le nombre des non pratiquants habituels à 500 ou 600 ; quand il neige par exemple, 1,000 personnes manqueraient facilement la messe. La paroisse ici n'enserre évidemment plus suffisamment l'individu.[2]

[1] Notons un changement significatif depuis notre enquête sur le terrain: une union ouvrière authentique s'est établie chez *Ayers Ltd.*

[2] Un sondage ultérieur effectué un dimanche de novembre 1958, a montré que presque le tiers de la population de 16 ans et plus

La faiblesse de la cohésion sociale atteint surtout la masse des jeunes ouvriers et ouvrières, aussi bien à Brownsburg qu'à Lachute. Partout l'organisation des loisirs est quasi inexistante ; la fréquentation des grills paraît commencer particulièrement tôt. A Brownsburg, nous savons qu'il y a un fort groupe de jeunes filles de l'extérieur qui pensionnent en ville. D'autre part, l'usine n'accepte personne avant 18 ans, de sorte que de 14 ans (âge habituel où les jeunes laissent l'école) à 18 ans, beaucoup d'adolescents sont livrés au désoeuvrement. Or, il n'existe pas d'organisation de jeunes à Brownsburg.

Par ailleurs, y a-t-il accroissement de la fréquentation scolaire ? Partout nos informateurs signalent la tendance de la population scolaire à s'arrêter à la 7e année. Une douzième année est maintenant établie à Lachute : M. le curé de Sainte-Anastasie nous signalait pourtant que pour environ 1,000 enfants dans les écoles, on n'en comptait que six en douzième année. Pour une zone dont le dynamisme est essentiellement industriel, on ne méconnaîtra pas l'importance de ce fait. Si on compulse les statistiques paroissiales, on peut évaluer à cinquante au maximum le nombre des jeunes qui font un cours classique. C'est peu : cela s'explique pour une part par les faibles salaires qu'on paie à Lachute ; de toute façon, cela doit être mis en relation avec un processus de prolétarisation qui gagne tout le secteur industriel du territoire. Nous y reviendrons.

---

n'était pas à la messe ce jour-là. Il est évidemment impossible de dire si ces gens ne fréquentent jamais la messe dominicale; tout au plus peut-on affirmer que, pour un tiers de la population catholique, cette fréquentation est irrégulière. Le compte fait par messieurs les curés, les dimanches précédents, indique qu'il ne s'agit pas, dans le cas du sondage, d'un dimanche « exceptionnel » : les chiffres globaux sont sensiblement les mêmes dans tous les cas (voir: Fernand DUMONT et Gérald FORTIN, « Un sondage de pratique religieuse en milieu urbain », *Recherches sociographiques*, *I*, 4, octobre-décembre 1960, 500-502).

Un phénomène culturel assez caractéristique de la zone, c'est l'importance des « distances sociales ». Nous avons déjà eu l'occasion de signaler, au plan de l'organisation sociale, l'isolement des professionnels parmi le reste de la population : qu'ils n'adhèrent à aucune association paroissiale, qu'ils manifestent un véritable engouement pour les clubs (*Lions, Rotary*, etc.), ce sont là des indices très nets. D'autre part, il faut rappeler la coexistence de groupes ethniques et religieux également importants : certaines dissensions en naissent inévitablement, comme on nous l'a signalé. Enfin, à Saint-Philippe et à Saint-André, surtout, il ne peut manquer d'exister des divisions profondes entre une population de cultivateurs très à l'aise et des journaliers dont le revenu est très bas.

Dans ce contexte, un prolétariat (au sens strict) est en train de naître dans la zone. Par suite de tous ces phénomènes de distance sociale que nous venons d'énumérer, la population ouvrière est isolée. Elle s'oppose à la classe des cultivateurs, elle est coupée de la bourgeoisie professionnelle. Elle gagne peu : nous avons vu combien sont fréquents les salaires de quarante dollars par semaine. On lui refuse par ailleurs souvent toute organisation syndicale. Ces divers traits définissent une situation éminemment favorable à l'apparition d'une conscience de classe. Il est inévitable que celle-ci naisse bientôt, si elle n'existe pas déjà... Concrètement, le « quartier Lorrain » à Lachute est une préfiguration.

Assurément, la situation des ouvriers est meilleure à Brownsburg : les salaires sont élevés, le syndicalisme y est implanté. Mais l'état de l'organisation sociale que nous avons décrit montre que ce contexte relativement favorable n'a été utilisé ni par l'élite religieuse ni par d'autres dans le sens d'une promotion ouvrière plus profonde.

III

On peut déduire des indications données pour la troisième zone que l'organisation sociale y est faible : par sa structure économique et par ses occupations, la population résidente est axée presque exclusivement sur le phénomène touristique, lequel est nécessairement un facteur d'hétérogénéité et de distance sociale. Aussi bien sur le plan de la culture que sur celui de l'organisation sociale, la population résidente ne peut pas former un tout cohérent. Une seule véritable exception : Mont-Rolland ; mais précisément, les gens de cette municipalité sont plus indépendants du tourisme.

A Sainte-Marguerite, en plus du village principal où sont concentrés les services pour les touristes, on compte une autre agglomération que l'on qualifie de « dépotoir » : ce qui en dit long et nous dispense d'insister. Le reste de la population est dispersé dans les rangs. Le registre des contribuables atteste la présence écrasante des touristes : sur 633 contribuables, 451 sont non domiciliés ; sur 114 lots à bâtir, 107 appartiennent à des non résidents. L'U.C.C. comptait une trentaine de membres en 1955 et l'U.C.F. une trentaine également : on peut douter de la vigueur de ces associations. La paroisse possède une salle paroissiale, elle a aussi son comité de loisirs ; mais, au dire de M. le curé, aucune association n'est quelque peu vivante. Rapportons ici un incident très révélateur. Quarante-sept hommes sont inscrits au registre de la Ligue du Sacré-Coeur mais on ne fait plus d'assemblées depuis longtemps. M. le curé, désireux de redonner vie à l'association, a décidé en 1955 de convoquer une réunion : un seul homme est venu . . .

Les résidents sont dispersés aussi à Val-Morin ; 35 ou 40 familles (sur 140) habitent le village même. Au Mont-Savage, à un mille et demi du village, il y a une trentaine de familles de locataires ; les gens y sont très mobiles. De plus, la population résidente (691 habitants) est littéralement noyée du-

rant l'été par le flot des touristes : la localité compte près de 1,000 chalets ; sur 680 contribuables, 517 sont de l'extérieur. Les résidents contrôlent cependant le Conseil municipal ; un règlement interdit la candidature d'un touriste. Il existe une salle paroissiale, une Oeuvre des terrains de jeux. Une seule association : les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

A Saint-Adolphe-d'Howard, la population résidente est particulièrement réduite : une centaine de familles tirant principalement leur revenu des services liés au tourisme d'été. La majorité des contribuables sont des touristes ; l'un de ceux-ci est membre du Conseil municipal. L'organisation sociale relève très peu des résidents ; l'été, les touristes prennent tout en charge. Ainsi, ce sont eux surtout qui dirigent le « Comité des oeuvres paroissiales ».

A Morin Heights, le tourisme n'est pas le seul facteur de dissociation ; la population non catholique et non française y est importante (elle détient la majorité au Conseil municipal). On ne signale pas, cependant, de dissensions entre les deux portions de la population. Sans doute à cause de la présence des Canadiens anglais, on compte des organismes civiques : un comité de bienfaisance, le *Morin Heights Women's Institute* (aucune Canadienne française parmi ses membres), une section de la Légion canadienne (qui s'occupe surtout de l'organisation des loisirs). Une Chambre de commerce travaille à la promotion du tourisme. Il y a deux églises protestantes dans la localité. La paroisse catholique existe depuis peu (1953) ; la Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Sainte-Anne, le Conseil paroissial constituent les associations religieuses.

La population résidente de Saint-Sauveur est homogène : elle est en très grande majorité canadienne-française. Mais le tourisme est très important : au village, sur 473 contribuables, 403 sont non domiciliés ; dans la municipalité de la paroisse, 278 contribuables sur 505 sont non domiciliés ; et l'hiver, la localité est l'objet d'une véritable invasion. Au presbytère,

on nous a dit : « personne ne connaît plus les gens ». Selon un vicaire, aucune association paroissiale ne fonctionne vraiment.

La population résidente de Sainte-Anne-des-Lacs est particulièrement faible et dispersée. De plus, 85% des contribuables sont non domiciliés. Il est certes difficile d'y maintenir des associations.

Nous l'avons déjà souligné : Sainte-Adèle est le centre du tourisme « commercialisé » dans la zone ; c'est donc, semble-t-il, la localité la plus perméable aux influences extérieures. D'autre part, le milieu est partagé entre des strates sociales bien délimitées sur le territoire même : le « haut » et le « bas » de la localité correspondent à des classes sociales différentes ; il y a, de plus, un coin assez pauvre, surnommé « Casimirville », où une centaine de familles habitent de quelconques bicoques. La localité compte deux associations que l'on a du scrupule à qualifier de « professionnelles » : un Cercle des fermières et une Société d'horticulture. Plusieurs des membres de ces deux organismes sont des gens du village ou des villégiateurs (qui y trouvent sans doute avant tout un divertissement de « bonne société »). On relève aussi : des Chevaliers de Colomb, un club Richelieu, une caisse populaire. Les seules associations paroissiales sont la L.O.C. et la L.O.C.F., la J.O.C. et la J.O.C.F. : les deux premières surtout paraissent vigoureuses. Notons en passant que ces mouvements semblent précisément réussir dans ce milieu parce qu'on n'a pas été trop rigoureux sur le caractère « ouvrier » de ses membres.

Mont-Rolland forme une sorte d'enclave dans la zone. Il s'agit là d'une collectivité que la présence de l'usine rend assez homogène. Par ailleurs, les gens sont presque tous catholiques et canadiens-français. La population résidente habite surtout le village ; si on met à part les 19 cultivateurs dispersés, la campagne environnante appartient aux touristes. Ceux-ci, enfin, ne sont pas tellement différents, au point de vue de la stratification sociale, du reste de la population.

Sur 411 contribuables, 170 environ sont des non domiciliés ; nous sommes donc devant la seule municipalité de la zone où la majorité des propriétaires résidents est importante ; le nombre des locataires (environ 125) est caractéristique d'un village industriel. Il reste évidemment que la distance est courte entre Mont-Rolland, Sainte-Adèle, Saint-Jérôme et même Montréal : et les jeunes gens surtout le savent bien... La localité compte un syndicat ouvrier, une coopérative d'habitation, une caisse populaire et des sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb, des Artisans canadiens-français. Sur le plan de la paroisse, on relève une Ligue du Sacré-Coeur, des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie, un Conseil paroissial, des sections de la J.O.C., de la J.O.C.F. et de la L.O.C.F. Somme toute, Mont-Rolland est une localité mieux organisée que les autres parce que les traits principaux de sa structure sociale sont plus homogènes.

Ce rapide bilan nous permet de constater jusqu'à quel point la zone est désorganisée et nous fait voir, du même coup, quelles sont les forces sociales favorables à cette désorganisation. Deux populations s'y rencontrent ; et avec elles, ce sont deux structures sociales qui s'affrontent. La paroisse est, pour ainsi dire, « à cheval » sur ces deux structures ; au surplus, ce sont souvent les touristes qui lui fournissent la plus grande partie de son revenu — quand ils n'assument pas purement et simplement la structure paroissiale comme ce semble être le cas à Saint-Adolphe.

Les facteurs de dissociation qui jouent sur le plan de l'organisation sociale influent aussi sur la culture. Nous l'avons vu : deux populations, deux structures sociales, deux cultures coexistent sur le même territoire. Le tourisme n'apporte pas seulement à la population résidente les images d'un genre de vie urbain. Des gens en vacances ont naturellement

des comportements différents de ceux qu'ils ont à Montréal durant l'année : déjà, pour eux, cette période en est une de déstructuration pour leurs propres moeurs. Le contact avec des gens en état de distension vis-à-vis leur propre culture ne peut manquer d'avoir des répercussions psychologiques (et pas seulement « morales ») sur la population résidente de la zone. Les sentiments d'envie qui en résultent souvent ne sont qu'un aspect de ce phénomène.

Mais ce ne sont pas exactement deux cultures qui s'affrontent. On ne peut pas parler d'unité culturelle à propos des résidents. L'état de l'organisation sociale le suggérait déjà ; on ne peut indiquer tout au plus qu'une certaine similarité des conditions. Il faut même se demander s'il existe vraiment des micro-cultures dans cette zone : à ce plan aussi jouent sans cesse des facteurs de dissociation — et qui ne proviennent pas que du tourisme. Nous avons souligné l'existence de classes sociales diverses à Sainte-Adèle. Il y a aussi dans la zone de véritables îlots « déprimés », comme à Sainte-Adèle (« Casimirville ») et à Sainte-Marguerite. Des distinctions inter-ethniques se rencontrent à certains endroits, à Morin Heights en particulier. Enfin, l'esprit paroissial semble peu vigoureux : « On a gardé l'esprit de desserte, nous disait un curé, on n'a pas l'esprit de paroisse ».

D'autre part, une grande partie de la population masculine est souvent en chômage ; cela ne favorise guère les fortes personnalités. « Ici, disait un informateur, on a la mentalité des gens du Nord ; d'abord que ça vit, on ne s'inquiète pas du lendemain ».

Les jeunes sont dans une situation précaire. Partout, même à Mont-Rolland, ils sont souvent vite gagnés à la fréquentation des grills et à la boisson. Des filles travaillent très jeunes dans les hôtels, en attendant d'entrer dans les usines de Saint-Jérôme (nous en avons recensé un grand nombre dans les fiches du personnel de ces entreprises : plusieurs étaient en service à 13, 14, 15 ans...). Beaucoup

de jeunes doivent d'ailleurs émigrer pour chercher du travail : inutile de dire qu'ils y sont fort mal préparés. En effet, partout la fréquentation scolaire est déficiente. Même à Mont-Rolland, où les revenus pourtant sont meilleurs, les enfants quittent l'école après la 6e ou la 7e année ; ils travaillent ensuite à la manufacture du village ou s'en vont à l'extérieur. A Sainte-Marguerite, en 1955-1956, il n'y avait aucun garçon en 9e année. A Val-Morin, il y avait quatre garçons et deux filles en 9e année (1955-1956) ; des garçons sont déjà allés à l'Ecole des Arts et Métiers, mais aucun n'y est entré l'année de notre enquête. A Saint-Adolphe, on comptait un seul étudiant à l'extérieur en 1955-56. La situation semble un peu meilleure à Sainte-Adèle, au dire de M. le curé : « Avant, on allait à l'école tout juste jusqu'à l'âge fixé par la loi ; les parents admettent maintenant la nécessité des études pour leurs enfants ». Mais il reconnaît aussitôt qu'il « se pose pour eux un problème financier lorsqu'il est question de prolonger la fréquentation de l'école jusqu'à la 9e année ».

En résumé, nous sommes devant un type très particulier de population — qui ressemble sans doute quelque peu à celle de la première zone. Il faudra bien qu'un jour le dynamisme de l'organisation et de la culture ne soit pas seulement laissé à la responsabilité des hôteliers ou de quelque Chambre de commerce locale, mais que le tourisme et l'activité des résidents soient l'objet d'un véritable plan global où seraient pensées à la fois des solutions pour l'émigration des jeunes résidents et l'organisation de loisirs intelligents pour les touristes. Le problème évidemment dépasse les cadres de la région : autre raison pour affirmer, sur ce point en particulier, la nécessité d'une politique des ensembles.[3]

[3] Après notre enquête, une tentative de ce genre a été faite pour penser et mettre en oeuvre une pastorale originale pour ce secteur touristique. Voir: Fernand DUMONT et Maurice MATTE, ptre, « Pastorale du tourisme », *Prêtre, aujourd'hui, IX*, 5, mai 1959, 194-222.

IV

Les associations sont quasi inexistantes dans la quatrième zone. Pour les adultes, on ne relève qu'une section de l'U.C.C. et un Cercle des fermières à Saint-Canut. Ces groupements comptaient respectivement 28 et 30 membres, en 1955 ; ils ne paraissent avoir aucune vitalité. Un cercle agricole a déjà existé à Saint-Colomban ; il est aujourd'hui disparu.

MM. les curés donnent des raisons diverses à l'absence d'associations paroissiales. M. le curé de Saint-Colomban explique que la population de sa paroisse est peu considérable et qu'elle est éparpillée sur un assez grand territoire ; il insiste aussi sur les trois groupes linguistiques entre lesquels se partagent ses paroissiens. Chacun rappelle que les jeunes gens et les jeunes filles sont peu nombreux dans l'une et l'autre paroisses.

Ces difficultés sont réelles et il n'est pas question de les mettre en doute. Mais des associations nous paraissent malgré tout nécessaires, dans cette zone. Il semble que ce soit aux adolescents surtout qu'il faille songer : il faudrait les préparer à l'émigration qui est, nous l'avons vu, le lot de beaucoup d'entre eux. Ici tout particulièrement, les jeunes doivent prendre conscience de la précarité de la structure économique et des difficiles options qui leur sont ainsi imposées.

Une bonne partie de la population est qualifiée depuis longtemps : « ce sont des gens durs », dit-on. Il y a sans doute des éléments de vérité dans ce stéréotype culturel qui s'étend bien plus loin que les localités environnantes. Le niveau d'instruction de la population adulte est, en tout cas, partout très bas et la fréquentation scolaire de la jeune génération s'en ressent. A Saint-Canut, par exemple, sur 235

enfants, il y en avait, en 1955, 8 en neuvième année, 12 en septième, 15 ou 16 en sixième ; les jeunes cessent d'aller à l'école le plus tôt possible ; et il faut tenir compte du fait que la population de la localité est jeune.

Certains traits indiquent donc que les gens restent encore fidèles jusqu'à un certain point à leur héritage de modèles culturels ; et d'ailleurs les populations des alentours contribuent à entretenir cette fidélité. Cette mentalité peut être expliquée par des causes dont certaines sont faciles à découvrir. Nous avons montré, au niveau de l'économie et des occupations, le caractère « déprimé » de la zone ; il y a évidemment un rapport entre le manque d'application à l'agriculture, la vie de bûcheron et certains caractères des moeurs. D'autre part, cette population a été longtemps isolée : un informateur de Saint-Canut soulignait que les chemins communiquant avec l'extérieur ne sont ouverts, durant l'hiver, que depuis dix ou douze ans.

Mais les images culturelles sont toujours, on le sait, en décalage par rapport à la réalité. Déjà la zone est en évolution. Elle n'est plus aussi isolée : les communications sont meilleures, de plus en plus de résidents travaillent à l'extérieur, Saint-Colomban et Saint-Canut commencent même à recevoir de l'immigration. Certains petits faits peuvent être significatifs : par exemple, malgré l'insuffisance de la fréquentation scolaire à Saint-Canut, trois filles de la localité sont actuellement à l'Ecole normale, trois garçons vont entrer à l'école de Sainte-Scholastique, trois autres doivent aller aux Arts et Métiers. Ce mouvement ne peut que s'intensifier ; et la zone va pénétrer dans le vaste courant d'attraction de Montréal. Mais la population paraît mal préparée à traverser la période de transition déjà engagée. Par exemple, chez les hommes de Saint-Colomban, traditionnellement occupés à la coupe du bois, le passage aux occupations urbaines sera sans doute difficile à faire.

V

Dans la cinquième zone, les formes de l'habitat ne sont pas non plus favorables à l'organisation sociale. A Sainte-Sophie et à Saint-Hippolyte particulièrement, la population est très dispersée. L'habitat touristique accentue encore les distances. A Sainte-Sophie, 273 contribuables ne demeurent pas dans la municipalité. On dénombre 1,052 propriétaires de chalets à Saint-Hippolyte. A Prévost, 88 des 208 contribuables sont des villégiateurs. Lesage compte 210 contribuables non domiciliés, mais la population résidente est plus concentrée (à l'ouest de la municipalité). Les communications sont particulièrement mauvaises.

Pareil contexte joue contre l'organisation paroissiale. A Sainte-Sophie, de 30 à 35 familles ne vont pas à l'église paroissiale et fréquentent plutôt les églises de Saint-Jérôme. La situation est à peu près semblable à Saint-Hippolyte : près de 80 familles vont souvent à Saint-Jérôme ou encore, l'été, dans les chapelles destinées aux touristes ; l'hiver, dit-on, « à certaines messes, il n'y a pratiquement personne à l'église ». Les associations paroissiales ne sont évidemment pas nombreuses. A Sainte-Sophie, on compte une section de l'U.C.C. qui paraît en décadence, des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, des Dames de Sainte-Anne, un Comité de loisirs ; il y a aussi une Ligue du Sacré-Coeur dont tous les membres sont cultivateurs. On notera l'absence d'associations pour les jeunes et les ouvriers adultes. M. le curé invoque la dispersion de ses fidèles. A Lesage, il n'y a que des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

L'organisation scolaire est tout aussi précaire. On a songé déjà à une école centrale à Sainte-Sophie, il y a deux ans; mais le mauvais état des routes a fait délaisser le projet. Il y a sept écoles actuellement dans la localité, dont quatre devraient être démolies. Il y a une école nouvelle à New-Glasgow. Dans un rang pauvre, à huit milles du village, il y a aussi

une école neuve. Il est question d'une autre école au village. De sorte qu'on voit mal comment la localité pourrait avoir une école centrale même dans un avenir lointain. A Saint-Hippolyte, on relève sept écoles dont deux au village et cinq dans les rangs; deux devraient être fermées. On paraît sceptique sur la possibilité d'une école centrale: « sur 130 enfants, nous disait-on, il faudrait en transporter 110... » Lesage compte trois écoles de village (Lesage, Prévost, Shawbridge) et trois écoles de rang.

Nous pouvons donc conclure à l'inexistence d'une unité culturelle spécifique dans la zone. Nous l'avons vu: la population est très dispersée; elle n'est pas homogène (Canadiens français, Irlandais, Juifs, immigrés...) Elle est partagée entre deux grands types d'occupations: l'exploitation agricole et le travail en ville. L'esprit paroissial est vraisemblablement très pauvre. Là où il y a des associations, comme à Sainte-Sophie, elles semblent réunir surtout des vieux et des cultivateurs: c'est là un signe que seuls peut-être les cultivateurs s'accrochent à une image idéale de la paroisse. Les jeunes émigrent ou bien, tout en continuant de demeurer dans la localité, ils travaillent et prennent leurs loisirs à l'extérieur.

N'en tirons pas trop vite des conclusions pessimistes. La prépondérance sans cesse accrue des occupations urbaines va faire de plus en plus de la zone une véritable banlieue. Avec la nouvelle route, le territoire devrait se peupler rapidement — sauf Saint-Hippolyte qui risque de rester plus ou moins en marge de ce mouvement. La zone trouvera ainsi sa véritable vocation qui jusqu'à maintenant (la seule analyse démographique l'a montré) n'a jamais été assurée. Mais cette évolution ne se fera pas sans à-coup et implique des prises de responsabilité bien précises. La zone sera-t-elle une banlieue de Saint-Jérôme ou de Montréal? Son destin est donc lié au problème du développement industriel de Saint-Jérô-

me, lequel n'a pas encore été pris très au sérieux. Pour élever le niveau culturel de la population de la cinquième zone, il faudra évidemment lui offrir autre chose que des occupations occasionnelles de journaliers.

Déjà le travail et les loisirs montrent la dépendance culturelle à l'égard de Saint-Jérôme. Cela implique une prise en charge temporaire par les élites de cette ville. Si, par exemple, la paroisse ne représente rien dans la zone, il faudrait sans doute songer à des façons particulières de desservir une pareille population. Enfin, l'organisation scolaire nous paraît un non-sens. Partout on parle de la courte durée de la fréquentation; il faudrait s'interroger aussi sur la qualité de l'enseignement dans toutes ces petites écoles disséminées sur le territoire. Les difficultés incontestables du ramassage des enfants ne prouvent cependant qu'une chose: le manque d'esprit d'iniative chez les responsables, leur méconnaissance des très graves problèmes auxquels est confrontée une jeunesse que le travail de la terre ou le métier autrefois traditionnel de bûcheron n'intéressent plus, et à qui il faudrait, par conséquent, donner une formation qui ressemble un peu à celle des villes.

VI

La ville de Saint-Jérôme va continuer de drainer vers elle une partie de la main-d'oeuvre des alentours. Nous venons de souligner que la promotion humaine de la population de la cinquième zone est liée à l'expansion de la ville. C'est dire combien profondément certains traits de la structure industrielle de la cité mettent en cause une tâche de développement qui dépasse ses propres limites. Et pourtant, nos analyses l'ont montré aussi, Saint-Jérôme est dans un état grave de stagnation économique depuis des années. Les causes de ce blocage sont diverses; mais c'est d'abord au niveau de

l'organisation qu'il faut les chercher: on se demandera ce que font les organismes existants quant à ce problème.

La principale explication de la situation que nous ont donnée les hommes d'affaires de la ville renvoie à la négligence de la société distributrice d'énergie électrique: elle ne se serait pas intéressée au développement industriel. De son côté, la Chambre de commerce est préoccupée du problème, mais ses initiatives concrètes se réduisent à peu de chose. Il n'y a jamais eu de rapport aux commissions royales d'enquête (Massey, Tremblay, Gordon, etc.). Tout ce qu'on a pu nous montrer comme documentation, c'est une brochure de propagande préparée par la Chambre et distribuée par le Conseil municipal. Il est certain qu'on discute beaucoup de la question aux assemblées de la Chambre comme en font foi les procès-verbaux, mais on n'aboutira à rien sans une étude économique sérieuse de la ville et de la région. Un homme d'affaires nous disait: « Je ne prévois pas d'industrie nouvelle à Saint-Jérôme parce qu'il n'y a pas d'hommes capables actuellement de susciter pareil développement ».

Cette incapacité de l'organisation sociale à assumer le développement nécessaire nous paraît la lacune la plus grave. Elle n'est pas la seule carence sur le plan de l'économie. Il est à peu près certain que, par exemple, les fluctuations de l'emploi que nous avons signalées pour diverses industries pourraient être réduites si les firmes intéressées se donnaient une politique de production plus complexe — et acceptaient évidemment d'y perdre quelque chose. Il semble que certaines entreprises locales pourraient tout au moins, si elles doivent continuer de renvoyer périodiquement des gens, élaborer des procédés plus cohérents (et plus humains) de réemploi: actuellement, un coup de téléphone à quatre heures de l'après-midi suffit pour ramener au travail le lendemain des gens qui chôment depuis des mois... On ne voit pas que ni la Chambre de commerce, ni le Conseil de ville aient même songé à ce problème. Notre procès de carence vise des structures glo-

bales. Il faudrait évidemment l'étendre aux unions ouvrières. Celles-ci sont assez nombreuses, mais il ne semble pas qu'elles soient très vigoureuses; elles paraissent manquer de militants actifs. D'autre part, leur diversité exclut pratiquement toute coordination de leur action, toute discussion commune de problèmes autres que le relèvement immédiat des salaires.

Les associations paroissiales sont nombreuses dans la plupart des paroisses. On compte des sections de la Ligue du Sacré-Coeur, de Dames de Sainte-Anne, d'Enfants de Marie, de Lacordaire, etc. Mais les observations des curés et des aumôniers sont généralement pessimistes. L'un d'entre eux nous disait, au sujet de son groupe: « Pas un seul responsable n'est capable de faire un exposé. » On songe à remanier profondément les mouvements d'Action catholique ouvrière. Les curés signalent deux sections de la J.O.C. et trois sections de la L.O.C. Elles sont, soit en formation, soit en pleine transformation; on s'oriente, en particulier, vers un mode plus réaliste de recrutement des militants.

L'organisation scolaire de la ville nous paraît faible. Les garçons vont jusqu'à la septième année dans leur paroisse respective; ensuite ils peuvent s'inscrire à l'Académie. Celle-ci n'a de classe de douzième année que depuis septembre 1956. On estime à environ 25 le nombre de garçons de la zone qui étudient à l'Ecole des Arts et Métiers. Il doit y avoir bientôt une dixième année pour les filles. Celles-ci peuvent aussi fréquenter le cours lettres-sciences du Pensionnat des Saints-Anges ou l'école ménagère régionale.

Nous avons intentionnellement laissé de côté la Rivière-à-Gagnon. Il n'y a là ni presbytère, ni salle paroissiale; on y compte cependant un cercle Lacordaire et une Conférence de la Société Saint-Vincent-de-Paul. La population est très dispersée; ce qui ne favorise pas l'organisation sociale dont pourtant ce territoire, nous le verrons, aurait particulièrement besoin.

On ne saurait qualifier la structure d'ensemble de la sixième zone sans insister sur sa fonction de polarisation pour l'ensemble de la région. Pour anticiper un peu sur nos conclusions générales, soulignons ici le rôle central de la ville aussi bien dans les processus de peuplement de l'ensemble du territoire que dans les mécanismes actuels des mouvements de population et des échanges sociaux. Nous reviendrons là-dessus; mais déjà les analyses précédemment consacrées à d'autres zones le laissent voir très nettement.

C'est donc son environnement même lointain, sa place dans la structure sociale de la région qui définissent la ville de Saint-Jérôme. Si on se penche maintenant sur la texture propre de sa culture, peu de choses indiquent une prise de conscience de son rôle — en dehors du fait qu'elle soit devenue, en 1952, siège épiscopal. Nous avons décrit l'incurie des organismes divers devant la nécessité du développement industriel. Les associations religieuses susceptibles du plus grand dynamisme, c'est-à-dire les mouvements d'Action catholique ouvrière, coexistaient jusqu'à il y a peu dans un isolement paroissial désuet: un informateur nous disait que dans une grande entreprise, « il y a vingt locistes qui ne se sont jamais rencontrés parce qu'ils appartiennent à des paroisses différentes ».

Les professionnels sont nombreux dans la ville: une soixantaine environ. En principe, ils devraient constituer non pas seulement l'élite de la ville, mais celle de toute cette vaste région dont Saint-Jérôme est pour ainsi dire responsable. Mais ces professionnels forment un groupe à part, avec leur organisation bien à eux (*Rotary, Richelieu,* etc.). Au mieux, « ce sont de braves gens trop pris pour s'occuper des associations », selon l'expression d'un curé.

Il est déjà bien clair à l'esprit de plusieurs que la génération prochaine n'aura pas l'instruction qu'il faudra pour donner à Saint-Jérôme le rôle qui correspondrait à sa vocation. On signale partout un progrès du côté de l'enseigne-

ment; mais il reste que la ville n'a sa classe de douzième année que depuis 1956 et que seulement une trentaine de garçons de l'endroit fréquentent l'Ecole des Arts et Métiers. Environ une centaine de garçons de Saint-Jérôme poursuivraient leur cours classique.

Tous ces problèmes, rappelons-le, ne sont pas liés simplement au destin de la sixième zone: ils se trouvent, à des degrés divers, sur un vaste territoire. Mais Saint-Jérôme est un centre de ralliement, particulièrement pour les jeunes, en ce qui concerne l'éducation et les loisirs. C'est seulement en assumant les responsabilités qui en découlent qu'elle s'engagera dans la voie de son véritable rôle culturel.

Sur le plan de la culture comme sur celui de l'organisation sociale, le territoire de Rivière-à-Gagnon doit être considéré à part. Il s'agit d'une sorte d'îlot enclavé dans la zone. Le seul trait qui le relie à son environnement, ce sont les occupations: cultivateurs, journaliers travaillant à Saint-Jérôme ou à Montréal. Les facteurs de distance sociale sont nombreux: la population est très dispersée; les communications ont été, jusqu'à il y a peu d'années, absolument inadéquates; les cultivateurs sont plus « à l'aise » que les journaliers. Les pauvres sont nombreux. On calcule qu'environ 15% des gens ne pratiquent pas (Témoins de Jéhovah, indifférents). Il s'agit vraisemblablement là d'un territoire qui a été bloqué, surtout par la dispersion de sa population et les mauvaises communications, dans le processus normal d'intégration à la banlieue de Saint-Jérôme.

VII

Pour la septième zone, nos analyses antérieures révélaient une évolution à la fois rapide et incohérente. Quelles institutions un peu solides sont susceptibles d'orienter cette évolution ?

La réponse est vite énoncée: aucune association, aucune institution n'a, dans cette zone, la moindre vigueur.

Dans aucune de nos trois localités, l'U.C.C. n'a quelque influence. Les Cercles de fermières sont dans une situation semblable; de plus, leur existence n'est pas liée à tel ou tel groupe social, mais à une personnalité bien déterminée; si celle-ci quitte la localité, le cercle entre en léthargie ou disparaît. La J. A. C. est en déclin ou bien inexistante. Ligue du Sacré-Coeur, Dames de Sainte-Anne, etc. ont peu de vitalité, de l'avis même des curés.

Autre indice révélateur : ni à Sainte-Anne-des-Plaines, ni à Saint-Janvier, il n'y a d'école centrale. Celle qui a été établie à Sainte-Monique a suscité des divisions profondes dans la population. Il faut voir là un signe important du manque de cohésion d'une population confrontée par ailleurs, sur le plan des genres de vie, à des transformations profondes et accélérées.

On appréciera, dans ce contexte, l'option d'un des informateurs de cette zone qui propose de « restaurer d'abord la bonne vieille paroisse ». Cette affirmation est un indice, entre autres, de l'incohérence où se trouve la zone du point de vue de son organisation sociale.

Des observations faites dans nos précédents chapitres, on peut facilement déduire que la population de cette zone dépend de deux cultures: celles que lui donne la participation à deux types d'occupations (rurales et urbaines) et, par-delà, à deux types de civilisations. Le travail en usine ou sur les chantiers de construction fait pénétrer les individus dans un monde où la mentalité, les normes de comportement n'ont rien de spécifiquement rural. Par ailleurs, la localité où ils résident semble avoir conservé ses modes typiquement ruraux de contacts sociaux; tout semble y reposer encore sur les relations de voisinage. Les querelles qu'a suscitées l'établissement de l'école centrale à Sainte-Monique constituent

un remarquable indice: une bonne partie de la population s'est divisée autour de familles importantes dont l'influence ne peut être comprise que située dans une structure sociale à caractère traditionnel. Les individus participent donc à des systèmes de valeurs qui ne s'harmonisent pas facilement. Ces cultures disparates qui leur servent de références pour leurs comportements correspondent chez eux à une distorsion de la conscience sociale.

Cette conscience divisée se traduit souvent en de curieux aménagements temporaires. A Sainte-Monique, par exemple, les gens tiennent à ne pas abandonner leur terre pour des motifs de sécurité; ils se disent qu'à la prochaine crise, ils pourront se réfugier sur la ferme. Phénomène de transition, sans doute; on ne passe jamais facilement d'un système culturel à un autre et il faut bien s'exprimer par une rationalisation quelconque le trouble profond que l'on en ressent. Les prochaines générations n'auront sans doute pas les mêmes difficultés psychologiques.

Un autre indice de cette distorsion de la conscience, c'est le sentiment d'infériorité vis-à-vis l'ouvrier que l'on perçoit à l'état plus ou moins latent chez plusieurs. Ils se plaignent de n'avoir pas d'argent et ils veulent avoir des « commodités », comme ils disent. Ils ont l'impression que les ouvriers, qu'ils côtoient dans les usines de Montréal par exemple, dépensent trop; ils les accuseront même parfois de malhonnêteté. Mais ils les envient en même temps. Mauvaise intégration sur le plan culturel qui fait qu'une nouvelle conception de la vie se fraie difficilement un chemin dans la conscience divisée.

Pour le moment, c'est la prospérité économique qui règne dans la zone. Dans l'une des localités, par exemple, seulement quatre « cultivateurs » n'ont pas d'auto. Cette prospérité a des bases fragiles: elle est le fait, en presque totalité, d'une masse de journaliers sans formation professionnelle un peu sérieuse. Bien plus, l'accroissement du reve-

nu ne pousse pas les gens à donner davantage d'instruction à leurs enfants: on ne relève, dans aucune des trois localités, quelque progrès sensible dans la fréquentation scolaire. Comme nous l'avons vu, l'équipement laisse d'ailleurs à désirer: pas d'école centrale dans deux localités; celle qui existe à Sainte-Monique a divisé la population. On constate l'absence d'unanimité devant les solutions possibles aux graves problèmes que pose la transformation du milieu. Prenons le cas de Saint-Janvier. C'est peut-être, des trois localités, la plus avancée du point de vue qui nous occupe. Au village, l'enseignement se donne jusqu'à la neuvième année. La localité compte aussi quatre écoles de rang dont deux mènent jusqu'à la septième année. Les garçons cessent de fréquenter l'école après la cinquième ou la sixième année. « A treize ans, nous a-t-on dit, les enfants sont sur les tracteurs ». Une trentaine d'enfants font des études en dehors de la localité: parmi eux, un seul est à l'Ecole des Arts et Métiers; quelques-uns font leur onzième ou leur douzième année; pas un ne fréquente l'Ecole d'agriculture.

VIII

Du point de vue de l'organisation sociale, la huitième zone est très dépourvue; mais à un moindre degré sans doute que d'autres secteurs de la région.

Il est assez remarquable que la localité la plus pauvre quant à l'organisation sociale soit la plus prospère sur le plan économique: Saint-Hermas n'a ni section de l'U. C. C., ni Cercle des fermières, ni Cercle de jeunes éleveurs. Sur le plan paroissial, on relève une seule association, les cercles Lacordaire. Dans les autres localités, les divers cercles de l'U. C. C., de fermières, de jeunes éleveurs n'existent souvent que sur le papier; nulle part, ils n'ont la moindre vitalité. Par exemple, quelques membres de l'U. C. C. assisteront, une fois l'an, à l'assemblée que vient faire un propagandiste de l'exté-

rieur; ce sera la seule réunion de l'année. On reste inscrit à l'association surtout pour les avantages qu'on retire de diverses formules d'assurance. La J.A.C. et la J.A.C.F. ne semblent connaître de vitalité qu'à Sainte-Scholastique; elles subsistent à peine à Saint-Benoît et elles comptent quelques membres à Saint-Placide. C'est là tout ce qu'on trouve, dans la zone, en fait de mouvements spécialisés d'Action catholique pour adultes.

Il n'y a d'école centrale qu'à Saint-Hermas. A Sainte-Scholastique, par exemple, « le problème se pose, nous dit le curé, mais c'est une question de piastres ». Et ce n'est pas facile de coordonner l'activité des quatre commissions scolaires de la localité: une au village, où il y a deux écoles; une autre au « petit village » (une école); une troisième dans un rang (deux écoles); une quatrième a sous sa juridiction six écoles de rang. Pareille fragmentation ne peut avoir que des conséquences néfastes. A Saint-Augustin, on compte huit écoles (en assez mauvais état, semble-t-il). Les gens ne veulent pas d'école centrale; ils accepteraient toutefois de n'avoir que trois écoles. Dans cette localité, les obstacles ne viennent pas seulement du mauvais vouloir de la population; la paroisse compte onze rangs différents, d'où la quasi-nécessité d'avoir trois écoles « centrales ». A Saint-Benoît, l'opinion semble assez loin d'être gagnée à l'école centrale; là encore, un obstacle particulier: l'existence d'un couvent important dans la localité. C'est à Saint-Placide que la situation paraît la plus favorable: il n'y reste plus qu'une école de rang, deux autres ayant récemment été intégrées pour la 8e et la 9e années.

Cette pauvreté de l'organisation sociale ira sans doute en s'accentuant. Elle paraît liée à la situation actuelle de prospérité économique, à un individualisme paysan traditionnel et au manque d'adaptation de la part des organismes professionnels et des associations religieuses.

Un indice important des attitudes de la population agricole envers les organisations sociales nous est fourni par

l'étude d'une expérience remarquable qui se déroule dans un secteur correspondant à une grande partie de la zone: il s'agit de la Société de production animale du comté de Deux-Montagnes dont le Dr Gustave Toupin, d'Oka, a été l'initiateur.

Cette société existe depuis avril 1926. A l'origine, elle se proposait un triple but: l'amélioration des productions animales, l'expérimentation d'un mode d'action agronomique dans le domaine zoo-technique, la constitution d'une clinique pour les étudiants de l'Institut d'agricuture d'Oka. La société reçoit une subvention de l'Etat. Les membres n'ont à fournir qu'une très légère contribution; par ailleurs, ils sont soumis à un règlement assez strict et doivent accepter de suivre un plan de développement de leur ferme réparti sur cinq ans.

La Société a eu un très grand succès. « Je crois, nous disait le Dr Toupin, que 80% des cultivateurs ayant suivi le stage de cinq ans ont lancé leur ferme sur la voie du progrès ». On a ainsi véritablement créé une élite de techniciens à la mesure du dynamisme agricole. Tous n'ont pas continué de se livrer à la production animale; certains se sont orientés vers d'autres secteurs. La Société a, en outre, inspiré la fondation d'un centre d'insémination artificielle qui compte aujourd'hui 800 membres. Elle est aussi à l'origine d'une association d'aviculteurs. L'histoire de cette organisation est, en somme, liée de très près au progrès et à la spécialisation dont a profité le comté des Deux-Montagnes depuis trente ans: vers 1925, le comté était le douzième ou quinzième pour la fourniture du lait à Montréal; il détient aujourd'hui le premier rang.

Or, depuis la guerre, la Société a une vogue bien moindre parmi les cultivateurs; le recrutement et la persévérance des membres sont plus difficiles. De 1926 à 1939, les cultivateurs ont connu la misère par suite de la crise et d'une stagnation chronique de l'agriculture; l'organisation leur a permis d'en sortir et d'accéder à un meilleur niveau de vie. Au-

jourd'hui que la prospérité règne, l'individualisme paysan est réapparu.

La courbe de la destinée de la Société de production animale de Deux-Montagnes nous paraît illustrer à merveille l'état général où se trouve la zone au point de vue de l'organisation sociale.

Si l'on compare, d'après les diverses données qui précèdent, la huitième zone avec les autres, on peut conclure que nous sommes en face du milieu social le plus stable de la région. Cette stabilité se reflète évidemment aussi au plan de la culture. Nous n'avons pas ici les phénomènes de désintégration dont a vu l'importance dans d'autres localités; nous n'avons pas encore non plus, sans doute, les profondes incertitudes qui tiennent au changement généralisé des statuts que nous avons cru discerner dans la septième zone.

Mais cette stabilité n'est que relative. Lorsqu'on essaie de pénétrer sous l'apparence tranquille et même routinière de certains villages, on voit le changement à l'oeuvre. A Saint-Benoît, par exemple, depuis quelques années, 200 propriétés ont changé de mains; 50 sont allées aux fils des anciens propriétaires, le reste est passé à des étrangers ou à des voisins. Une famille a acheté cinq de ces terres; une autre en a acquis quatre. Les gens qui sont partis résident maintenant à Montréal ou à Sainte-Thérèse. Certains individus accomplissent ainsi de curieux périples; un cultivateur de la localité a vendu sa terre, est allé travailler à Saint-Eustache, puis à la prison de Bordeaux et s'est établi finalement à Ville Saint-Laurent. Ce milieu conserve en apparence une étonnante atmosphère traditionnelle; lorsqu'on l'analyse d'un peu près, à la dimension des individus surtout, on réalise de combien d'illusions est faite l'impression première.

La prospérité générale qui règne dans la zone contribue à marquer la mentalité de la population. Tous les curés sont

unanimes à dire qu'il n'y a pas de pauvres dans leur paroisse (sauf quelques îlots minuscules). Dans une des localités, on a noté que presque tous les cultivateurs possèdent une auto.

Le milieu conserve aussi une homogénéité très grande: on l'a déjà vu à propos des indices démographiques et des occupations. Mais ces facteurs sont cependant contrebalancés par d'autres. Certaines localités ont une population dispersée. Saint-Augustin, par exemple, se ramifie en plusieurs rangs: M. le curé nous faisait remarquer que les meilleurs membres de ses organisations paroissiales résident dans les rangs; on ne minimisera pas la portée de cette incidence. A Saint-Placide, 70 familles seulement sur 175 résident au village; le tourisme y est sans doute un facteur de dissociation culturelle (à un degré bien moindre cependant que dans d'autres endroits de la région).

On sait ausi que les villages sont habités avant tout par des rentiers et des journaliers. Ils ne peuvent donc constituer, par rapport aux rangs, un pôle d'évolution analogue à celui qu'est la ville par rapport à la campagne. La zone qui nous occupe est dynamique; elle a largement profité du progrès général des dernières décades. Mais le centre de ce dynamisme est situé à Montréal. Son évolution est loin d'avoir une cohérence qui lui soit spécifique; nous avons souligné la pauvreté de l'organisation sociale, le peu de progrès de l'instruction dans les diverses localités. Les structures du passé ne sont pas relayées par des forces nouvelles. On a l'impression d'être en présence d'un milieu où la croissance est trop rapide. Cela est bien symbolisé, d'une part, par Saint-Hermas où règne une agriculture technicisée en décalage par rapport à l'organisation sociale et, sans doute, à la culture; d'autre part, par Saint-Augustin, vieille paroisse ouverte à tous les vents, où la richesse elle-même conserve un caractère d'anachronisme.

IX

Pour mieux faire ressortir certaines caractéristiques de la neuvième zone, nous allons étudier d'abord la ville avec les trois paroisses de Sainte-Thérèse, du Sacré-Coeur-de-Jésus et du Coeur-Immaculé-de-Marie ; Notre-Dame-de-l'Assomption et Notre-Dame-de-Fatima seront traitées comme deux cas particuliers.

Le bilan des associations paroissiales de la ville peut s'établir, en gros, comme ceci: l'Action catholique ouvrière paraît en bonne voie, particulièrement chez les adultes; on compte des sections de la Ligue du Sacré-Coeur, des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie. Sainte-Thérèse a beaucoup d'associations comme toutes les « bonnes vieilles paroisses ». La paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus est dans une période de transition. Cette collectivité est véritablement coupée en deux blocs, situés de part et d'autre de la route, dont la mentalité est, semble-t-il, très différente; elle correspond à deux municipalités et comprend deux Commissions scolaires. De plus, une fraction bien localisée de la population est déjà organisée sous l'égide de la Légion canadienne et forme ainsi une sorte d'élément étranger. Enfin, la fondation de la paroisse ne date que de 1953. Ce sont là des facteurs importants qui jouent contre l'organisation. La paroisse du Coeur-Immaculé-de-Marie est encore embryonnaire. Ici aussi, semble-t-il, la communauté sera difficile à édifier.

Nous avons déjà souligné une carence importante: la population ouvrière considérable qui travaille sur place ne dispose que d'une association professionnelle, à la *Whitehouse Industries*. Cela ne paraît pas avoir frappé les personnes que nous avons interviewées. Des cultivateurs de nos trois paroisses font partie de la section de l'U. C. C. du « grand Sainte-Thérèse ». Mais nous savons, par ailleurs, qu'à l'été 1956, il n'y avait pas eu d'assemblée depuis un an et demi; un

informateur nous disait que « l'U.C.C. ne rend plus de services maintenant, ce n'est pas un syndicat mais une compagnie d'assurance . . . ». La Chambre de commerce de Sainte-Thérèse, fondée en 1932, paraît active ; elle s'occupe d'une façon toute particulière du développement industriel de la localité. On relève encore : un Club Richelieu, des Chevaliers de Colomb, deux sections de la Société Saint-Jean-Baptiste. Mentionnons enfin deux caisses populaires.

Sur le plan de l'organisation scolaire, l'influence du Séminaire semble se limiter à la paroisse Sainte-Thérèse. Dans celle-ci existe un cours primaire supérieur et cinq écoles primaires. Un pensionnat offre aux jeunes filles le cours lettres-sciences. A Sacré-Coeur-de-Jésus, on compte deux écoles et deux Commissions scolaires. On relève aussi deux écoles dans la paroisse du Coeur-Immaculé-de-Marie: l'une reçoit une vingtaine d'enfants — de cultivateurs surtout; l'autre est fréquentée par quelque 300 enfants d'ouvriers.

Beaucoup de facteurs jouent contre l'organisation paroissiale à Notre-Dame-de-l'Assomption. D'abord, la simple configuration géographique: la population s'étire le long du Boulevard Labelle sur une longueur de quatre à cinq milles. Cette population n'a rien de stable; on signale un mouvement annuel d'une centaine de familles (sur 500 environ). Les non pratiquants sont nombreux. Aussi, les associations paroissiales sont quasi inexistantes. Sur le plan scolaire, la paroisse est maintenant dotée d'une école de quatorze classes dirigée par des religieuses; il y a, en plus, l'école Saint-Edmond, à l'autre extrémité de la paroisse, où enseignent des institutrices laïques.

A Notre-Dame-de-Fatima, les vieilles familles de cultivateurs s'opposent aux jeunes familles ouvrières; la question scolaire a rendu très vives ces antipathies. Au point que M. le curé a dû interrompre temporairement les activités de certaines associations, les réunions donnant lieu à des disputes entre les deux groupes. La paroisse compte maintenant une

école centrale de huit classes — celle précisément à laquelle s'opposaient les cultivateurs.

Le problème spécifique de la zone qui nous occupe se situe au plan de la culture: la population en cause est hétérogène. Cela ne tient pas à ses caractères proprement démographiques, nous l'avons vu. Cela ne dépend pas non plus strictement de l'éventail des occupations. La difficulté est beaucoup plus profonde et est liée au dynamisme même du milieu. Parmi toutes les zones de la région, nous sommes devant celle qui évolue le plus rapidement: cela n'a pas simplement pour effet de changer la mentalité, mais d'accumuler rapidement sur le même territoire de véritables strates culturelles (au sens où l'on parle de strates géologiques). Des mentalités nombreuses qui se rattachent à des stades différents de l'évolution du milieu sont ainsi juxtaposées à l'intérieur d'une même société. En d'autres termes, il ne s'agit pas simplement de mentalités différentes parce que nous avons des groupes différents: il s'agit, plus profondément, d'une coexistence de cultures qui n'ont pas le même âge; et elles se trouvent précisément ensemble parce que le milieu évolue très rapidement. Nous allons tâcher de le montrer par une analyse plus poussée.

Nous l'avons vu au plan de l'organisation: les paroisses de la zone n'ont pas le même âge. Non pas seulement parce qu'elles n'ont pas été fondées à la même date, mais parce que leur structure et l'image que s'en font les individus ne sont pas semblables. La paroisse-mère offre à tous le visage de « la bonne vieille paroisse ». Nos informateurs qui en parlent ont à peine quelque réserve d'inquiétude. La liste imposante de ses organisations, l'égide du vieux Séminaire renforcent évidemment cette image. Les autres paroisses de la ville sont dans une situation plus précaire, du moins dans les représentations que s'en font les individus: pas d'organisations

dans la paroisse du Coeur-Immaculé-de-Marie, obstacles nombreux à la création d'une mentalité paroissiale à Sacré-Coeur-de-Jésus. La plupart des problèmes qui se posent aux pasteurs de ces deux jeunes paroisses ont éclaté au moment de la fondation; ils sommeillaient auparavant, lorsque ces secteurs appartenaient à la paroisse-mère. Pourquoi des problèmes semblables n'existeraient-ils pas encore sur le territoire maintenant restreint de cette dernière? Et ce qui les empêche, là aussi, de se manifester, qu'est-ce d'autre que précisément le mythe de la paroisse traditionnelle qui s'impose à tous, même aux plus rétifs, sous des modalités différentes? Nous en soupçonnons déjà des indices: on sait que les non pratiquants sont relativement nombreux à Sacré-Coeur-de-Jésus (une soixantaine de familles), à Coeur-Immaculé-de-Marie (une vingtaine de personnes, plus quelques vieilles familles). A Sainte-Thérèse, plusieurs nous ont dit qu'il y avait « très peu » de non pratiquants; est-ce la représentation traditionnelle de la paroisse qui jouait alors? On peut le croire puisqu'un autre informateur, lui aussi membre du clergé, nous disait: « On peut penser qu'il y a un tiers de nos gens qui fréquentent irrégulièrement l'église ».

D'autre part, la zone réunit deux populations ouvrières qui, elles non plus, n'appartiennent pas au même stade de l'évolution économique. Une fraction travaille à Montréal, c'est-à-dire dans un contexte culturel différent de celui du lieu de résidence, souvent différent aussi de celui du lieu de travail des ouvriers qui sont occupés sur place. Il est bien clair que *Canadair* dégage une atmosphère et fonde des relations sociales tout autres que telle entreprise locale. Les salaires sont d'ordinaire meilleurs à Montréal qu'à Sainte-Thérèse. Ceux qui travaillent à l'extérieur sont généralement syndiqués; ceux qui sont occupés sur place ne le sont pas, sauf dans le cas d'une petite entreprise. Nous sommes donc devant deux types de classes ouvrières que l'on pourrait situer sur deux points assez distants d'une échelle de développement

économique, devant deux mentalités ouvrières qui littéralement n'ont pas le même âge.

Mais il y a encore des cultivateurs. Nous avons indiqué des conflits entre eux et les ouvriers de Notre-Dame-de-Fatima; un événement, la construction d'une école centrale, a fait éclater là des tensions qui existent très probablement ailleurs dans la zone. Or, fait caractéristique, ces familles de cultivateurs sont, dans la localité en question, de vieilles familles, à la fois du point de vue démographique et du point de vue mentalité. Elles se sont opposées à une école plus moderne parce que cela impliquait des taxes supplémentaires et parce qu'elles avaient peu d'enfants; l'attitude des familles ouvrières, plus jeunes pour la plupart, ne s'explique pas seulement parce qu'elles ont des enfants qui fréquentent l'école, mais aussi sans doute parce qu'elles sentent mieux, par l'occupation même du père, la nécessité de l'instruction. Ici encore, non pas seulement deux classes sociales, mais deux strates culturelles.

La zone compte une autre population dont l'« histoire » est, elle aussi, hétérogène par rapport à celle des précédentes. Ce sont les gens qui composent la grande partie de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption et une fraction de celle du Sacré-Coeur-de-Jésus. Nous l'avons dit, une centaine de familles changent chaque année, sur les 500 que compte la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption; à Sacré-Coeur, une cinquantaine sont dans le même cas. Les ménages irréguliers sont plus nombreux qu'ailleurs; le nombre des non pratiquants est élevé, surtout à Notre-Dame-de-l'Assomption (on parle de 250 familles non pratiquantes). Les cas relevant du Service social sont fréquents. Voilà une population typique des zones déprimées et qui ressemble beaucoup à celle qu'on trouve dans certains milieux de colonisation; d'ailleurs, beaucoup de familles de ce secteur viennent du Nord, de l'Abitibi en particulier. Souvent sans attaches territoriales profondes, plusieurs ne font que passer dans la zone. Leur mentalité n'a

que peu d'éléments semblables aux attitudes des autres groupes dont nous avons parlé.

Il est normal que Sainte-Thérèse ne constitue pas le pôle d'intégration culturelle de populations aussi diverses. Cela nous est déjà apparu au plan de l'économie. Les indices proprement culturels sont tout aussi probants. Par exemple : de janvier 1952 à juillet 1956, 216 mariages ont été célébrés entre deux conjoints de la zone ; 161 mariages ont été bénits entre une jeune fille résidant dans la zone et un jeune homme de l'extérieur : de ces 161 jeunes hommes, 50 étaient de la région (dont 10 seulement de Saint-Jérôme), 79 étaient de Montréal ou de la banlieue immédiate, 32 venaient d'ailleurs ; on ne compte, d'autre part, que 64 jeunes hommes de la zone mariés, hors de celle-ci, à des jeunes filles de la région (dont 18 de Saint-Jérôme).

C'est dans ce contexte qu'il faut poser le problème des élites. Les professionnels sont presque tous concentrés dans la paroisse-mère. Ils se mêlent à la population, mais ne dirigent aucun mouvement paroissial. On les trouve surtout dans le Club Richelieu. « Leur rôle a beaucoup diminué », nous disait un informateur. Là n'est pas le plus grave ; eux aussi sont sous la coupe du mythe de la « bonne vieille paroisse » ; de plus, lorsqu'ils songent au développement économique, leur perspective s'arrête le plus souvent aux strictes limites municipales.

On peut se demander comment les jeunes vont retrouver leur chemin à travers tous ces milieux culturels hétérogènes. Les loisirs causent des problèmes partout. La fréquentation scolaire est particulièrement basse à Notre-Dame-de-l'Assomption, et elle n'est élevée nulle part. L'attraction du Séminaire joue surtout pour la paroisse-mère : sur 88 élèves de la zone fréquentant l'institution en 1956-57, 69 viennent de la paroisse

Sainte-Thérèse, 11 du Sacré-Coeur, 5 de Coeur-Immaculé, 2 de Notre-Dame-de-Fatima, 1 de Notre-Dame-de-l'Assomption.

Les voies d'avenir de l'action paraissent maintenant quelque peu éclairées. Il faudra considérer dans toute leur originalité les différentes strates que nous avons détectées ; on devrait tenter de ne pas masquer, ni au plan de l'organisation ni à celui des attitudes, les lignes de clivage de la population. Chacune requiert des remèdes économiques et une pastorale différents. Cela implique des initiatives originales pour le milieu que forment Notre-Dame-de-l'Assomption et une partie de la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus. Il ne faudrait pas, par ailleurs, se hâter de donner une armature rigide aux paroisses récemment fondées : le fait que, par exemple, les mouvements d'Action catholique ouvrière aient encore des sections à la dimension de toute la zone ne nous apparaît pas comme un pis-aller en attendant mieux, mais bien au contraire, comme une tactique fort réaliste.

X

Pour la dixième zone, nous avons déjà souligné, au plan de l'analyse démographique, le problème très aigu qui est posé par la poussée d'une population jeune considérable : l'équipement scolaire des diverses localités. A Rosemère, on relève deux écoles. La Commission scolaire paraît dynamique. On a fait venir des religieux récemment et on a bâti une école en 1955. A Saint-Maurice, il y a deux écoles au village et quatre dans les rangs : on doit regretter cette dispersion des écoliers. La paroisse est partagée entre deux Commissions scolaires. A Terrebonne, l'enseignement est dispensé dans deux écoles urbaines et quatre écoles de rang. « J'aurais aimé avoir une école centrale, nous disait M. le curé, mais les gens ont peur . . . » L'ensemble de l'organisation scolaire n'est pas à la mesure des besoins.

Nulle part, les associations paroissiales n'ont beaucoup de vitalité. Dans les trois paroisses, à côté des associations pieuses habituelles, on compte des Chevaliers de Colomb, des Filles d'Isabelle et (à Rosemère) la *Women's League* et le *Catholic Parent's Group*. Il faut noter l'absence, dans la zone, de tout mouvement d'Action catholique spécialisée pour adultes.

Il y a une section de l'U.C.C. à Rosemère ; à Bois-des-Filion, quelques cultivateurs appartiennent à des sections d'autres localités. Rappelons qu'il n'y a pas de syndicalisme à Terrebonne.

Dans notre deuxième chapitre, nous avons souligné que le territoire de la dixième zone se transforme de plus en plus en quartiers de l'agglomération montréalaise. Ne méconnaissons pas cependant que le phénomène est en devenir : c'est d'ailleurs là ce qui caractérise toute banlieue par rapport à la grande ville dont elle dépend. Par contre, l'intégration est plus avancée pour l'économie et les occupations que sur le plan des mentalités : voilà un décalage que l'on rencontre aussi toujours dans des milieux de ce genre. Le problème essentiel que nous devons nous poser au niveau de la culture est donc le suivant : quelles sont, dans le territoire, les possibilités actuelles et les chances futures d'une autonomie culturelle vis-à-vis la métropole ? Problème crucial : il s'agit de savoir si les hommes de ce milieu auront de petites cultures à leur mesure, si on pourra fonder sur celles-ci des initiatives à dimension humaine, en particulier des paroisses et des organisations liées à une certaine homogénéité du milieu.

Déjà les analyses qui précèdent laissent voir les différences importantes qui distinguent les trois localités de la zone. Terrebonne, à cause surtout de son développement industriel propre et des survivances de sa mentalité rurale, paraît avoir conservé beaucoup plus d'autonomie par rapport à Montréal. Mais ce n'est là qu'une vue superficielle qui doit être confron-

tée avec l'analyse des forces sociales en jeu et des courants de mentalité ; car « autonomie » implique d'abord « cohésion » — et non pas seulement initiatives propres.

Rosemère et Bois-des-Filion deviennent de plus en plus le lieu de résidence de gens travaillant à Montréal. Mais ce qui distingue ce milieu par rapport à la neuvième zone, c'est que la majorité des résidents habitaient auparavant la métropole. La différence est capitale : ces gens ont déjà une mentalité urbaine, ils n'ont pas à se « convertir » en quelque sorte à la ville – comme c'est le cas dans la septième zone (Sainte-Anne-des-Plaines, etc.). Par exemple, il n'y a pas chez eux ces distorsions de statuts sociaux que nous avons constatées ailleurs. Ce qu'ils viennent chercher sur le territoire, il ne semble pas douteux que c'est un « home » plus paisible, et, en conséquence (même si cela n'est pas très clair dans leur conscience sociale), un petit milieu plus humain qu'un quartier de Montréal. Déjà bien intégrés aux occupations et à la mentalité urbaine, ils n'offriraient pas pour autant plus de résistance à des micro-cultures locales. Si cela n'apparaît pas au niveau de l'organisation sociale, de la paroisse en particulier, c'est que celle-ci n'a pas été pensée pour eux mais pour l'état antérieur de la société en question.

C'est à Rosemère peut-être que ce diagnostic semble s'appliquer le plus justement : un milieu où domine la classe moyenne ou professionnelle paraît plus perméable à la mentalité que nous venons de décrire. Mais un obstacle particulier à l'autonomie culturelle apparaît dans cette localité : la présence de deux catégories ethniques, à mentalité différente, entre lesquelles ont dû osciller les pasteurs successifs. Nous verrons plus loin, dans la fréquentation scolaire, un autre signe très net de ce clivage. Enfin, les différences de niveau de vie entre les deux fractions de la population sont importantes.

Bois-des-Filion est composé surtout d'une population ouvrière : celle-ci est moins susceptible que celle de Rosemère

de recréer, dans ce milieu, une micro-culture. La prolétarisation y existe, tout au moins à l'état de tendance. Ici aussi des facteurs freinent l'autonomie culturelle. Le plus important est sans doute le tourisme. Ainsi, les enfants des touristes fréquentent les écoles locales parfois jusqu'en décembre ; un touriste est maire de la municipalité ; ce sont là des indices assez significatifs.

Terrebonne nous apparaît, en définitive, comme la localité peut-être la moins autonome de la zone — et justement à cause des importants obstacles à la cohésion de la population. La ville possède ses industries propres, il est vrai ; mais cela implique justement un phénomène déjà relevé à Sante-Thérèse, c'est-à-dire la présence de deux blocs dans la population ouvrière. Ceux qui travaillent à Montréal gagnent de meilleurs salaires que les autres, font souvent partie d'une union ouvrière, participent parfois à l'atmosphère de la grande entreprise ; ceux qui sont employés sur place gagnent peu, n'ont aucune organisation syndicale. De plus, Terrebonne dégage encore une mentalité rurale qui lui donne son apparente unité, mais qui est justement un facteur de dissolution à cause du décalage qu'elle suppose par rapport aux traits plus profonds de sa population. Ce qui lui donne son visage de « bonne petite ville » n'est qu'un obstacle supplémentaire à son unité réelle. Enfin, il n'est pas sûr que les leaders de la paroisse voient nettement l'enjeu qui leur est proposé.

L'analyse de la fréquentation scolaire ne doit pas être dissociée de notre diagnostic global de la zone. Elle n'est pas susceptible de rendre optimiste. A Terrebonne, où plus de 1,000 enfants fréquentent les écoles, seulement 20 ou 25 garçons et 20 ou 25 filles atteignent la 9e année. C'est seulement en septembre 1956 qu'une 10e année a été ouverte pour les filles et une 11e année pour les garçons. A Saint-Maurice, dans les écoles de rang, on ne se rend pas à la 7e année. En 1955, par exemple, il n'y avait qu'un seul élève en 7e année; à l'école du village, 6 ou 7 garçons seulement ont fait leur 9e année.

A Rosemère, un informateur établit une distinction entre le groupe canadien-français et le groupe irlandais: chez les premiers, on cesse tôt d'aller à l'école, en général après la 7e année; en 1955, un seul garçon était en 8e année et un seul en 9e année; quelques-uns vont en dehors, dans les collèges. Chez les Irlandais, tous continuent au *High School* ou dans une école commerciale.

Cependant, plusieurs de ces jeunes iront bientôt rejoindre la masse ouvrière dont nous avons dit les problèmes. Leur avenir, c'est celui de la zone tout entière; c'est dans cette perspective qu'il faudrait songer à l'action sociale originale que requiert la situation complexe et mouvante de ce milieu.

Chapitre cinquième

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Par référence à notre position initiale des problèmes de l'analyse régionale, trois thèmes peuvent être évoqués dans ce dernier chapitre. Il nous faudra d'abord marquer les traits spécifiques de la région étudiée ici: comme on le verra, nous aurons recours avant tout à une perspective fonctionnelle que nous voudrions, aussi, strictement écologique. Dans un second groupe de considérations auxquelles nous auront tout naturellement conduits nos premières réflexions, nous tâcherons de mettre en évidence, à partir de notre enquête régionale, quelques-uns des grands problèmes de recherche relatifs à l'ensemble du territoire québécois. En dernier lieu, nous voudrions rendre plus explicites certains problèmes méthodologiques soulevés par cette expérience de recherche, ce qui marquera utilement le lien entre la présente monographie et des travaux ultérieurs que, dans notre esprit, elle appelle spontanément.

I

Il n'est pas opportun de commenter longuement les traits généraux de la région qui se dégagent de nos précédentes

analyses. Dans un pareil domaine de l'investigation sociologique, plus que dans bien d'autres sans doute, les observations de détail ont une valeur propre et un poids relatif qu'il importe de ne pas masquer sous de trop brèves généralisations; l'idée de « paysage », dont nous avons rappelé la profonde signification, incite à une mise en évidence d'équilibres subtils entre de multiples phénomènes. Le recoupement constant de grandes variables peu nombreuses nous a d'ailleurs permis déjà d'expliciter les caractéristiques d'ensemble et ce, dans la complexité des situations où elles se révèlent. Enfin, si la zone est insuffisante comme cadre d'analyse, elle paraît avoir une valeur incontestablement plus grande que la dimension régionale: c'est là une impression qui s'est affermie tout au long de notre travail (et qui, nous l'espérons, aura aussi été partagée par le lecteur). Le découpage en régions relève de critères et de besoins tellement nombreux et disparates qu'il pourrait difficilement avoir un caractère quelque peu permanent. Le territoire à dimension plus petite, qui réunit un nombre restreint de localités, renvoie à une échelle d'observation plus durable, et se prête par ailleurs à des regroupements régionaux plus souples. Ces remarques ne prétendent évidemment pas rendre inutile la référence à la région: en fait, au plan de l'analyse, nous sommes en face d'une dialectique nécessaire entre les deux types d'unités, mais au sein de laquelle la zone a une incontestable primauté. Pour toutes ces raisons, il nous suffira de marquer ici nettement les assises et les axes de la structuration proprement écologique de la région étudiée.

En une première démarche, la dynamique régionale nous est révélée par une typologie sommaire des dix zones que nous avons découpées à l'intérieur du territoire.

Davantage sans doute que pour bien d'autres régions, les zones peuvent être rangées spontanément selon un ordre gradué d'après l'état du développement économique et social — même si les critères de celui-ci ne sont que superficielle-

ment déterminés. Aussitôt, la première zone doit être mise à part: non seulement elle est depuis longtemps dans un état de stagnation, mais on voit mal à quel foyer de développement elle tend spontanément à se raccorder. La situation des quatrième et cinquième zones ressemble, sous plusieurs aspects, à celle de la première, mais nous avons montré par quels processus relativement récents ces secteurs s'insèrent dans l'aire d'influence de Saint-Jérôme et de façon plus accentuée, malgré les distances, de Montréal. La troisième zone vit plus immédiatement encore dans la dépendance de la métropole; mais elle offre, par le passage malaisé d'une agriculture précaire à la primauté du tourisme, un cas particulièrement frappant de substitution de fonctions écologiques. Avec les septième et huitième zones apparaissent quelques indices d'une très relative autonomie: celle-ci trouve son fondement dans la structure agricole; là aussi, sur le plan des occupations surtout, la dépendance à l'égard de Montréal devient de plus en plus manifeste. La deuxième zone comporte des éléments d'un dynamisme propre principalement sur le plan industriel, mais elle n'échappe pas pour autant à l'influence montréalaise. De toute évidence, les sixième et neuvième zones sont les plus autonomes à l'intérieur de ce vaste phénomène d'attraction métropolitaine. Quant à la dixième zone, elle appartient déjà, pour une très large part, à l'agglomération montréalaise.

Ces vues générales incitent à caractériser d'abord la région étudiée par ses relations fonctionnelles avec la vaste région montréalaise. Mais on ne pourrait rien comprendre à ces liaisons si on les considérait de façon trop immédiate. L'analyse doit faire un détour et évoquer au moins brièvement les liens fonctionnels entre Montréal, l'ensemble du territoire québécois et la région étudiée.[1] Du point de vue de

[1] Et, si on se reporte encore aux considérations initiales de notre premier chapitre, cette interprétation doit être tentée dans

l'évolution démographique, une première phase de l'histoire de la région de Saint-Jérôme s'explique par référence au peuplement de l'ensemble de la province: c'est là qu'il faut chercher l'explication de l'apparition tardive de la colonisation. Par ailleurs, pour les périodes plus récentes (depuis le dernier quart du dix-neuvième siècle), l'évolution de notre région renvoie plus particulièrement à un processus de concentration et de déconcentration dont Montréal est le pôle. Mais, du même coup, la relation entre la région de Saint-Jérôme et la métropole n'est, pour une large part, qu'un cas typique d'un schéma plus général. Il faut donc montrer sommairement en quoi, dans l'histoire d'ensemble de l'aménagement du territoire québécois, Montréal est depuis longtemps (au moins depuis 1870-1880) le pivot des processus écologiques globaux. Insistons: nos considérations sur le rôle fonctionnel de Montréal ne constitueront pas une sorte de parenthèse; elles indiqueront à la fois un facteur majeur pour l'explication de la région étudiée dans cette monographie et les voies proprement écologiques pour la généralisation des observations faites dans ce cadre restreint.

Les indices que nous utiliserons pour situer ce très vaste phénomène sont surtout d'ordre démographique: pour les fins d'une démonstration rapide, ce sont les données les plus sûres, les plus aisément manipulables et peut-être les plus significatives.

Le tableau 32 indique le rythme de variation du volume de la population, d'un recensement à l'autre, dans les régions économiques[2] de la province depuis 1851 jusqu'à 1956. Voici

---

une très large perspective dynamique: c'est d'ailleurs particulièrement le lieu de montrer que ces propositions théoriques comportaient quelque fécondité.

[2] Nous adoptons ici, malgré ses imperfections, le système de « régions économiques » auquel on se réfère le plus souvent aujourd'hui et que reconnaît plus ou moins officiellement l'administration provinciale.

les principales observations que suggère la lecture de ce tableau:

a) La population de la Plaine de Montréal,[8] région la plus populeuse en 1851, s'est maintenue sensiblement à un même niveau durant une longue période, soit jusqu'aux années 1921-1931. Les comtés de cette région ont donc été, pendant près de 80 ans, des comtés d'émigration, fournissant des effectifs surtout à la ville de Montréal. A partir de 1931, on note un renversement de la tendance : augmentation de 13.0% de 1931 à 1941, de 23.5% de 1941 à 1951 et de 14.5% de 1951 à 1956 — chiffres assez voisins de ceux qu'on observe dans le cas de la région métropolitaine de Montréal (11.9, 22.6 et 17.6, respectivement).

b) Le rythme d'augmentation de la population entre 1931 et 1956 n'a été supérieur à celui qu'on observe dans le cas des deux régions déjà mentionnées que dans les régions de peuplement plus récent: Saguenay – Lac Saint-Jean, Côte Nord – Nouveau Québec, Abitibi – Témiscamingue.

c) Même si certaines régions se développent à un rythme assez rapide, le phénomène de la concentration de la population dans la région de Montréal continue de s'accentuer. La Plaine de Montréal groupait 13.4% de la population de la province en 1941, 13.6% en 1951 et 13.7% en 1956; la région métropolitaine de Montréal comptait 35.2% de la population totale de la province en 1941, 35.4% en 1951 et 36.5% en 1956. Le graphique 1 indique de façon claire comment s'est modifiée

[8] Ce territoire est désigné dans les publications officielles sous le nom de « région économique de Montréal » et comprend les divisions de recensement suivantes: Argenteuil, Deux-Montagnes, Joliette, Labelle, L'Assomption, Montcalm, Soulanges, Terrebonne, Vaudreuil, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent; Bagot, Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Laprairie, Missisquoi, Napierville, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Verchères, Yamaska, sur la rive sud.

la répartition régionale de la population entre 1851 et 1956 (voir appendice III).

On peut analyser plus en détail le dynamisme démographique de chacune des régions de la province à l'aide d'une statistique relative au taux d'immigration ou d'émigration nette dans chacun des comtés (ce taux correspond à la différence, positive ou négative, entre le taux d'accroissement réel et le taux d'accroissement naturel de la population d'un comté). On pourrait procéder rapidement à cette analyse en examinant les graphiques 2 et 3. Par ailleurs, nous avons groupé, dans les tableaux 33 et 34, les données se rapportant à l'accroissement naturel et à la migration nette dans les comtés afférents à la région métropolitaine de Montréal, au cours des deux périodes 1941-1951 et 1951-1956. Dans ce secteur, le taux de croissance par immigration a été particulièrement élevé entre 1941 et 1956. Notons le taux exceptionnel enregistré pour le comté de Chambly entre 1941 et 1951. Pour la période suivante (1951-1956), la croissance demeure importante dans ce même comté; le comté de Châteauguay commence à se transformer en une zone de banlieue. Sur la rive nord du fleuve, les principaux comtés d'immigration ont été, de 1941 à 1951, ceux de Vaudreuil et de Terrebonne et, de 1951 à 1956, ceux de Vaudreuil et de Deux-Montagnes.

On peut interpréter ces diverses données comme indiquant un double processus: la concentration de la population dans la région montréalaise et la « déconcentration » à l'intérieur même de cette région.

Jusque vers 1931, comme on l'a vu, la population des comtés de la Plaine de Montréal se maintient à un niveau à peu près constant; la ville de Montréal et la banlieue proche ont sans doute absorbé une forte partie des excédents de population. Depuis 1931, et surtout depuis 1941, certains des comtés de la Plaine de Montréal se développent rapidement par suite, principalement, de l'expansion de l'agglomération métropolitaine.

Il n'y a pas lieu d'insister ici sur les faits se rapportant au premier processus, celui de concentration; ils sont, pour l'essentiel, bien connus et nous avons d'ailleurs rappelé plus haut certains éléments de la mesure du phénomène. Attachons-nous plutôt à l'examen du processus de déconcentration de la population à partir du noyau central constitué par l'agglomération même de Montréal. Nous nous limiterons à certains indices.

Il faut d'abord tenir compte de l'expansion territoriale de la ville même de Montréal. Jusque vers 1920, le territoire de la ville s'est agrandi à la faveur d'annexions de localités environnantes. Mais, au moins depuis 1871, l'agglomération réelle de Montréal a toujours débordé les limites de la ville proprement dite.[4]

Considérant le processus de déconcentration de la population sur le territoire entourant Montréal, nous avons analysé,[5] pour la période 1901-1956, l'évolution de la densité de la population (densité calculée après déduction des principales étendues d'eau) dans cinq aires concentriques s'étendant, de cinq milles en cinq milles, à partir du centre de la ville de Montréal (voir tableau 35 et graphique 4).

Si l'on définit l'agglomération (« urbanized area »)[6] de Montréal strictement d'après la densité de la population, il est bien sûr qu'elle ne déborde pas de beaucoup l'aire 5-10 milles. Mais elle comprendrait toutefois un territoire plus

[4] On trouvera une illustration graphique de ce fait en consultant la Carte 100 de l'*Atlas du Canada* (« Montréal: expansion urbaine, 1642-1955 »).

[5] En nous inspirant de la méthode suivie par Amos H. HAWLEY dans *The Changing Shape of Metropolitan America: Deconcentration since 1920* (Glencoe, Ill., The Free Press, 1956, 177 p.).

[6] A propos de cette définition, voir: Yves MARTIN, « Les agglomérations urbaines et les zones métropolitaines dans le recensement canadien », *Recherches sociographiques, I*, 1, janvier-mars 1960, 91-101.

vaste que celui qu'englobe la « zone métropolitaine de recensement » du Bureau fédéral de la statistique. Si, par ailleurs, on s'attache à définir la région métropolitaine de Montréal comme l'*aire de participation directe, quotidienne* à l'activité de l'agglomération centrale,[7] une forte proportion du territoire s'étendant autour de Montréal dans un rayon de 25 milles doit être considérée comme faisant partie de la région métropolitaine. A partir d'un examen de la densité, du taux d'accroissement entre 1951 et 1956 et de la composition de la population agricole et non agricole par municipalité, on en vient à se demander s'il ne faudrait pas étendre cette région métropolitaine jusqu'à Sorel à l'est, jusqu'à Saint-Jérôme au nord, jusqu'à Valleyfield et Saint-Jean à l'ouest, jusqu'à Saint-Hyacinthe au sud. Tout autour de l'île de Montréal et de l'île Jésus, de nombreuses localités se sont récemment intégrées à la banlieue de Montréal. Cette tendance se manifeste de façon particulièrement nette sur la rive sud du fleuve.

Ce vaste processus écologique dont Montréal est le foyer comporte des conséquences sociologiques décisives pour les régions avoisinantes, en particulier pour celle qui nous a occupés tout au long de cette monographie. On ne comprend pas sans se référer à ce contexte certains grands phénomènes sur lesquels nous sommes constamment revenus dans les analyses détaillées de nos précédents chapitres. Au plan économique, on trouve là, pour une large part, l'explication de la spécialisation relativement hâtive de l'agriculture dans certains secteurs. On saisit mieux aussi certaines caractéristiques importantes du développement industriel (faible coût de la main-d'oeuvre, dépopulation inévitable, etc.) et ses implications majeures: songeons tout spécialement à la forte proportion des journaliers parmi la population active de la région de Saint-Jérôme, à l'instabilité de l'emploi, à la rareté des occupations disponibles pour les jeunes, à certains pro-

[7] Voir: *Ibid.*, 99.

cessus singuliers de prolétarisation. De même, au plan de l'organisation sociale, les lacunes que nous avons sans cesse relevées tiennent largement à l'absence de dynamisme d'une région longtemps rattachée presque exclusivement à Montréal par diverses institutions fondamentales (religieuses, scolaires, commerciales, etc.) — et ce, paradoxalement, alors qu'elle était moins intégrée à la métropole qu'elle l'est aujourd'hui. Enfin, il n'est pas utile d'insister sur l'importance du tourisme comme mécanisme artificiel de compensation.

Il pourrait sembler qu'il ne nous reste qu'à conclure à une sorte de « banlieusardisation » de toute notre région. En nous contentant d'une pareille conclusion, nous céderions trop facilement aux réflexions courantes et un peu simplistes à propos de l'influence écrasante de Montréal sur l'ensemble du territoire québécois. Nous ne méconnaissons pas le rôle croissant des métropoles dans les vastes structurations des territoires aussi bien que dans l'élaboration de nouvelles formes de vie sociale. Mais c'est justement ce qui doit inciter le sociologue à rechercher, avec plus de subtilité, les facteurs et les mécanismes de dynamismes plus circonscrits. Ce qui d'ailleurs permettrait de redonner à la notion de région toute la finesse que devrait avoir un véritable concept opérationnel.

La proximité de la région de Saint-Jérôme par rapport à une grande métropole nous invite tout particulièrement à des réflexions de ce genre. Posons donc directement la question: sur le plan de l'analyse sociologique tout autant que sur celui des projets d'aménagement, toujours dans une vision proprement écologique, comment situer le dynamisme spécifique de cette région?

On remarquera d'abord que, dans l'histoire de ce territoire, la ville de Saint-Jérôme a joué un rôle stratégique dans les étapes du peuplement. Jusque vers 1820, la population avait conquis le bas de la région jusqu'à Saint-Janvier. Ce qu'il faut bien voir, c'est que Saint-Jérôme n'a pas été simplement

l'étape suivante. Pour des raisons diverses que nous avons rapportées surtout dans l'analyse de la troisième zone, le territoire plus au nord n'a jamais été vraiment conquis; les possibilités agricoles et, plus généralement, les possibilités de développement économique, ne permettaient pas une société aux fortes assises. Saint-Jérôme est devenue le centre, la plaque-tournante de cette incessante conquête jamais assurée. L'invasion touristique a masqué ce rôle fonctionnel; mais le tourisme, nous l'avons dit, n'a jamais fait vivre toute la population résidente, les jeunes en particulier. Jadis étape vers le nord, Saint-Jérôme est aujourd'hui étape de repli vers les occupations urbaines. Saint-Jérôme est le pôle d'un vaste territoire à faible structure.

La ville est toujours un lieu de brassage de population. Divers indices en témoignent. Le dépouillement de la statistique des mariages (que nous avons effectué pour la période de janvier 1952 à juillet 1956) révèle que, sur 802 mariages célébrés à Saint-Jérôme, 461 ont uni deux conjoints de la zone; 341 impliquaient des hommes domiciliés hors du secteur (42.5%); 130 hommes venaient d'autres zones de la région (surtout des troisième, cinquième et septième zones); 69 venaient d'ailleurs. De plus, durant la même période, 101 hommes de la zone se sont mariés avec une personne d'une autre paroisse de la région: ici encore, les troisième, cinquième et septième zones viennent les premières avec la neuvième zone. Prenons un indice d'un tout autre type: l'origine des employés de la plus grosse entreprise de Saint-Jérôme, la *Dominion Rubber*. Sur 1,056 employés, 504 sont nés dans la zone de Saint-Jérôme; parmi ceux qui viennent d'autres endroits de la région, on constate que ce sont encore les troisième, cinquième et septième zones qui en fournissent le plus grand nombre. Ce ne sont là bien entendu que des indices; mais leur valeur n'est pas douteuse.

Ce rôle fonctionnel de Saint-Jérôme par rapport aux localités environnantes ou plus lointaines se traduit évidem-

ment dans le destin personnel de beaucoup d'individus. Comme nous l'ont révélé les dépouillements que nous avons faits dans les grandes entreprises de la ville, beaucoup de jeunes filles viennent, de l'extérieur, travailler à Saint-Jérôme; ainsi que nous avons pu le constater encore par l'examen du fichier du personnel de certaines usines, elles ont souvent déjà travaillé comme servantes dans des hôtels ou des maisons particulières. Elles entrent d'abord dans une petite entreprise, à la *Dominion* ou à la *Regent;* certaines trouvent successivement un emploi dans deux ou trois de ces industries. Elles y restent, souvent, en rêvant d'entrer chez *Rolland,* où parfois elles trouvent effectivement une place — surtout si leur père, leur oncle ou leur grand-père y a déjà travaillé. On voit que la structure économique que nous avons précédemment décrite implique, pour plusieurs individus, une histoire caractéristique.

Evidemment, la population (jeune surtout) qui quitte les zones environnantes ne se dirige pas toute vers Saint-Jérôme; ceux qui s'y rendent n'y restent pas toujours. La région de Montréal réengloutit les petits-fils de ceux qui l'avaient quittée, au XIX^e^ siècle, pour le Nord resté, malgré tout, inhospitalier. De sorte qu'on pourrait voir dans Saint-Jérôme un simple relais du repli de la population de la région vers Montréal, un des points extrêmes de cette vaste banlieue que les industries montréalaises édifient, avec leur main-d'oeuvre, autour de la métropole.

Mais c'est ici que précisément doivent intervenir les décisions à portée profonde: Saint-Jérôme ne peut être simplement une étape comme une autre dans la constitution de la banlieue de Montréal; elle doit rester un centre (le devenir surtout) pour toute cette population de journaliers que secrète le Nord. Ce n'est peut-être pas tout à fait par hasard que Saint-Jérôme a été choisie comme siège d'un évêché; c'est au moins par référence à de vagues souvenirs historiques qui ont, cependant, une grande valeur socio-

logique. Saint-Jérôme est le centre d'une vaste région qui, pour une large part, reste à édifier. Dans cette perspective, pour l'ensemble du territoire de la région, il serait ainsi peut-être plus important que la ville de Saint-Jérôme se développe, sur le plan économique comme sur celui de la culture, que celle de Sainte-Thérèse. La vocation profonde de la ville, à notre sens, c'est de devenir le pôle essentiel de structuration de ce vaste territoire dont nous avons dit le manque de cohésion; plusieurs autres zones de la région ne constitueront jamais des sociétés à figure originale si Saint-Jérôme n'en devient pas véritablement le pivot de diversification et d'unité.

II

Déjà, l'explication de la région étudiée dans cette monographie nous a amenés à nous référer, par l'intermédiaire de Montréal, à l'ensemble du Québec. Mais ce n'est pas là la seule voie de généralisation possible: la description d'une région soulève fatalement toute une série de problèmes que l'on peut projeter ensuite sur le territoire plus vaste. Il n'y a là rien d'abusif: nous ne songeons pas à transposer des diagnostics, mais seulement à poser des questions. Nous n'avons pas voulu relever systématiquement toutes les interrogations de ce genre. Les principales nous ont paru pouvoir se ranger sous trois thèmes: problèmes liés au réseau urbain; certains aspects du sous-développement économique; faiblesse toute particulière de l'organisation sociale.

On a beaucoup parlé, et de façon très générale, de l'urbanisation de la province de Québec. Il serait temps de constituer une liste systématique des traits secondaires du phénomène, en s'en tenant d'abord strictement au point de vue écologique; on en tirerait, pour l'analyse proprement sociolo-

gique, des hypothèses à la fois plus circonscrites et plus diversifiées que celles que nous utilisons couramment. Notre monographie nous paraît offrir quelques éléments pour un pareil travail.

Nous y avons insisté tantôt: l'emprise de Montréal sur l'espace québécois est écrasante. La métropole réunit, au surplus, près de 40% de la population et elle continue de drainer vers elle la large part de l'émigration rurale. Cette prépondérance implique presque fatalement la faiblesse des structures régionales. Mais il faut aller plus loin. Les petites villes et surtout les villes moyennes n'ont pas réussi à diversifier nettement leurs fonctions dans l'environnement immédiat et leurs fonctions dans l'aire plus large et plus abstraite. Même dans les spéculations de bien des économistes ou sociologues, après avoir évoqué le rôle de telle de nos villes par rapport à sa zone d'influence immédiate, on se hâte aussitôt de parler de Montréal, de Québec, voire de Toronto.

Le territoire québécois risque ainsi de nous apparaître sous la figure d'un éparpillement de centres urbains, la structure d'ensemble étant monopolisée par Montréal et, à la rigueur, par quelques grandes agglomérations. Par exemple, une petite ville comme Rimouski (environ 20,000 habitants) commence à peine à découvrir, par delà son rôle de distributrice de services pour les localités environnantes, sa place effective dans la mise en valeur des ressources de la Côte Nord et sa fonction centrale dans l'organisation du vaste espace faiblement structuré que constitue la région du Bas Saint-Laurent. On pourrait rappeler aussi l'absence très frappante de complémentarité des villes de l'Abitibi et les efforts artificiels pour constituer une pseudo-capitale régionale comme celle d'Amos. De ce genre de phénomène, la ville de Saint-Jérôme nous paraît offrir un cas particulièrement intéressant à considérer. Sa proximité par rapport à Montréal fait obstacle à la perception de sa fonction propre et, par ailleurs, les difficultés que nous avons discernées indiquent bien les fon-

dements et la nécessité de cette fonction spécifique. Le secteur « urbain » de la première zone de notre région constitue en quelque sorte une illustration des aspects extrêmes du manque de consistance et de raffinement du réseau urbain de la province. Les enclaves de ce type sont sûrement très nombreuses dans la province. Souvent, on y trouve des îlots plus ou moins prospères, mais sans possibilité d'influence réelle sur le développement de leur environnement: ces territoires ne pourraient devenir vraiment structurés que par une liaison plus stricte avec des noyaux urbains. Pour tout dire en bref, les *fonctions de relais* des villes sont encore mal dégagées sur le territoire québécois.

La région que nous avons étudiée met particulièrement bien en évidence une des conséquences majeures de cet état de fait. Le peuplement y apparaît comme une sorte de *détour* caractéristique du processus global d'urbanisation et d'industrialisation: Montréal et les villes de la Nouvelle-Angleterre ont absorbé finalement une bonne partie de notre population rurale, mais souvent après que les migrants eussent tenté des implantations stables dans diverses régions de la province. Si ces tentatives se sont avérées souvent des demi-échecs, c'est sans doute surtout parce que les agglomérations urbaines de ces nouveaux territoires n'ont pu jouer un rôle de relais efficace. Dans le cas de Saint-Jérôme, le Curé Labelle semble avoir aperçu plus ou moins nettement ce problème: son ambition était non pas seulement de coloniser, mais, comme on l'aura vu, de faire de Saint-Jérôme un pôle de développement industriel qui aurait marqué à la fois la liaison et la distance par rapport à Montréal. On peut aussi considérer les multiples phénomènes de reconversion en banlieue comme une autre illustration du même problème central.

Certaines banlieues étudiées dans cet ouvrage (en particulier, celles de la cinquième zone) devraient être examinées sous le même éclairage. De petits territoires se constituent en véritables annexes de Montréal avant même d'avoir trouvé

des liens un peu solides avec la petite ville toute proche. On trouverait sans doute bien des cas semblables aux alentours d'agglomérations comme Saint-Hyacinthe, Valleyfield ou Saint-Jean. Plus généralement, il y a là probablement un aspect caractéristique de la croissance métropolitaine: par suite de l'intégration rapide d'un territoire faiblement structuré, tout se passe comme si celui-ci était amené à sauter une étape du développement écologique.

Ces remarques sur l'insuffisance du réseau urbain nous amèneraient logiquement à insister sur le caractère inadéquat et irrationnel des réseaux de communication. Parmi les exemples les plus frappants en ce qui touche la région étudiée ici, rappelons le cas de la cinquième zone et, plus généralement, celui des routes du comté d'Argenteuil (ouest de la région). C'est là encore une situation qu'on retrouve très fréquemment dans l'ensemble de notre province, dont les causes ne sont pas toujours d'origine régionale et remontent souvent loin dans le passé.[8]

Ces divers problèmes — que nous n'avons fait que poser — ont surtout l'intérêt, à notre avis, de suggérer l'existence de ce que nous pourrions appeler des *facteurs proprement écologiques* de prolétarisation. D'autres aspects du sous-développement sont aussi manifestés par notre enquête. Enumérons rapidement les principaux.

On n'a pas manqué d'être frappé par la valeur d'illustration de la région étudiée quant aux difficultés de l'agriculture dans la province de Québec. Les deux formes principales de la diminution des activités agricoles, par spécialisation et par abandon, s'y retrouvent avec un large éventail de leurs traits

[8] Voir: Yves DUBÉ, *Les problèmes administratifs et financiers de la voirie dans la province de Québec*, Etude spéciale (VI) du *Mémoire présenté à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels par l'Union des municipalités de la province de Québec*, Québec, s.é., 1955, 153 p.

habituels. L'étude de la huitième zone, de certaines de ses localités en particulier, indique de façon très nette quelques-unes des conséquences importantes de la spécialisation agricole: le développement, bien engagé par le choix d'une production rentable, se heurte à un nouvel obstacle, celui de l'organisation des marchés, plus précisément celui de la participation des producteurs eux-mêmes aux processus de décision. En d'autres termes, le progrès économique met à nu de vieilles déficiences, plus ou moins masquées aux stades antérieurs, et qui concernent les fondements traditionnels de notre organisation agraire. On voit, par ailleurs, les corollaires d'un abandon des fermes qui se produit d'une façon incohérente: le lotissement de terres très propices à l'agriculture (aux alentours de Sainte-Thérèse, par exemple), le manque de préparation des jeunes à l'émigration — aussi bien sur le plan de la formation professionnelle que sur celui de la conversion des attitudes. Ce dernier problème qu'on retrouve partout dans la province de Québec est particulièrement aigu dans la région étudiée ici. On ne doit pas en chercher les racines seulement dans l'absence d'une politique un peu sérieuse de dépeuplement agricole, mais peut-être, plus profondément, dans des attitudes et dans des institutions traditionnelles de la société canadienne-française: on songe, en particulier, à un certain type de paroisse rurale (et à l'imagerie paysanne qui lui est propre) qui permet difficilement aux gens d'assumer avec souplesse les changements sociaux.

Les transformations de l'agriculture, qu'elles marquent ou non dans leur aboutissant ultime un progrès réel, entraînent des accommodements précaires et l'émergence de phénomènes sociaux qui sont comme en porte-à-faux par rapport à l'évolution. Ainsi, nous avons souvent rappelé le freinage de l'émigration rurale par la crise économique des années 30 : des études seraient nécessaires pour en connaître les importantes conséquences, tout spécialement sur le plan de l'organisation sociale et des mentalités. Mais il faut surtout insister sur des faits actuels auxquels nous avons été amenés à don-

ner beaucoup de relief. Le plus frappant est le vieillissement des populations agricoles. Non seulement les jeunes sont peu nombreux, mais ils sont engagés dans un genre de vie très éloigné de celui des aînés: ici plus qu'ailleurs la coupure est profonde entre les générations. Et si l'on se rappelle qu'en outre d'un grand nombre de rentiers, les villages comptent surtout des journaliers, on apercevra aussitôt les causes peut-être les plus décisives de la stagnation économique et culturelle de beaucoup de nos milieux ruraux. Les facteurs d'instabilité prennent d'autres formes typiques: ainsi, l'adoption d'une double occupation rurale et urbaine par beaucoup de cultivateurs implique à la fois une mauvaise intégration au genre de vie urbain et une fidélité à l'agriculture qui ressortit souvent à la mauvaise conscience. Enfin, le tourisme, qui occupe une place dominante dans un large secteur de la région et qui se développera sans doute aussi dans d'autres endroits de la province, fournit en définitive un complément bien précaire à l'activité agricole. Dans les localités où le tourisme est commercialisé, il procure un apport notable à la subsistance des résidents, mais il offre à ceux-ci peu de possibilités de garder la mainmise sur les cadres sociaux de leur existence; nous avons souligné le danger que les décisions sociales importantes relèvent trop exclusivement des hôteliers et des organismes de promotion du tourisme. Là où il s'agit d'un tourisme de type familial, il n'apporte généralement aux agriculteurs comme possibilités d'emploi ou d'écoulement des produits qu'une contribution négligeable.

Notre enquête fait ressortir certains traits caractéristiques de bien des petites localités industrielles de la province. On aura surtout retenu le vieillissement des structures industrielles (à Saint-Jérôme, à Lachute, à Terrebonne). Plusieurs petites entreprises ont décidé de s'établir là à cause du faible coût de la main-d'oeuvre. Combien de localités industrielles de ce genre impliquent une véritable décentralisation industrielle? On rejoint ainsi nos considérations de tantôt sur le réseau urbain.

Ces divers thèmes de réflexion amènent nécessairement le sociologue à s'interroger sur un point qui, pour lui, constitue sans doute le problème central, celui de l'organisation sociale. Déjà, on aura aperçu les incidences que comportent, à ce niveau, nos observations antérieures. La double occupation, le voisinage de couches culturelles disparates, la coupure entre les générations, etc. rendent évidemment difficile une prise de conscience de la situation qui pourrait donner lieu à une prise en charge adéquate. Nous notions à l'instant les difficultés apportées par le tourisme: à titre d'exemple extrême, rappelons le cas de cette localité où le conseil municipal est entièrement composé de touristes. Et, quand nous parlions des lacunes de l'organisation agraire, c'est tout aussi bien l'organisation sociale proprement dite qu'il aurait fallu mettre en cause: dans nos conversations avec des groupes de cultivateurs, au sujet de leurs contacts avec les grandes sociétés de distribution où ils ont nominalement voix au chapitre, nous avons perçu une inaptitude caractérisée à participer activement à des associations volontaires de type moderne. Si cette observation est valable pour des agriculteurs progressifs, elle s'applique sans doute aussi aux autres. Les responsables des coopératives, qui eux-mêmes exercent un leadership incontestable, nous ont longuement parlé des difficultés qu'ils éprouvent à former des élites proprement agricoles. Un diagnostic du même genre peut être formulé pour les milieux urbains. Dans une ville de la région, une réunion de professionnels et d'hommes d'affaires qui portait sur les possibilités du développement économique a révélé les opinions les plus contradictoires sur la situation et les démarches à entreprendre: ce qui semble indiquer que les organisations existantes dans cette couche sociale (elles sont relativement nombreuses) ne sont pas un médium vraiment efficace pour la définition des problèmes collectifs. D'ailleurs, nous doutons fort que les professionnels, dans leur ensemble, soient pour ce milieu une élite au sens sociologique du terme.

Les explications dernières de cet état de choses ne sont

sûrement pas toutes spécifiques à la région étudiée. Ce sont des aspects traditionnels de la société canadienne-française qui sont en cause. La liste des associations que nous avons faite pour chaque zone se retrouverait à peu près partout ailleurs; et sur la vitalité de ces organismes, on serait sans doute amené partout à proposer des observations analogues à celles que nous avons consignées. On aura été frappé par le fait que la plupart se définissent par référence à la paroisse. Ce qui comporte des implications très graves: d'une part, la paroisse n'est évidemment plus dans le milieu canadien-français le cadre d'organisation sociale qui convienne aux situations et aux problèmes d'aujourd'hui; d'autre part, elle conserve, à titre d'archétype, une prépondérance incontestable dans les schèmes même récents d'aménagement de nos collectivités. Dans le même sens, il est inutile d'insister longuement sur l'anarchie fréquente et le peu d'efficacité de nos organisations scolaires et municipales: après bien d'autres, notre étude illustre ces carences.

Dans ces circonstances, on voit mal sur quels points d'appui pourrait s'édifier une conscience régionale: or, sur le plan de l'aménagement des territoires québécois, c'est là que se trouve peut-être le problème capital.

III

Dans notre intention, cette monographie devait être plus que l'étude d'une portion déterminée du territoire québécois, mais surtout une « expérience » au sens le plus large, c'est-à-dire la première étape d'une recherche sur les conditions de l'étude régionale du Canada français et, plus généralement encore, sur les fondements de l'analyse spécifiquement sociologique de la région. Avec la sobriété que commande le compte rendu d'une recherche empirique, nous voudrions maintenant signaler quelques enseignements qui nous semblent se dégager de cette expérience.

Dans le contexte strictement québécois, ce qui frappe constamment le chercheur qui s'attaque à l'analyse régionale, c'est la carence effarante de la documentation de base. Le recensement canadien constitue une source extrêmement valable, mais il ne saurait se substituer à des sources plus décentralisées qui, malheureusement, font défaut; la statistique provinciale et régionale est encore dans l'enfance. Au niveau municipal et paroissial, on recueille beaucoup de données, mais dans un désordre qui rend malaisée toute utilisation un peu systématique. Bien plus, pour des raisons idéologiques dont on justifie mal la légitimité, certaines données sont difficiles à obtenir: sur un point aussi capital que celui des variations de l'emploi par exemple, on ne peut obtenir de renseignements (par ailleurs minutieusement colligés) que par des démarches clandestines peu dignes du chercheur et de l'Etat. Enfin, nous manquons de quelques instruments de base que les services gouvernementaux auraient dû nous fournir depuis longtemps: en particulier, des études statistiques comparatives sur les migrations internes, des données sur les salaires et les niveaux de vie,[9] des cartes d'utilisation des sols, des graphiques de localisation industrielle...

Au plan de la recherche proprement dite, insistons à nouveau sur l'urgence d'une histoire de l'aménagement de l'ensemble du territoire québécois. Il nous faudrait au moins connaître les points de repère essentiels: des cartes de peuplement, des données diversifiées sur l'évolution des voies de communication, sur les changements successifs des structures administratives territoriales, etc. Songeons seulement que nous ne disposons même pas de cartes un peu satisfaisantes de la répartition de la population sous le régime français.

[9] On pourrait compiler au moins certains indices élémentaires comme l'a fait, pour les régions françaises, l'Institut national de la statistique et des études économiques. Voir: *L'espace économique français* (première édition, 1951).

Mais l'effort essentiel à faire ressortit à la recherche pure: il devrait porter sur l'élaboration d'un modèle sociologique d'analyse régionale. On se fait beaucoup d'illusions, nous semble-t-il, à propos de l'utilisation immédiate des questionnaires en cette matière. Le retard est si grand que la tentation est forte d'aller au plus pressé, mais on risque de cette manière d'éluder la question vraiment centrale, et que nous tâchions de poser au départ: pour la sociologie, qu'y a-t-il de proprement significatif dans la visée de l'analyse régionale? Avant de chercher des indices-standards, il faudra évidemment tâcher de standardiser des variables. Dans cette monographie qui se voulait exploratrice, nous avons intentionnellement choisi des définitions de variables provisoires, laissant place aux suggestions de l'empirisme. Les définitions que nous avons ainsi proposées étaient très accueillantes par rapport aux indices utilisables. De plus, à première vue, la dénomination des variables que nous avons retenues n'a pas de connotation régionale. Elle relève du répertoire sociologique le plus général. Mais notre préoccupation était justement d'en montrer les ressources dans un contexte opérationnel particulier. La précision d'un modèle théorique ne peut jamais se dégager directement d'une seule monographie: nous indiquerons simplement les suggestions que celle-ci offre pour des recherches plus proprement théoriques sur la définition des variables retenues dans notre essai.

La variable *population* est, de prime abord, la plus facile à définir dans le contexte régional. La démographie offre une série de thèmes et d'indices qui, en raison même de la nature des phénomènes, sont déjà bien délimités; mais il reste à déterminer leur poids respectif dans l'analyse spatiale. Et surtout, démographie et écologie au sens le plus strict s'y rejoignent, en particulier autour de phénomènes comme l'habitat, la distance sociale, les migrations. Des recherches sont déjà engagées en ce sens. Ainsi, on a mis au point des mesures de gradients de fécondité suivant des indices d'urbanisation (définis eux-mêmes d'ailleurs en termes de distances concrè-

tes). On sait de mieux en mieux comment les taux de mortalité sont liés au degré de proximité par rapport à la grande ville. Il semble aussi que le rythme de formation des familles (la tendance à l'abaissement de l'âge au mariage, en particulier) varie suivant des niveaux d'urbanisation: il reste à trouver des indices spatiaux. De même, faudrait-il mesurer les liens complexes entre l'hétérogénéité des populations et les phénomènes urbains.

Nous avons dit que la variable *économie et occupations* a un statut sociologique encore mal précisé. Faisons la part des études sociologiques nombreuses consacrées aux occupations; mais l'économie au sens strict n'a pas encore donné lieu à une problématique sociologique bien circonscrite. Nous savons bien qu'il faut faire entrer en ligne de compte l'étude des ressources, des marchés, de la comptabilité régionale, mais ces divers thèmes qui intéressent d'abord l'économiste ne peuvent constituer pour nous qu'une sorte de préalable. D'autres ensembles de faits sont plus proches des préoccupations sociologiques: stades d'industrialisation, âge des usines, structure des populations actives, âges des populations ouvrières par types d'usines, stabilité et instabilité de l'emploi, structure des salaires, etc. Il s'agira de les intégrer dans un ensemble cohérent, toujours pour les fins propres à l'étude sociologique de l'espace.[10] Tout cela pourrait fournir, sans doute, les bases pour une étude proprement régionale des classes sociales qui devrait marquer, croyons-nous, le lien fonctionnel avec la troisième variable.

[10] Déjà, des recherches extrêmement intéressantes peuvent être signalées. On pense aux essais de définition des régions par référence à la hiérarchie des types de services (Bogue, Julliard, etc.) : voir, par exemple, Don J. BOGUE, *The Structure of the Metropolitan Community. A Study of Dominance and Subdominance*, Ann Arbor, Horace H. Rackham School of Graduate Studies, University of Michigan, 1950, 210 p. Ou encore, aux tentatives de détermination des réseaux commerciaux par référence aux complexes urbains: voir, par exemple, Jean LABASSE, *Les capitaux et la région. Etude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise*, Paris, Colin, 1955, 532 p.

Dans une perspective strictement régionale, il faut en arriver à donner un sens extrêmement restreint à cette troisième variable qui concerne *l'organisation sociale et la culture*. C'est ici peut-être que se présentent les plus grandes difficultés dans la recherche d'une traduction opératoire. Il ne s'agirait pas d'y considérer indifféremment tous les éléments de culture et d'organisation: nous avons déjà insisté là-dessus. A titre d'hypothèse, nous croyons qu'il faudrait privilégier l'étude des élites, en analysant leurs attitudes *(culture)* et les supports de leur action *(organisation sociale)*. En effet, si on se reporte à la définition convenue du leader comme « définisseur de situation », rien ne s'oppose à ce que nous considérions cette situation en termes du champ concret que constitue une aire spatiale déterminée. L'étude de la perception de celle-ci par les leaders rejoindrait peut-être ainsi directement cette perception très concrète de l'espace que veut atteindre le chercheur lui-même et que Vidal de la Blache a désignée par la complexe notion de « paysage ». Nous serions ainsi très près de cette sociologie clinique dont nous parlions au début de cet ouvrage.

Ce ne sont là, encore une fois, que quelques idées directrices. En les soumettant ici, nous avons voulu souligner les difficultés vraiment essentielles soulevées par notre monographie et indiquer, par là, dans quelle direction nous nous proposons de mener des réflexions ultérieures plus proprement théoriques.

Appendice I

TABLEAUX

1. Population totale de la première zone, 1851-1956.
2. Population des diverses municipalités de la première zone, 1931-1956.
3. Répartition par âges de la population des diverses municipalités de la première zone, 1956.
4. Répartition par groupes ethniques de la population de la première zone, 1871-1941.
5. Population totale de la deuxième zone, 1851-1956.
6. Population des diverses municipalités de la deuxième zone, 1901-1956.
7. Population urbaine et rurale non agricole et population agricole dans la deuxième zone, 1931-1956.
8. Répartition par âges de la population de la deuxième zone, 1956.
9. Nombre de catholiques, de Français et d'Irlandais dans la deuxième zone, 1871-1941.
10. Répartition de la population selon l'origine ethnique dans la deuxième zone, 1871-1941.

11. Population totale de la troisième zone, 1871-1956.

12. Population des diverses municipalités de la troisième zone, 1901-1956.

13. Répartition par âges de la population des diverses municipalités de la troisième zone, 1956.

14 Répartition par confessionnalités de la population de la troisième zone, 1871-1951.

15. Répartition par confessionnalités de la population des diverses municipalités de la troisième zone, 1931-1951.

16. Population totale et population des diverses municipalités de la quatrième zone, 1871-1956.

17. Population totale et population des diverses municipalités de la cinquième zone, 1871-1956.

18. Population totale et population des diverses municipalités de la sixième zone, 1871-1956.

19. Population totale et population des diverses municipalités de la septième zone, 1871-1956.

20. Population totale et population des diverses municipalités de la huitième zone, 1871-1956.

21. Population totale et population des diverses municipalités de la neuvième zone, 1871-1956.

22. Population totale et population des diverses municipalités de la dixième zone, 1871-1956.

23. Evolution de certains indices relatifs à l'agriculture dans la première zone entre 1931 et 1951.

24. Nombre de fermes dans les municipalités rurales de la deuxième zone, 1921-1956.

25. Structure des occupations, ville de Lachute, 1941 et 1951.

26. Structure des occupations, ville de Brownsburg, 1941 et 1951.

27. Nombre d'employés, indice de l'emploi et taux de rotation de la main-d'oeuvre dans les établissements manufacturiers de Saint-Jérôme. Mars 1955 — février 1956.

28. Répartition de la population active de la ville de Saint-Jérôme, 1941 et 1951.

29. Nombre d'employés, indice de l'emploi et taux de rotation de la main-d'oeuvre dans les établissements manufacturiers de Sainte-Thérèse. Mars 1955 — février 1956.

30. Répartition de la population active de la neuvième zone, 1955.

31. Répartition de la population active de la ville de Terrebonne, 1951.

32. Taux de variation du volume de la population d'un recensement à l'autre, 1851-1956, dans la province de Québec et les diverses régions économiques.

33. Accroissement naturel et migration nette, comtés de la région métropolitaine de Montréal, 1941-1951.

34. Accroissement naturel et migration nette, comtés de la région métropolitaine de Montréal, 1951-1956.

35. Croissance de la population et évolution de la densité de la population, aires concentriques de cinq milles de rayon, région de Montréal, 1901-1956.

Tableau 1

POPULATION TOTALE DE LA PREMIERE ZONE

1851-1956

Années	Population	% de variation [1]
1851	2,555	—
1861	2,867	+12.2%
1871	3,639	+37.5
1881	4,346	+19.4
1891	5,046	+16.1
1901	6,383	+26.5
1911	6,464	+ 1.3
1921	6,393	− 1.1
1931	6,886	+ 7.7
1941	6,703	− 2.7
1951	7,386	+10.2
1956	7,329	− 0.8

Source : Recensements du Canada.

[1] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 2

POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA PREMIERE ZONE, 1931-1956.

Municipalités	Population				Variation de la population					
					1931-1941		1941-1951		1951-1956	
	1931	1941	1951	1956	En chiffres absolus	En %	En chiffres absolus	En %	En chiffres absolus	En %
Arundel	506	471	516	488	− 35	− 6.9	+ 45	+ 9.6	− 28	− 5.4
Grenville-et-Augm.	1,794	1,893	1,883	1,805	+ 99	+ 5.5	− 10	− 0.5	− 78	− 4.2
Harrington	613	689	642	681	+ 76	+12.4	− 47	− 6.8	+ 39	+ 6.1
Huberdeau	1,070	1,146	1,230	1,180	+ 76	+ 7.1	+ 84	+ 7.3	− 50	− 4.1
Lac-des-Seize-Iles	196	228	236	296	+ 32	+16.3	+ 8	+ 3.5	+ 60	+25.4
Montcalm	291	325	300	271	+ 34	+11.7	− 25	− 7.7	− 29	− 9.7
Wentworth [1]	986	469	727	432	−517	−52.4	+258	+55.0	−295	−40.6
Barkmere	36	40	64	64	+ 4	+11.1	+ 24	+60.0	—	—
Calumet	675	705	719	835	+ 30	+ 4.4	+ 14	+ 2.0	+116	+16.1
Grenville	719	737	1,069	1,277	+ 18	+ 2.5	+332	+45.1	+208	+19.5
Ensemble de la zone	6,886	6,703	7,386	7,329	−183	− 2.7	+683	+10.2	− 57	− 0.8

Source : Recensements du Canada.

[1] Il y a eu fermeture de l'orphelinat de Montfort entre 1931 et 1941, et réouverture entre 1941 et 1951.

Tableau 3

REPARTITION PAR AGES DE LA POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES [1] DE LA PREMIERE ZONE, 1956.

Municipalités	Groupes d'âges		
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus
	%	%	%
Arundel	37.9	50.6	11.5
Grenville-et-Augmentation	44.3	47.9	7.8
Harrington	41.4	48.8	9.8
Lac-des-Seize-Iles	52.0	41.2	6.8
Montcalm	35.1	48.0	17.0
Wentworth	38.7	49.8	11.6
Barkmere	46.9	42.2	10.9
Calumet	45.3	47.9	6.8
Grenville	46.3	47.3	6.4
Ensemble de la zone [2]	43.6	47.8	8.5

Source : 9e Recensement du Canada.

[1] Nous omettons Huberdeau, parce que la présence d'un orphelinat dans cette municipalité apporte une perturbation aux données qui la concernent.

[2] Moins Huberdeau.

Tableau 4

REPARTITION PAR GROUPES ETHNIQUES
DE LA POPULATION DE LA PREMIERE ZONE, 1871-1941.

Groupes ethniques	1871	1881	1901	1911	1941
			Nombre		
Français	913	1,234	2,794	3,383	3,705
Autres	2,726	3,112	3,592	3,081	2,998
			Pourcentage		
	%	%	%	%	%
Français	25.1	28.4	43.7	52.3	59.4
Autres	74.9	71.6	56.3	47.7	40.6

Source : Recensements du Canada.

Tableau 5

POPULATION TOTALE DE LA DEUXIEME ZONE, 1851-1956.

Années	Population	% de variation [1]
1851	7,617	—
1861	8,221	+ 7.9%
1871	7,314	−11.0
1881	8,385	+14.6
1891	8,141	− 2.9
1901	8,091	− 0.6
1911	8,515	+ 5.2
1921	9,124	+ 7.1
1931	10,580	+15.7
1941	14,124	+33.5
1951	16,668	+18.0
1956	18,601	+11.4

Source : Recensements du Canada.

[1] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 6

POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA DEUXIEME ZONE, 1901-1956.

Municipalités	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Lachute	2,022	2,407	2,592	3,906	5,310	6,179	6,911
Ayersville	—	—	—	—	—	—	2,348
Saint-Jérusalem	969	862	850	874	1,063	1,302	1,558
Chatham	3,327	3,576	3,914	3,928	2,836 [1]	4,014	2,394 [2]
Brownsburg	—	—	—	—	3,105	3,238	3,412
Saint-André	1,540	1,482	1,585	1,582	1,570	1,607	1,683
Carillon	233	188	183	290	240	328	295
Ensemble de la zone	8,091	8,515	9,124	10,580	14,124	16,668	18,601

Source : Recensements du Canada
[1] Brownsburg a été détachée de Chatham en 1936.
[2] Ayersville a été détachée de Chatham en 1951.

Tableau 7

POPULATION URBAINE ET RURALE NON AGRICOLE ET POPULATION AGRICOLE DANS LA DEUXIEME ZONE, 1931-1956.

Municipalités	Population urbaine et rurale non agricole				Population agricole			
	1931	1941	1951	1956	1931	1941	1951	1956
Lachute	3,906	5,310	6,179	6,911	—	—	—	—
Ayersville [1]	—	—	—	2,348				
Saint-Jérusalem	118	412	657	958	756	651	645	600
Chatham	2,401	1,509	2,785	1,239	1,527	1,327	1,229	1,155
Brownsburg	—	3,105	3,238	3,412	—	—	—	—
Saint-André	835	920	988	1,030	747	650	619	653
Carillon	290	240	328	295	—	—	—	—
Ensemble de la zone	7,550	11,496	14,175	16,193	3,030	2,628	2,493	2,408

Source : Recensements du Canada.
[1] Ayersville a été détachée de Chatham après le recensement de 1951.

Tableau 8

REPARTITION PAR AGES DE LA POPULATION DE LA DEUXIEME ZONE, 1956.

Municipalités	Groupes d'âges		
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus
	%	%	%
Lachute	42.9	50.0	7.1
Ayersville	51.1	46.3	2.6
Saint-Jérusalem	40.1	51.0	8.9
Chatham	41.4	47.8	10.8
Brownsburg	40.1	53.7	6.3
Saint-André	40.6	47.3	12.1
Carillon	41.4	47.1	11.5
Ensemble de la zone	42.8	49.7	7.5

Source : Recensements du Canada.

Tableau 9

NOMBRE DE CATHOLIQUES, DE FRANÇAIS ET D'IRLANDAIS, DANS LA DEUXIEME ZONE, 1871-1941.

Années	Catholiques	Français	Irlandais
1871	2,963	2,721	1,325
1881	3,799	3,469	1,528
1901	4,130	3,857	1,300
1911	4,613	4,430	1,170
1941	9,714	9,467	1,087

Source : Recensements du Canada.

Tableau 10

REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ORIGINE ETHNIQUE DANS LA DEUXIEME ZONE, 1871-1941.

Origine ethnique	1871	1881	1901	1911	1941
Français	2,721	3,469	3,857	4,430	9,467
Anglais	1,005	1,127	1,000	1,061	2,156
Irlandais	1,325	1,528	1,300	1,170	1,087
Ecossais	2,125	2,184	1,824	1,652	1,263
Autres	138	77	110	202	151

Source : Recensements du Canada.

Tableau 11

POPULATION TOTALE DE LA TROISIEME ZONE, 1871-1956.

Années	Population	% de variation [1]
1871	4,926	—
1881	4,992	+ 1.3%
1891	4,597	− 7.9
1901	4,900	+ 6.6
1911	4,913	+ 0.3
1921	5,227	+ 6.4
1931	5,416	+ 3.6
1941	7,386	+36.4
1951	8,901	+20.5
1956	10,324	+15.9

Source : Recensements du Canada.

[1] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 12

POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA TROISIEME ZONE, 1901-1956.

Municipalités	Population						
	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Mont-Rolland [1]	—	—	921	1,069	1,313	1,495	1,434
Sainte-Marguerite	808	805	709	694	1,014	1,100	1,026
Val-Morin [2]	—	—	—	398	466	688	697
Sainte-Adèle-Village [3]	—	—	—	433	690	961	1,309
Sainte-Adèle-Paroisse	1,546	1,814	1,223	609	852	1,203	1,360
Saint-Adolphe d'Howard	551	513	450	418	629	520	1,155 [4]
Morin Heights	484	498	593	594	671	872	1,001
Saint-Sauveur-Village [5]	—	—	—	364	595	1,066	1,316
Saint-Sauveur-Paroisse	1,511	1,283	1,331	589	650	329	355
Piedmont [6]	—	—	—	248	506	324	328
Sainte-Anne-des-Lacs [7]	—	—	—	—	—	343	343
Ensemble de la zone	4,900	4,913	5,227	5,416	7,386	8,901	10,324

Source : Recensements du Canada.

[1] La municipalité de Mont-Rolland a été détachée de la paroisse de Sainte-Adèle en 1918.

[2] La municipalité de Val-Morin a été détachée de la paroisse de Sainte-Adèle en 1922.

[3] La municipalité du village de Sainte-Adèle a été détachée de la municipalité de la paroisse de Sainte-Adèle en 1922.

[4] Ce chiffre comprend le personnel de la Station de Radar du lac Saint-Denis (le *Guide municipal* indique 502 h. pour 1956, compte non tenu du personnel du C.A.R.C.).

[5] La municipalité du village de Saint-Sauveur a été détachée de la paroisse du même nom en 1927.

[6] La municipalité de Piedmont a été détachée de la paroisse de Saint-Sauveur en 1923.

[7] La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a été détachée en 1946 de la paroisse de Saint-Sauveur.

Tableau 13

REPARTITION PAR AGES DE LA POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA TROISIEME ZONE, 1956.

Municipalités	Groupes d'âge		
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus
Mont-Rolland	45.2	47.6	7.2
Sainte-Marguerite	43.5	49.3	7.1
Val-Morin	41.2	49.0	9.8
Sainte-Adèle-village	37.5	55.4	6.9
Sainte-Adèle-paroisse	43.1	50.1	6.7
Saint-Adolphe-d'Howard	45.2	51.1	3.7
Morin Heights	36.5	52.6	10.9
Saint-Sauveur-village	41.2	51.4	7.4
Saint-Sauveur-paroisse	34.6	52.4	13.0
Piedmont	44.2	50.3	5.5
Sainte-Anne-des-Lacs	44.6	49.0	6.4
Ensemble de la zone	41.8	50.9	7.4

Source : Recensement du Canada, 1956.

Tableau 14

REPARTITION PAR CONFESSIONNALITES DE LA POPULATION DE LA TROISIEME ZONE, 1871-1951.

Années	Nombre				Pourcentage		
	Total	Catholiques	Protestants	Autres	Catholiques	Protestants	Autres
					%	%	%
1871	4,926	4,409	512	5	89.5	10.4	0.1
1881	4,992	4,454	527	6	89.3	10.6	0.1
1891	4,597	4,203	322	72	91.4	7.0	1.6
1901	4,900	4,470	400	30	91.2	8.2	0.6
1911	4,913	4,523	378	12	92.1	7.7	0.2
1931	5,416	4,942	439	35	91.3	8.1	0.6
1941	7,386	6,434	753	199	87.1	10.2	2.7
1951	8,901	8,015	779	107	90.0	8.8	1.2

Source : Recensements du Canada.

Tableau 15

REPARTITION PAR CONFESSIONNALITES DE LA POPULATION DES MUNICIPALITES DE LA TROISIEME ZONE, 1931-1951.

Municipalités	Dénominations religieuses			
	Années	Catholiques	Protestants	Autres
Mont-Rolland	1931	1,065	4	—
	1941	1,306	7	—
	1951	1,479	13	3
Sainte-Marguerite	1931	667	19	8
	1941	961	44	9
	1951	1,024	55	21
Val-Morin	1931	375	22	1
	1941	421	34	11
	1951	637	43	8
Sainte-Adèle	1931	985	44	13
(village et paroisse)	1941	1,422	84	36
	1951	2,098	44	22
Saint-Adolphe-d'Howard	1931	403	15	—
	1941	604	23	2
	1951	493	9	18
Morin Heights	1931	320	266	8
	1941	346	315	10
	1951	429	436	7
Saint-Sauveur	1931	883	65	5
(village et paroisse)	1941	1,094	73	78
	1951	1,219	150	26
Piedmont	1931	244	4	—
	1941	280	173	53
	1951	300	24	—
Sainte-Anne-des-Lacs	1951	336	5	2

Source : Recensements du Canada.

Tableau 16

POPULATION TOTALE ET POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA QUATRIEME ZONE, 1871-1956.

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	195 1	1956
Saint-Canut	645	665	639	651	665	784	760	728	893	1,010
Saint-Colomban	676	590	395	324	291	297	243	294	320	298
Gore	717	636	533	447	377	304	267	266	187	157
Mille-Iles	579	567	519	451	399	301	231	277	239	231
Ensemble de la zone	2,617	2,458	2,086	1,873	1,732	1,686	1,501	1,565	1,639	1,696
% de variation [1]	—	− 6.1	−15.1	−10.2	− 7.5	− 2.7	−11.0	+ 4.3	+ 4.7	+ 3.5

Source : Recensements du Canada.

[1] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 17

POPULATION TOTALE ET POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA CINQUIEME ZONE, 1871-1956.

Municipalités	Population									
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Sainte-Sophie	1,311	1,625	1,255	1,112	1,135	906	1,090	1,142	1,140	1,292
New-Glasgow	168	300	204	133	131	146	146	130	119	133
Saint-Hippolyte	967	835	856	961	896	931	753	844	788	778
Prévost [1]	—	—	—	—	—	—	113	216	163	127
Shawbridge [2]	—	—	—	—	255	302	457	628	700	680
Lesage [3]	—	—	—	—	—	—	—	—	486	523
Ensemble de la zone	2,446	2,760	2,315	2,206	2,417	2,285	2,559	2,960	3,396	3,533
% de variation [4]	—	+12.8	−16.1	− 4.7	+ 9.6 [5]	− 5.5	+12.0	+15.7 [5]	+14.7 [5]	+ 4.0

Source : Recensements du Canada.

[1] Le village de Prévost a été détaché en 1927 de la municipalité rurale de Saint-Sauveur ; une partie de Saint-Jérôme, Rivière-du-Nord, a été annexée à Prévost en 1932.

[2] Le village de Shawbridge a été formé en 1909 d'une partie de Saint-Sauveur, d'une partie de Saint-Jérôme, Rivière-du-Nord, et d'une partie de Saint-Hippolyte.

[3] Lesage a été formée en 1948 de parties de Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme, Rivière-du-Nord et Shawbridge.

[4] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

[5] Il y a eu certains changements dans les limites de la zone entre ce recensement et le précédent. Voir les notes 1, 2 et 3 ci-dessus.

Tableau 18

POPULATION TOTALE ET POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA SIXIEME ZONE, 1871-1956.

Municipalités	Population									
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Saint-Jérôme	1,159	2,032	2,868	3,619	3,473	5,491	8,967	11,329	17,685	20,645
Rivière-du-Nord	2,480	2,567	1,961	2,072	1,783 [1]	1,762	1,917	2,105 [2]	1,415 [3]	1,873
Saint-Antoine-des-Laurentides	—	—	—	—	—	—	—	—	2,081 [3]	782 [4]
Saint-Antoine-village	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,092 [4]
Ensemble de la zone	3,639	4,599	4,829	5,691	5,256	7,253	10,884	13,434	21,181	25,392
% de variation [5]	—	+26.4	+ 5.0	+17.9	− 7.6	+38.0	+50.1	+23.4	+57.7	+19.8

Source : Recensements du Canada.

[1] Shawbridge a été détachée, en partie, de Saint-Jérôme. Rivière-du-Nord en 1909.

[2] Une partie de Saint-Jérôme Rivière-du-Nord a été annexée à Prévost en 1932.

[3] Lesage a été détachée, en partie, de Saint-Jérôme Rivière-du-Nord en 1948. Le 1er janvier 1949, Saint-Antoine-des-Laurentides a été constituée à même le territoire de Saint-Jérôme Rivière-du-Nord.

[4] La municipalité du village de Saint-Antoine-des-Laurentides a été détachée de la municipalité rurale du même nom, le 1er janvier 1956.

[5] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 19

POPULATION TOTALE ET POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA SEPTIEME ZONE, 1871-1956.

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Sainte-Anne-des-Plaines	1,821	1,677	1,717	1,728	1,778	1,762	1,629	1,828	1,953	2,074
Saint-Janvier	1,300	1,150	1,055	1,016	1,030	1,025	1,088	1,392	1,772	2,224
Sainte-Monique	—	1,187	1,090	940	913	737	912	1,015	1,052	1,089
Ensemble de la zone	—	4,014	3,862	3,684	3,721	3,524	3,629	4,235	4,777	5,387
% de variation [1]	—	—	− 3.8	− 4.6	+ 1.0	− 5.3	+ 3.0	+16.7	+12.8	+12.8

Source : Recensements du Canada.

[1] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 20

POPULATION TOTALE ET POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA HUITIEME ZONE, 1871-1956.

Municipalités	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Sainte-Scholastique :										
paroisse	2,811	1,967	1,770	1,551	1,471	1,374	1,366	1,449	1,392	1,518
village	707	790	838	865	757	840	794	775	836	865
Saint-Hermas :	1,307	1,253	1,217	1,126	1,034	965	941	916	963	975
Saint-Placide :										
paroisse	1,172	1,116	990	946	888	819	826	768	491	557
village	—	—	—	—	—	—	—	—	278	305
Saint-Benoît :										
paroisse	1,613	1,560	1,385	956	890	872	826	929	935	938
village	—	—	—	361	345	414	306	355	447	467
Saint-Augustin :										
paroisse	1,812	1,462	1,328	1,292	1,215	1,264	1,242	893	975	1,008
village	—	—	—	—	—	—	—	348	372	393
Ensemble de la zone	9,422	8,148	7,528	7,097	6,600	6,548	6,301	6,433	6,689	7,026
% de variation [1]	—	−13.5	− 7.6	− 5.7	− 7.0	− 0.8	− 3.8	+ 2.0	+ 4.0	+ 5.0

Source : Recensements du Canada.

[1] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 21

POPULATION TOTALE ET POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA NEUVIEME ZONE, 1871-1956.

Municipalités	Population									
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Sainte-Thérèse (ville)	914	1,314	1,662	1,541	2,120	3,043	3,292	4,659	7,038 [1]	8,266
Sainte-Thérèse-de-Blainville	1,768	1,564	1,483	1,543	1,703	2,049	2,359	2,945	2,981 [2]	4,848
Sainte-Thérèse-Ouest	—	—	—	—	—	—	—	—	1,075 [2]	1,610
Ensemble de la zone	2,682	2,878	3,145	3,084	3,823	5,092	5,651	7,604	11,094	14,724
% de variation [3]	—	+ 7.3	+ 9.3	− 1.9	+24.0	+33.2	+11.0	+34.6	+45.9	+32.7

Source : Recensements du Canada.

[1] Une partie de Sainte-Thérèse-de-Blainville a été annexée à la ville en 1949.

[2] En plus du secteur annexé à la ville en 1949, d'autres parties ont été détachées de Sainte-Thérèse-de-Blainville pour former a) Sainte-Thérèse-Ouest, en 1946, b) Rosemère, en 1947 et c) Bois-des-Filion, en 1949.

[3] Il s'agit du pourcentage de variation d'un recensement à l'autre.

Tableau 22

POPULATION TOTALE ET POPULATION DES DIVERSES MUNICIPALITES DE LA DIXIEME ZONE, 1871-1956.

Municipalités	Population									
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1956
Terrebonne (ville)	1,050	1,398	1,457	1,822	1,990	2,056	1,955	2,209	3,200	4,097
Saint-Louis	836	894	722	743	653	748	841	920	1,076	1,268
Bois-des-Filion	—	—	—	—	—	—	—	—	787	1,648
Rosemère	—	—	—	—	—	—	—	—	1,839	4,179
Ensemble de la zone [1]	—	—	—	—	—	—	—	—	6,902	11,192

Source : Recensements du Canada.

[1] Seuls les chiffres globaux pour 1951 et 1956 sont retenus, puisque la majeure partie du territoire formant les municipalités de Rosemère et de Bois-des-Filion appartenait auparavant à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Tableau 23

EVOLUTION DE CERTAINS INDICES RELATIFS A L'AGRICULTURE DANS LA PREMIERE ZONE ENTRE 1931 et 1951.

Indices	Périodes	
	1931-1941	1941-1951
	(% de variation)	
Superficies occupées	− 13.8%	− 5.7%
Superficies en grande culture	− 20.0	− 5.6
Superficies en horticulture	+105.1	+43.3
Nombre de bêtes à cornes	− 18.5	−29.3
Population sur les fermes	− 16.6	−20.2

Source : Recensements du Canada.

Tableau 24

NOMBRE DE FERMES DANS LES MUNICIPALITES RURALES DE LA DEUXIEME ZONE, 1921-1956.

Municipalités	Nombre de fermes			
	1921	1941	1951 [1]	1956
Saint-Jérusalem	176	158	128	110
Chatham	317	286	244	211
Saint-André	132	137	132	126
TOTAL	625	581	504	447

Source : Recensements du Canada.

[1] On a adopté, depuis le recensement de 1951, une « définition » nouvelle de la « ferme ». Dans le cas des municipalités de la deuxième zone, ce changement ne semble pas fausser la comparaison des données de 1941 avec celles de 1951.

Tableau 25

STRUCTURE DES OCCUPATIONS, VILLE DE LACHUTE, 1941 et 1951.

Catégories d'occupations	Nombre de personnes		Pourcentage	
	1941	1951	1941	1951
Fabrication et manoeuvres	1,068	868	49.4	40.3
Services	846	1,089	39.3	50.5
Construction	180	172	8.3	8.0
Agriculture et autres activités primaires	64	27	3.0	1.2
TOTAL	2,158	2,156	100.0	100.0

Source : Recensements du Canada.

Tableau 26

STRUCTURE DES OCCUPATIONS, VILLE DE BROWNSBURG, 1941 et 1951.

Catégories d'occupations	Nombre de personnes		Pourcentage	
	1941	1951	1941	1951
			%	%
Fabrication et manoeuvres	1,270	797	70.5	62.3
Services	444	417	24.7	32.6
Construction	74	52	4.1	4.1
Agriculture et autres activités primaires	13	13	0.7	1.0
TOTAL	1,801	1,279	100.0	100.0

Source : Recensements du Canada.

Tableau 27

NOMBRE D'EMPLOYES, INDICE DE L'EMPLOI [1] ET TAUX DE ROTATION [2] DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS LES ETABLISSEMENTS MANUFACTURIERS [3] DE SAINT-JEROME. MARS 1955 - FEVRIER 1956.

Mois	Nombre d'employés			Indice de l'emploi			Taux de rotation de la main-d'oeuvre
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1955							
Mars	1,948	1,243	3,191	100.0	100.0	100.0	—
Avril	2,009	1,245	3,254	103.1	100.2	102.0	15.3
Mai	2,083	1,259	3,342	106.9	101.3	104.7	14.2
Juin	2,043	1,228	3,271	104.9	98.8	102.5	13.3
Juillet	2,103	1,217	3,320	108.0	97.9	104.0	9.4
Août	2,133	1,303	3,436	109.5	104.8	107.7	14.3
Septembre	2,150	1,324	3,474	110.4	106.5	108.9	10.1
Octobre	2,142	1,225	3,427	110.0	103.4	107.4	8.8
Novembre	2,135	1,272	3,407	109.6	102.3	106.8	10.3
Décembre	2,064	1,255	3,319	105.6	101.0	104.0	7.8
1956							
Janvier	2,144	1,293	3,437	110.0	104.0	107.7	8.9
Février	2,159	1,319	3,478	110.8	106.1	109.0	8.9

Source : Données communiquées par le Bureau de l'Assurance-chômage.

[1] Base 100 = fin mars 1955.

[2] Ce taux exprime le rapport entre le nombre d'« embauchages » et de « cessations de travail » au cours d'un mois et le nombre moyen d'employés pendant la même période.

[3] Etablissements comptant 10 employés ou plus, seulement (le tableau porte sur un total de 23 entreprises).

Tableau 28

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE DE LA VILLE DE SAINT-JEROME, 1941 et 1951.

Catégories d'occupations	Nombre de personnes						Répartition proportionnelle					
	Hommes		Femmes		Ensemble		Hommes		Femmes		Ensemble	
	1941	1951	1941	1951	1941	1951	1941	1951	1941	1951	1941	1951
							%	%	%	%	%	%
Manufactures, manoeuvres	1,505	2,203	716	1,010	2,221	3,213	52.2	46.3	55.0	49.7	53.1	47.2
Construction	286	603	—	—	286	603	9.9	12.6	—	—	6.8	8.9
Services	1,014	1,832	577	994	1,591	2,826	35.1	38.4	44.4	48.9	38.0	41.5
Agriculture, autres activités primaires	58	63	1	2	59	65	2.0	1.3	0.1	0.1	1.4	1.0
Autres	24	69	7	28	31	97	0.8	1.4	0.5	1.3	0.7	1.4
TOTAUX	2,887	4,770	1,301	2,034	4,188	6,804	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : Recensements du Canada.

Tableau 29

NOMBRE D'EMPLOYES, INDICE DE L'EMPLOI [1] ET TAUX DE ROTATION [2] DE LA MAIN-D'OEUVRE DANS LES ETABLISSEMENTS MANUFACTURIERS [3] DE SAINTE-THERESE. MARS 1955 - FEVRIER 1956.

Mois	Nombre d'employés			Indice de l'emploi	Taux de rotation de la main-d'oeuvre
	Hommes	Femmes	Total		
1955					
Mars	906	390	1,296	100.0	—
Avril	868	387	1,255	96.8	12.6
Mai	879	367	1,246	96.1	17.5
Juin	902	383	1,285	99.2	16.0
Juillet	891	378	1,269	97.9	12.5
Août	923	415	1,338	103.2	18.2 [4]
Septembre	922	460	1,382	106.6	10.4
Octobre	922	460	1,382	106.6	7.5
Novembre	895	443	1,338	103.2	9.3
Décembre	885	397	1,282	98.9	12.8
1956					
Janvier	936	453	1,389	107.2	19.5
Février	960	474	1,434	110.6	13.5

Source : Données communiquées par le Bureau de l'Assurance-chômage.

[1] Base 100 = nombre d'employés à la fin de mars 1955.

[2] Ce taux exprime le rapport entre le nombre d'« embauchages » et de « cessations de travail » au cours d'un mois et le nombre moyen d'employés durant la même période.

[3] Entreprises comptant 10 employés et plus seulement (les données se rapportent à un ensemble de 20 entreprises).

[4] Une nouvelle entreprise de vêtements, comptant 23 employés, apparaît dans la statistique du mois d'août.

Tableau 30

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE DE LA NEUVIEME ZONE, 1955.

Occupations	Hommes	Femmes	TOTAL	%
Agriculture	129	—	129	3.1
Industrie manufacturière et manoeuvres	1,341	485	1,826	43.6
Services	756	274	1,030	24.6
Construction	400	—	400	9.6
"Travailleraient à l'extérieur"	640	160	800	19.1
TOTAUX	3,266	919	4,185	100.0

Source : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, *Inventaire économique et industriel*, décembre 1955.

Tableau 31

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE DE LA VILLE DE TERREBONNE, 1951.

Catégories	Nombre de personnes	Pourcentage
		%
Industrie	612	54
Commerce, finance, transport	166	15
Professions libérales	65	6
Employés de bureaux	75	7
Propriété et administration	100	9
Agriculture et autres activités primaires	24	2
Services	77	7

Source : 9e Recensement du Canada, 1951.

Tableau 32

TAUX DE VARIATION DU VOLUME DE LA POPULATION D'UN RECENSEMENT A L'AUTRE, 1851-1956, DANS LA PROVINCE DE QUEBEC ET LES DIVERSES REGIONS ECONOMIQUES.

Province et régions	1851-1861	1861-1871	1871-1881	1881-1891	1891-1901	1901-1911	1911-1921	1921-1931	1931-1941	1941-1951	1951-1956
Province de Québec	24.9	7.2	14.1	9.5	10.8	21.6	17.7	21.8	15.9	21.7	14.1
1. Gaspésie-Rive Sud	23.9	17.3	17.1	0.2	10.9	19.0	16.4	12.9	18.3	12.8	9.1
2. Saguenay-Lac St-Jean	95.9	66.9	34.5	20.2	30.9	36.3	44.8	44.9	35.1	38.2	18.6
3. Québec	22.4	6.1	7.3	1.2	5.7	13.1	10.7	19.0	13.1	17.4	10.6
4. Trois-Rivières	19.7	6.7	15.7	1.3	6.5	16.9	17.9	12.7	12.8	16.6	11.4
5. Cantons de l'Est	51.2	20.2	22.2	15.0	6.5	13.9	10.2	7.7	15.1	22.4	9.0
6. Montréal	11.1	−6.6	2.6	−2.0	−0.1	3.5	4.4	5.8	13.0	23.5	14.5
7. Montréal métropolitain	39.9	15.8	30.2	39.9	28.5	51.8	30.4	37.7	11.9	22.6	17.6
8. Outaouais	80.3	28.6	25.3	21.8	11.0	7.4	5.0	12.7	3.7	20.3	12.9
9. Abitibi-Témiscamingue	—	—	7.3	73.2	251.3	54.9	156.6	66.7	144.1	30.8	11.2
10. Côte Nord-Nouveau Québec	155.0	−10.1	61.8	12.5	23.8	36.7	8.2	33.0	32.8	45.0	34.5

Tableau 33

ACCROISSEMENT NATUREL ET MIGRATION NETTE, COMTES DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL, 1941-1951.

Comtés	Population en 1941	Accroiss[t] naturel 1941-51	Population prévue 1951	Population au recensement 1951	Migration nette 1941-51	% de la population de 1941		
						Accroiss[t] réel	Accroiss[t] naturel	Migration nette
						%	%	%
Ile de Montréal et Ile Jésus	1,138,431	164,696	1,303,127	1,358,075	+ 54,948	19.3	14.5	4.8
Chambly	32,454	9,254	41,708	77,931	+ 36,223	140.1	28.5	111.6
Verchères	14,214	3,285	17,499	17,729	+ 230	24.7	23.1	1.6
Rouville	15,842	3,195	19,037	19,506	+ 469	23.1	20.2	3.0
Laprairie	13,730	2,631	16,361	18,639	+ 2,278	35.8	19.2	16.6
Châteauguay	14,443	2,572	17,015	17,857	+ 842	23.6	17.8	5.8
Deux-Montagnes	16,746	3,386	20,132	21,048	+ 916	25.7	20.2	5.5
Terrebonne	46,864	13,409	60,273	67,437	+ 7,164	43.9	28.6	15.3
Vaudreuil	13,170	2,176	15,346	17,378	+ 2,032	32.0	16.5	15.4
L'Assomption	17,543	3,972	21,515	23,205	+ 1,690	32.3	22.6	9.6

Source : *Neuvième recensement du Canada*, volume X, *Revue générale*, tableau 3.

Tableau 34

ACCROISSEMENT NATUREL ET MIGRATION NETTE, COMTES DE LA REGION METROPOLITAINE DE MONTREAL, 1951-1956.

Comtés	Population en 1951	Accroiss[t] naturel 1951-56	Population prévue 1956	Population au recensement 1956	Migration nette 1951-1956	% de la population de 1951		
						Accroiss[t] réel	Accroiss[t] naturel	Migration nette
						%	%	%
Ile de Montréal	1,320,232	117,979	1,438,211	1,507,653	+ 69,442	14.2	8.9	5.3
Ile Jésus	37,843	6,348	44,191	69,410	+ 25,219	83.4	16.8	66.6
Chambly	77,931	11,697	89,628	111,979	+ 22,531	43.7	15.0	28.7
Verchères	17,729	2,038	19,767	20,908	+ 1,141	17.9	11.5	6.4
Rouville	19,506	2,071	21,577	22,083	+ 506	13.2	10.6	2.6
Laprairie	18,639	2,189	20,828	24,620	+ 3,792	32.1	11.8	20.3
Châteauguay	17,857	2,054	19,911	22,588	+ 2,677	26.5	11.5	15.0
Deux-Montagnes	21,048	2,304	23,352	26,595	+ 3,243	26.4	10.9	15.4
Terrebonne	67,437	8,593	76,030	81,329	+ 5,299	20.6	12.7	7.9
Vaudreuil	17,378	1,885	19,263	22,625	+ 3,362	30.2	10.8	19.4
L'Assomption	23,205	3,056	26,261	28,642	+ 2,381	23.4	13.2	10.2

Source : *Recensement du Canada, 1956. Rapport analytique : Accroissement de la population du Canada,* Bulletin 3-1, 25-4-1958, tableau 2.

Tableau 35

CROISSANCE DE LA POPULATION ET EVOLUTION DE LA DENSITE DE LA POPULATION, AIRES CONCENTRIQUES DE CINQ MILLES DE RAYON, REGION DE MONTREAL, 1901-1956.

Année ou période	Ville de Montréal	Aires concentriques					
		0-5 milles	5-10 milles	10-15 milles	15-20 milles	20-25 milles	0-25 milles
Pourcentage d'accroissement de la population							
1901-1911	50.6	26.9	130.8	38.4	10.5	2.9	6.1
1911-1921	26.1	29.9	72.6	49.1	7.7	8.7	7.5
1921-1931	32.3	40.9	95.2	34.4	9.1	6.3	16.4
1931-1941	10.3	14.7	10.8	20.0	17.7	21.8	11.4
1941-1951	13.1	52.3	44.8	78.0	63.1	47.5	33.2
1951-1956	8.6	36.4	21.2	54.3	66.2	37.0	19.6
Densité de la population [1]							
1901	6,905	595	132	81	65	63	84
1911	10,401	1,374	182	89	67	67	106
1921	13,115	2,372	272	96	73	72	138
1931	17,357	4,631	365	105	77	84	194
1941	19,148	5,129	438	124	94	93	223
1951	21,661	7,426	780	201	139	124	340
1956	23,525	9,001	1,203	335	190	148	463

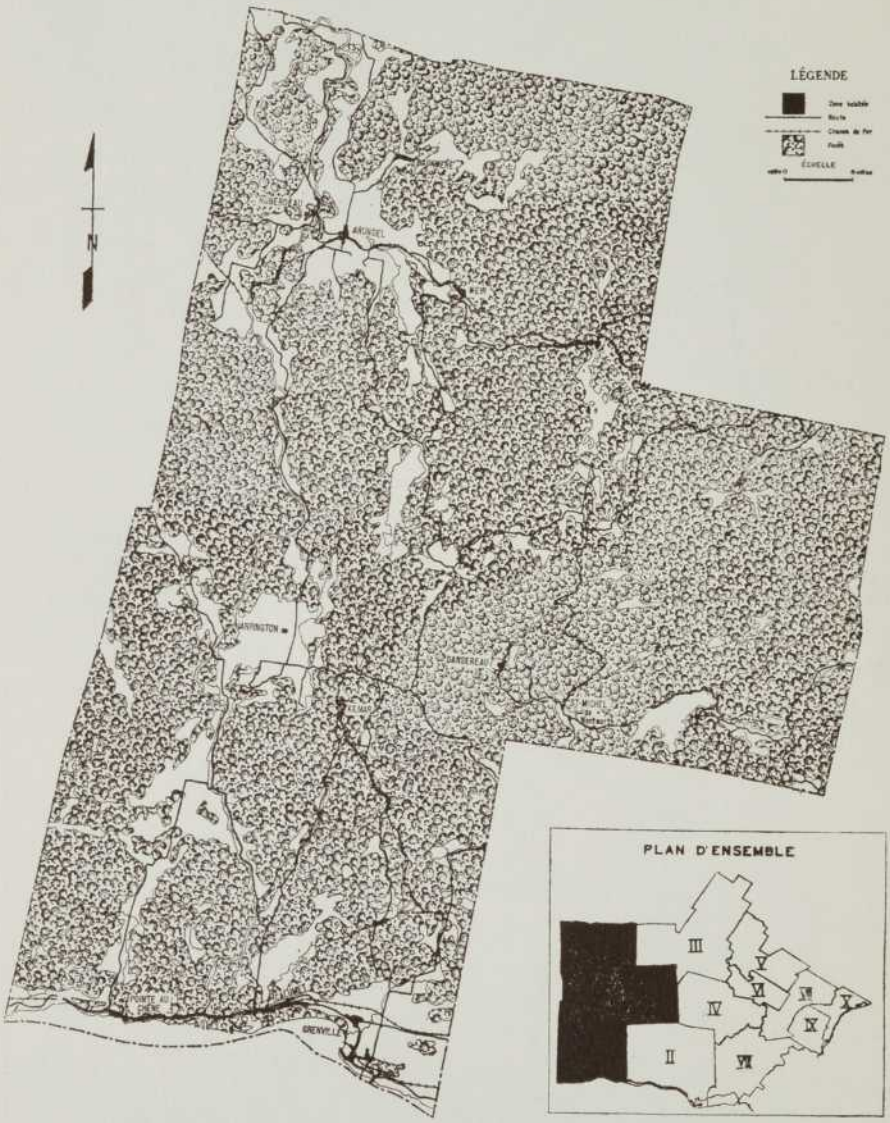
Source : Bureau fédéral de la statistique.
[1] Densité calculée après déduction des principales étendues d'eau.

Appendice II

CARTES



CARTE 1. La région de Saint-Jérôme.



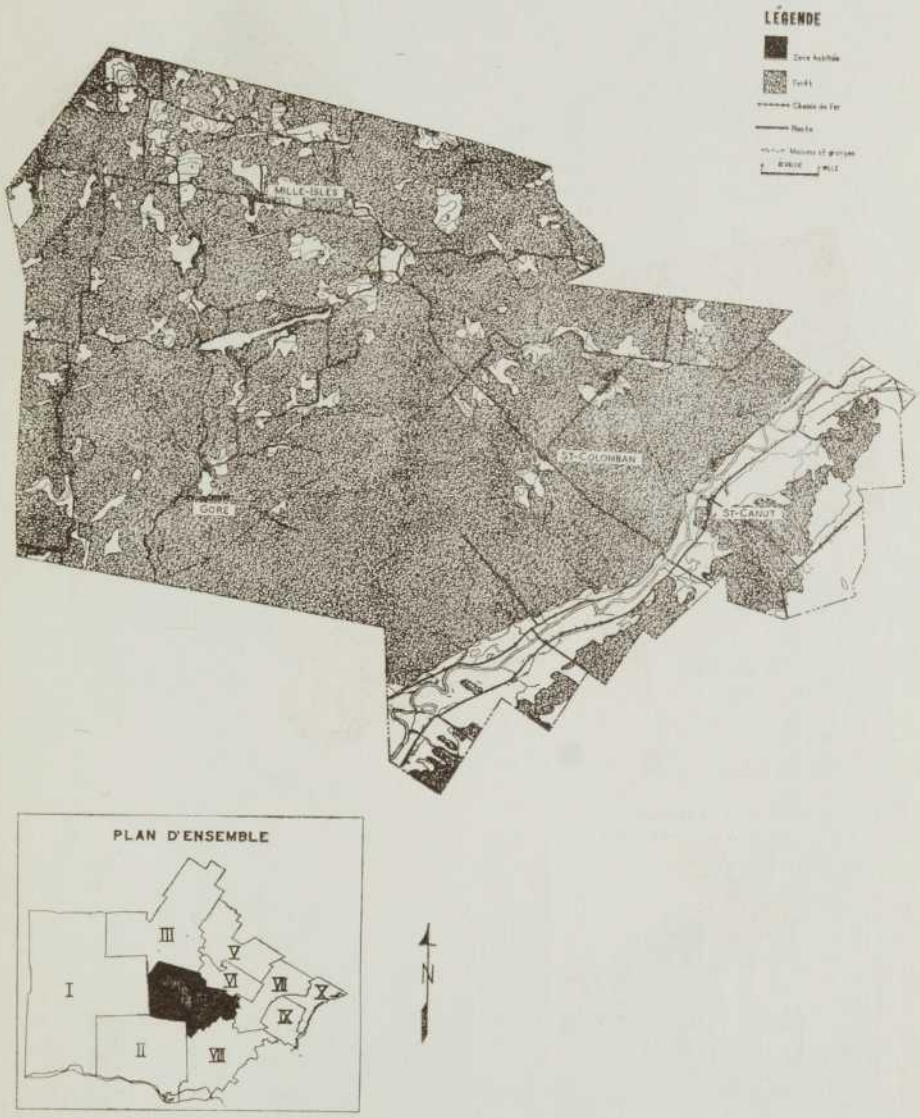
CARTE 2. La première zone.



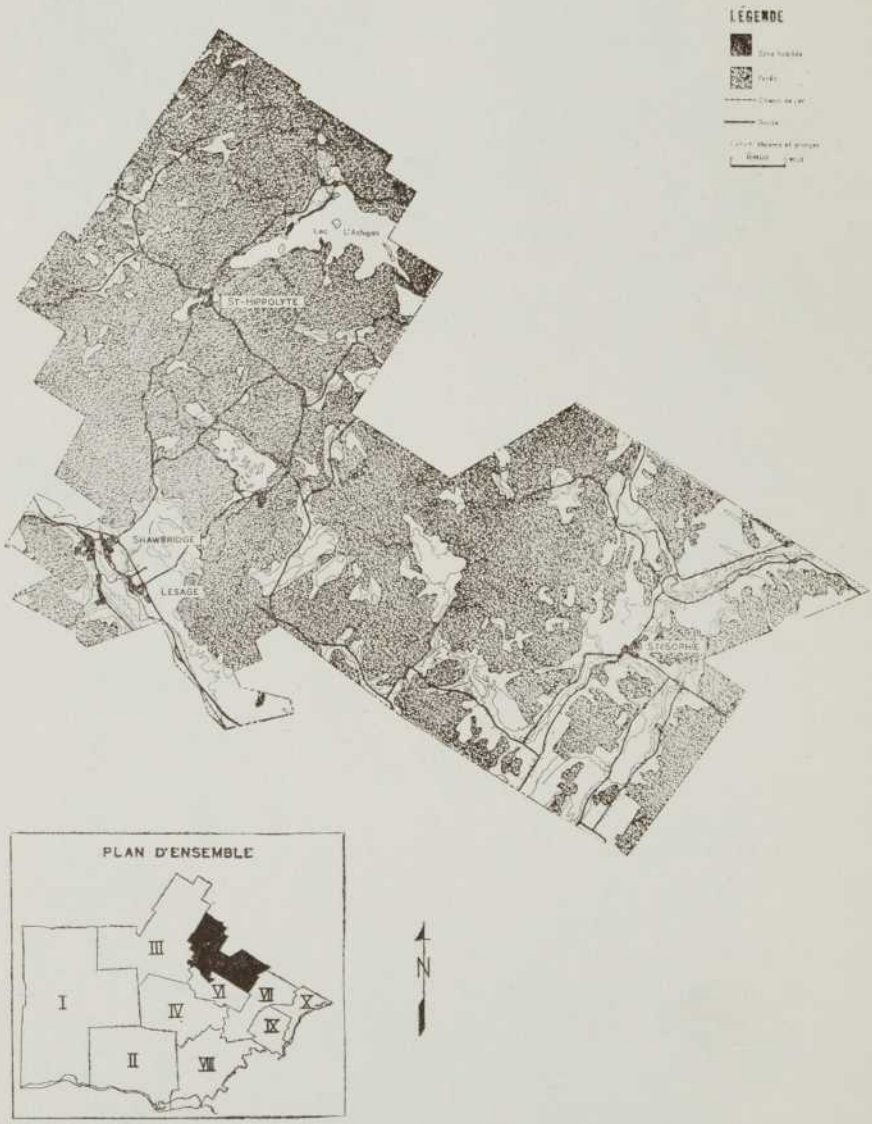
CARTE 3. La deuxième zone.



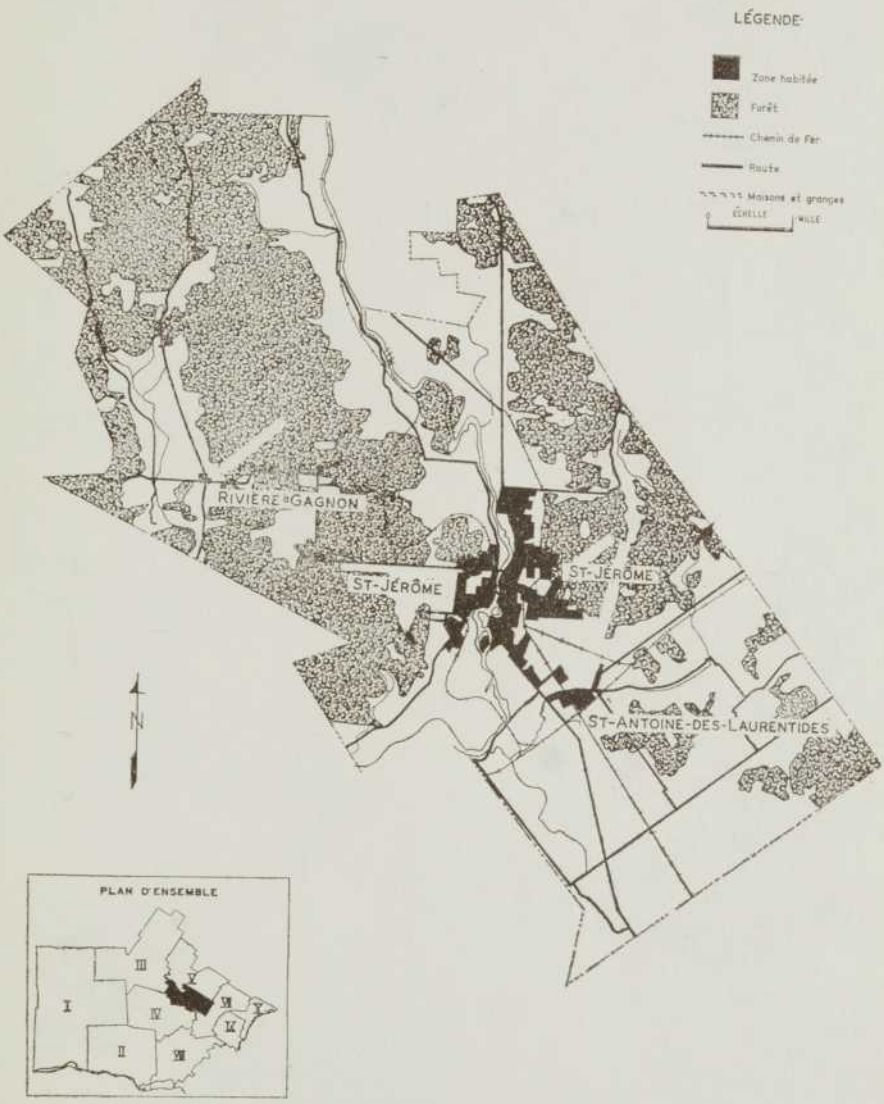
CARTE 4. La troisième zone.



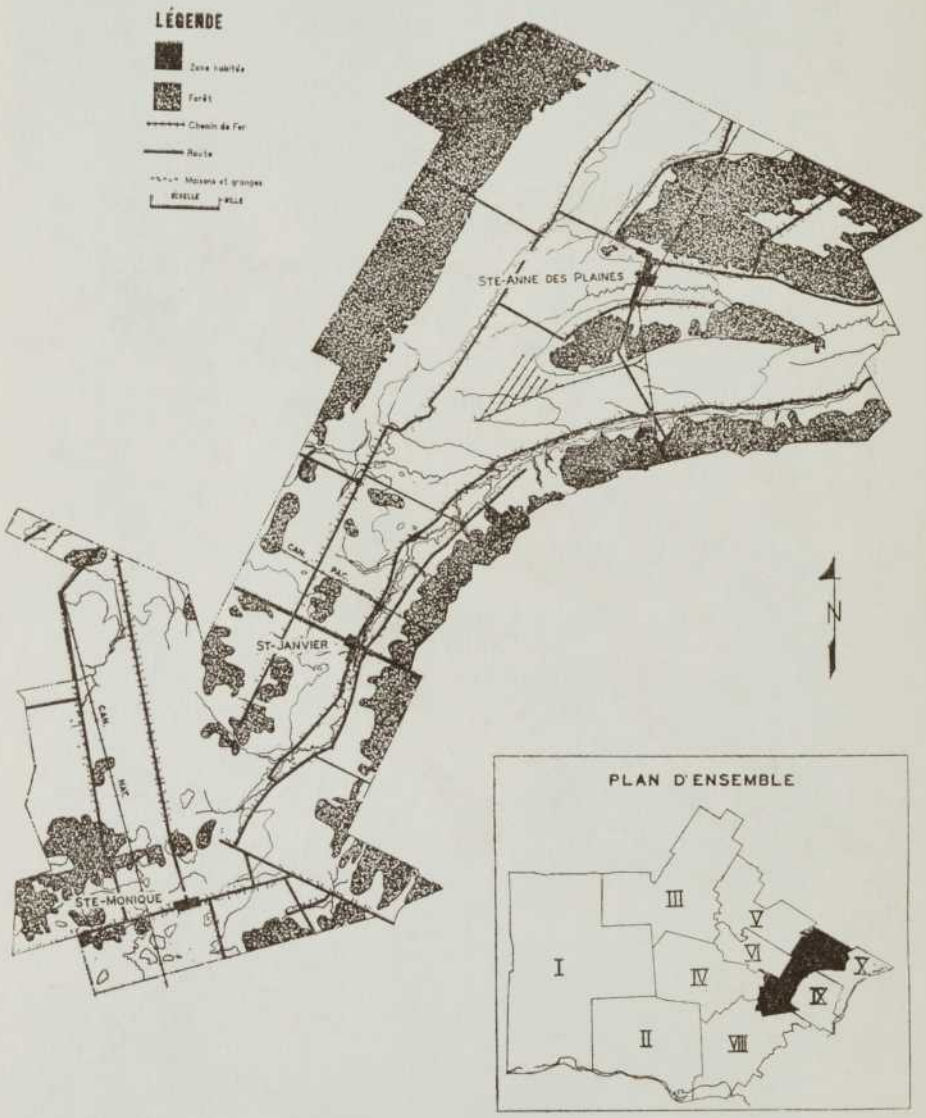
CARTE 5. La quatrième zone.



CARTE 6. La cinquième zone.



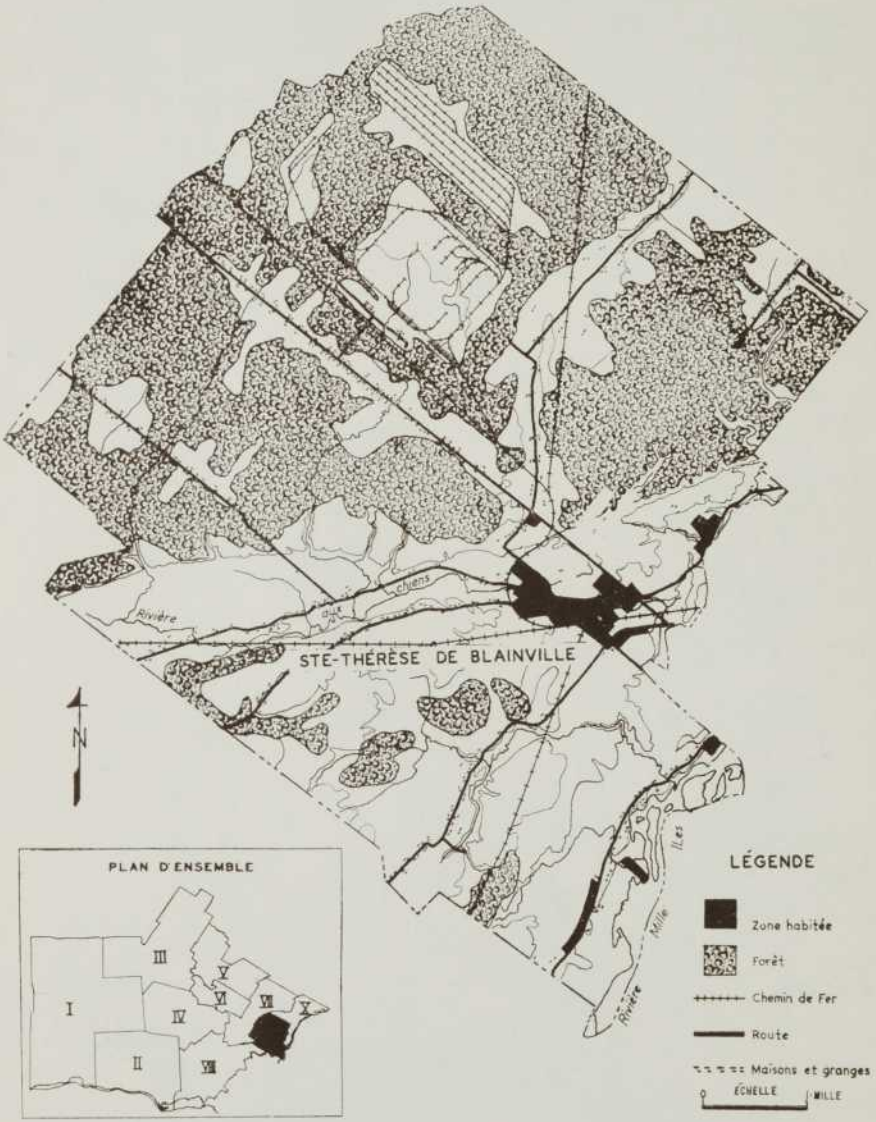
CARTE 7. La sixième zone.



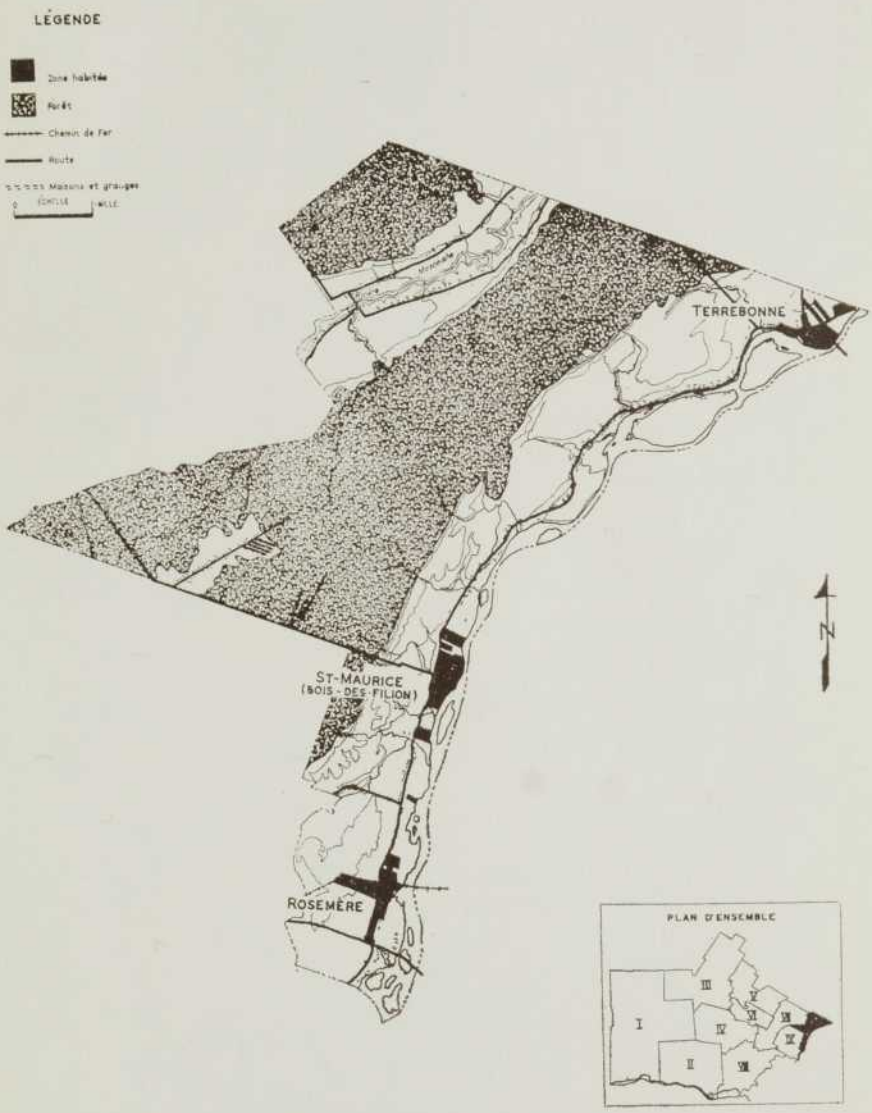
CARTE 8. La septième zone.



CARTE 9. La huitième zone.



CARTE 10. La neuxième zone.



CARTE 11. La dixième zone.

Appendice III

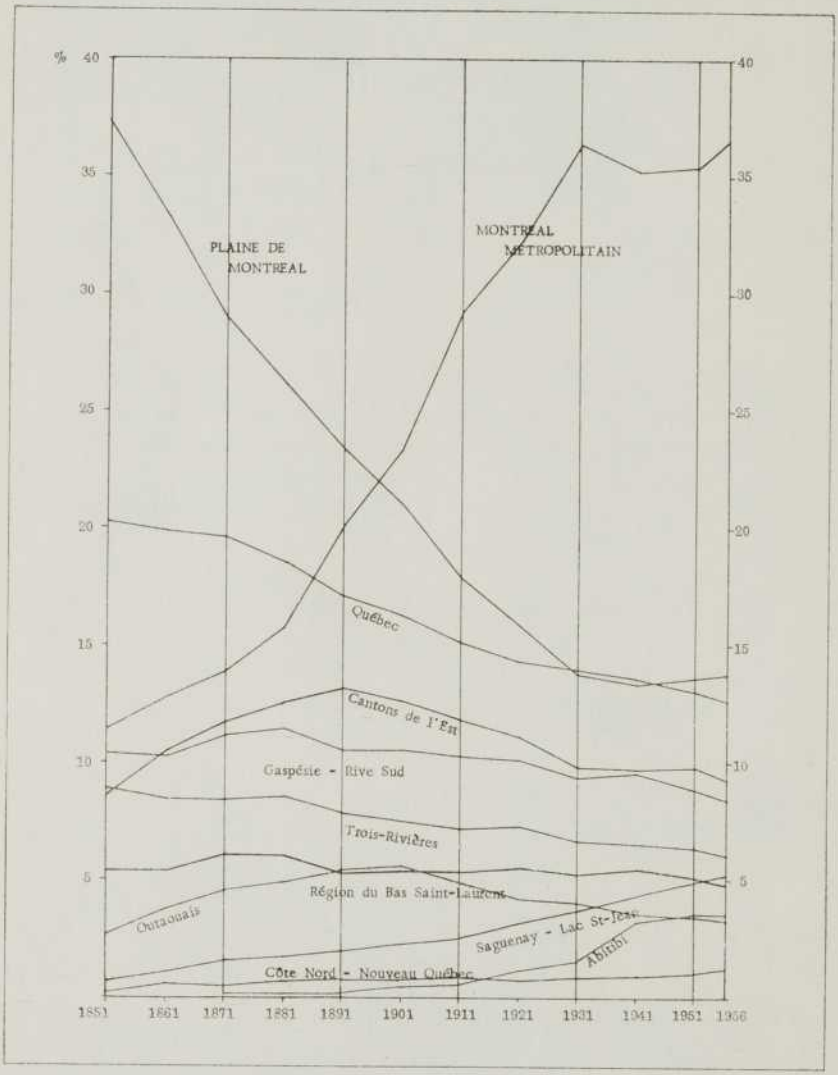
GRAPHIQUES

1. Répartition proportionnelle de la population de la province de Québec, selon les régions économiques, 1851-1956.

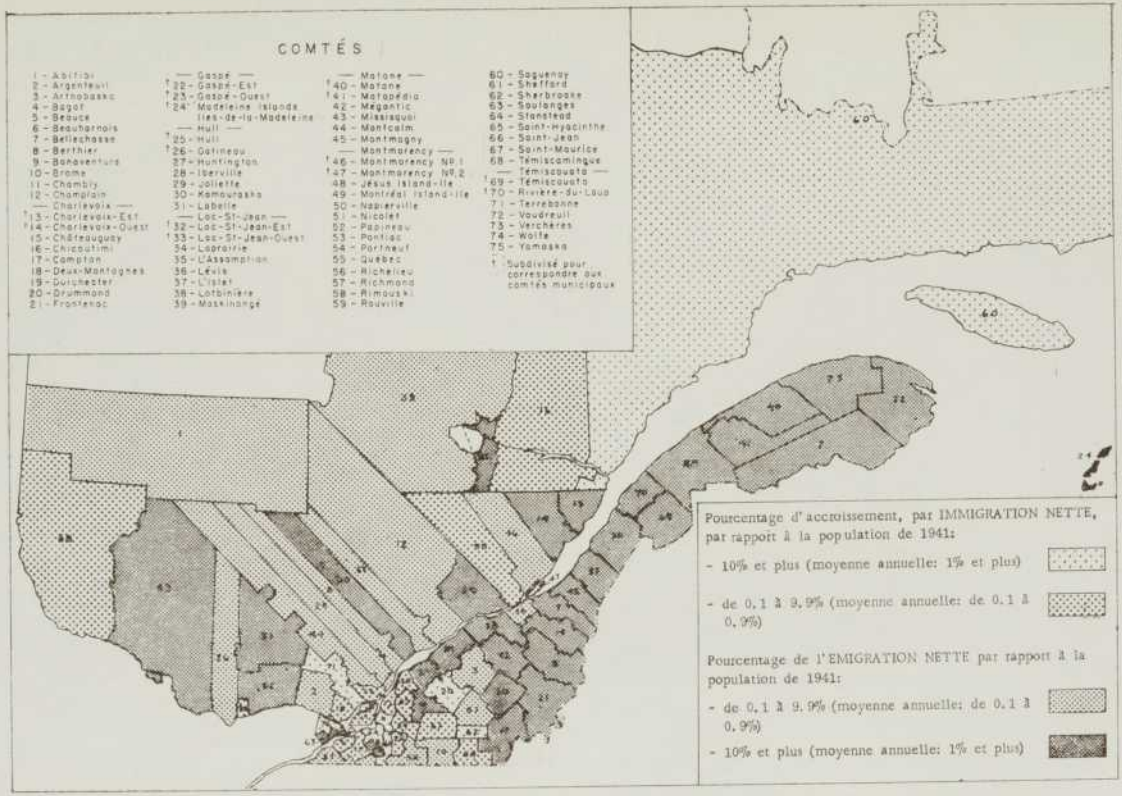
2. Migration nette, comtés de la province de Québec, 1941-1951.

3. Migration nette, comtés de la province de Québec, 1951-1956.

4. Répartition de la population dans la région de Montréal.

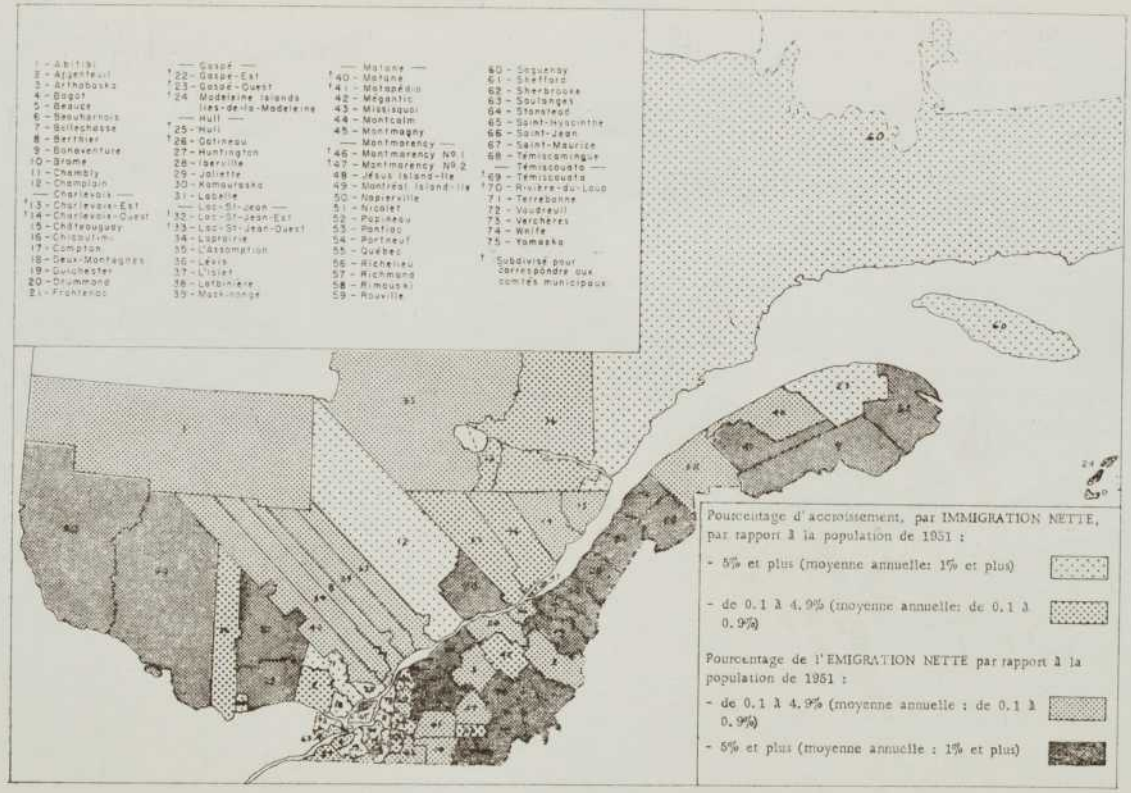


GRAPHIQUE 1. Répartition proportionnelle de la population de la province de Québec, selon les régions économiques, 1851-1956.



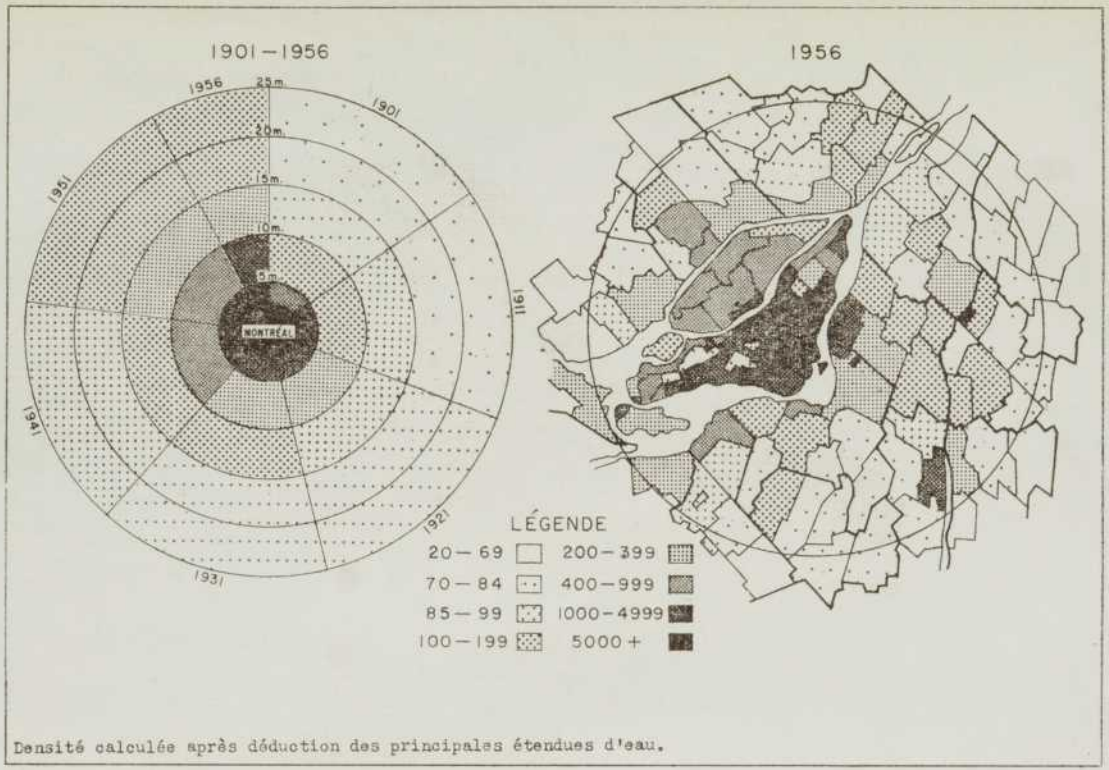
GRAPHIQUE 2. Migration nette, comtés de la province de Québec, 1941-1951.

Source : *Neuvième Recensement du Canada, 1951*, Vol. X, partie II, tabl. 3.



GRAPHIQUE 3. Migration nette, comtés de la province de Québec, 1951-1956.

Source : *Recensement du Canada, 1956*, Bulletin 3-1, tabl. 2.



GRAPHIQUE 4. Répartition de la population dans la région de Montréal : le cercle de gauche représente l'accroissement de la densité de la population de 1901 à 1956, par aire concentrique de cinq milles, dans un rayon de 25 milles de Montréal ; le cercle de droite représente la densité de la population en 1956, par subdivision municipale, dans un rayon de 25 milles de Montréal.

269

TABLE DES MATIERES

Avant-propos 3

Chapitre premier
VOIES D'APPROCHE 7

Chapitre deuxième
PEUPLEMENT ET STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE 41

Chapitre troisième
STRUCTURE ECONOMIQUE ET OCCUPATIONS 95

Chapitre quatrième
APERCUS SUR LA STRUCTURE SOCIALE D'ENSEMBLE 143

Chapitre cinquième
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 187

Appendices :
I. Tableaux 211
II. Cartes 249
III. Graphiques 263

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

270

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

398

Achevé d'imprimer
le vingt-deux février
mil neuf cent soixante-trois
sur les presses de
l'Imprimerie Laflamme Limitée,
Québec.

BNQ
000 375 686